



■ Croissance : révision à la baisse

Le gouvernement a révisé à la baisse, entre 2,2 % et 2,5 %, ses prévisions de croissance pour 1999, ce qui pourrait affecter les grands équilibres budgétaires. p. 7

■ Le bateau ivre de Toulon

Jean-Marie Le Chevallier et son épouse ont décidé de quitter le Front national, sans se démettre de leurs mandats. Les opposants du FN réclament leurs démissions. p. 6

■ Algérie : le candidat Bouteflika

Candidat à l'élection présidentielle algérienne, Abdelaziz Bouteflika dément être l'homme des militaires. Entretien. p. 5



GERARD RONDEAU

■ Jack Lang en quête d'emploi

La convention du PS a officialisé la liste socialiste pour les élections européennes. Une fois de plus, Jack Lang n'a pas obtenu le poste qu'il espérait. Malgré sa popularité. p. 12 et nos informations p. 7

■ Pauvreté hospitalière

L'hôpital Jean-Verdier de Bondy, en grève depuis le 11 mars pour réclamer plus de moyens, illustre la paupérisation chronique des hôpitaux de Seine-Saint-Denis. p. 8

■ Chamonix ne veut plus de camions

Après la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc, des associations et la municipalité de Chamonix réclament l'interdiction du trafic poids-lourds. p. 11

■ Sauver les océans

Dans un entretien au Monde, Pierre Papon, membre de la Commission indépendante sur les océans, pense que la sauvegarde des mers « passe par une prise de conscience de l'opinion ». Notre série « 2000 débats pour le siècle à venir ». p. 16

■ L'aquarelle selon William Turner

Deux expositions suisses, William Turner à Martigny et l'aquarelle anglaise de 1770 à 1900 à Lausanne, montrent que cette technique servait alors l'observation scientifique. p. 31

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 330 - 7,50 F

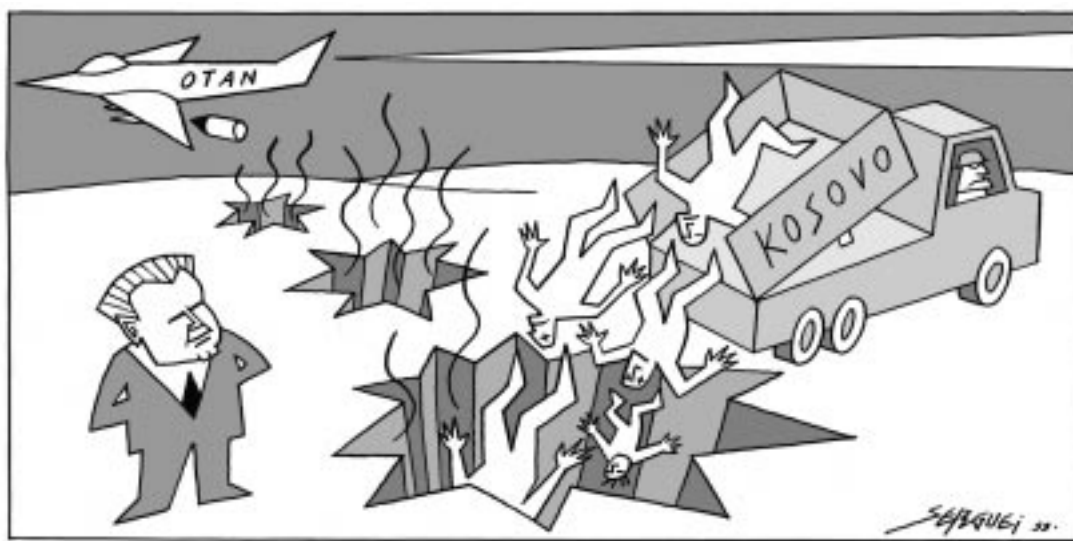


Des réfugiés racontent « l'enfer du Kosovo »

● Nos reportages confirment que les unités serbes contraignent par la force les Kosovars à l'exode ● L'OTAN dénonce la poursuite d'un plan « d'épuration ethnique » ● Les alliés bombardent les concentrations militaires serbes, mais excluent une intervention terrestre ● Boris Eltsine cherche à obtenir un cessez-le-feu pour rouvrir les négociations

BORIS ELTSINE devrait annoncer une série d'initiatives destinées à obtenir de l'OTAN un cessez-le-feu en Yougoslavie. L'ancien vice-premier ministre russe Boris Nemtov a déclaré, lundi 29 mars, que les autorités yougoslaves sont prêtes à négocier à condition que cessent les bombardements.

Nos reportages font état de multiples témoignages sur « l'enfer du Kosovo ». Ils confirment que les forces serbes au Kosovo se livrent à des exactions et contraignent la population d'origine albanaise à l'exode. « Les Serbes vont de maison en maison. Ils nous ordonnent de partir. Ils pillent puis brûlent nos maisons », dit une réfugiée à notre envoyé spécial au Monténégro, Rémy Ourdan. De Macédoine, Christophe Châtelot rapporte ce témoignage d'un paysan : « Ils nous ont maltraités et nous ont dit que tous les Albanais doivent mourir. Alors, j'ai eu peur, je suis parti. » Sur la route qui mène de Belgrade à Novi Sad (Voïvodine), Natalie Nougayrède décrit l'humilia-



- Rémy Ourdan au Monténégro : « Ils sont devenus fous, le Kosovo descend en enfer » p. 2
- Un entretien avec l'analyste Jonathan Eyal p. 4
- Natalie Nougayrède à Belgrade. Reportage. p. 4
- Le débat sur l'option des troupes au sol p. 3
- Pour ou contre l'intervention ? Points de vue p. 14
- Christophe Châtelot en Macédoine : « Ils nous ont donné deux heures... » p. 3
- Notre éditorial ; les chroniques d'Alain Rollat et de Pierre Georges ; les réactions en France p. 17, 34 et 36

« Tu peux prendre congé de tes enfants, tu ne les reverras plus »

IL S'EXCUSE sans cesse. « Là-bas », à Pristina, il n'hésite pas à s'exprimer en public, comme la plupart de ses pairs, dont certains ont pourtant déjà goûté la qualité des représailles. Chaque jour, il recommande à sa famille de ne pas s'inquiéter s'il devait être « retenu quelque temps » en prison. Mais, ici, il ne peut plus parler. De passage en France, ce professeur kosovar qui enseignait à l'université de droit de Pristina s'est trouvé pris de court par la fermeture des frontières consécutive aux bombardements de l'OTAN. Le regard droit, furtivement embué, sans aucune plainte, il attend la première occasion pour revenir auprès des siens. Loin de chez lui, il a peur.

C'est que les enfants et les conjoints des intellectuels kosovars figurent maintenant parmi les cibles de la police serbe. Bajram Kelmendi, célèbre avocat de Pristina, défenseur des prisonniers politiques et l'un des fondateurs du conseil des droits de l'homme au Kosovo, a été assassiné, peu de temps après le début des bombardements, avec ses deux fils Kastriot et Kushtrim, âgés de seize et vingt-cinq ans (*Le Monde* daté 28-29 mars). Des policiers s'étaient rendus chez lui un matin, à 7 heures, à témoigné sa femme, Nekibe - elle-même ju-

riste et secrétaire générale du LDK, le parti d'Ibrahim Rugova -, auprès de la fondation pour le droit humanitaire à Belgrade. Après avoir déposé à ses côtés deux grenades déguisées pour la dissuader d'intervenir, des policiers ont molesté son mari sous ses yeux avant de l'emmener avec leurs deux garçons. « Tu peux prendre congé de tes enfants, lui ont-ils lancé, tu ne les reverras plus. » Au poste de police, où elle s'est rendue plus tard, on lui a dit « d'aller plutôt les chercher à l'OTAN ». Les corps ont été retrouvés, à côté de six autres, dans un champ situé à 3 kilomètres au sud-ouest de Pristina. La police a invité un collègue de Bajram Kelmendi à venir les reconnaître.

Depuis le mois de janvier 1998, 39 intellectuels kosovars auraient été liquidés, parmi lesquels 21 enseignants exécutés devant leurs élèves, rapporte leur compatriote Muhamedin Kullashi, aujourd'hui professeur de philosophie à Paris-VIII et travaillant en relation avec le conseil des droits de l'homme à Pristina. Ce fut le cas d'Enver Maloku, directeur du centre de l'information du Kosovo, en décembre 1998. Deux mois plus tard, Veton Surroi, rédacteur en chef du journal kosovar *Koha Ditore*,

fermé par les autorités yougoslaves la semaine dernière, recevait une lettre de l'organisation serbe La Main noire le menaçant, lui et les autres intellectuels militants, de lui faire subir le même sort. Le dernier recensé, a rapporté le 27 mars le centre culturel du Kosovo à Tirana, est l'écrivain kosovar Latif Berisha, assassiné avec sa famille par un commando serbe.

Selon Muhamedin Kullashi, un « téléphone SOS » a été mis en place au Kosovo par des juristes. Il est destiné à conseiller les familles des prisonniers politiques ou des victimes d'exactions. Non pas qu'il y ait un quelconque espoir à se défendre juridiquement dans des procès par définition truqués. Mais les appels permettent parfois d'obtenir une aide internationale. Un médecin, condamné à cinq mois de prison pour avoir prodigué des soins à des intellectuels suspectés par la police serbe, a ainsi été relâché sous la pression de l'association américaine pour les droits des médecins. Les juristes en charge du téléphone SOS évitent de passer deux nuits dans la même maison. Afin d'échapper aux éventuels visiteurs, un matin à 7 heures.

Marion Van Renterghem

tion, le sentiment d'injustice qu'éprouvent les Serbes et comment, selon l'un deux, « à chaque bombe qui tombe, il y a un groupe de volontaires de plus pour l'armée ». Le ministre russe de la défense affirme qu'un millier de civils ont péri sous les bombes, information non confirmée à Belgrade.

Selon l'OTAN, environ 50 000 Kosovars ont fui depuis le début de l'opération. Le porte-parole de l'organisation, Jamie Shea, dénonce une « catastrophe humanitaire » et la poursuite du plan « d'épuration ethnique ». Le ministre allemand de la défense, Rudolph Scharping, parle du début d'un « génocide ». Au cours de la cinquième nuit de frappes en Serbie, au Monténégro et au Kosovo, l'OTAN a mis en application la deuxième phase de son plan d'attaque qui prévoit de bombarder les concentrations militaires serbes. Les Etats-Unis, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France continuent d'exclure l'hypothèse d'une intervention terrestre.

La fringale des grands patrons

DEPUIS six mois, une véritable fringale d'achats s'est emparée des grands patrons. *Le Monde* a recensé les trente principales opérations mondiales annoncées depuis octobre 1998 : elles dépassent 3 700 milliards de francs ! A elle seule, la quatrième semaine de mars s'envole à plus de 430 milliards grâce, notamment, à l'expansion de Vivendi aux Etats-Unis, aux concentrations bancaires en Italie et à l'OPA lancée par Bernard Arnault sur Gucci pour contrer les appétits de François Pinault. La mondialisation des marchés, l'ouverture à la concurrence du téléphone, de l'électricité ou du gaz, l'avènement de l'euro... accélèrent un mouvement parti des Etats-Unis, qui déferle sur l'Europe et, tout particulièrement, sur la France.

Lire pages 18 à 20

Multimédia : l'hypocrisie de la lutte anti-piratage

« **COPIER, C'EST TUER !** » Le dernier slogan du Syndicat des éditeurs de logiciels de loisirs (SELL) ne fait pas dans la dentelle. L'organisme justifie cette dramatisation par sa volonté de défendre les « talents qui inventent les jeux vidéo ou les logiciels de loisirs (...) dans un pays dont la première richesse est les idées ». A priori, un tel objectif ne peut souffrir de contestation. Pourtant, la situation financière et les pratiques commerciales des pourfendeurs du piratage s'harmonisent mal avec cet angélisme de façade. La violence des cris d'alarme du SELL, de la *Business Software Alliance* (BSA) ou de la *Software Publishers Association* (SPA) masque bon nombre d'hypocrisies.

La copie illégale d'œuvres originales à des fins privées ou commerciales ne date pas d'aujourd'hui. En fait, le piratage se développe dès lors que des moyens de reproduction sont commercialisés à des prix accessibles au plus grand nombre. Ainsi, la presse et les éditeurs de livres sont victimes des photocopies. La production d'œuvres musicales et de vidéos souffre de l'équipement massif des familles en magnétophones et magné-

tiques, qui introduit un facteur qualitatif inédit : la copie est strictement identique à l'original. Une telle aubaine n'a pas échappé aux pirates. La prolifération des disques compacts enregistrables (CD-R) coûtant moins de 10 francs (1,52 €) rend la tentation irrésistible. D'autant que la notion de « crime » n'est guère perceptible. La copie parfaite est en effet une caractéristique congénitale du numérique. Vouloir l'éradiquer dans chaque entreprise et, surtout, dans chaque foyer, relève de l'utopie. Comment expliquer à ceux qui ont lourdement investi dans l'achat d'un ordinateur que ses fonctions de base sont illicites ? Surtout lorsque certaines entreprises commercialisent à la fois des films, des graveurs de CD-R et, même, des CD-R vierges.

Mettre les ordinateurs hors la loi reviendrait d'ailleurs à tuer... l'industrie du logiciel elle-même. Or, malgré les assauts du piratage, ce secteur affiche des résultats plutôt rassurants. En juin 1998, l'hebdomadaire *Le Monde informatique* soulignait ainsi « l'insolente santé des progiciels applicatifs ».

Michel Alberganti

Lire la suite page 17

Les Bleus en difficulté



CHRISTOPHE DUGARRY

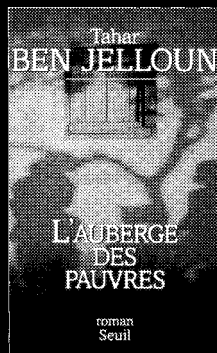
L'**ÉQUIPE** de France de football a dû se contenter d'un résultat nul face à l'Ukraine, samedi 27 mars, à l'occasion d'un match éliminatoire pour le championnat d'Europe 2000. Deuxièmes de leur groupe, les champions du monde n'ont désormais plus le droit à l'erreur. Mercredi 31 mars, face à l'Arménie, au Stade de France, Christophe Dugarry et ses coéquipiers devront renouer avec le succès.

Lire page 26

| | | | |
|-----------------|----|---------------------|----|
| International | 2 | Aujourd'hui | 26 |
| France | 6 | Immobilier/annonces | 28 |
| Société | 8 | Météorologie | 30 |
| Régions | 11 | Jeux | 30 |
| Horizons | 12 | Culture | 31 |
| Entreprises | 18 | Guide culturel | 33 |
| Communication | 21 | Kiosque | 34 |
| Tableau de bord | 22 | Abonnements | 34 |
| Carnet | 25 | Radio-Télévision | 35 |

Tahar Ben Jelloun

L'AUBERGE DES PAUVRES



roman Seuil

Editions du Seuil

EXODE Les pays voisins du Kosovo (Albanie, Monténégro et Macédoine) commencent à faire face à un afflux de plus en plus important de réfugiés en provenance de la pro-

vince serbe à majorité albanaise. Cet exode fait suite à la politique de « nettoyage ethnique » visiblement entreprise par les forces de Belgrade. ● LES RÉFUGIÉS affirment que les

forces serbes obligent les habitants des villages albanais à quitter leurs maisons, en les rackettant au passage, avant de piller et d'incendier leurs biens. ● LES OCCIDENTAUX s'in-

dignent des atrocités commises, tout en répétant qu'il n'y aura pas d'intervention terrestre, et semblent quelque peu désarçonnés par la vague des commentaires critiques et tardifs

déclenchée par une opération aérienne pourtant annoncée de longue date et dont les risques étaient connus (lire aussi les points de vue page 14 et notre éditorial page 17).

Sous les bombes, le nettoyage ethnique continue au Kosovo

Des témoignages concordants de réfugiés montrent que le régime de Slobodan Milosevic s'est lancé dans une campagne massive pour forcer les Albanais à quitter la province. L'OTAN accentue ses bombardements pour tenter de neutraliser l'action des militaires et des milices serbes

● **DÉSASTRE HUMANITAIRE** : L'exode forcé de milliers d'Albanais du Kosovo s'est accéléré, dimanche 28 mars, au cinquième jour de l'opération « Force déterminée », rebaptisée « Force alliée ». Pour Jamie Shea, porte-parole du secrétaire général de l'Alliance atlantique, il s'agit de la « plus grande catastrophe humanitaire depuis la fin de la seconde guerre mondiale ». « Depuis un an, a-t-il ajouté, 500 000 personnes, soit le quart de la population du Kosovo, ont été contraintes d'abandonner leurs foyers ». Environ 50 000 Kosovars ont fui depuis le début de l'opération de l'OTAN, vers l'Albanie, la Macédoine et le Monténégro. Jamie Shea s'est montré particulièrement préoccupé par la situation des intellectuels, des journalistes, des dirigeants poli-

tiques et syndicalistes de la communauté albanaise dont on est pour l'instant sans nouvelles. Pour le porte-parole de l'Alliance « cette épuration ethnique fait partie d'un plan concerté par les dirigeants de Belgrade, qui aurait été mis en œuvre de toute façon, intervention de l'OTAN ou pas ». Il a concédé que les frappes aériennes avaient « accéléré » ce processus. Et il a prévenu : « Nous sommes en train de rassembler des preuves contre les auteurs de ces crimes de guerre et crimes contre l'humanité, qui seront transmises au Tribunal pénal international. »

A Washington, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, a déclaré, dimanche, que Slobodan Milosevic « se préparait véritablement à éliminer l'Armée de libération du Kosovo (UCK) et à me-

ner une campagne d'épuration ethnique croissante ». Le ministre allemand de la défense, Rudolph Scharping, a parlé du commencement d'un « génocide » au Kosovo. Le sort du « président » élu des Albanais du Kosovo a été cité comme exemple de la répression. Selon l'OTAN, Ibrahim Rugova « est en fuite et se cache » et « sa maison a été incendiée et détruite ».

● **TÉMOIGNAGES**. L'expulsion des journalistes du Kosovo rend très difficile la vérification des exactions serbes. Nos envoyés spéciaux en Macédoine et au Monténégro reportent les témoignages de réfugiés. Selon Paul Watson, du Los Angeles Times, seul journaliste occidental resté à Pristina, « Des civils serbes armés de fusils d'assaut AK-47 et de couteaux (...) parcourent les rues [de la capitale] à la recherche de victimes ». « Chaque nuit des escadrons de la mort ratisent Pristina ».

● **PHASE 2** : le Conseil atlantique a décidé d'engager directement les forces aériennes de l'OTAN contre l'armée yougoslave. Le lancement de ce la « phase 2 » de l'opération « Force déterminée » - rebaptisée « Force alliée » - pour manifester la solidarité des alliés - a été prise pour répondre à l'intensification de la répression des populations albanaises du Kosovo. La « phase 1 », consistant à détruire les défenses anti-aériennes yougoslave, n'est pourtant pas terminée, ont reconnu les experts de l'OTAN, puisque nombre de batteries mobiles de missiles

sol-air sont encore intactes. Des attaques à basse altitude devraient être lancées sur les forces de répression serbes sous le 44^e parallèle (environ à 100 kilomètres au sud de Belgrade).

Un bombardier furtif F-117 américain, réputé invisible aux radars, a été abattu dans la nuit de samedi à dimanche. Le Pentagone n'a pas donné d'explication. Le pilote a pu être récupéré par les forces spéciales sans qu'aucun détail soit donné.

Des premiers bombardements de convois militaires ont eu lieu dimanche et dans la nuit de dimanche à lundi. La caserne de police de Pristina a été atteinte par un missile. On ignore toujours combien de victimes ont faites les bombardements depuis une semaine. Seuls les Russes ont évoqué

le chiffre de mille morts, pour la plupart civiles.

● **CRITIQUES**. Des manifestations se sont déroulées dimanche dans plusieurs villes d'Europe ainsi qu'en Australie, contre les frappes de l'OTAN. A Moscou un manifestant a ouvert le feu à l'arme automatique contre l'ambassade américaine, sans faire de victime.

A Belgrade plus de 10 000 personnes ont participé à un concert de rock anti-OTAN malgré une alerte aérienne.

Dans un entretien au Figaro, l'ancien commandant de la force de paix en Bosnie, le général britannique Michael Rose, juge que « l'OTAN s'est trompée de stratégie ». « Pour empêcher l'armée yougoslave de procéder à l'épuration ethnique, il convient d'abord de détruire ses moyens militaires lourds.

(...) Impossible sans déploiement de troupes au sol. » De son côté, dans Le Parisien, le général Morillon, ex-commandant des Casques Bleus en Bosnie, ne voit « pas comment on ne sera pas contraint, à terme, de déployer des hommes au Kosovo ».

Les responsables américains et européens continuent d'exclure l'envoi de troupes au sol. M. Jospin a déclaré : « Nous avons bien l'intention de ne pas nous laisser entraîner là où nous ne voulons pas aller. »

● **DIPLOMATIE**. Le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, a annoncé lundi que Moscou « va effectuer des pas supplémentaires pour faire cesser les bombardements de l'OTAN ». La France, les Pays-Bas et la Turquie ont souligné le rôle important de médiateur que pourrait jouer Moscou.

Le centre de Pristina touché par les bombardements

Six projectiles se sont abattus, lundi 29 mars, sur Pristina, chef-lieu du Kosovo, bombardé par l'OTAN, a affirmé l'agence officielle yougoslave Tanjug. Un missile de croisière aurait touché, dans la nuit de dimanche à lundi, un bâtiment de la police en plein centre de la ville, a rapporté la Radio Télévision Serbe (RTS, officielle), qui a montré des images de l'établissement en flammes. L'explosion de ce missile a causé d'importants dégâts au bâtiment, ainsi qu'aux bâtiments civils avoisinants, selon un correspondant sur place de la RTS. Trois missiles se sont abattus en plein centre de Pristina, qui est privée d'électricité, a-t-il indiqué. Les explosions ont, par ailleurs, soufflé de nombreuses vitres de l'Hôtel Grand, le principal hôtel de la ville, qui se trouve à une centaine de mètres à vol d'oiseau du bâtiment de la police. La DCA yougoslave a riposté par des tirs nourris, tandis qu'un épais nuage de fumée enveloppait le centre-ville, a indiqué un habitant joint au téléphone. - (AFP, Reuters.)

A Rozaje (Monténégro) : « Ils sont devenus fous, le Kosovo descend en enfer »

ROZAJE (Frontière Monténégro-Kosovo)
de notre envoyé spécial
Ils arrivent à Rozaje, exténués, les yeux rougis par la peur. Ten-

REPORTAGE
« Les plus riches partent en voiture, d'autres fuient à pied à travers les montagnes »

fuient à pied à travers les montagnes. Il fallait qu'on parte sur-le-champ car, après avoir pillé nos maisons, ils les brûlent », témoigne un homme.

Les pires exactions seraient pratiquées dans les quartiers de Kapesnica et de Zaca, où des cadavres seraient abandonnés dans les rues et les arrière-cours des maisons. Un homme affirme avoir vu à Kapesnica dix personnes, dont des femmes et des enfants, exécutées dans la cave où elles se cachaient.

« Nous entendons beaucoup d'histoires sur des tueries à Pec, dit Enan, un réfugié. Moi je viens d'Is-tok, à 20 kilomètres de Pec. Il n'y a eu aucun mort. La police est allée de maison en maison dire aux gens qu'ils avaient cinq heures pour quitter la région. Puis les soldats sont arrivés. Ils tiraient en l'air, ils tuaient des chiens, ils pointaient leurs armes sur nous. Ils créaient un mouvement de panique. Alors nous sommes partis. »

Des Kosovars évoquent des avertissements qu'ils ont reçus de voisins ou de policiers serbes leur conseillant de partir. « Des amis serbes m'ont dit avoir reçu des ordres de ne pas aider d'Albanais. On les a prévenu qu'un Serbe ayant aidé un Albanais serait traité comme un Albanais », raconte un vieil homme.

INTENSE RACKET

Tous les témoignages évoquent par ailleurs un intense racket visant les Kosovars sur le départ. Si les hommes des unités paramilitaires pénètrent dans les maisons et se servent, les policiers exigent pour leur part des sommes d'argent pour laisser une famille quitter son foyer. Les Kosovars doivent payer le droit d'être expulsés ! « Le prix du départ varie entre 300 et 1 000 deutschemarks (1 000 à 3 500 francs), selon la façon dont vous êtes habillés ou la qualité de votre voiture », raconte un jeune homme.

Ceux qui ne peuvent pas verser d'argent aux policiers et prendre ainsi un « corridor » ouvert par l'armée yougoslave vers le Monténégro sont condamnés à s'enfuir dans la montagne. Selon certains réfugiés, des milliers de personnes auraient déjà quitté Pec.

« En nous expulsant, les Serbes disent : "Vous êtes allés chercher le soutien de l'OTAN. Voilà où ça vous mène." Et ils rient », raconte un professeur de français kosovar. Les réfugiés de Rozaje ne savent plus que penser des raids aériens occidentaux sur la Serbie et le Monténégro. Tous espèrent une intervention terrestre au Kosovo.

« On ne peut pas bombarder ainsi. Cela ne sert à rien », dit un homme. « De toute façon, au Kosovo, les casernes sont vides. Les soldats occupent les écoles, des bâtiments dans des quartiers très

peuplés. Il est vrai que ces bombardements ne nous aident momentanément pas. Les Serbes utilisent ce prétexte pour nous expulser. Mais il n'y avait pas d'autre solution. Nous avons essayé de négocier avec Belgrade, et ce fut impossible », pense Enan. « Moi, je ne veux pas seulement vivre au Kosovo. Je veux vivre libre au Kosovo... Ce nettoyage ethnique aurait probablement été effectué de toute façon. Les Serbes en avaient envie. Il est simplement plus brutal à cause des bombardements, dit un autre homme. Les raids aériens sont quand même une bonne solution, car Milosevic n'acceptera jamais la paix sans une menace militaire. Il faudrait maintenant que les soldats de l'OTAN viennent au Kosovo défendre la population albanaise. »

Neshe, elle, est trop traumatisée par les conditions de son départ de Pec pour trouver que les raids sont une bonne solution. « Je ne sais pas quelle est la solution pour le Kosovo. Je ne m'intéresse pas à la politique. La seule chose dont je suis sûre est que notre vie est brisée. Alors, s'il vous plaît, dites aux Occidentaux de terminer cette opération très vite. Aidez-nous vite ! Peut-être que les bombardements sont nécessaires, mais, par pitié, qu'ils s'achèvent rapidement. Si les bombardements continuent, les Albanais vont disparaître du Kosovo... » Puis, en pleurant, elle s'engouffre dans une voiture pour l'Albanie.

Devant l'usine désaffectée où sont logés des réfugiés à Rozaje, Enan réfléchit de son côté à son avenir. Il est calme, déterminé. Il pense avoir trouvé un endroit, sur la côte monténégrine, où son épouse et des deux fils seront en sécurité. Il s'apprête à les y conduire. « Ensuite, je reviendrai à Rozaje. Je dois retourner au Kosovo. J'ai un devoir. » Enan est un combattant de l'UCK, l'Armée de libération du Kosovo. Il parle discrètement, afin qu'aucune oreille monténégrine n'entende la conversation. « Je crois que les hommes doivent combattre. C'est la guerre », murmure-t-il. Enan doit contacter des agents de l'UCK au Monténégro, puis rejoindre le Kosovo en traversant les montagnes. D'autres pensent rejoindre le nord de l'Albanie et se mettre à la disposition de l'UCK.

La nuit tombe sur Rozaje. D'heure en heure, le flot des réfugiés devient plus important. Hargards, ils cherchent à retrouver un parent, un ami. La police monténégrine tente patiemment de régler la circulation. Des habitants de Rozaje apportent des sacs de burek, des rouleaux de pain à la viande, un autre propose un lit pour la nuit à une femme dont le bébé n'est âgé que de deux semaines et qui hurle, le visage piqué par le froid cinglant.

Rémy Ourdan

Loft
sur le réseau
Itineris

Avec votre Agence France Télécom, découvrez le nouveau v3688 de Motorola, le téléphone mobile bi-bande le plus petit au monde.

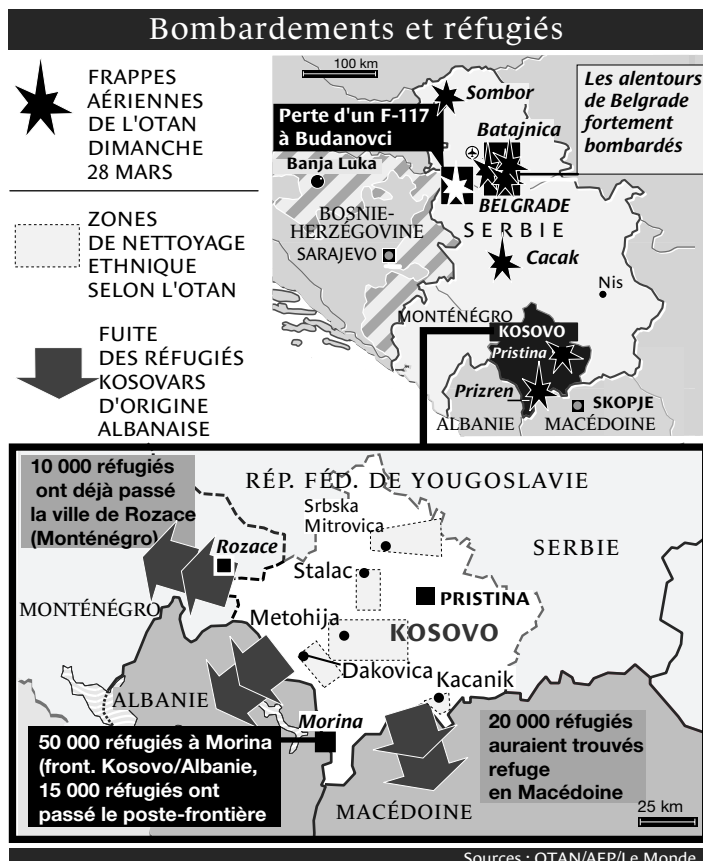


Le nouveau téléphone mobile bi-bande v3688 de Motorola est un véritable concentré de technologie : 7,2 cm, 83 g. Bénéficiez aussi de l'accès à tous les forfaits Loft et avec l'option Optima de la garantie du prix le plus avantageux pour vous.

Agence France Télécom, votre conseiller en téléphonie mobile Itineris.



France Telecom



Accusés à la fois d'en faire trop et pas assez, les Occidentaux manquent d'un discours efficace

DANS TOUTES LES GUERRES il faut mener bataille non seulement sur le terrain, mais auprès de l'opinion publique chez soi. Sur ce front, la situation pour les Occiden-

ANALYSE

Des exhortations qui ont l'air de trahir une hésitation, y compris sur l'objectif politique

taux paraît extrêmement fragilisée après cinq jours de frappes aériennes. Non que les sondages fassent apparaître à ce stade un désaveu populaire (l'une des études réalisées en France donne un taux d'approbation de 57 %, une autre de 46 %). Mais les opinions publiques ne résisteront pas longtemps au traitement qui leur est in-

fligé : le matraquage par un double message contradictoire et, par conséquent, incompréhensible. En substance : ce qui s'est déclenché sur le terrain est horrible, mais, rassurez-vous, nous n'irons pas plus loin pour l'arrêter.

Depuis vendredi dernier, les dirigeants occidentaux s'indignent des atrocités commises en ce moment même au Kosovo. L'OTAN dénonce la « catastrophe humanitaire ». A Londres, on s'écrie que Milosevic s'est engagé dans une « guerre totale ». A Bonn, on brandit le mot « génocide ». Toutes ces exclamations ont, hélas, à voir avec ce qui est en cours sur le terrain. Il est clair cependant qu'elles relèvent d'une stratégie de communication sur laquelle on est en droit de s'interroger.

Dimanche, le porte-parole de l'OTAN, Jamie Shae, affirmait que la répression serbe a entraîné le déplacement forcé de « plus d'un demi-million » d'Albanais du Kosovo, sans souligner qu'il s'agit d'une évaluation sur un an et non pas sur quatre jours ; il ne faut pas s'étonner si le principal message qui passe dans le public n'est pas que Milosevic est un criminel, mais que les frappes de l'OTAN sont à ce stade un fiasco.

Parallèlement, toutes les autorités occidentales répètent qu'il n'y aura pas d'intervention terrestre. Américains, Allemands et Français l'ont redit dimanche, de même que le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana : pas question d'envoyer un « corps expéditionnaire », selon l'expression du ministre français Hubert Védrine. « La France ne se laissera pas entraîner là où elle ne veut pas aller », affirmait pour sa part Lionel Jospin, dimanche, dans une formule qui tranche avec la détermination par laquelle il décrivait

vendredi, devant l'Assemblée nationale, l'impératif devoir d'intervention.

Aux prises avec deux critiques contradictoires – la contestation pacifiste et la contestation des « experts » qui estiment que seule une intervention terrestre pourrait avoir raison du problème –, les dirigeants occidentaux ont du mal à trouver le discours efficace. La dénonciation des exactions des forces serbes vise à préparer les opinions non à une intervention au sol, mais simplement à la phase 2, engagée dès samedi, plus dangereuse pour les pilotes occidentaux qui la mènent, et plus meurtrière dans ses effets prévisibles sur place.

Cette dénonciation serait plus pertinente si elle rappelait plus fortement l'ampleur des déplacements de populations provoqués par l'offensive serbe de l'été dernier au Kosovo et si les Occidentaux affichaient plus de confiance en eux et sur leur capacité à y mettre un terme.

« SIGNAL »

Mais les dirigeants, en France notamment, ont semblé désarçonnés par la vague des commentaires critiques tardifs qu'a déclenchée le début d'une opération aérienne annoncée de longue date et dont les risques étaient connus. Ayant, avec un certain courage politique, tiré la leçon de l'expérience bosniaque, ils ne s'attendaient pas qu'on jette sur eux l'anathème parce qu'ils prenaient la responsabilité d'agir. C'est ce qu'a essayé d'expliquer dimanche Hubert Védrine. Cette mauvaise surprise interne (« que n'aurait-on pas dit si, à l'inverse, nous n'avions rien fait », demandent à bon droit les dirigeants français), autant que la résistance affichée par Slobodan Mi-

losevic, ébranle le discours officiel.

L'objectif militaire est certes affirmé : « Il s'agit de casser les capacités de répression de l'armée yougoslave », disait dimanche M. Védrine, en ajoutant que ce but ne va pas « sans inconvénients et sans risques ». Mais les exhortations faites à Milosevic pour qu'il donne le « signal » qui arrêtera l'opération sont telles qu'elles ont l'air de trahir une hésitation, y compris sur l'objectif politique.

Le président de la République Jacques Chirac a téléphoné dimanche au premier ministre russe Evgueni Primakov, pour qu'il exerce des pressions sur le président yougoslave, y compris en se rendant lui-même à Belgrade. Mais de quelle réponse de Slobodan Milosevic est-on prêt aujourd'hui à se satisfaire ? Il faudrait, dit Lionel Jospin, « qu'il accepte de revenir à la table des négociations ». « Il suffirait, dit Hubert Védrine, qu'il fasse un signe montrant qu'il est prêt à se réinscrire dans un processus politique. » Tout cela semble loin de l'ultimatum de départ censé intimider par la force à Milosevic l'ordre de souscrire au plan de Rambouillet.

Interrogé sur le dessein prêté au maître de Belgrade de réaliser une partition du Kosovo dont il garderait une partie vidée de sa population albanaise, M. Védrine a botté en touche dimanche : « S'il avait eu un dessin politique quel qu'il soit, il serait entré dans la négociation. » Il ne faudrait pas que les Occidentaux perdent de vue ce qui fonde leur intervention : le refus de la politique du nettoyage ethnique, dont une hypothétique partition du Kosovo constituerait le couronnement.

Claire Tréan

A Tetovo (Macédoine) : « Ils nous ont donné deux heures pour quitter notre village »

SKOPJE

de notre envoyé spécial

Plusieurs milliers d'Albanais, et quelques centaines de Serbes, ont fui, ces derniers jours, la guerre au

REPORTAGE

« La police nous a accompagnés jusqu'à la frontière. (...) On n'a rien pu faire... »

Kosovo pour venir se réfugier en Macédoine. Malgré les craintes et les rumeurs, les arrivées quotidiennes par les différents postes-frontières n'atteignent pas encore les proportions d'une marée humaine.

En un an, environ 12 000 réfugiés kosovars ont été officiellement enregistrés par les autorités dans ce petit pays de 2 millions d'habitants. En comptant les clandestins, ils seraient au total près de 20 000, logés dans des familles d'accueil. « Les observateurs estiment que 20 000 réfugiés supplémentaires déstabiliseraient la Macédoine où les relations avec la minorité albanaise [officiellement 22,9 % de la population, 35 % selon les Albanais] ont souvent été conflictuelles », affirme un diplomate occidental. Les autorités macédoniennes et la Croix-Rouge travaillent sur un scénario catastrophe destiné à accueillir 100 000 personnes.

Au cours des trois derniers jours, « seulement » 500 réfugiés sont toutefois arrivés dans Tetovo, située à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Skopje, et principale ville de Macédoine à population albanaise (85 % des 80 000 habitants).

Kalisi Gafurr (cinquante ans) est l'un d'eux. « Je ne voulais pas partir », raconte ce paysan de Seqishte, un des villages de montagne

des environs du poste-frontière de Djeneral Jankovic que les forces serbes ont, semble-t-il, vidé de leur population. « Samedi midi, la police et l'armée sont entrées dans Seqishte. Ils nous ont donné deux heures pour quitter les lieux, en nous menaçant qu'après ce délai l'armée bombarderait, raconte-t-il. Deux jours avant, des militaires avaient pillé des maisons en emportant ce qui les intéressait, réfrigérateur, télévision, et en cassant le reste. Ils nous ont maltraités et nous ont dit que tous les Albanais doivent mourir. Alors hier, j'ai eu peur. Je suis parti avec environ 300 autres personnes. La police nous a accompagnés jusqu'à la frontière. Une fois de l'autre côté on a vu des colonnes de fumée s'élever du village. On n'a rien pu faire : ils sont armés jusqu'aux dents alors qu'on a les mains vides. Je suis prêt à me battre comme tout le monde le ferait pour défendre sa terre mais il faut que l'OTAN nous arme, dit-il. Maintenant le village est vide. Il ne doit rester qu'un habitant, le vieux Faik Premi, qui faisait paître ses moutons en dehors du village quand la police est venue. » « J'ai tout perdu », conclut Kalisi. Il est hébergé par des membres de sa famille à Tetovo où il a rejoint sa femme et ses quatre enfants, partis de Seqishte il y a un mois déjà.

« ROULETTE RUSSE »

Les villages frontaliers semblent avoir été les premiers vidés de leur population. Mais les conditions sont plus difficiles à l'intérieur des terres. « Peu de gens osent emprunter les routes, il y a tellement de policiers que le voyage ressemble à une roulette russe. En plus, on ne trouve presque plus d'essence, témoigne N... F..., arrivée vendredi de Pristina. Mon mari et moi avons pris le risque de partir parce que nous pensons que nous étions en tête de liste des gens à supprimer. »

N... F... travaillait pour une importante organisation humanitaire étrangère, son mari est journaliste. Deux professions à risques.

« Les rues de Pristina sont pleines de policiers, de militaires et de civils armés qui mènent une véritable chasse à l'homme, les intellectuels, les hommes politiques et ceux qui ont travaillé pour les étrangers semblent être particulièrement ciblés », explique la jeune femme, confirmant d'autres témoignages de réfugiés ou de personnes jointes par téléphone à Pristina. Bajram Kelmendi, avocat célèbre en Yougoslavie, et ses deux fils ont ainsi été assassinés, de même que plusieurs hauts responsables de la Ligue démocratique du Kosovo.

Il est toutefois impossible de dresser un bilan, de confirmer les rumeurs d'exécutions massives, d'immeubles vidés de leurs habitants pour y loger des militaires. « Les personnes qui se sentent en danger changent de domicile toutes les nuits en se faufilant dans le dédale des ruelles de la vieille ville. Qu'elles aient disparu de chez elle ne signifie pas obligatoirement qu'elles soient mortes ou emprisonnées », relativise N... F...

D'autant qu'en plus des bombardements et de la répression policière, la vie quotidienne est devenue un cauchemar. « Jusqu'à hier, je sortais une heure par jour ; maintenant, c'est fini. Je me cache à la maison. La nuit, il n'y a pas d'électricité et je guette tous les bruits. Nous sommes aussi à court de nourriture et de médicaments », s'alarme une jeune médecin jointe au téléphone.

De sa fenêtre, elle affirme voir des maisons brûler dans le quartier de l'hôpital. « Ça devient insupportable, mais nous ne pouvons pas partir. Jusqu'où iront-ils ? », sanglote-t-elle.

Christophe Châtelot

Des troupes au sol : une option étudiée mais repoussée

DÈS LA FIN de l'année dernière, en même temps qu'ils commençaient de planifier les frappes aériennes, les états-majors de l'OTAN ont conçu des plans destinés à préparer des interventions aéroterrestres, soit avec l'accord des belligérants d'une force d'interposition limitée à quelque 28 000 hommes, soit sans leur accord dans un cadre de guerre. Cette dernière option n'a pas été retenue jusqu'à présent par les pays de l'Alliance, qu'ils participent ou non à l'opération aérienne actuelle.

Tant à Washington qu'à Paris, à Londres ou à Bonn, cette hypothèse est écartée, chacune des capitales rappelant qu'elle n'a pas l'intention de déployer des troupes au sol. En revanche, deux anciens « patrons » de la Forpronu en Bosnie, le général britannique Michael Rose et le général français Philippe Morillon, ont, le premier dans un entretien au Figaro et le second au Parisien datés du lundi 29 mars, expliqué que des frappes aériennes ne suffiront pas à atteindre les objectifs fixés par l'OTAN.

L'aggravation de la situation hu-

manitaire et l'épuration ethnique en cours au Kosovo relancent les spéculations sur la capacité de l'arme aérienne à « casser » l'armée yougoslave et l'intérêt d'une option aéroterrestre.

D'une manière générale, les états-majors de l'OTAN estiment qu'il leur faudrait, le cas échéant, pouvoir disposer de 200 000 à 300 000 hommes sur le terrain. Cette évaluation figure dans des premières études menées dès 1998 au siège de Mons, en Belgique, et elle devrait être reprise et davantage affinée depuis que les raids aériens ont commencé, démontrant l'aptitude des forces serbes à conduire des opérations de répression en territoire kosovar.

« ZÉRO MORT »

Les analyses de l'Alliance atlantique doivent tenir compte de deux réalités militaires. La première tient dans le rapport de forces qui existe nécessairement, si l'on veut réussir, entre des troupes extérieures d'intervention, débarquées ou aéroportées, et des formations qui occupent déjà le terrain et peuvent bénéficier d'un

soutien local. Des précédents indiquent que le ratio entre les deux troupes doit être d'environ trois à un en faveur de l'intervenant extérieur pour espérer l'emporter à la longue. A l'heure actuelle, l'armée yougoslave alignerait 115 000 hommes, 60 000 paramilitaires et 100 000 réservistes instruits.

La seconde considération a trait à l'histoire de l'armée yougoslave et à ses traditions, héritées de la dissuasion populaire préconisée du temps du maréchal Tito pendant la seconde guerre mondiale. Le pays a su résister à l'invasion allemande, qui a compté jusqu'à 23 divisions, et, fin 1944 et début 1945, il mobilisait 800 000 soldats, la quatrième armée de la coalition antihitlérienne.

Enfin, il faut compter avec la thèse du Pentagone, dite du « zéro mort » et développée pour justifier la guerre à distance sans affrontements au sol.

Outre-Atlantique, l'opinion et le Congrès sont sensibles au risque de pertes humaines dans un engagement non primordial pour les Etats-Unis.

J. I.

L'OTAN engage la phase 2 de son opération

LE SECRÉTAIRE général de l'OTAN, Javier Solana, a annoncé, samedi 27 mars, à Bruxelles qu'il avait été autorisé par le Conseil atlantique à passer à la phase 2 du plan d'attaque des forces serbes, celle qui prévoit de bombarder des concentrations militaires dans une vaste zone de la Yougoslavie allant de Belgrade jusqu'aux frontières avec la Macédoine et l'Albanie. Il est évident que l'évolution des événements a bouleversé l'ordonnement des opérations, même si la phase 1, qui consistait à neutraliser, en priorité, la défense anti-aérienne serbe, n'est pas achevée. Au siège de l'OTAN, on explique que les bombardements, durant le week-end, de Belgrade, du Monténégro et du nord du pays ont été exécutés pour terminer cette phase 1. Ce qui implique que l'objectif de réduire à néant les capacités anti-aériennes de Belgrade est loin d'avoir été atteint.

En témoigne la perte de l'avion F-117 A dit « furtif », c'est-à-dire susceptible, grâce à sa technologie (forme et revêtement de l'appareil) et à ses équipements embarqués, de prendre en défaut la détection radar adverse. Selon l'armée de l'air américaine, le F-117 A, qui s'est écrasé, samedi en début de soirée, à une quarantaine de kilomètres au nord-ouest de Belgrade, est tombé « suite à des problèmes mécaniques ». Ce qui n'est pas formellement en contradiction avec la thèse des autorités serbes pour qui la défense anti-aérienne l'a abattu, sans, pourtant, que l'on sache si c'est par des missiles ou par des pièces d'artillerie. Des impacts d'obus apparaissent sur la voilure de l'épave montrée par la télévision.

C'est la première perte au combat d'un F-117 A qui a commencé d'entrer en service aux Etats-Unis en 1982. Cet appareil, voué essentiellement à l'attaque de sites de défense anti-aérienne, est subsonique, difficilement maniable et peu manœuvrable. Il est déjà intervenu en 1989 au Panama et, en 1991, dans le Golfe où il a effectué près de 1 300 missions au total. Il est censé, à en croire son constructeur, Lockheed, et l'armée améri-

caine, avoir la capacité de déjouer les radars adverses – qui ne reçoivent qu'un faible écho sur écran – en ne renvoyant pas les ondes électromagnétiques. C'est un avion monomission, conçu dans les années où les Etats-Unis ont estimé nécessaire d'acquérir la capacité de neutraliser la défense anti-aérienne soviétique. Le pilote du F-117 A, qui dispose d'une balise émettrice pour pouvoir être localisé, puis identifié, a été récupéré, apparemment sain et sauf, par un commando américain au cours d'un raid, en territoire serbe, qui a duré six heures et a mobilisé des dizaines d'avions et d'hélicoptères.

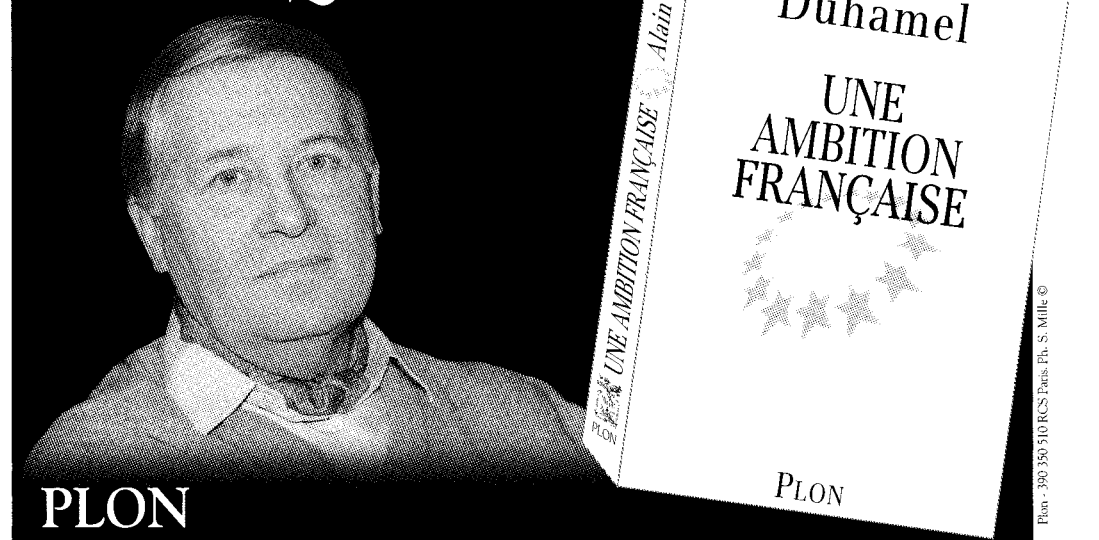
ATTAKES À BASSE ALTITUDE

Suite à l'« extraction » de ce pilote, une certaine tension est perceptible à Bruxelles entre la direction politique et le commandement militaire de l'opération désormais baptisée « Force alliée » pour mettre en exergue la solidarité atlantique. « Il faut maintenant que les militaires nous donnent des résultats qui permettent de présenter aux opinions publiques des pays engagés des preuves de l'efficacité de l'opération », constate un diplomate. En réponse, le porte-parole de l'OTAN, David Wilby, a lancé cet avertissement à Belgrade : « Il faut que nos adversaires sachent que nous avons les moyens de les atteindre en dépit d'une météorologie qui n'est pas favorable. » Désormais, des attaques à basse altitude seront centrées sur les forces serbes responsables de la répression au Kosovo.

La perte du F-117 A, qu'elle ait été le fait d'un simple incident technique ou d'un tir serbe, marque un tournant dans l'opération « Force alliée ». Elle obligera les pilotes à être plus prudents encore, lors de leurs évolutions à basse altitude, et à mesurer leurs risques pour neutraliser des concentrations militaires au sol.

Jacques Isnard avec Luc Rosenzweig à Bruxelles

PRIX DU LIVRE POLITIQUE 1999



La Russie condamne « l'agression de l'OTAN » et s'accorde avec le FMI

Son ministre des affaires étrangères annonce des « pas supplémentaires » pour faire cesser les frappes, tandis que MM. Eltsine et Primakov rencontraient le directeur du FMI, M. Camdessus

La Russie condamne fermement les frappes de l'OTAN mais ne livrera pas d'armes à l'ex-Yougoslavie, selon une résolution votée par la chambre basse du Parlement russe (à majorité communiste et nation-

liste) appelant à « fournir une aide humanitaire à Belgrade ». Allié traditionnel des Serbes orthodoxes, Moscou multiplie les démarches dans l'espoir de relancer des négociations. Tandis que le premier ministre

russe, Evguéni Primakov, est « en contact permanent » avec M. Milosevic, une délégation russe d'anciens ministres libéraux – Egor Gaïdar, Boris Fiodorov et Boris Nemtsov –, s'est rendue à Belgrade pour une

mission de paix, soutenue par le président Eltsine, mais « sans avoir reçu » aucune consigne pour négocier au nom de la Russie, selon le ministère des affaires étrangères russe.

Réunion UE-Asie sur fond de crise Yougoslave

BERLIN. Le forum Asie-Europe (Asem) a ouvert ses travaux, lundi 29 mars à Berlin, en présence des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne et de 10 pays asiatiques, dont la Chine, le Japon, la Corée du Sud, le Vietnam et les pays de l'Asie du Sud-Est (Asean). Le chef de la diplomatie allemande, Joschka Fischer, a eu dimanche une série d'entretiens bilatéraux pour préparer la réunion. Ils ont notamment porté sur les droits de l'homme, mais aussi sur la crise du Kosovo et les frappes de l'OTAN en Yougoslavie. Ces deux questions ont été au cœur des discussions que M. Fischer a eues avec son homologue chinois, Tang Jiaxuan, qui effectuait une visite de cinq jours en Allemagne. Pékin s'est opposé, au Conseil de sécurité de l'ONU, à l'intervention militaire des alliés occidentaux dans les Balkans. – (AFP)

MOSCOU

de notre correspondant

Les autorités russes étaient, lundi 29 mars, engagées sur deux fronts : une activité diplomatique pour tenter de faire cesser les frappes de l'OTAN en Yougoslavie ; une ultime négociation avec le Fonds monétaire international et son directeur, Michel Camdessus, arrivé à Moscou samedi. Officiellement, les deux dossiers ne sauraient être liés. M. Primakov avait prévenu dès le 24 mars qu'il n'était pas question « de marchander les principes » de la politique étrangère russe.

Mikhaïl Zadornov, ministre des finances, a néanmoins admis que la guerre en Yougoslavie influencerait sur les négociations avec le FMI. Lundi

matin, un accord était annoncé comme imminent. M. Camdessus devant rencontrer dans la journée le président Boris Eltsine et le premier ministre Evguéni Primakov. L'accord pourrait porter sur 8 milliards de dollars. D'autres sources faisaient état d'un prêt permettant à la Russie de rembourser les 4,2 milliards de dollars dus au FMI cette année.

« FRÈRES SERBES »

Alors que plusieurs pays européens appellent Moscou à intensifier sa pression sur le président Milosevic, et que d'autres s'inquiètent de son possible isolement, un échec des négociations avec le FMI serait du plus mauvais effet. Evguéni Primakov a pu démontrer le soutien dont

il bénéficie sur le Kosovo. Samedi, les députés de la Douma ont adopté, par 366 voix contre 4, une résolution reprenant les principales positions du gouvernement. Le texte condamne « l'agression de l'OTAN », appelle à « fournir une aide humanitaire à la Yougoslavie » et annonce le report de la ratification du traité de désarmement Start-II. Mais il n'est pas fait état d'une fourniture d'armes à Belgrade.

Le Parti communiste et celui du leader d'extrême-droite, Vladimir Jironovski, n'ont pas voulu gêner le premier ministre, malgré leurs discours belliqueux de soutien « aux frères serbes ». Plusieurs centaines de manifestants se relaient devant l'ambassade des Etats-Unis à Moscou.

Dimanche, un homme en tenue de camouflage a mitraillé la façade du bâtiment après avoir, en vain, tenté d'utiliser un lance-grenades. Cet incident « jette une ombre sur les efforts titanesques de la Russie pour régler cette crise », a aussitôt déclaré le porte-parole du Kremlin, Dmitri Iakouchkine. Les autorités russes prétendent réamorcer un processus de négociations politiques. « Primakov est en contact téléphonique permanent avec Milosevic », a déclaré samedi le président de la chambre basse du parlement, Guennadi Seleznev.

Ces efforts se doublent d'une sévère concurrence entre le gouvernement et le Kremlin. Ainsi, une délégation s'est rendue dimanche à

Belgrade. Composée d'Egor Gaïdar, de Boris Fiodorov et de Boris Nemtsov, « libéraux » et principaux adversaires politiques de M. Primakov, elle a expliqué « avoir le soutien entier du président Eltsine ». Le ministre russe des affaires étrangères a déclaré ne pas être au courant d'une telle visite.

François Bonnet

■ A l'issue de rencontres à Belgrade, Boris Nemtsov, l'un des trois négociateurs russes, a annoncé après avoir rencontré Vuk Draskovic, vice-premier ministre fédéral, que les autorités yougoslaves étaient prêtes « à négocier (...) mais ont besoin d'un cessez-le-feu ».

Jonathan Eyal, directeur des recherches stratégiques du Royal United Services Institute « Rambouillet est mort, une partie du Kosovo sera indépendante »

LONDRES

de notre correspondant

« Selon les dirigeants des pays de l'OTAN, le principal motif de l'intervention militaire est de stopper l'offensive serbe contre les Albanais du Kosovo. Elle semble au contraire s'amplifier et de nombreux villages brûlent. Est-ce que tout se déroule comme prévu dans cette affaire ?

– On savait parfaitement dans les milieux militaires de toutes les capitales concernées que, paradoxalement, la catastrophe humanitaire serait bien plus grave, dès lors que les bombardements commencent. La justification humanitaire de l'opération en cours n'est rien d'autre que cela, une justification juridique-politique visant à conserver un caractère légal – au nom des lois humanitaires internationales – à une opération démunie d'un clair mandat du Conseil de sécurité des Nations unies.

– Peut-on protéger les populations albanaises sans déployer de troupes terrestres ?

– Evidemment non. La seule manière de stopper l'offensive serbe au Kosovo est d'y envoyer des troupes prendre le contrôle du terrain. Ce fut d'ailleurs envisagé : on calcula qu'il y fallait au moins cent mille hommes. Mais même ensemble, les Européens ne pouvaient pas mettre autant d'hommes sur le terrain. Et puis, les experts militaires ont évoqué la perte d'au moins huit mille hommes dès la première offensive au sol. Et là, lorsqu'on a vu ces chiffres dans les capitales européennes, on a remis le plan dans les tiroirs.

– Est-ce que cela peut changer ?

– J'en doute beaucoup. Les Américains ne viendront pas, et je répète que nous n'avons pas les troupes de combat nécessaires en Europe pour une guerre massive de ce type.

– La deuxième raison invoquée par les leaders des pays de l'OTAN pour l'intervention était le risque de débordement du conflit serbo-albanais sur les pays voisins.

– Le risque était minime. C'est encore une fois un prétexte, pas la vraie raison. Il y a treize mille soldats de l'OTAN en Macédoine : c'est plus que suffisant pour empêcher celle-ci d'entrer éventuellement dans une alliance avec la Serbie, ou pour empêcher Milosevic de faire quoi que ce soit en Macédoine. Les Serbes de Bosnie sont quant à eux très divisés et très exposés. Il n'y avait guère de chances qu'ils fassent quoi que ce soit. La Roumanie et la Bulgarie n'ont aucun intérêt à se mêler de cette affaire ; elles souhaitent, au contraire, se rapprocher de l'OTAN et de l'Europe. Finalement, la Turquie comme la Grèce se sont montrées très modérées depuis le début. La Grèce, qui appelle aujourd'hui à la fin rapide des bombardements, aurait pu légalement opposer son veto lorsque la décision a été prise à l'OTAN. Elle ne l'a pas fait, parce que son gouvernement veut apparaître comme responsable. Il y a bien sûr un risque que l'Albanie s'effondre ou soit mêlée au conflit, mais n'oublions pas que l'Albanie n'est pas en position de faire grand-chose. Vous voyez, les risques d'embrasement régional ont été très exagérés.

– La troisième justification publique de l'intervention est officiellement de forcer

Milosevic à signer le plan de Rambouillet. Ce plan existe-t-il encore ?

– Non. Aucun gouvernement occidental n'est prêt à le reconnaître, mais Rambouillet est mort à la minute même où la première bombe de l'OTAN est tombée en Serbie. Milosevic avait deux options : accepter les propositions de Rambouillet, ce qui signifiait dire adieu pacifiquement au Kosovo, parce que personne n'imagine que la province serait retournée sous le parapluie yougoslave après trois ans de large autonomie ; ou bien se battre pour essayer d'en conserver au moins un morceau. Il a choisi le second terme de l'alternative. Rambouillet n'a plus aucune chance parce que, même si Milosevic décidait de signer la semaine prochaine, ce sont les Albanais qui n'en voudraient plus. Non, nous allons maintenant vers une indépendance du Kosovo. On ne l'acceptera peut-être pas tout de suite, mais ce n'est qu'une question de temps. La seule question qui se pose est de savoir quelle sera la taille de ce Kosovo indépendant. La Serbie l'a perdu et Milosevic le sait. Si vous regardez son offensive militaire de près, il est en train de facto de préparer la partition de la région. Il gardera le morceau qu'il aura réussi à « nettoyer ethniquement » et il s'en satisfera.

– Si je vous suis bien, aucune des raisons publiquement avancées par les pays de l'OTAN n'est la bonne. Alors pourquoi bombarde-t-on ?

– La réponse est très compliquée, mais, pour simplifier, disons que nous le faisons par frustration, pour éviter la répétition des horreurs bosniaques et pour la crédibilité de l'OTAN. Nous étions déterminés à rester

unis, quelle que soit la tactique adoptée. Il est d'ailleurs intéressant de voir que même la France, qui entretenait de sérieux doutes sur l'intervention en Bosnie, est cette fois en accord avec tout le monde. Les Français ont même – temporairement peut-être – oublié leur principe, selon lequel l'OTAN ne doit pas intervenir sans un mandat clair de l'ONU. Au fond, tout cela est surtout une victoire interne de l'OTAN qui n'a pas grand-chose à voir avec la situation au Kosovo.

– Mais qu'avons-nous à gagner d'une indépendance kosovare ?

– Sachant que le Kosovo indépendant ne sera pas tout le Kosovo et que nous serons inévitablement accusés d'avoir trahi les Albanais de la région, nous n'avons pas grand-chose à y gagner vraiment. Sauf que nous aurons démontré que les Américains et les Européens peuvent encore coopérer.

– Combien de temps avant qu'un Kosovo indépendant ne forme la « grande Albanie » ?

– Pas tout de suite. D'abord, les Albanais du Kosovo font un complexe de supériorité par rapport à ceux d'Albanie. Ensuite, la Macédoine s'opposera longtemps à pareille éventualité, à cause de son propre problème ethnique. Finalement, tout dépendra de ce que les Européens seront prêts à accepter et pendant combien de temps ils accepteront de payer les factures d'un Kosovo indépendant. De toute façon, comme pour la Bosnie, les Américains se débrouilleront pour que ce soit l'Europe qui règle la note.

Propos recueillis par Patrice Claude

Près de Belgrade, deux Mig-29 sont garés sur... l'autoroute

BELGRADE

de notre envoyée spéciale

L'autoroute du nord est coupée. Deux avions de combat, qui semblent être des MIG-29, sont

REPORTAGE

« A chaque bombe qui tombe, il y a un groupe de volontaires de plus pour l'armée »

garés dessus, à quelque distance d'un barrage militaire qui détourne voitures et camions vers la route nationale à deux voies. L'autoroute peut ainsi servir de piste de décollage. Les deux avions ont été déplacés de leur base, mis, en quelque sorte, en sécurité loin d'un site que l'on dit frappé à plusieurs reprises par les tirs de l'OTAN : l'aérodrome militaire de Batajnica, au nord de Belgrade. A cette hauteur, la banlieue de

la capitale est un éparpillement d'habitations et d'installations industrielles. Sur cette route filant vers le nord, les contrôles militaires sont nombreux. Quelques kilomètres plus loin, dans un gros village, une scène insolite : à l'endroit où, devant des maisons, auraient pu être garés, en temps normal, un tracteur ou une charrette, on aperçoit... deux autres avions militaires MIG, sous des arbres. Des tissus de camouflage recouvrent l'avant des appareils.

L'armée yougoslave a ainsi dispersé certains de ses équipements. Elle en a aussi rapproché des lieux d'habitation, comme si la présence des familles, des civils, était perçue comme une protection pour ces armements. L'idée sous-jacente est apparemment que l'OTAN ne tirera pas sur des cibles résidentielles. La population est ainsi devenue otage.

Dans ces petites localités bordant la route reliant Belgrade à Novi Sad, le chef-lieu de la Voïvodine, situé à quelque 80 kilomètres vers le nord, les signes d'une mobilisation, qui n'a pas encore été déclarée officiellement, sont là. Des réservistes en uniforme attendent un bus ou font du stop. Les tenues militaires sont fréquentes dans les rues. Comme si de nombreux jeunes avaient répondu aux convocations, s'étaient portés volontaires, ou simplement manifestaient par une nouvelle mode vestimentaire un regain de sentiment patriotique. Mais l'armée a peut-être aussi dispersé ici une partie de son personnel, pour le tenir à l'écart des casernes sus-

ceptibles d'être bombardées.

Les rues sont tendues des couleurs yougoslaves. Sur un pont, un adolescent, l'air triomphal, brandit au vent le drapeau national, face aux voitures qui passent. C'est jour de fête.

Comme chaque année, commémoration héritée de l'époque de Tito, on célèbre le rejet par la population, en 1941, du pacte avec Hitler, que voulait conclure le régent du roi de Yougoslavie. Un parallèle net est tiré entre cet épisode historique et les récents événements. Le slogan des manifestants de 1941, « bole rat nego pakt » (« Mieux vaut la guerre qu'un pacte »), a été réactivé par la propagande du régime de Milosevic. Le message implicite n'échappe à personne ici : il valait mieux s'exposer aux bombardements de l'Alliance atlantique que de conclure un accord avec les Occidentaux sur le déploiement des troupes de l'OTAN au Kosovo.

Autre hasard du calendrier, qui ne devait pas manquer de donner lieu à des effusions de nationalisme : le dimanche 28 mars est aussi pour les Serbes un jour de commémoration, marquant le moment où, à la fin des années 1980, Slobodan Milosevic avait réduit à néant l'autonomie du Kosovo.

« C'est absurde, c'est une profonde erreur » : samedi matin, à Belgrade, après une nuit où les bombardements ont frappé pour la première fois la proche banlieue, le professeur Slobodan Vitonovic exprime un sentiment répandu chez ceux qui, avant la

campagne de l'OTAN, conservaient une distance critique par rapport au régime : les frappes aériennes ont pour effet d'accroître le mal qu'elles étaient censées combattre, et le conducteur a pris à partie l'un des réceptionnistes : « Tu en as encore beaucoup, dans ton hôtel, des journalistes étrangers ? Dis-leur qu'on va leur souhaiter un bon voyage, pour qu'ils ne reviennent plus ! »

Passé Novi Sad, la route vers la Hongrie est pratiquement déserte. La difficulté de se procurer de l'essence y est pour quelque chose, mais aussi la peur de frappes aériennes, qui, a-t-on découvert vendredi, peuvent aussi se produire durant la journée. Aussi, ceux qui voulaient fuir vers la Hongrie, et pouvaient financer leur voyage, l'ont sans doute déjà fait, ce qui explique le faible nombre de franchissements du poste frontalier relevé par l'agence Beta : seulement 650 personnes seraient passées pour la journée de vendredi, alors qu'à l'approche des bombardements sur la Yougoslavie la rumeur avait couru que d'importantes files d'attente s'étaient formées à la douane.

« FRANÇAIS ASSASSINS »

« A chaque bombe qui tombe, il y a un groupe de volontaires de plus pour l'armée », estime pour sa part le directeur de l'agence de presse Beta, Radomir Diklic. Les frappes aériennes ont « réussi à homogénéiser la population, non pas tant autour de son leader, mais autour de la survie du pays. Milosevic ou pas Milosevic ? Cette question est désormais gelée, repoussée peut-être à plus tard, à l'après-guerre... Dans la capitale, les murs de l'ambassade de France, dont le dernier personnel a été évacué quelques jours auparavant, sont recouverts de graffitis en grosses lettres noires : « French murderers » (« Français assassins »).

Il est devenu peu recommandé de parler français ou anglais fort dans la rue. Une voiture où sont assis quatre gaillards peu amènes a ralenti devant l'entrée d'un hôtel du centre-ville, et le conducteur a pris à partie l'un des réceptionnistes : « Tu en as encore beaucoup, dans ton hôtel, des journalistes étrangers ? Dis-leur qu'on va leur souhaiter un bon voyage, pour qu'ils ne reviennent plus ! »

Passé Novi Sad, la route vers la Hongrie est pratiquement déserte. La difficulté de se procurer de l'essence y est pour quelque chose, mais aussi la peur de frappes aériennes, qui, a-t-on découvert vendredi, peuvent aussi se produire durant la journée. Aussi, ceux qui voulaient fuir vers la Hongrie, et pouvaient financer leur voyage, l'ont sans doute déjà fait, ce qui explique le faible nombre de franchissements du poste frontalier relevé par l'agence Beta : seulement 650 personnes seraient passées pour la journée de vendredi, alors qu'à l'approche des bombardements sur la Yougoslavie la rumeur avait couru que d'importantes files d'attente s'étaient formées à la douane.

Du côté hongrois de la frontière, dans la nuit, un réfugié tente d'obtenir auprès des voyageurs des nouvelles de la situation à Belgrade et du trajet par la route : « N'avez-vous pas été arrêtés ? J'attends mon frère depuis des heures, j'ai peur qu'il ait eu des problèmes, qu'il soit bloqué... »

Natalie Nougayède

STAGES PÂQUES

√ 1^{ère} et 2^e ANNÉE

√ DROIT / SCIENCES ÉCO

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés
01 42 24 10 72

Abdelaziz Bouteflika, candidat à l'élection présidentielle algérienne

« Je suis un candidat libre et indépendant, et je ne me réclame d'aucune organisation »

Candidat à l'élection présidentielle du 15 avril, l'ancien ministre des affaires étrangères de Boumediène ne manque pas, à soixante-quatre ans, de soutiens. Tour à tour, le Front de libération nationale (FLN), l'ancien parti unique, le RND, « le parti du président » Zeroual (démissionnaire), le syndicat unique, l'UGTA, et une formation islamique, Ennahda, se sont déclarés en sa faveur.

« Quel est le sens de votre candidature ?

– La situation extrêmement difficile de la nation interpelle toutes les consciences patriotiques du pays. Il n'est plus possible de s'accommoder de la résignation des uns et de la stérilité du débat politique.

» Les Algériens ont perdu confiance dans leurs institutions. L'Etat et la politique sont gravement déconsidérés dans l'opinion publique. Le terrorisme, l'arbitraire bureaucratique, le régionalisme, le clanisme, la corruption, la misère sociale ont causé de graves dégâts au moral de la nation et à l'esprit public. Le peuple réclame des dirigeants convaincus que seule une convergence des efforts et des énergies permettra de surmonter la crise. C'est aussi ma conviction.

» Je pense aussi, en mon âme et conscience, que l'élection présidentielle peut, si le peuple m'honore de sa confiance, offrir au candidat libre et indépendant que je suis l'occasion de rassembler pour changer les choses et créer les conditions d'une renaissance de notre pays.

– Que répondez-vous à ceux qui voient en vous le candidat d'une fraction de l'armée ?

– Je vous disais être un candidat libre et indépendant. Je ne me réclame donc d'aucune organisation ou groupe particulier. Si maintenant, en tant que citoyens, des soldats algériens décident en leur âme et conscience de voter pour moi le 15 avril, je ne pourrai que m'en réjouir. J'en rougirai d'autant moins que l'armée, composée en majorité d'appelés et commandée par des officiers formés dans les rangs de l'Armée de libération nationale – dont je fus moi-même membre –, a été présente à toutes les étapes du processus d'émancipation et d'édification conduit depuis près d'un demi-siècle. C'est là un fait qui s'appuie sur une réalité historique et sociologique.

» Mais enfin de quel droit s'obstine-t-on à vouloir contester aux militaires, sur qui pèse la lourde



ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

responsabilité d'assurer la défense de l'Etat républicain et de lutter contre le terrorisme, la possibilité d'apprécier la fiabilité de tel projet, d'un candidat ? Cela dit, il est bien clair que seul le peuple souverain aura à choisir parmi sept candidats. Et je suis persuadé qu'il saura le faire afin que le meilleur gagne.

– Quelles sont vos priorités si vous êtes élu à la tête du pays ?

– La lutte antiterroriste, le rétablissement de la concorde civile, le retour de la confiance et de l'espérance nationale, la relance économique... Il faut que le prochain quinquennat soit celui de la sortie de la crise.

– Etes-vous favorable à des élections législatives anticipées, et à une refonte de la Constitution ?

– Je ne crois pas que de nouvelles élections ou une refonte de la Constitution constituent pour les Algériens la priorité des priori-

tés. Ils ont des préoccupations beaucoup plus pressantes.

– Certains préconisent une amnistie générale. Qu'en pensez-vous ?

– Une amnistie ne relève pas des prérogatives constitutionnelles du président de la République. Et si elle devait être un jour envisagée, elle ne pourrait l'être que par une décision souveraine et sans équivoque du Parlement ou un verdict sans appel du peuple tout entier consulté par référendum.

– Que faire de l'ex-Front islamique du salut et de ses anciens responsables, toujours en prison ou en résidence surveillée ?

– La justice a tranché en 1992. La Constitution a tranché en 1996. En démocratie, la minorité doit se soumettre au verdict de la majorité tout comme la majorité ne doit pas demeurer sourde aux préoccupations et aux frémissements de la minorité, pour autant que celle-ci ne prône pas la violence et ne répudie ni les fondements de l'Etat ni les libertés et les droits des autres.

– Malgré les plans d'ajustement mis en œuvre ces dernières années sous l'égide du FMI, la situation économique de l'Algérie n'est guère brillante. Comment la redresser ?

– Je suis favorable à une ferme relance économique dans le cadre d'une économie libérale franche. Le rééchelonnement, même s'il s'avère incontournable, ne saurait

être une fin en soi. L'Algérie dispose d'atouts. Il s'agit de les mettre en valeur, de remplacer une économie de rente et de bazar par une économie moderne pour éviter d'autres rééchelonnements et insérer notre pays dans l'économie mondiale.

– Vous pensez qu'il ne serait pas de l'intérêt de l'Algérie de quitter l'OPEP ?

– Dans tous les domaines, l'Algérie aspire à retrouver sa place naturelle sur la scène internationale. Il est hors de question pour nous de faire cavalier seul. J'ajoute qu'une désintégration de l'OPEP n'est souhaitable par personne. Elle entraînerait des désordres profonds sur le marché énergétique.

» Je sais que l'OPEP est bien loin des objectifs statutaires qu'elle s'était assignés en 1960. Depuis, le monde a changé et les rapports géostratégiques aussi. Mais les défis de la mondialisation de l'économie ne peuvent être valablement relevés que si un juste prix des matières premières – notamment le gaz et le pétrole – est assuré. Pour ce faire, il est d'abord de la responsabilité des pays OPEP et non OPEP d'œuvrer ensemble dans ce sens. L'Algérie a tout intérêt à le faire.

– Comment concevez-vous les rapports avec la France ?

– Les nouvelles générations n'ont aucune raison de traîner des contentieux que le verdict de l'Histoire a déjà tranchés. Il appartient aux dirigeants des deux pays de tout mettre en œuvre pour une rénovation de nos liens. De mon point de vue, ils doivent être fondés politiquement sur le respect mutuel, économiquement sur l'échange fécond et équilibré, socialement sur la libre circulation des hommes dans la dignité reconnue de part et d'autre à nos ressortissants respectifs et, enfin, culturellement sur la coopération technique et scientifique. Je suis persuadé que cela est possible. »

Propos recueillis par Jean-Pierre Tuquoi

Contre un « président stagiaire »

Toujours tiré à quatre épingles, l'œil vif, s'exprimant dans un français châtié, l'ancien ministre de Boumediène a une certitude : celle d'être le mieux à même de remettre debout l'Algérie parce qu'il conjugue le soutien de responsables militaires et qu'il compte des alliés dans la mouvance islamiste. Ainsi pense-t-il jouir d'une indépendance qui manquait aux « présidents stagiaires » auxquels il espère succéder. Si, par exemple, le Savonarole de l'Islam, Ali Benhadj, détenu au secret depuis des années, a besoin de consulter un médecin étranger, « on fera venir » celui-ci en Algérie. L'ancien président Chadli Bendjedid sera libre de se rendre à l'étranger s'il le souhaite, ce qu'il ne peut faire actuellement. Sur un point, M. Bouteflika assure qu'il a changé : les droits de l'homme. Il n'y était pas sensible. Il le serait devenu.

Un match de « beisbol », parenthèse dans le conflit américano-cubain

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

Les Orioles de Baltimore ont battu 3-2 une sélection nationale cubaine de base-ball à La Havane, dimanche 28 mars. Cette information n'aurait mérité qu'un entrefilet s'il n'y avait le conflit qui oppose depuis des lustres les deux voisins. C'était la première fois que des joueurs de l'île rencontraient des Américains depuis les matches des Cincinnati Reds et des Los Angeles Dodgers en mars 1959. La révolution castriste avait moins de trois mois. Fidel Castro a fêté cette année ses quarante années de pouvoir absolu.

La Havane n'avait jamais accueilli autant de journalistes sportifs, venus voir ce match qui sera suivi d'une revanche le 3 mai à Baltimore. Fidel Castro s'était déplacé, saluant les équipes avant le match. Sous un déploiement de forces de l'ordre, cinquante mille spectateurs enthousiastes – triés sur le volet – ont soutenu avec passion leur équipe, qui ne s'est inclinée qu'à la dernière minute. Les vrais et les faux professionnels ont fait jeu égal.

Le base-ball – ou « beisbol », ou encore « pelota » – est le sport national cubain. Dans le

vieux quartier de La Havane, des gamins lancent la balle et la rattrapent avec un gant élimé, comme les jeunes Brésiliens avec un ballon de football. La ferveur est plus grande qu'aux Etats-Unis.

Introduit par les Américains à la fin du XIX^e siècle, le base-ball fut le symbole de la lutte contre les Espagnols. Il est ainsi devenu une arme pour défendre l'identité nationale, explique Rolando Prats. « Il n'y a pas vraiment d'autre sport, et c'est le seul qui ne soit pas 100 % noir. C'est l'occupation principale, on en discute, on va le voir. C'est une sorte d'espace public dans le débat : comme c'est difficile de parler politique, on se tourne vers le sport », ajoute cet aficionado qui vit actuellement à New York.

UN SILENCE OFFICIEL QUI EN DIT LONG

La tentation était grande de faire le rapprochement avec la diplomatie du ping-pong entre la Chine et les Etats-Unis au début des années 70. Il est vrai que beaucoup de Cubains rêvent d'une ouverture et souhaitent que de telles occasions se reproduisent régulièrement. Mais on n'en est pas là. Le blocus américain est toujours aussi intransigeant en dépit de ré-

cents assouplissements humanitaires. Le département d'Etat ne veut pas entendre parler de diplomatie du base-ball, il se contente de préconiser une « diplomatie de peuple à peuple ».

Les autorités de l'île ont maintenu un silence officiel qui en dit long, peu de temps après la sévère condamnation de dissidents et la réprobation internationale qu'elle a suscitée. *Granma*, organe du PC cubain, a titré samedi sur « les attaques yankees contre la Yougoslavie », et, en matière de base-ball, a mentionné la controverse entre les bates en aluminium, en usage ici, et celles en bois préférées aux Etats-Unis. Mais pas la visite des « *Americanos* ».

A Miami, les anticastristes ont dénoncé cette « récompense accordée à Castro. Trois heures de base-ball ne feront rien pour des gens privés de tous droits depuis trente ans ». A quoi réplique un autre réfugié, Alejandro Rios : « On ne peut pas punir tout un peuple au nom des relations entre les deux pays. La pelota, c'est tout pour eux, ça leur permet d'échapper aux duretés de la vie. »

Patrice de Beer

Aung San Suu Kyi renonce à assister aux funérailles de son mari à Londres

BANGKOK
de notre correspondant
en Asie du Sud-Est

La junte birmane vient de manquer une occasion de redorer quelque peu un blason bien terni dans le domaine des droits de l'homme. Michael Aris, universitaire britannique, est mort à Oxford le 27 mars, jour de son 53^e anniversaire, sans avoir pu recevoir son épouse, Aung San Suu Kyi, Prix Nobel de la paix 1991, bête noire des militaires de Rangoun.

Victime d'un cancer généralisé, Aris avait demandé, voilà plus de deux mois, un visa pour rendre une dernière visite à son épouse, qu'il n'avait pas revue depuis 1996. Il ne l'a jamais obtenu.

La veille du décès, le gouverne-

ment birman avait déclaré qu'au cas où M^{me} Suu Kyi se rendrait en Grande-Bretagne il ne s'opposerait pas à son retour à Rangoun, étant entendu que son voyage demeure une affaire « purement humanitaire et familiale ».

Sachant que les militaires au pouvoir souhaitent par-dessus tout la voir s'expatrier et ont rarement tenu parole, la populaire opposante birmane a décliné cette offre. Le risque était trop grand et d'autres Birmans, a-t-elle indiqué, souffrent davantage qu'elle du régime. En 1990, alors que M^{me} Suu Kyi était assignée à résidence, la junte avait refusé de reconnaître le résultat d'élections emportées de haute main par l'opposition.

Comme Thaïlandais et Britanniques, en particulier, avaient en

vain exercé de fortes pressions en faveur de l'octroi d'un visa à Michael Aris, les réactions ont été sèches. Madeleine Albright, secrétaire d'Etat américaine, a parlé de « mépris impitoyable » pour « les principes humanitaires les plus élémentaires ». Le Foreign Office a exprimé ses profonds regrets. Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, a adressé un message de condoléances à M^{me} Suu Kyi.

UN SPÉCIALISTE DU BOUDDHISME

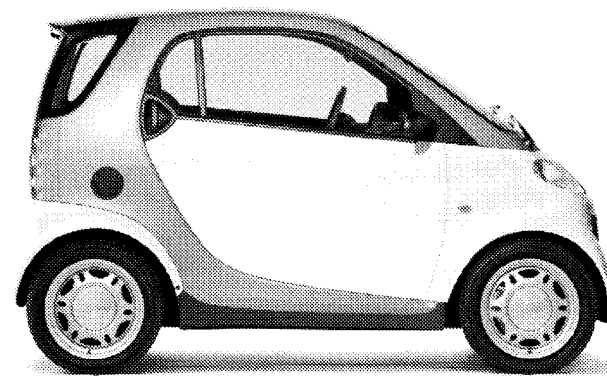
Michael Aris, qui a enseigné à Harvard et à Oxford, était un spécialiste du bouddhisme et des civilisations himalayennes, auxquelles il avait consacré plusieurs ouvrages. M^{me} Suu Kyi, qu'il avait épousée en 1972, a demandé à être réunie, à Rangoun, avec leurs

deux fils, qu'elle n'a pas vus depuis trois ans.

L'attitude de Rangoun ne peut qu'irriter, une fois de plus, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), qui a admis la Birmanie en son sein en 1997. L'Europe, pour sa part, réclame, comme les Etats-Unis, la reprise d'un dialogue entre l'opposante et la junte, une possibilité qui n'a jamais semblé si mince. L'Occident dénonce également le viol constant des droits de l'homme en Birmanie et la complicité entre militaires et barons locaux de la drogue. La façon dont la junte a géré le drame subi par la famille Aris-Suu Kyi n'indique guère qu'elle est prête à s'amender.

Jean-Claude Pomonti

smart notes



La smart n'est vraiment pas une voiture comme les autres : avec ses petits 2,50 m, elle porte en elle le sens des grands espaces, comme la presse le découvre avec enthousiasme :

Nord Éclair 25/09/98 :

"Elle va vous surprendre en plus par ses dimensions intérieures généreuses."

VSD 11/02/99 :

"On domine la situation. A travers le toit, la vue est imprenable ; les sièges sont hyper-confortables, il y a de l'espace pour les jambes ; je m'y sens en sécurité, elle est marrante à conduire et je ne la changerais pas pour un empire."

"Bref, elle aussi, a tout d'une grande."

La Tribune 28/09/98 :

"Un cube de 2,5 mètres de long à deux places. Pas d'effort, toutefois, pour s'installer à bord, même si l'on est très grand."

Auto Moto 12/98 :

"Le premier contact est encourageant. Il suffit de s'asseoir au volant... pour retrouver l'espace et l'environnement d'une berline de tous les jours. Garde au toit, largeur aux coudes, surface vitrée, qualité d'assise : elle n'a rien à envier à une grande, les couleurs et la gaîté en plus."

Dernières Nouvelles d'Alsace 04/02/99 :

"Citadine idéale, marrante et pratique qui vous accueille dans un habitacle spacieux et coloré, la smart est tout sauf un gadget."

Le Moniteur Automobile 29/10/98 :

"La hauteur de la voiture et la dimension des portes offrent un accès bien plus facile que dans la plupart des citadines."

L'importance exceptionnelle des surfaces vitrées garantit également une excellente visibilité périphérique. L'éclairage est digne d'une grande."

Revue Automobile Médicale Nov/Déc/98 :

"C'est à la fois la plus grande qualité et l'aspect le plus novateur de cette voiture que d'offrir deux places et un coffre dans 2,50 m, avec le confort et la sécurité d'une berline de 4 m."

reduce to the max. = réduire au maximum.

Pour plus d'informations, sur l'espace intérieur de la smart, appelez le 0 801 803 803 ou faites un tour dans votre smart Center.

smart
reduce to the max.

EXTRÊME DROITE La décision de Jean-Marie Le Chevallier et de son épouse de quitter le Front national (*Le Monde* daté 28-29 mars) ajoute à la confusion qui règne au sein de la

municipalité de Toulon, où l'extrême droite, qui avait gagné les élections municipales de 1995, est divisée, tandis que se multiplient les affaires mettant en cause la gestion de la

ville ou certains des adjoints au maire. ● BRUNO MÉGRET, qui réunissait ses partisans à Nice, dimanche 28 mars, appelle M. Le Chevallier à remettre son mandat de maire entre

les mains du conseil municipal toulonnais. Jean-Marie Le Pen, qui lançait le même jour, au Bourget, près de Paris, sa campagne pour les élections européennes, a chargé Carl

Lang d'une mission à Toulon. ● LA JUSTICE doit trancher, mardi, le litige entre lepénistes et mégréistes au sujet de la propriété du nom et du fichier du Front national.

Les deux Front national se disputent le bateau ivre de Toulon

Après la rupture de Jean-Marie Le Chevallier avec le parti de Jean-Marie Le Pen, la majorité municipale, divisée et atteinte par diverses affaires judiciaires, s'interroge sur son avenir. Bruno Mégret demande la démission et le remplacement du maire élu en 1995

TOULON

de notre correspondant

Parmi les trois villes conquises par le Front national aux élections municipales de 1995 (Vitrolles s'y étant ajoutée en 1997), Toulon devait être la principale vitrine de l'extrême droite. La vitrine a volé en éclats avec la décision du maire, Jean-Marie Le Chevallier, imité par sa femme et septième adjointe, Cendrène Le Chevallier, de quitter le Front national (*Le Monde* daté 28-29 mars). Même si le maire affirme que sa décision a été prise en toute sérénité, ce n'est pas le sentiment de la plupart des conseillers municipaux ni des militants FN. Quant à Jean-Marie Le Pen, qui affirme ne pas avoir rencontré le maire « depuis très longtemps », il a déclaré, dimanche 28 mars, que cette démission est à mettre au compte d'une « dépression nerveuse ».

Un élu d'extrême droite toulonnais parle de la fin de la « maison Le Chevallier », stigmatisant ainsi une complicité familiale qui avait tendance, depuis des mois, à crispier les conseillers municipaux et les militants. La première opposition ouverte à M^{me} Le Chevallier avait été, en septembre 1997, le fait de la très lepéniste Eliane de la Brosse,

alors privée de ses délégations par le maire. Un an plus tard, Guy Nachin, premier adjoint et amiral à la retraite, avait mis en garde le maire, le 2 novembre 1998, au sujet des critères des embauches municipales. En février, le deuxième adjoint, Didier Gestat de Garambé, mégréiste, dénonçait « le système de gouvernement personnel, adopté aussi bien à Paris [par M. Le Pen] qu'à Toulon », et affirmait : « On ne tient pas des adhérents, des militants, des élus ou des électeurs par le chantage, la menace ou la démagogie. » M. Le Chevallier restait sourd à tous ces mouvements d'humeur et traitait avec ironie la naissance du groupe mégréiste, conduit par le neuvième adjoint, Dominique Michel.

Alors que Jeunesse toulonnaise, association paramunicipale sur laquelle M^{me} Le Chevallier avait la haute main, a dû être municipalisée après sa liquidation judiciaire, d'autres dossiers risquent d'entacher encore une gestion à laquelle un nombre croissant d'élus ne veulent pas être associés. M. Le Chevallier pourrait répondre prochainement, devant le tribunal correctionnel, d'abus de biens sociaux dans le cadre de la gestion du palais des congrès Neptune. Il sera un des



témoins dans l'affaire de l'attribution du marché des cantines scolaires, dont le bon déroulement serait mis en cause et qui aurait généré un pot-de-vin de 8,5 millions de francs (1,29 million d'euros) en direction d'une instance du FN. Jeunesse toulonnaise est l'objet de deux enquêtes, l'une pour

embauches semi-fictives, l'autre sur les causes et conditions de la banqueroute. La municipalité va devoir s'expliquer, aussi, sur le marché suspect des ordures ménagères, passé en décembre 1997 et qui avait provoqué une grève de vingt-deux jours des éboueurs. A ces dossiers, il faut ajouter celui des embauches

contre paiements en mairie, la mise en examen, avec incarcération, d'un élu FN accusé de viols, et l'audition, samedi, d'un adjoint mis en cause à la suite de coups de feu qui auraient été tirés de sa propriété pour éloigner des enfants.

APPELS DU PIED VERS LA DROITE

Même si M. Le Pen estime que « le FN a perdu un maire, mais pas forcément une mairie », il est patent que celle de Toulon est en piteux état. Néanmoins, M. Le Chevallier et son épouse ont décidé de ne pas se démettre de leurs mandats et de se maintenir en place en appliquant une politique qui « ne sera pas celle du Front national ». « Ce sera une politique de droite, a dit le maire, et si des gens de droite veulent venir vers nous, ils le feront en leur âme et conscience. » Pour les inciter à le faire, M. Le Chevallier a même lancé un « parti municipal toulonnais ». Cependant, M. Michel espère, lui aussi, amplifier son groupe de neuf opposants « avec, pourquoi pas, des élus de DL et du RPR, ainsi que des amis du maire ». M^{me} de la Brosse a constitué un groupe comprenant trois lepénistes. Le maire ne dispose plus que d'une majorité relative de vingt-six voix sur cinquante-neuf.

Tandis que les opposants FN demandent majoritairement la démission de M. Le Chevallier, Carl Lang, délégué général du FN-UF (lepéniste), est attendu à Toulon, mercredi 31 mars, pour « voir comment on peut envisager une mise sous tutelle de Jean-Marie Le Chevallier et garder la mairie sous contrôle FN ». M. Lang rencontrera les conseillers municipaux, puis les cadres lepénistes. « C'est à eux de décider de leur leader. Je vais les consulter et tenir compte de leur demande », a-t-il expliqué dimanche, avant d'ajouter : « Pour le futur, M. Le Chevallier va devoir faire avec le Front national et les mégréistes, et nous, avec Le Chevallier et les mégréistes. Ce sera une question de rapports de forces. »

Bruno Mégret a déclaré, de son côté, que M. Le Chevallier, dont l'attitude « montre la très grande fragilité du système lepéniste, qui prend l'eau de toute part », doit « démocratiquement remettre son mandat en jeu ». Pour le président du FN-MN, il n'est pas question de provoquer des élections municipales mais, seulement, de désigner un nouveau maire par la majorité toulonnaise.

José Lenzini

M. Mégret redoute que « l'immigration extra-européenne » ne provoque une « balkanisation » de la Provence

NICE

de notre envoyé spécial

Devant près de 300 personnes réunies dans les salons d'un hôtel de Nice, dimanche 28 mars, Bruno Mégret a évoqué les conceptions de son parti, le Front national-Mouvement national (FN-MN), « pour une Europe sans immigration ». Auparavant, d'autres orateurs avaient montré que si la forme du discours mégréiste se distingue de celle du discours lepéniste, le fond est le même. Le Kosovo a servi, en l'occurrence, d'exemple pour illustrer les thèses de l'extrême droite sur l'immigration.

Serge Martinez, secrétaire général du FN-MN, regrette que la notion de race soit réfutée par la science, alors qu'« il y en a pour les chiens, pour les vaches et, même, pour les truffes... ». Et d'évoquer ces « cités de non-droit », dont les risques de « balkanisation » ont été soulignés par d'autres intervenants. Pour M. Martinez, « l'ennemi est déjà dans nos murs », et « nos libertés sont menacées par l'islam, qui n'est pas soluble dans la République ». Mireille d'Ornano, conseillère régionale, assimile, elle, l'immigration à « une colonisation de peuplement que nous subissons en France et en Europe ». Jean-Yves Le Gallou propose l'élaboration d'une charte européenne de maîtrise de l'immigration.

Quand M. Mégret prend le relais, c'est pour exprimer un même refus énergique « de l'islamisation, de la colonisation de notre pays » et pour élargir le champ de réflexion à « l'Europe submergée ». « L'immigration qui pose problème en cette fin de siècle est bien l'immigration extra-européenne, car les populations qui viennent s'installer chez nous ne partagent plus ni nos croyances

ni nos valeurs », explique-t-il. Regrettant que les Français « soient de moins en moins maîtres chez eux », M. Mégret évoque les risques d'une immigration exponentielle. L'actualité le conduit à s'interroger tout en plongeant son auditoire dans une sorte de fascination dramatique...

« LES AMÉRICAINS IRONT-ILS BOMBARDER PARIS ? »

« Si ce phénomène se poursuit, tout particulièrement dans notre région, exposée aux vagues d'immigration venues du Nord ; si les immigrés extra-européens deviennent de plus en plus nombreux, majoritaires (...), et que certains se mettent à réclamer l'autonomie du territoire, l'indépendance de la Provence, est-ce que les Américains iront bombarder Paris (...) simplement parce qu'ils ne sont pas contents que les autorités nationales mettent de l'ordre et rétablissent la voix de la République et la souveraineté française dans ces quartiers et dans ces villes ? A l'aune de ce qui se prépare en France, si nous ne réagissons pas, on mesure à quel point l'opération américaine contre la Serbie est scandaleuse. »

Pour M. Mégret, « les Américains font le jeu de l'islam en Europe ». « Comment expliquer qu'ils s'en prennent systématiquement à des peuples chrétiens contre des populations musulmanes, et jamais l'inverse ? », demande-t-il. Fort de ce développement, le président du FN-MN souhaite que la France se désengage de l'opération militaire contre la Serbie et sorte de l'OTAN, « qui ne sert plus que d'instrument de la mise sous tutelle des nations européennes par les USA ».

J. L.

Le printemps pourri de Jean-Marie Le Pen

Défections, sondages en berne et tracas judiciaires accablent le chef du FN-UF

EN CONCLUSION de la convention nationale « Le printemps de la France », organisée dimanche 28 mars, au Bourget, par le Front national pour l'unité française (FN-UF), ont retenti les notes de *I will survive* (« Je survivrai »). La chanson-fétiche de l'équipe de France de football prenait, ici, les accents d'une méthode Coué pour un président, Jean-Marie Le Pen, secoué par des défections et ébranlé par un procès, mardi 30 mars, qui promet d'être long, sur la question de savoir à qui appartient aujourd'hui le Front national.

La semaine s'annonce cruciale pour M. Le Pen. Au terme de ce procès, on saura qui, de lui ou de son ancien délégué général, aujourd'hui président du Front national-Mouvement national (FN-MN), Bruno Mégret, est légalement propriétaire du parti d'extrême droite. Une victoire juridique des « mutins » et de leur chef signifierait, pour le fondateur du Front national, le début d'une agonie politique encore plus humiliante qu'une mise en minorité lors d'un congrès. Elle ouvrirait la porte à des difficultés financières graves, en le privant, notamment, de la manne des

41 millions de francs de dotation publique, attribuée par l'Etat en fonction des résultats obtenus aux élections législatives en 1997. Elle mettrait certainement fin à son rêve de figurer parmi les candidats à la présidence de la République en 2002.

Comme l'affirme un de ces dictons que M. Le Pen affectionne, un malheur n'arrive jamais seul. Le président contesté va devoir « gérer », aussi, une défection de poids, celle du maire de Toulon, la plus importante ville tombée dans l'escarcelle du FN en 1995. Jean-Marie Le Chevallier, secoué par les « affaires » et contesté jusque dans sa majorité, a décidé, faute de soutien de la part de son président, dans la nuit du 26 au 27 mars, de quitter le FN (*Le Monde* daté 28-29 mars). Peut-être M. Le Chevallier, ancien directeur du cabinet de M. Le Pen, attendait-il trop de celui-ci, qu'il avait abrité chez lui, en novembre 1976, lorsqu'une bombe avait détruit l'appartement du chef du parti d'extrême droite.

« Cela me rend moins triste que d'avoir perdu mon chat car, lui, il est mort », a lancé M. Le Pen aux journalistes qui l'interrogeaient sur cette

défection, dimanche, à l'ouverture de la convention. Son visage tendu contrastait toutefois avec son propos. Outre que le maire de Toulon l'oblige à régler un problème dont il se serait passé en pleine campagne électorale, ce départ d'un proche, après celui du directeur de son cabinet, Bruno Racouchot, en février, puis celui de sa directrice de la communication, Sophie Brissaud, pour rejoindre M. Mégret, est du plus mauvais effet. Il écorne l'image de fédérateur, de rassembleur qu'une nouvelle fois, M. Le Pen veut donner, aux européennes, pour amener sur sa liste des personnalités extérieures.

Au centre de cette campagne de séduction figure le petit-fils du général de Gaulle, prénommé Charles lui aussi, député européen en rupture de ban avec Philippe de Villiers. Dans une tribune publiée dans *Le Figaro* du 24 mars, M. de Gaulle laissait entendre qu'il écouterait peut-être les sirènes frontistes. Après une critique des différents candidats de droite, il concluait en expliquant que « les élections européennes doivent être l'occasion de mettre un terme à la diabolisation de ceux qui ont défendu la souveraineté de la France avec la plus grande vigueur ». « Il est temps d'oublier les querelles du passé et de se rassembler autour des forces nationales », affirmait-il.

MOMENT DÉCISIF

« Faire cela juste avant le Printemps de la France ! », enrageait, dimanche, Samuel Maréchal, directeur de la communication de la campagne européenne et gendre de M. Le Pen, craignant à juste titre que M. Le Chevallier ne prenne la vedette dans l'actualité de l'extrême droite. Depuis de longues semaines, l'équipe de campagne avait tout réglé pour que cette journée soit un moment décisif dans le lancement d'une campagne qui tourne à vide et donne enfin le signal à un décollage qui se fait attendre dans les sondages. Les intentions de vote évaluées par les instituts de sondage sont loin des 20 % dont M. Le Pen a fait son objectif.

Les deux mille personnes présentes au Bourget ont eu droit à un banquet, à des chansonnettes et à un *French cancan* qui se voulait endiablé. Il fallait montrer que « Le Pen », c'est « la France », « la vie », « le printemps »...

Christiane Chombeau



Nous employons
2 300 000 personnes
en France.

La bataille juridique

● **Le nom du parti.** Le 15 janvier, le tribunal de grande instance de Paris, saisi en référé, a rejeté la demande de Jean-Marie Le Pen d'interdire à son ex-délégué général, Bruno Mégret, et à huit de ses partisans l'usage du nom, du logo et du fichier du Front national. « Il n'appartient pas au juge des référés, sous couvert d'une prétendue usurpation de titre ou de fonction qui n'est pas suffisamment établie (...), de trancher un débat dont la solution appartient aux adhérents » ou au juge du fond, explique le jugement, confirmé par cour d'appel de Paris.

● **La SCI Clergerie-Hugo.** Le 10 février, le tribunal de grande instance de Nanterre, saisi en référé par M. Le Pen au nom du Front national - actionnaire majoritaire de la SCI Clergerie-Hugo, laquelle est propriétaire du siège du parti à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) -, a nommé un administrateur judiciaire pour gérer la SCI. M. Le Pen demandait que la justice nomme un simple administrateur

pour remplacer le gérant actuel, le mégréiste Serge Martinez. Le 18 février, il a tenté de révoquer M. Martinez en réunissant sa fille, Marine Le Pen, le secrétaire général du FN-UF, Bruno Gollnisch, et le trésorier du parti, Jean-Pierre Reveau, soit 2 868 parts sociales sur 3 500. Le tribunal de grande instance de Nanterre a, le 25 mars, rétabli M. Martinez dans ses droits de gérant.

● **Les comptes.** Le tribunal de Nanterre, saisi en référé par le Crédit lyonnais, qui recevait des ordres contradictoires du FN-UF de M. Le Pen et du FN-MN de M. Mégret, a décidé que les comptes ouverts dans cette banque devaient continuer à fonctionner sous les signatures de M. Le Pen et de M. Reveau, trésorier du FN-UF, jusqu'à ce que le litige soit jugé sur le fond. En revanche, le tribunal de grande instance de Paris a décidé, le 8 mars, le blocage des comptes du Front national à la Société générale et au Crédit du Nord jusqu'à ce qu'à ce que l'affaire vienne au fond, le 30 mars, décision confirmée en appel.

Le ministère des finances abaisse sa prévision de croissance entre 2,2 % et 2,5 % pour 1999

Bercy exclut un plan d'économies budgétaires

Dominique Strauss-Kahn a décidé de réviser à la baisse les prévisions de croissance pour 1999 : l'activité devrait enregistrer une hausse comprise entre

2,2 % et 2,5 %, au lieu des 2,7 % initialement prévus. Le ministère de l'économie et des finances dément que les équilibres des finances publiques

puissent en être affectés et exclut, dans l'immédiat, tout plan d'économies budgétaires. Les prélèvements obligatoires vont rester à un niveau record.

À DIX JOURS de la réunion de la Commission des comptes de la nation, le 8 avril, le ministère des finances a décidé de réviser à la baisse ses prévisions de croissance. Si la nouvelle était attendue, elle n'en soulève pas moins une interrogation : du même coup, les grands équilibres budgétaires ne risquent-ils pas d'être remis en cause ?

Pour la croissance, on s'attendait, en effet, à ce que Dominique Strauss-Kahn revuise ses prévisions. Voici exactement un an, la direction de la prévision estimait que l'activité pourrait progresser de 2,8 % en 1999 ; mais, avec les crises financières de l'été, il est vite apparu que cette évaluation était trop optimiste. Lors de la préparation du projet de loi de finances pour 1999, Bercy a donc légèrement rectifié le tir, fixant la nouvelle prévision à 2,7 %, puis, en décembre, lors de la présentation du programme français de stabilité, il a, de nouveau, ajusté son estimation, la situant dans une fourchette de 2,4 % à 2,7 %.

La nouvelle prévision du ministère – la quatrième, donc, en moins d'un an – repose encore sur une « fourchette ». Bercy estime maintenant que la croissance devrait être comprise entre 2,2 % et 2,5 %, contre 1,5 % en Allemagne ou en Italie. Pour 2000, la prévision fran-

çaise reste identique à celle qui avait été fixée lors de l'élaboration du programme de stabilité : entre 2,5 % et 3 %.

Pour justifier ce choix, le ministère fait d'abord valoir que les effets de la crise internationale seront un peu plus forts que prévu, freinant du même coup les exportations françaises, dont la hausse n'atteindra que 2,7 % en 1999, au lieu des 4,2 % estimés initialement. Par effet de ricochet, l'attentisme des chefs d'entreprise devrait se traduire par une hausse de l'investissement moindre que prévu : 3,5 % au lieu de 5,7 %. En contrepartie, les ménages, eux, devraient rester exceptionnellement confiants, et grâce à de fortes créations d'emplois (270 000) stimulant le pouvoir d'achat, la consommation devrait rester le principal moteur de la croissance. C'est donc ce qui explique cette révision, somme toute, modeste : la consommation des ménages devrait progresser de 2,7 %, exactement ce qui était prévu à l'automne 1998.

Quoi qu'il en soit, la question vient à l'esprit : si les hypothèses économiques du budget de 1999 sont révisées, les grands équilibres des finances publiques ne vont-ils pas, eux-mêmes, en être affectés ? Evidemment oui, pas forcément pour les raisons mécaniques que l'on pourrait penser.

Dans le cas de la politique budgétaire, le gouvernement a, en effet, de bonnes raisons de penser que grâce au dynamisme de la demande intérieure, la révision de la prévision de croissance ne devrait avoir qu'un effet marginal sur les rentrées fiscales. Depuis plusieurs mois, le ministère des finances annonce d'ailleurs qu'en cas de recul de l'activité, il laisserait jouer les « stabilisateurs automatiques », c'est-à-dire qu'il ne chercherait pas à comprimer les dépenses pour maintenir le déficit au niveau prévu.

FAIBLE INFLATION

Cependant, une autre variable – l'inflation – vient tout bousculer. La hausse des prix pourrait être limitée à seulement 0,5 % en moyenne en 1999, au lieu de la norme de 1,3 % retenue en septembre 1998. Or, à la même époque, il avait été prévu que les dépenses de l'Etat progresseraient de 1 % en volume et de 2,3 % en valeur. Tous les calculs sont donc à revoir : avec une inflation aussi basse, les crédits budgétaires risquent pour 1999 de progresser en réalité de 1,8 % en volume, soit 0,8 % de plus que prévu.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, le gouvernement va-t-il donc être contraint d'engager un plan d'économies, qui, mécaniquement, devrait s'élever à quelque 13 milliards de francs, de sorte que

les déficits publics restent dans l'épure prévue (2,3 % en 1999) ? Pour l'heure, Bercy le dément, soulignant que le « pilotage fin » auquel procède ordinairement la direction du budget ainsi que les habituelles « économies de constation », relevées en fin d'année, devraient prémunir le gouvernement de toute mauvaise surprise.

Pour les prélèvements obligatoires (les prélèvements de l'Etat, de la protection sociale et des collectivités locales), la mésaventure est la même. Ils devaient baisser de 46,1 % du produit intérieur brut (PIB) en 1997, point le plus haut jamais atteint, à 45,9 % en 1998 puis 45,7 % en 1999 (*Le Monde* du 20 mars). L'inflation étant plus faible, le PIB en valeur a lui-même été plus bas qu'on ne le pensait pour 1998 et, du même coup, le taux des prélèvements obligatoires est resté inchangé, à 46,1 %.

Il devrait en aller de même en 1999 : la désinflation devrait limiter la hausse du PIB en valeur et donc annuler l'effet sur les prélèvements obligatoires des 16,1 milliards de francs de baisses prévues des prélèvements. Le taux des prélèvements obligatoires devrait toujours rester en 1999 à leur niveau record de 46,1 % du PIB, ce qui risque d'alimenter la polémique.

Laurent Mauduit

La droite l'emporte nettement dans le fief communiste d'Aubagne

AUBAGNE

de notre correspondant régional
C'est une victoire très nette que Bernard Deflesselles (Démocratie libérale) a remportée, dimanche 28 mars, dans la 9^e circonscription des Bouches-du-Rhône, fief communiste depuis 1962, où une élection partielle était organisée à la suite de l'annulation pour fraude électorale du précédent scrutin partiel de septembre 1998. M. Deflesselles, que Alain Madelin, président de Démocratie libérale (DL), Jean-Claude Gaudin, maire de Marseille, et José Rossi, président du groupe DL de l'Assemblée nationale, sont venus féliciter sur place, savourait, dimanche soir, la revanche d'un scrutin « qu'on [lui] avait volé en septembre dernier ».

« Les électeurs nous ont rendu justice dans les urnes », soulignait-il. Pour une participation en hausse de 5 points entre les deux tours de scrutin, le score du candidat de droite a, en effet, augmenté de près de 17 points, soit plus de 8 000 voix, alors que le candidat communiste, Alain Belviso, ne mobilisait que quelque 5 400 suffrages de

plus que le 21 mars. Très affecté par sa défaite, M. Belviso a dénoncé « l'alliance de la droite et de l'extrême droite », faisant ainsi référence à la consigne de désistement en faveur de M. Deflesselles, lancée au lendemain du premier tour par Bruno Mégrét, le président du FN-MN. Son suppléant Jean Tardito, maire d'Aubagne et député de la circonscription jusqu'en 1998, a

également mis en cause les « forces politico-judiciaires et médiatiques », estimant que l'incarcération de fonctionnaires municipaux en pleine campagne, pour des faits de fraude qui avaient conduit à l'annulation de l'élection de septembre 1998, ont joué un rôle majeur dans le résultat. Le taux élevé de votes nuls ou blancs à Aubagne (5,78 %) tend effectivement à

prouver que nombre d'électeurs de gauche et des Verts ont refusé de choisir.

De son côté, M. Deflesselles s'est employé à minimiser l'apport des voix d'extrême droite : « M. Mégrét ne présentait pas de candidat et Jean-Marie Le Pen [qui présentait Joëlle Melin au premier tour] n'avait pas donné de consigne claire. » Pourtant, si la bonne mobilisation des électeurs de droite sur le thème de la fraude a fortement pesé sur le résultat du scrutin, M. Deflesselles a indéniablement bénéficié de très bons reports des quelque 5 000 voix de l'extrême droite au premier tour. Ce succès de la droite ouvre dès à présent la compétition pour les municipales de 2001. A La Ciotat, dirigée par les communistes, M. Deflesselles atteint 58 %. A Aubagne, dont il convoite la mairie, il obtient 49,55 % des voix. M. Tardito, qui avait provoqué cette partielle pour investir M. Belviso, avait raison de dire que « la bataille ne fait que commencer ».

Michel Samson

Les résultats de l'élection partielle

9^e circonscription des Bouches-du-Rhône (second tour)
L., 80 214 ; V., 44 475 (55,45 %) ; A., 44,55 % ; E., 41 558 (51,81 %) Bernard Deflesselles, DL, c. r., 23 510 (56,57 %)... ÉLU
Alain Belviso, PCF, d. s., 18 048 (43,43 %)

[21 mars 1999 : L., 80 213 ; V., 40 125 ; A., 49,98 % ; E., 38 584. Bernard Deflesselles, DL, c. r., 15 373 (39,84 %) ; Alain Belviso, PCF, d. s., 12 639 (32,76 %) ; Joëlle Melin, FN, c. r., 4 944 (12,81 %) ; Patrick Arnoux, PS, 2 522 (6,54 %) ; Carmen Heumann, Verts, 1 319 (3,42 %) ; Albert Lapeyre, N.E., 845 (2,19 %) ; Joseph Careghi, MPF, 464 (1,20 %) ; Alain Persia, div. d., 301 (0,78 %) ; Bernard Pignolo, Féd., 98 (0,25 %) ; Francis Meynier, div., 79 (0,20 %) ; Denis Garnier, div., 0... BALLETTAGE.

27 septembre 1998 : L., 79 047 ; V., 35 018 ; A., 55,7 % ; E., 32 950. Alain Belviso, PCF, 16 485 (50,03 %) ; Bernard Deflesselles, DL, 16 465 (49,97 %).

1^{er} juin 1997 : L., 76 970 ; V., 56 463 ; A., 26,64 % ; E., 54 796. Jean Tardito, PCF, m. d'Aubagne, 24 427 (44,57 %) ; ÉLU ; Bernard Deflesselles, UDF-PR, c. m., 20 117 (36,71 %) ; Joëlle Melin, FN, 10 252 (18,7 %).

Le PS a mis la dernière main à sa liste pour les européennes

EXCEPTIONNELLEMENT, Lionel Jospin a laissé François Hollande conclure la convention « nation-Europe » du Parti socialiste, dimanche 28 mars à Paris. Salué par le premier ministre comme « un responsable politique bien dans l'esprit de son temps », le premier secrétaire du PS venait d'achever le délicat exercice de constitution de sa liste, avec sur les vingt-six premiers, onze nouveaux candidats dont lui-même (*Le Monde* daté 28-29 mars). Samedi, lors des derniers arbitrages avant le vote des militants entre le 31 mars et le 2 avril, une ultime bataille a porté sur la place de Bernard Soulage, chef de file des élus socialistes du conseil régional Rhône-Alpes et du combat contre Charles Millon. Certains, dont Michel Rocard et Louis Mermaz, voulaient le mettre en position éligible à la place d'Olivier Duhamel ou d'André Laignel. M. Hollande, soucieux avant tout d'une bonne représentation des régions, ne lui a accordé que la 31^e place, lui offrant en échange un poste au secrétariat national.

Le débat sur l'articulation entre la nation et l'Europe s'est révélé assez consensuel, le texte de la direction étant adopté par 317 voix sur 413 délégués et 338 votants. « Opposer les nations à l'Europe est un exercice vain », a assuré M. Jospin

qui a rappelé que, le 1^{er} mars à Milan, il avait évoqué « une union de nations ». « Vous dites fédération de nations, je suis d'accord », a concédé le premier ministre, faisant mine d'oublier que le concept de « fédération d'Etats-nations » avait été retenu par une convention du PS en mars 1996. M. Hollande a affirmé que cette formule supposait d'opérer une « clarification des compétences [entre les Etats et l'Union européenne] à travers une véritable Constitution européenne ».

M. Hollande s'est évertué à dissiper toute idée de concessions sur le fond au Mouvement des citoyens pour le faire venir sur sa liste. La

déclaration commune PS-MDC évoquait « l'usage de la majorité qualifiée là où cela est souhaitable », a-t-il rappelé, ajoutant que « pour le moment, la règle de l'unanimité doit être maintenue chaque fois qu'est en jeu un intérêt vital ». « Cette formule, a ironisé le premier secrétaire, est de Tony Blair. Et voir Tony Blair être rejoint par Jean-Pierre Chevènement, c'est une garantie pour l'avenir. »

LE RETOUR DE LAURENT FABIUS

Mettant en avant un triptyque sur l'Europe de la croissance, de l'emploi et des citoyens, M. Hollande a souligné aussi que les so-

cialistes, en soutenant le choix de Romano Prodi à la présidence de la Commission, se distingueront de la droite qui combattrait cette option « pour ne pas donner, comme ils disent, tous les pouvoirs aux socialistes ». « Pour la première fois, a-t-il ajouté, le clivage droite-gauche peut apparaître comme une réalité à l'échelle de toute l'Europe, marquant ainsi le passage à l'âge adulte de la démocratie européenne, et en finissant une bonne fois avec le consensus anesthésiant qui a souvent nui à l'image du Parlement européen. »

Laurent Fabius, dont le discours prononcé samedi a été placé le lendemain sur toutes les tables des délégués, s'est montré plus sceptique sur l'effet du clivage gauche-droite. « Il ne sera pas si facile de mobiliser sur ce terrain-là pour les élections européennes ! », a-t-il lancé, en relevant que le clivage européen oppose plus « des intérêts nationaux » que des idéologies et que... « la cohabitation ne clarifie pas le débat en France ». En prononçant sa première grande intervention depuis la fin du procès du sang contaminé, le président de l'Assemblée nationale a montré qu'il entendait désormais exercer pleinement, à l'intérieur du PS, sa liberté de parole.

Michel Noblecourt

Un indépendantiste préside une commission en Corse

JOSÉ ROSSI (DL) avait, vendredi 26 mars, dans son discours d'ouverture de la nouvelle Assemblée de Corse issue du scrutin des 7 et 14 mars, tendu la main aux indépendantistes de Corsica Nazione, conduits par Jean-Guy Talamoni (*Le Monde* daté 28-29 mars). Le président de l'Assemblée n'a pas tardé à passer à l'acte : dans la nuit du 26 au 27 mars, M. Talamoni a été élu président de la commission spéciale des affaires européennes, par 7 voix – dont celles des 5 représentants de la liste Baggioni-Rossi et les 2 voix des indépendantistes –, contre 6 à l'ancien député Nicolas Alfonsi (PRG) et une abstention. C'est la première fois qu'une telle collusion entre la droite et les nationalistes proches du FLNC-canal historique se produit ouvertement en Corse. Pour Paul-Antoine Luciani, président du groupe communiste, « une étape a été franchie » qui offre à « un parti indépendantiste et partisan déclaré de la violence clandestine » cette « tribune officielle qui lui manquait ».

M^{me} Aubry recommande la prudence sur la réforme des retraites

MARTINE AUBRY retient du rapport Charpin sur les retraites « des choses qui doivent d'abord rassurer les Français ». Interrogée, dimanche 28 mars, lors du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », la ministre de l'emploi et de la solidarité a souligné que « la répartition a bien fonctionné jusqu'à présent. Donc, ce que dit Charpin, c'est "Il ne faut pas le remettre en cause, il faut le consolider" ». Autre motif de satisfaction à ses yeux : « Tout ce qui est envisagé ne touche pas les retraités d'aujourd'hui. » « On ne peut pas retarder la réforme », a cependant ajouté M^{me} Aubry. Prudente, la ministre n'a pas donné de précision sur le calendrier, ni sur la méthode, estimant nécessaire au préalable « un temps de débat public et un temps de concertation ».

DÉPÊCHE

■ **CONJONCTURE : le moral des industriels se détériore** en mars, selon l'enquête mensuelle publiée par l'Insee. Le baromètre de l'institut fait ressortir un solde entre les réponses optimistes et pessimistes des chefs d'entreprise qui se dégrade nettement, passant de 35 points positifs en juillet 1998 à 22 points négatifs en mars.

Deux élections cantonales partielles

NORD

Canton de Lille-centre (second tour)

L., 10 368 ; V., 2 624 ; A., 74,69 % ; E., 2 505.

Christian Decocq, div. d., ex-RPR, c. r., c. m. de Lille, 1 414 (56,45 %)...

ÉLU

Marc Bodiot, PS, 1091 (43,55 %).

[Arrivé en tête dimanche 21 mars, Christian Decocq, candidat de l'opposition RPR-UDF, l'emporte au second tour de cette élection provoquée par la démission de l'ancien président du conseil général du Nord, Jacques Donnay (ex-RPR), pour cause de cumul des mandats. Marc Bodiot a bénéficié d'un excellent report des voix de la gauche « plurielle », tout en améliorant de 2,5 points le score du PS dans ce canton traditionnellement ancré à droite.

21 mars 1999 : L., 10 368 ; V., 2 338 ; A., 77,45 % ; E., 2 280 ; Christian Decocq, div. d., ex-RPR, c. r., c. m. de Lille, 927 (40,7 %) ; Marc Bodiot, PS, 703 (30,8 %) ; Eric Quiquet, Verts, 190 (8,3 %) ; Philippe Bernard, FN, c. r., c. m. de Lille, 189 (8,3 %) ; Françoise Henaut, PCF, c. m. de Lille, 129 (5,7 %) ; Jacques Poissonnier, div., 142 (6,2 %) ; Alain Bienvenu, RPR, c. m. de Lille, 0.]

LOIRE-ATLANTIQUE

Canton de Paimbœuf (second tour)

L., 9 233 ; V., 5 116 (55,41 %) ; A., 44,59 % ; E., 4 855.

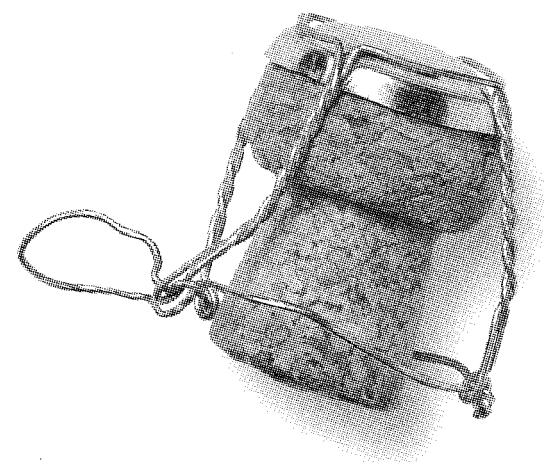
Yanick Lebeauin, PS, 3 800 (61,9 %)... ÉLU

Christian Renaudineau, div. d., m. de Saint-Brévin, 1 847 (38,1 %).

[Yanick Lebeauin a été réélue, dimanche 28 mars, conseillère générale de Loire-Atlantique au second tour de l'élection cantonale partielle de Paimbœuf. Elle a nettement devancé Christian Renaudineau, investi par le RPR et l'UDF et soutenu par la majorité de l'Assemblée départementale que préside Luc Dejoie (RPR). M. Renaudineau a souffert des divisions locales de la droite, les deux autres candidats UDF et RPR présents au premier tour n'ayant pas appelé à voter pour lui au second. La réélection de M^{me} Lebeauin conforte les progrès enregistrés il y a un an par la gauche, qui a conquis 8 cantons et en détient désormais 24 contre 35 à la droite.

21 mars 1999 : L., 9 233 ; V., 4 852 ; A., 47,45 % ; E., 4 702 ; Yanick Lebeauin, PS, c. r., 1 772 (35,56 %) ; Christian Renaudineau, div. d., m. de Saint-Brévin, 904 (19,23 %) ; Françoise Pigeon, div. d., 720 (15,31 %) ; Philippe Caillaud, div. d., 430 (9,15 %) ; Etienne Chauvin, div. g., 383 (8,15 %) ; Robert Mabileau, MDC, 327 (6,95 %) ; Jean-Noël Murati, PCF, 121 (2,57 %) ; Paul Dubois, FN, 128 (2,72 %) ; Philippe Bonnet, rég., 17 (0,36 %).

10.000.000



Merci!

SANTÉ L'hôpital Jean-Verdier, à Bondy (Seine-Saint-Denis), est en grève depuis le 11 mars afin de protester contre le manque de moyens. ● MÉDECINS, INFIRMIÈRES

et personnel non médical demandent des effectifs. « Nous ne pouvons plus travailler comme ça et nous n'avons pas envie de perdre cet hôpital », affirme une techni-

cienne de laboratoire. Le directeur de l'hôpital avait chiffré à quatre-vingt-sept postes supplémentaires les besoins pour 1999. Il n'en a obtenu aucun. ● CET HÔPITAL est

situé dans un département marqué par la précarité. Il arrive en deuxième position en Ile-de-France pour le VIH et possède le taux de mortalité par cirrhose le plus élevé

de la région. ● LE GOUVERNEMENT poursuit les restructurations hospitalières : 330 fusions ou partages d'activités étaient en cours en décembre 1998.

La paupérisation chronique des hôpitaux de Seine-Saint-Denis

L'hôpital Jean-Verdier, à Bondy, est en grève depuis le 11 mars afin d'obtenir des moyens supplémentaires. « Nous ne pouvons plus travailler comme ça », lance une technicienne de laboratoire. Le mouvement devrait se durcir, lundi 29 mars, avec une grève des soins non urgents

« AUJOURD'HUI, y a souffrance, et Monsieur Durrleman, voici les blouses blanches, toi qui les aimes tant. On est là, on attend, réfléchis rapidement et pour un bon fonction-

REPORTAGE

« Nous n'avons pas envie de perdre cet hôpital »

nement, pense à tous les agents. » Sur l'air des *Roses blanches*, le personnel non médical de l'hôpital Jean-Verdier, à Bondy, rode les chansons qu'il compte entonner le lendemain sous les fenêtres du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP). La scène se déroule, mercredi 24 mars, au quatorzième jour de grève. Plus de cent vingt personnes sont massées au sous-sol dans une atmosphère combative et enjouée. L'assemblée des médecins vient de s'achever. Comme le personnel non médical, la quarantaine de participants ont parlé de la délégation de l'hôpital à la direction de l'AP-HP. Mais, la question de l'avenir de l'hôpital a vite affleuré.

Pourquoi cet établissement au statut de « centre hospitalier universitaire » (CHU), réputé peu enclin aux conflits et enregistreur, jusqu'il y a peu, un faible taux d'absentéisme, est-il engagé, depuis le 11 mars, dans un mouvement suivi, selon la direction de l'hôpital, par 50 % du personnel le 24 mars. « Nous ne pouvons plus travailler comme ça et nous n'avons pas envie de perdre cet hôpital », répond une technicienne de labo-

rotoire. Ne plus travailler comme ça, explique une aide-soignante de la maternité, « c'est ne plus être seulement une infirmière et une aide-soignante pour s'occuper de trente-huit femmes en suites de couches ». « Certaines femmes ont besoin de la présence de quelqu'un auprès d'elles 24 heures sur 24. Le "baby blues" n'est pas rare et nous n'avons pas le temps d'être disponibles pour que ces patientes puissent se confier à nous. J'ai moi-même accouché ici et je ne peux pas donner la qualité de soins que j'avais reçue. »

DES USAGERS SOLIDAIRES

Le problème est d'autant plus aigu que l'hôpital a une vocation nouvelle : le suivi des grossesses à risques. « En raison du redéploiement interne, des personnels qui s'occupaient depuis quinze ans d'enfants doivent dans l'heure passer dans un service d'adultes », se plaint une infirmière. Le malaise n'échappe pas aux malades hospitalisés, tel ce patient sous chimiothérapie, qui est spontanément descendu dans le hall du rez-de-chaussée avec sa perfusion pour signer la pétition de soutien à la grève. « J'en ai assez de ne jamais voir la même infirmière, et qu'elle n'ait jamais le temps de s'arrêter un instant pour parler avec moi. » Plus de deux mille usagers de l'hôpital ont signé, comme lui, la pétition des grévistes. « On entend Bernard Kouchner dire qu'il faut mieux lutter contre la douleur et développer les soins palliatifs, lance une infirmière. Nous sommes pour, mais comment faire avec nos conditions de travail. On aimerait l'entendre là-dessus... »

Face au mouvement, Alain Suter, directeur de Jean-Verdier

depuis cinq ans, ne cache pas sa surprise. « C'est la première fois que je sens autant de tension dans cet hôpital. En dix ans, nous avons connu une montée en charge et il faut accompagner et maîtriser cet accroissement d'activité. Nous devons prendre en charge sur place les besoins d'un bassin de population de six cent mille personnes. » Il avait chiffré à 87 postes supplémentaires les besoins pour 1999. Il s'est entendu répondre par la direction générale de l'AP-HP que, compte tenu de son activité, l'établissement disposait déjà d'un excédent de personnel par rapport aux normes.

L'hôpital Jean-Verdier subit les conséquences de la sous-dotation de la Seine-Saint-Denis : 135 postes de médecins hospitalo-universitaires, quand la moyenne en France est de 240 (260 à Paris et 231

en Provence). Mais les menaces sont également liées au cadre général de la réforme hospitalière. Le plan Juppé préconise la fermeture des services dont le taux d'activité n'atteint que 60 % et la direction générale de l'AP-HP évalue celle de l'hôpital Jean-Verdier à 67 %. Un chiffre fortement contesté par le personnel. « L'administration apprécie l'activité brute sur une base invariable de 365 jours par an, que le service fonctionne ou non, précise le professeur Jean-Raymond Attali, chef du service d'endocrinologie-diabétologie-nutrition et président du comité consultatif médical de l'établissement, engagé dans le mouvement. Or, depuis deux ans, il faut procéder à des travaux de sécurité. Pendant presque un an, l'une de salles de la maternité a été fermée. En 1998, il y a eu des fermetures de service pen-

dant un mois ou un mois et demi pour des travaux de désamiantage ou de désenfumage. En tout, nous avons eu 20 % d'augmentation des jours d'indisponibilité mais l'activité n'a baissé que de 5 %. Notre activité a donc bien augmenté, ce qui ne fait que refléter les énormes besoins de la population. »

URGENCES

Les exemples ne manquent pas. Si les journées d'hospitalisation ont baissé sur le papier, les urgences hors gynécologie-obstétrique, elles, sont en croissance continue : de 47 117 en 1996, elles sont passées à 51 438 en 1997 et à 55 693 en 1998. Une envolée liée à la fois au recours de plus en plus fréquent d'une population paupérisée aux services d'urgences et à la présence, à Jean-Verdier, du seul service d'urgences médico-judiciaires d'Ile-de-France avec celui de l'Hôtel-Dieu à Paris. Les médecins de l'hôpital demandent donc comme préalable une mise à niveau « de la dotation budgétaire en effectif paramédical, en vacations médicales, en travaux et en crédits d'études au regard de son projet médical ». Le ton est plus rude au sein de l'assemblée du personnel non médical. « Nous ne sommes plus en état de fonctionner : la seule grève des heures supplémentaires a suffi à mettre l'hôpital en difficulté, affirme une infirmière, responsable du syndicat CGT, le plus implanté dans l'hôpital. Nous ne décrocherons pas tant que nous n'aurons pas nos emplois. »

Parmi les médecins, règne un profond sentiment de frustration. Après avoir joué le jeu de la complémentarité des activités et

« rendu quinze lits d'orthopédie » au « grand frère » qu'est l'hôpital Avicenne, à Bobigny, leur projet hospitalier 1996-2000 a été rayé d'un trait de plume par le précédent directeur général de l'AP-HP. Et en 1998, après un conflit de soixante-douze jours, Avicenne a obtenu plus de moyens. Le jeudi 25 mars, aux côtés des infirmières, des aides-soignantes, des personnels administratifs et ouvriers, certains médecins de l'hôpital Jean-Verdier ont donc manifesté pour la première fois de leur vie. La direction de l'AP-HP a convenu de la réalité des problèmes mais elle se déclare incapable de débloquent des moyens pour les résoudre.

Cette année, la priorité sera en effet donnée à l'ouverture de l'hôpital européen Georges-Pompidou et à la reconversion de l'hôpital Rothschild. Le 25 mars, la délégation de l'hôpital n'a pu être reçue par Marie-Thérèse Hermande, vice-présidente du conseil d'administration de l'AP-HP. Le mouvement va donc se durcir. Après la grève administrative, les médecins, rejoignant le personnel non médical, entameront à partir de lundi 29 mars une grève des soins non urgents et envisagent pour la suite la fermeture des urgences, en dirigeant les patients vers d'autres structures. « Les patients qui apprennent l'annulation de leur rendez-vous à Jean-Verdier comprennent très bien notre mouvement, insiste une technicienne de laboratoire. Ils nous restent fidèles parce qu'ils tiennent à cet hôpital. Et nous aussi. »

Paul Benkimoun

Un département fortement touché par la précarité

● **Population.** La Seine-Saint-Denis est le département d'Ile-de-France le plus peuplé après Paris. La part de la population âgée de moins de vingt ans y est de 28,4 %, contre 26,1 % en moyenne pour la région. Le niveau de fécondité (un peu plus de 2 enfants par femme) est sensiblement plus élevé que dans la région (1,85 pour l'Ile-de-France). Avec 17,6 % de familles monoparentales, la Seine-Saint-Denis est en troisième position en Ile-de-France, derrière Paris et les Hauts-de-Seine. ● **Niveau de vie.** 15 % des ménages se trouvent en situation de pauvreté et de précarité. En

1996, le taux de chômage était de 15,1 % contre 11,1 % en Ile-de-France. 27 % des chefs de famille sont ouvriers contre 18 % en Ile-de-France et plus de 40 % des foyers ne sont pas imposés contre 35 % en Ile-de-France.

● **Santé.** La Seine-Saint-Denis possède le taux de mortalité par cirrhose le plus élevé de toute la région : 16 décès pour 10 000 habitants. Le département arrive en deuxième position, derrière Paris, pour l'épidémie due au virus de l'immunodéficience humaine (VIH). En décembre 1996, le nombre de cas de sida déclaré cumulés depuis 1978 était de 2 418, dont 745 toxicomanes.

Martine Aubry use de la méthode douce pour réformer l'hôpital

POUR bien soigner l'hôpital, il faut opérer discrètement. Ce principe de précaution, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, l'applique avec un certain succès politique depuis son arrivée rue de Grenelle : les mouvements sociaux, comme celui qui affecte Jean-Verdier, à Bondy (Seine-Saint-Denis), restent isolés, et le secteur hospitalier n'a pas connu de conflits majeurs depuis deux ans. Le gouvernement n'en poursuit pas moins les restructurations et, plus modestement, la résorption des inégalités sanitaires entre les régions qui avait été engagée par son prédécesseur, Jacques Barrot.

Actuellement, trois cent trente opérations de restructuration - fusions et partages d'activités entre cliniques et hôpitaux - sont en cours, selon un document publié le 17 décembre 1998 par Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé. Parallèlement, le gouvernement a lancé, en 1998, une procédure de réexamen des

schémas régionaux d'organisation sanitaire, qui doivent définir avant l'été la répartition optimale des activités et des hommes dans chaque région. M^{me} Aubry a annoncé, dimanche 28 mars, au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », que ces schémas « proposeront un plan pour les trois ans qui viennent ».

Le gouvernement s'est aussi employé à rassurer les petits hôpitaux de proximité, après la fermeture temporaire de services à l'hôpital de Pithiviers (Loiret) au cours de l'été 1997, justifiée par le manque de médecins. Non sans renoncer à certaines adaptations, comme la fermeture progressive d'une centaine de maternités jugées dangereuses. Il a aussi contenu la grogne des praticiens, qui ont mené une journée d'action, le 2 décembre 1998, pour réclamer une revalorisation de leur statut, notamment dans les hôpitaux généraux, où le recrutement de praticiens est devenu difficile dans des disciplines comme la gynécologie-obstétrique et

l'anesthésie-réanimation. Et il est en train de négocier un accord avec l'Association des médecins urgentistes des hôpitaux de France, qui ont finalement reporté leur grève du 19 mars au 19 avril.

HARMONISATION DES FINANCEMENTS

Par ailleurs, la répartition régionale des 265,3 milliards de francs consacrés aux hôpitaux en 1999 (+2,4 % par rapport à 1998) traduit son souci de rééquilibrer progressivement les dotations budgétaires au profit des régions les plus défavorisées. Les DOM-TOM, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie et Poitou-Charentes ont ainsi vu leur enveloppe croître de 3 % à 3,7 % ; à l'inverse, l'Ile-de-France, région traditionnellement surdotée, n'a obtenu que 1,17 %. L'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) et les établissements non universitaires de la région avaient alors protesté ensemble - une première ! -, et le directeur général de l'AP-HP, Antoine Durrleman, un proche

de Jacques Chirac, avait été publiquement rappelé à l'ordre par M^{me} Aubry pour avoir failli à son obligation de réserve.

Tout en prônant la rigueur de gestion, M^{me} Aubry se pose depuis des mois en défenseur du public. « Qu'on arrête de montrer du doigt un hôpital qui bouge, qui se reconstruit et qui avance », a insisté la ministre de la solidarité, le 16 mars, après la publication du « plan stratégique » de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). Sur les 62 milliards de francs d'économies en année pleine prévus par ce plan, 30 milliards viendraient des hôpitaux (soit 10 % de leurs dépenses), grâce à une harmonisation des financements public-privé sur la base des coûts par pathologie, qui reflètent mieux l'activité réelle des établissements.

Martine Aubry craint que la volonté réformatrice de la CNAM ne rompe le fragile équilibre social de l'hôpital et ne compromette les réformes en cours. Elle assure que depuis la généralisation du

budget global, en 1985, les hôpitaux ont fait de gros efforts et que leur part dans les dépenses d'assurance-maladie n'a cessé de reculer. Le directeur de la CNAM, Gilles Johanet, maître d'ouvrage du « plan stratégique », fait une analyse différente, estimant que certains hôpitaux vivent sur des rentes de situation. « Leurs ressources ont augmenté de 50 % entre 1983 et 1995, alors que, dans le même temps, le nombre de journées d'hospitalisation a chuté de 25 % », note-t-il.

Le plan à peine connu, la communauté hospitalière s'est ressoudée pour rejeter la méthode et l'objectif de 30 milliards de francs d'économies affiché par la CNAM, qualifié d'« absurde » et de « provocateur » par la Fédération hospitalière de France. Même si une majorité se dégage, en son sein, pour une réforme du mode de financement qui mettrait enfin public et privé à égalité de moyens.

Jean-Michel Bezat



Nous réalisons
865 milliards
de chiffre d'affaires.

Des sans-papiers « européens » manifestent à Paris

ILS AVAIENT choisi Paris pour le symbole, mais c'est au nom des sans-papiers de toute la communauté européenne qu'était organisée une manifestation « pour les droits et les libertés », samedi 27 mars. Certains se félicitaient d'être nombreux « quand c'est plutôt la guerre qui mobilise du monde ».

Défilant de la place d'Italie à Montparnasse, ils étaient environ 9 000 selon les organisateurs, 4 200 selon la police, à avoir répondu à l'appel de la coordination nationale française des sans-papiers. Et ils auraient été bien plus, faisait-on savoir dans le cortège, si un train spécial de sans-papiers venus d'Italie n'avait été arrêté à Menton, sur ordre du ministre français de l'intérieur. Beppe Caccia, conseiller (Verts) à la mairie de Venise, était venu dénoncer cette décision du gouvernement français que d'autres qualifiaient de « violation des accords de Schengen ». Les autres collectifs européens étaient représentés en majorité par ceux

de leurs membres qui résident en France.

Outre les représentants du PCF, des Verts, de Lutte ouvrière et de la Ligue communiste révolutionnaire (Arlette Laguiller et Alain Krivine défilaient en tête du cortège, et plus loin le député, Verts, Noël Mamère et le professeur Léon Schwartzberg), cinquante-deux collectifs de province s'étaient déplacés.

RISQUE D'USURE

Etaient aussi présents les syndicats CGT, SUD, FSU et plus discrètement la CFDT, ou encore le MRAP, la Ligue des droits de l'homme, AC, Droits Devant !, Ras-l'front et Act up. Les représentants de la fédération anarchiste, eux, brandissaient leurs drapeaux noirs pour exprimer leur « refus de défilier avec les zozos qui sont en tête, ces futurs députés européens du PC, des Verts ou, pire, du PS ».

« Des papiers tout de suite pour tout le monde » : tel était le thème central de la manifestation,

répété à coups de slogans comme « Nous sommes tous des enfants d'immigrés », « Breaking the walls of the fortress Europe » ou « Des-cas-par-cas-on-n'en-veut-pas, des papiers pour-tous ! ». Tous protestaient « contre la loi Chevènement », s'exprimant non seulement au nom des 63 000 sans-papiers dont les demandes de régularisation ont été rejetées, mais aussi des 80 000 personnes régularisées dont « les problèmes sont remis à demain ». Pour Sekou Diabaté, de la coordination nationale des sans-papiers, « le mouvement né en France risquait de s'user. D'où la nécessité de l'étendre dans d'autres pays où les collectifs sont encore embryonnaires. »

Hors du trajet suivi par le cortège qui a défilé sans incidents, environ cinq cents manifestants ont occupé les locaux d'Air France, sur l'esplanade des Invalides, vers 17 heures, avant d'être évacués par les forces de l'ordre.

Marion Van Renterghem

Des paysans s'inquiètent des effets des lignes à haute tension sur leur bétail

Les scientifiques sont divisés sur le lien entre les pathologies observées et la présence des installations d'EDF dans l'environnement des élevages

VACHES atteintes de mammite, avortements spontanés sans raison apparente, veaux malades de diarrhées inexplicables, truies stériles ou porcs cannibales : depuis six ans, la Confédération paysanne, le deuxième syndicat agricole, reçoit des dossiers d'agriculteurs affirmant que leurs élevages sont en difficulté à la suite de l'installation d'une ligne haute tension. Les alertes viennent d'exploitations du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, du Nord, de la Corrèze et de la Manche.

Serge Provost, éleveur d'un troupeau de soixante vaches dans la Manche, est de ceux-là. Dès la mise sous tension d'une double ligne de 400 000 volts au-dessus de son exploitation à l'hiver 1989, accuse-t-il, ses vaches ont multiplié les indurations de mamelle et les œdèmes l'hiver, les avortements l'été, tandis que les veaux tombaient comme des mouches. Soupçonnant fortement les lignes qui surplombent ses parcelles, l'exploitant décide de condamner la moitié de ses soixante hectares les plus exposés. Mais en 1996, sous la protection des gendarmes, EDF installe une deuxième ligne. Depuis, l'affaire est en cours d'examen devant la cour d'appel de Caen, où Serge Provost a porté plainte contre EDF. « Vous savez, quand on s'est fait traiter d'incompétent, c'est une question d'honneur ! », assure l'éleveur, qui a créé l'Association nationale des animaux sous tension. D'autres n'ont pas eu le temps d'attendre et ont déposé leur bilan.

Les pathologies que connaissent ces élevages ne sont pas inconnues des chercheurs. « Nous voyons arriver devant les tribunaux

de plus en plus de plaintes concernant des animaux de ferme vivant sous les lignes à haute tension, touchés par des pathologies frustes inexplicables », constate le professeur Gilbert Mouthon, responsable du laboratoire de physique et chimie biologiques et médicales de l'École nationale vétérinaire de Maisons-Alfort, et expert vétérinaire judiciaire. De nombreuses études de recherche expérimentale sur l'animal ont montré que ces lignes, dont les ondes se répercutent à l'intérieur des corps, avaient des effets sur le métabolisme : déficit immunitaire, carence en fer, déminéralisation, perturbations neurologiques, sécrétion de la mélatonine amoindrie.

COULOIR DE SÉCURITÉ

Le ministère de l'agriculture prend l'affaire au sérieux. A la suite d'une mission reconnaissant « une grande sensibilité des élevages » sous les lignes à haute tension, le cabinet de Jean Glavany devrait installer prochainement un groupe de travail chargé de mettre au point des mesures réglementant la localisation et l'installation des élevages. De son côté, EDF tente de faire face aux plaintes en minimisant leur impact. « La question est posée depuis vingt ans. Les éléments de recherche les plus récents sont plutôt rassurants », assure Jacques Lambroso, responsable du service médical d'EDF et expert français sur les basses fréquences auprès de la Commission européenne. La direction générale de la santé se retranche derrière les divergences scientifiques.

Pourtant de nouvelles études épidémiologiques présentées lors d'un colloque organisé, vendredi

26 mars, à l'Assemblée nationale posent la question des effets sur la santé humaine. Le docteur Laurence Bonhomme-Faivre, chef de service à l'hôpital Paul-Brousse de Villejuif (Val-de-Marne), a ainsi rendu publique une enquête comparant les réactions d'un échantillon de treize personnes exposées huit heures par jour à des champs électromagnétiques et d'une population témoin. L'étude a montré pour la population exposée « une augmentation significative de l'intensité de troubles neurovégétatifs (asthénie physique et psychique, tendance dépressive, fatigue intense) ainsi qu'une baisse significative des lymphocytes totaux [impliqués dans les défenses immunitaires] ». 500 000 personnes vivent sous les quelque 46 000 kilomètres de lignes à haute tension réparties sur le territoire.

« Plus d'une publication sur deux constate un lien entre ces lignes et certains symptômes et maladies graves chez l'enfant, l'homme et les animaux. Est-ce toujours un problème de recherche ou plutôt une question de santé publique ? », s'interroge Roger Santini, maître de conférence en bioenvironnement électromagnétique à l'Institut national de sciences appliquées de Lyon. Il préconise la création d'un couloir de sécurité interdisant de construire dans un périmètre de 200 mètres autour des lignes et la surveillance des populations exposées. Des mesures également recommandées par la Commission européenne et reprises par Michèle Rivas, députée (PS) de la Drôme, qui va déposer une proposition de loi dans ce sens.

Sylvia Zappi

N'insistez pas, nous n'avons aucune action à vous vendre.

Nous ne serons jamais cotés en bourse. Les faits et les chiffres sont pourtant significatifs. L'artisanat représente un tiers des entreprises françaises et la moitié des créations d'entreprises. C'est aussi le premier employeur du secteur concurrentiel, doublé d'une véritable filière de formation professionnelle. Moderne, dynamique et actif sur l'ensemble du territoire, notre secteur joue un rôle décisif dans la vie économique et sociale de la France. Mais l'artisanat, c'est aussi 820 000 entreprises... et autant de patrons indépendants et fiers de l'être.

l'Artisanat.
Première entreprise de France.

Fonds National de Promotion et de Communication de l'Artisanat - 24 rue de l'Université, 75007 Paris

Monique Vuillat, secrétaire générale du SNES « Que l'on remette tout à plat pour reprendre le dialogue »

Le congrès du Syndicat national des enseignants de second degré (SNES) s'ouvre, lundi 29 mars, à Lille, dans un climat complexe dominé par le conflit avec Claude Allègre sur la réforme des lycées et par la question de la

succession à la tête de la Fédération syndicale unitaire (FSU), dont le SNES est la principale composante. La stratégie suivie par Monique Vuillat, secrétaire générale depuis 1984, sera aussi au cœur des débats.

« Le congrès du SNES s'ouvre dans une période marquée par un affrontement permanent avec le ministre de l'Éducation nationale. Dans quelles conditions allez-vous ouvrir ses travaux ?

— Nous abordons ce congrès dans un état d'esprit conquérant après le succès de la grève du 15 mars et de la manifestation du 20 mars où un enseignant du second degré sur cinq était à Paris pour exprimer des refus, des attentes, mais aussi l'exigence d'être davantage entendu du ministre et du gouvernement.

— Cette grève et cette manifestation n'affichaient-elles pas des positions et des objectifs contradictoires ?

— L'objectif est clair : nous voulons une autre politique scolaire. La question de la démocratisation du système éducatif se pose dans un contexte différent de celui des années 80. Elle se heurte aux inégalités sociales et culturelles croissantes dans une société qui, en certains endroits, se déstructure et se restructure sur d'autres règles que celles qui sont enseignées dans l'école républicaine. L'école doit prendre en compte cette situation nouvelle mais ne peut pas le faire seule...

— Chacun s'accorde sur ce constat...

— Non, tout le monde n'est pas d'accord. Ce gouvernement s'accommode du blocage de la démocratisation, des injustices sociales, du chômage grandissant, des zones déshéritées. Sa politique scolaire est en faux-semblants. Il laisse entendre que l'inégalité scolaire provient des contenus et des enseignements. Et il en profite pour réduire les exigences et diminuer le temps scolaire en prenant le risque que les élèves les plus déshérités soient les premières victimes.

» En dressant le bilan de toutes les réformes, y compris celle du collège de François Bayrou, on s'aperçoit que les diminutions d'horaires représentent l'équivalent d'une année de formation en moins pour les élèves. Ce n'est pas un progrès. Il devrait y avoir une vision commune sur ces valeurs-là avant d'en tirer toutes les conséquences pour l'organisation des enseignements, l'évolution du métier et l'amélioration des conditions pédagogiques...

— Ce débat semble occulté par la constitution d'un « front des anti-Allègre » qualifiés par le ministre de « révolutionnaires du statu quo ». Comment le SNES entend-il dépasser cet affrontement ?

— C'est vrai, les adhérents sont traversés par des contradictions. Ils s'interrogent sur la finalité du service public, sur leur rôle. Il est regrettable que le gouvernement ait pris la responsabilité, depuis deux ans, d'ouvrir un conflit entretenu

par les propos provocateurs du ministre. Ce faisant, il a fait barrage à un débat solide et sérieux.

— La stratégie du SNES a pu apparaître flottante : certains adhérents vous ont reproché une valse-hésitation avec Claude Allègre, tandis que d'autres ont stigmatisé votre alliance avec les conservateurs du Syndicat national des lycées et collèges (Snalc)...

— Nous avons été confrontés à un réel désarroi provoqué par le choix du ministre de se conduire en patron de choc, avec tous les stigmates des stratégies patronales : diviser, discréditer la profession et son organisation syndicale la plus représentative. Nous avons sans doute mésestimé le discrédit de ce ministre auprès de la masse de la profession. La stratégie qui a consisté à émettre et à défendre

« Le bilan de toutes les réformes, y compris celle du collège de François Bayrou, c'est une année en moins pour les élèves »

nos propositions n'a parfois pas été comprise parce que l'hostilité aux choix et à la méthode du ministre est allée grandissant.

— Etait-ce une bonne raison pour vous allier à des organisations comme le Snalc et la Confédération nationale générale autonome (CNGA), au risque de susciter le désarroi de vos adhérents ?

— Si tel avait été le cas, la manifestation du 20 mars n'aurait pas attiré autant de monde. Pour certains de nos collègues, il fallait tourner le dos à ce ministère et même demander sa démission. Ce mot d'ordre ne peut pas être repris par une organisation syndicale. Notre responsabilité est de remettre en cause le statu quo pour obtenir des modifications. Il est donc impossible de désertir le terrain de la discussion. Mais notre désaccord reste profond avec le Snalc — lorsqu'il continue à émettre des réserves sur le collège pour tous notamment.

— N'êtes-vous pas victime de vos hésitations à l'égard de la réforme des lycées ?

— Nous avons formulé des propositions sur les filières, les séries, les programmes, l'amélioration des conditions d'enseignement, l'aide individualisée aux élèves et les travaux pluridisciplinaires. La réforme

en est très éloignée. Nous ne pouvons accepter que les deux heures d'aide aux élèves se traduisent par une diminution des horaires pour tous. Ce choix résulte d'une volonté de procéder à moyens constants.

— Claude Allègre vous reproche de demander « toujours plus » alors que les résultats escomptés ne sont pas à la hauteur...

— Ce ministre ferait bien de procéder à une évaluation sérieuse du système éducatif. Il y a dix ans, 250 000 jeunes sortaient sans qualification ; aujourd'hui, il en reste 56 000. C'est encore trop et il faut, sans attendre le lycée, s'attaquer à cette question essentielle. Ce ministre ferait bien de prendre en compte l'effort des personnels qui ont permis à 68 % d'une classe d'âge, au lieu de 30 % autrefois, d'atteindre le niveau du baccalauréat. Ils ont accueilli beaucoup d'élèves, mais les gouvernements ont toujours cherché à assurer cette massification au moindre coût.

— La FSU n'a pas toujours donné l'impression d'être sur la même ligne que vous. Comment expliquez-vous cette différence d'appréciation ?

— La stratégie de division du ministre a en partie porté ses fruits entre le premier et le second degré. Dans le débat sur les transformations de l'école se retrouvent les différences de culture. Le second degré reste très attaché aux connaissances, aux programmes. Dans le premier degré, les problèmes d'enseignement se posent différemment. Nous avons eu aussi un débat sur la façon de se positionner face à un gouvernement de gauche. L'expérience des années 80 nous a appris qu'il fallait exercer des pressions importantes. Aujourd'hui, nous nous employons à construire une initiative commune au troisième trimestre.

— La FSU a lancé un appel au premier ministre. Quelles seraient les conditions d'une reprise du dialogue ?

— Que l'on remette tout à plat. Nous sommes des professionnels de l'éducation. Si l'école relève bien d'un choix de société, pourquoi faudrait-il que seule la voix des parents et des élèves soit entendue et que celle des enseignants et des personnels soit discréditée ?

— Comptez-vous rester à la tête du SNES ou serez-vous candidate au poste de secrétaire générale de la FSU ?

— Pour le SNES, comme pour la FSU, la question n'est pas celle d'un ou d'une secrétaire général(e), mais celle d'un collectif. Nous en discuterons lors du congrès. La relève se prépare. Le SNES a proposé la formule d'un secrétariat général collectif dans lequel il sera présent.

Propos recueillis par Michel Delberghe

Quand des lycéens du « 93 » rencontrent ceux du Quartier latin

L'IDÉE était généreuse, quoiqu'un peu utopique : pousser au dialogue deux extrêmes du monde scolaire. D'un côté, des élèves du lycée d'enseignement professionnel Bartholdi, à Saint-Denis, établissement réputé « très difficile ». De l'autre, ceux du lycée Montaigne, maison de prestige du Quartier latin à Paris. Objectif, selon Nicolas Voisin, professeur à « Bartholdi » et dirigeant de SOS-Racisme : lutter contre le « repli sur soi », la « logique de ghetto ».

Dans la matinée du vendredi 26 mars, ceux de Saint-Denis se sont d'abord réunis pour préparer le rendez-vous de l'après-midi. « Qu'attendez-vous de cette rencontre ? », a demandé M. Voisin. « Montrer qu'on n'est pas des sauvages », a répondu Adim, qui rêve de devenir policier. Puis la discussion a dévié sur la violence, le racisme et la réputation de leur département. « Le 93, a résumé Jonathan sans être vraiment contredit, c'est un carton où l'on met toutes les crevures qui se bouffent ensemble. » Alors « M'sieur Voisin » est revenu au sujet du jour : « Comment imaginez-vous ce lycée parisien ? » Et la réponse est tombée, républicaine : « Au-dessus de la porte, il doit y avoir l'inscription "Liberté, Égalité, Fraternité". Ici, c'est pas marqué. »

A « Montaigne » non plus, en fait. Mais les visiteurs, arrivés en début d'après-midi, ne s'en sont pas aperçus, trop occupés qu'ils étaient à découvrir les lieux. « C'est Space Montaigne », s'est amusé l'un d'eux, en référence à une attraction d'Euro Disney. Tous s'étonnaient de découvrir un « bahut » en triste état : façade noirâtre, graffitis ; rien de comparable avec les couloirs blancs, les pelouses

et les arbres fruitiers de « Bartholdi ». « Finalement, ont-ils convenu, on est mieux chez nous. »

Au sous-sol, dans le local de théâtre, les Parisiens étaient une grosse vingtaine, les banlieusards à peine plus. La bonne volonté ne manquait pas, en particulier chez les filles, mais le débat s'est vite embourbé. La sono était défaillante et les bavards étaient nombreux. Dans les rangs visiteurs, quelques garçons jouaient les sauvages du fond de classe, pas bien méchants, mais pour le moins indifférents.

« COMME S'IL EXISTAIT UNE FRONTIÈRE »

Dans ce tumulte, il fallut donc tendre l'oreille pour grappiller quelques vérités sur ces « deux jeunesse ». « Entre nous, c'est comme s'il existait une frontière, et plein de préjugés », a regretté Félicia (Montaigne). « Si on ne vous appréciait pas, on ne serait pas ici », a positivement une jeune dionysienne. Il fut bientôt question de racisme, de peur, de violence et des « médias qui manipulent tout » (Anaëlle, Montaigne).

Entre les deux groupes, le fossé est pourtant resté creusé. Certains Parisiens, déçus, ont préféré s'éclipser. Des invités, impatients, ont commencé à se plaindre (« On est en train de s'endormir »). Mais un noyau d'optimistes a promis une œuvre commune : le 15 avril, ils réaliseront un film sur leur jumelage. Ce jour-là, les garçons de « Montaigne » pourraient même participer au tournoi de foot organisé à « Bartholdi ». Pari gagné ?

Philippe Broussard

Chamonix veut se libérer des poids lourds

La catastrophe du tunnel du Mont-Blanc était prévisible, selon la municipalité et des associations, qui dénoncent la croissance exponentielle de la circulation. Elles réclament une alternative ferroviaire pour le transport des marchandises entre la France et l'Italie

CHAMONIX

de notre envoyé spécial

C'est une sorte de saison en enfer que subissent, impuissants, les habitants de la vallée de Chamonix qui, en moins de deux mois, en sont à leur troisième catastrophe. Le 9 février, une énorme avalanche avait emporté huit chalets et tué douze personnes entre Montroc et Le Tour, marquant le paroxysme d'une semaine d'alerte et d'angoisse comme on n'en avait pas vécu ici depuis des décennies.

Six jours plus tard, le 15, un incendie spectaculaire, mais non meurtrier, dévorait tout un pâté de maisons en plein cœur de la ville, anéantissant un petit musée et la salle de fêtes, lieu de mémoire local où, depuis les années 20, toutes les familles chamoniardes avaient engrangé des souvenirs d'arbres de Noël ou de bals du 14 juillet.

Un sentiment sourd de malédiction commence à s'insinuer dans certains esprits, et la neige lourde qui, depuis samedi 26 mars, nape le paysage n'est sans doute que le manteau des apparences : comme en témoignait la foule massée, ce jour-là, autour des deux cents pompiers volontaires ou bénévoles, lors des obsèques solennelles de l'adjudant-chef Georges Tosello, terrassé par un malaise cardiaque en tentant de secourir les automobilistes piégés par l'incendie souterrain, c'est bien un deuil collectif qui est ressenti à l'ombre du Mont-Blanc et de son tunnel tragique. Le fait qu'aucun Chamoniard ne semble figurer parmi les victimes et que, contrairement à ce qui s'était produit à Vaison-la-Romaine, un élan de solidarité ne puisse ici concrètement s'exprimer vis-à-vis des victimes d'une tragédie à huis clos et presque abstraite n'exclut ni la compassion ni la colère.

« L'avalanche, bien qu'historique, avait pu être imputée aux redoutables caprices de la nature et pour l'incendie, sans incriminer la loi des séries, on s'était dit que ça pouvait arriver partout, soupire Michel Charlet, maire (divers droite) de Chamonix. Mais la catastrophe du tunnel, c'est autre chose, qui n'a rien à voir avec la fatalité. On l'a toujours redoutée en se disant "pour l'instant, ça va" et en rentrant la tête dans les épaules. »

L'INVASION DES CAMIONS

De fait, depuis 1990, la municipalité alerte les pouvoirs publics et, cette année-là, François Mitterrand, en visite à Chamonix, avait paru prendre conscience de la réalité alarmante – sur le plan des nuisances et des risques – décrite, sur place, par le maire. Les actes n'ont pas suivi des propos présidentiels

apaisants. Alors que, annuellement, 766 000 camions s'engouffrent dans le tunnel, M. Charlet, quarante-cinq ans, élu à la mairie en 1983, a redoublé d'indignation en 1998 « lorsque Bruxelles a sorti un rapport » annonçant que le trafic routier entre la France et l'Italie allait doubler entre 1996 et 2010. « Avec l'ouverture des pays de l'Est, ces prévisions étaient crédibles. Et là, on a pété les plombs. » À l'occasion de la journée sans voitures, le maire, bravant la légalité, a organisé une journée sans camions en bloquant leur accès au tunnel avec des véhicules municipaux.

Voilà un mois, par un vote, le conseil municipal a réclamé, symboliquement, 5 % des recettes du tunnel pour aider au financement du centre de secours (13 professionnels, 130 volontaires) que la collecti-

tivité assure seule. « Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc, dont l'Etat est le principal actionnaire, réalise un chiffre d'affaires de 700 millions de francs par an et dégage 100 millions de bénéfices. Certes, le maximum semble avoir été fait pour renforcer la sécurité, mais on a bien vu que cela ne suffisait pas », s'emporte le maire qui réclame désormais « l'interdiction définitive du trafic des poids lourds sous le tunnel ».

Au nom du « plus jamais ça ! », il rejoint ainsi la position de l'Association pour le respect du site du Mont-Blanc (ARSMB), qui bataille depuis sept ans contre l'invasion des camions et réclame le percement d'un tunnel ferroviaire percé plus bas dans la vallée, destiné au ferroutage (les camions sur les wagons) ou au transport combiné, entre Le Fayet et Morgex, dont le

coût serait de 15 à 20 milliards de francs (2,29 à 3,05 milliards d'euros). « Depuis 1991, au moment où il était question de doubler le tunnel, nous le dénonçons comme un piège. souligne Georges Unia, quarante-cinq ans, guide de haute montagne et président de l'ARSMB qui compte 1 500 adhérents sur 10 000 habitants. Mais il faut aussi réaliser que, depuis six ans, on a dénombré 25 morts et 250 blessés dans des accidents de poids lourds survenus sur les 17 km de pente menant au tunnel et atteignant par endroit 7 % ! »

Conscients que le tunnel n'est pas le seul responsable de tous les glissements survenus sur le site – « suréquipé, urbanisé, parasité » –, les militants de l'association revendiquent aussi la création d'un tramway sur la ligne de chemin de fer

existante afin d'irriguer la vallée où, l'été, 35 000 véhicules circulent chaque jour. Car si elle craint de perdre son âme, Chamonix a aussi une image à défendre.

Longtemps, « Cham' », somptueuse princesse des neiges, a vécu sinon au-dessus de ses moyens, du moins au-dessus de la moyenne du commun des communes. Ceux qui ont 4 807 mètres de mont Blanc (« et qui en sont fiers », comme écrivait Prévert) ont quelque raison de se sentir en apesanteur.

UNE RÉFLEXION S'IMPOSE

L'altitude génère des attitudes, une certaine forme de snobisme. Même si, des Praz aux Bossons, le pull jacquard et les godillots ferrés d'antan ont été troqués contre des anoraks multicolores et des chaussures en Gore-Tex, la singularité du microclimat chamoniard perdure et la fascination reste forte. Il suffit de s'être une fois arraché en téléphérique de l'ombre oppressante des conifères et d'avoir brutalement été saisi par l'éblouissement divin de la Vallée blanche pour comprendre l'ivresse absolue de la haute montagne, cette autre planète, avec ses valeurs mythiques de pureté et d'innocence.

Entre elles et la civilisation ultralibérale et polluante du flux tendu et des échanges artificiels, c'est peu dire qu'il y a divorce, incompatibilité. Voilà aussi pourquoi le drame du tunnel qui impose une réflexion profonde va peut-être accélérer la redéfinition de la politique des échanges transalpins. Elle sera ainsi sans doute pionnière malgré elle d'un grand chambardement, cette ville de tous les frissons qui ne voudrait plus être celle de tous les dangers.

R. B.

Robert Belleret

Quarante morts, selon les dernières estimations

CHAMONIX

de notre envoyé spécial

Lionel Jospin, premier ministre, devait se rendre, lundi 29 mars, à Chamonix pour rendre hommage aux victimes de la catastrophe. Le délai de plusieurs semaines avant la réouverture du tunnel envisagé par Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports, qui s'était rendu sur les lieux dès la première nuit, mercredi 24 mars, était optimiste. C'est en mois qu'il faudra compter. Le spectacle dantesque qu'ont découvert les sapeurs-pompiers en atteignant le cœur du sinistre a dépassé l'imagination des plus aguerris.

Sur plusieurs centaines de mètres, c'est un magma de carcasses tordues et noirâtres, de béton éclaté et de corps calcinés qui émergeait de la fumée encore opaque. Un gradé décrivait « le bitume réduit en poussière qui donne l'impression de rouler sur une piste ».

Soumis pendant cinquante heures à une température de plusieurs centaines de degrés, les oc-

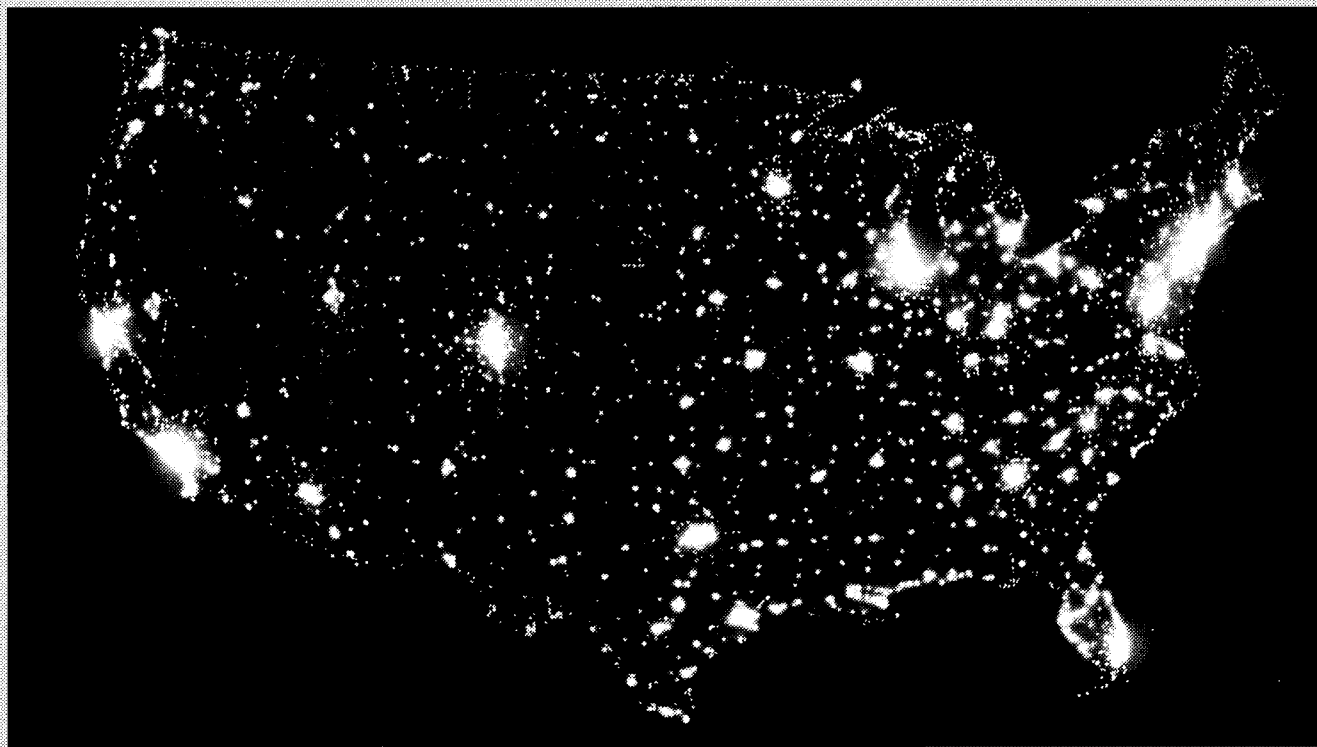
cupants de la quarantaine de véhicules pris au piège ont été anéantis, et on imagine l'extrême difficulté que rencontreront les spécialistes de la police scientifique pour se livrer à un indispensable travail d'identification.

Alors que les autorités n'ont cessé de revoir à la hausse le nombre des morts, aujourd'hui évalué à quarante, il faut se souvenir que, durant plus de 24 heures, les dirigeants de la société Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc ont laissé croire qu'il s'agissait d'un grave mais relativement banal accident, ayant fait quatre ou cinq victimes. Pourquoi cette rétention d'informations quant à l'ampleur d'une catastrophe routière sans précédent ?

Cette question reste en suspens comme beaucoup d'autres. Sans préjuger de fautes humaines ou techniques – l'enquête judiciaire s'efforcera de les débusquer –, il faut souligner que l'hécatombe du Mont-Blanc n'est due qu'à l'incendie d'un poids lourd chargé de matières « ordinaires » (farine et margarine), même si la propagation du feu aux autres véhicules – un camion de papier en

bobine, un autre de pneumatiques et quelque 12 mètres cubes de carburant contenus dans les réservoirs – a rapidement amplifié la destructrice puissance calorifique.

Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, venu lui aussi sur place, a précisé que l'étude critique émanant du service départemental des secours (*Le Monde* du 26 mars) s'inscrivait dans la préparation classique du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR). L'auteur de ce rapport, le lieutenant-colonel Jean-Guy Laurent, a confirmé les réserves qu'il avait émises et qui portaient sur « les difficultés créées par le double sens de circulation, l'aération et le désenfumage incertains, la non-coordination des services de secours français et italiens ». Plus grave, malgré les demandes réitérées des spécialistes du feu, aucun exercice de secours n'aurait pu être réalisé sous le tunnel au cours de l'année 1998.



Une constellation de villes américaines à portée de la France.

Plus de 220 destinations américaines. Ajoutez-y le nouveau siège United BusinessSM, plus d'espace en cabine, un service attentionné, un des meilleurs programmes de fidélisation et vous comprenez pourquoi, **si voyager fait partie de votre vie, United aussi.**

UNITED AIRLINES
R I S I N G

Pour plus d'informations, contactez votre agence de voyages, ou United Airlines au 0 801 72 72 72 (N° Azur) ou composez le 3615 United (1,29 F/mn).

www.uafrance.fr



STAR ALLIANCESM
Le monde a son réseau aérien.

ENCORE aujourd'hui, il fait rarement dix pas dans la rue sans que quelques jeunes gens ne l'arrêtent. « Eh, Jack ! » Monique Lang, qui s'est depuis longtemps lassée de cette complicité affichée par des inconnus, continue généralement son chemin. Mais « Jack » s'arrête. Des garçons qui se rêvent artistes montrent alors un croquis ; d'autres réclament un conseil ou proposent une invitation à un « truc post-techno ». « Jack », lui, distribue son numéro de téléphone : « Celui-là est à l'Assemblée, ce deuxième est à Blois et ce troisième à mon bureau privé. » La gestion d'une telle popularité est un véritable métier.

Ce succès ne s'est jamais démenti depuis quinze ans, et le passage des générations n'y a rien changé. Rares sont ceux qui savent qu'il préside aujourd'hui la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Mais, plus de cinq ans après avoir quitté le gouvernement, c'est lui que l'on cite d'abord dans les ministres ayant marqué, ces dernières années, la vie politique française. Son propre lyrisme ne lui a jamais nuï, les caricatures ne l'ont jamais tué. Même en mars 1993, quand plus des trois quarts des 275 députés de la gauche, dont Lionel Jospin lui-même, se retrouvèrent laminés par une vague électorale, confondant pêle-mêle dans le même opprobre corruption, « gauche caviar » et tout ce qui portait une étiquette socialiste, c'est encore lui, le symbole du mitterrandisme, qui a survécu. Il s'est ainsi retrouvé, parmi les 67 rescapés, tranquillement réélu à l'Assemblée, avant d'être invalidé par le Conseil constitutionnel, sous la présidence de Robert Badinter – ô rage ! –, pour dépassement du plafond de dépenses autorisé.

Depuis, pourtant, cette popularité ne lui sert à rien d'autre qu'à surfer sur les sondages, et sa formidable image n'a toujours pas trouvé d'emploi. Ministre, président de l'Unesco, ambassadeur, rien de ce à quoi il aurait pu prétendre ne lui a été donné. Pis, ses adversaires continuent de le traiter par le mépris : « Jack Lang ? Pffuit, ce ne sont que des paillettes ! » Des paillettes ? L'attaque l'exaspère. « Croyez-vous que j'ai pu acquérir ce capital de popularité en faisant seulement des risettes ? » La réplique est plus sincère qu'il y paraît. Car s'il est d'abord un personnage médiatique, cette superficialité apparente ne rend pas compte de la réalité des efforts accomplis pour ne pas être distancé. Le costume noir est d'une coupe moderne et élégante, la chemise Vichy souligne la jeunesse de l'allure, mais les ongles sont cruellement rongés. Lorsque, le 27 août 1998, M. Jospin a évoqué avec lui une possible candidature en tête de la liste socialiste aux européennes, M. Lang s'est bien gardé de se prononcer. S'exiler à Strasbourg et à Bruxelles ? Chez les Lang, où l'on discute toujours en famille des décisions importantes dans la carrière du père, Monique et « les filles », Caroline et Valérie, ont esquissé une légère grimace. Mais l'idée a fait son chemin. « Je ne me sens à l'aise que dans l'action », soupire M. Lang. Devenir tête de liste ne pouvait-il ouvrir des perspectives ? Incarner une part du débat européen français ne pouvait-il permettre de prétendre ensuite à un véritable poste de responsabilité ? La présidence du Parlement européen, voire un poste de commissaire européen ? Sans jamais réclamer quoi que ce soit ni évoquer directement son cas personnel, M. Lang s'est donc plu à imaginer un avenir lui allant comme un gant. « Il faudra réformer la Commission européenne. Ne choisir que quinze commissaires, dont un commissaire ayant en charge l'éducation, la recherche et la culture. Une sorte de commissaire du futur. » Parmi ses rivaux socialistes, on a cru voir ressurgir le « ministère de l'intelligence » évoqué avec lyrisme après la réélection de François Mitterrand en 1988.

Se prenant peu à peu au jeu, l'ancien ministre de la culture a tracé les contours d'une campagne comme il les aime : « Enthousiaste », « ambitieuse », « tournée vers les jeunes », « inventive et festive », « fédéraliste et pronant les Etats-Unis d'Europe ». Une campagne à son image. « Je ne peux être bon que si j'y crois, s'excuse-t-il



GÉRARD LONDEAU POUR « LE MONDE »

Jack Lang, une popularité en quête d'emploi

Ministre, directeur général de l'Unesco, ambassadeur, chef de file des socialistes aux élections européennes, aucun des rôles qu'il convoitait ne lui a été donné. Reste à Jack Lang un étonnant capital de sympathie qu'il gère avec persévérance

alors, je connais mes limites. » A François Hollande, qui paraît décidément n'avoir aucune envie d'y aller, il promet de donner sa réponse définitive dès la fin du mois de janvier. A Lionel Jospin, il réclame le soutien de tous les grands ministres de son gouvernement au sein d'un « comité d'action ». Il imagine déjà Martine Aubry déclinant les bienfaits de l'Europe en termes de protection sociale, Elisabeth Guigou évoquant la justice, Dominique Strauss-Kahn l'euro. Puis il lâche une phrase. Ce n'est qu'une allusion, mais elle est faite à dessein. « Bien sûr, explique M. Lang, tout cela suppose que l'on assume l'héritage... »

Depuis que M. Jospin a réclamé le « droit d'inventaire » sur les années Mitterrand, les relations entre ce premier ministre s'émancipant de la tutelle de l'ancien président socialiste et celui qui s'en réclame bec et ongles ont pris les allures d'une discussion de notaires. « Inventaire », « héritage », « solde des comptes du passé », « filiation », « reniement », sont devenus les termes d'un conflit qui perdure sourdement. Mais en juillet 1997, c'est M. Jospin qui a pris l'avantage en résumant la déchirure d'un seul mot : « Eléphant ».

Cet été-là, la gauche est revenue au pouvoir... sans Jack Lang. Il aurait espéré un ministère de prestige, en adéquation avec sa renommée et son goût du mouvement. Des dix ans qu'il a passés au ministère de la culture, ne dit-il pas encore aujourd'hui qu'ils furent « le plus beau moment de sa vie politique » ? Et pourtant, le plus populaire des socialistes se retrouve évincé du nouveau gouvernement, jeté dans l'inventaire.

En ce mois de juillet, lorsque M. Jospin reçoit M. Lang, chacun pressent donc que le déjeuner qui va suivre aura tout du règlement de comptes. En arrivant à Matignon, l'ancien ministre sait d'ailleurs déjà à quoi s'en tenir. La presse, les faux amis, la rumeur parisienne l'ont précisément renseigné sur les raisons de sa disgrâce : le premier ministre a tenu à renouveler, rajeunir son équipe en évinçant les « éléphants », fidèles de François Mitterrand. « Eléphant » ! C'est bien cette image insultante que M. Lang n'admet toujours pas, deux ans après. Que celui avec lequel il a parfois dû rivaliser dix années durant, pour obtenir un arbitrage du président Mitterrand, le rejette maintenant

parmi les caciques, quand lui se réserve le droit d'incarner une ère nouvelle, voilà l'affront insupportable. Et puis, cette allusion à l'âge paraît insoutenable : le premier ministre, né en 1937, n'a-t-il pas deux ans de plus que lui ?

Il n'est donc pas besoin d'attendre le dessert pour que quelques vérités soient échangées à la volée entre les deux hommes. « Eléphant ? », a sursauté M. Lang, mais c'est toi qui as été un super-éléphant ! Et même le premier d'entre eux, quand tu étais à la tête du parti ! » Le premier ministre sourcille à peine. Il a décidé de n'offrir que des arguments rationnels et politiques face à la déception intime, affective, de l'évincé. En 1992, M. Lang avait succédé au ministère de l'éducation nationale à un Lionel Jospin qui allait bientôt entamer sa traversée du désert. Se pourrait-il qu'il prenne plaisir à ce renversement des situations ? Il n'y fait pas une allusion.

Il balaye aussi d'un revers de main la rumeur que relaient depuis des mois des socialistes sur des « affaires » qui pourraient toucher l'ancien ministre et dont personne n'a encore apporté le

quelque chose. Il faut maintenant laisser la place à d'autres. »

Laisser la place... C'est parce qu'il garde en mémoire cette humiliation que Jack Lang se voit, deux ans plus tard, mener la campagne européenne. Ecarté par M. Hollande, il se venge en affichant une bienveillance appuyée pour la liste de Robert Hue, avec lequel il prend un fort discret petit déjeuner des plus parisiens, au Café de Flore, le 23 mars. Las ! le lendemain, l'OTAN frappe la Serbie ; M. Lang approuve, M. Hue condamne, fin des clins d'oeil.

Une telle ténacité suscite, c'est selon, l'admiration ou l'agacement. En dehors de Valéry Giscard d'Estaing, qui continua pendant plus de quinze ans à croire qu'il pourrait encore redevenir président, le milieu politique a rarement connu un responsable aussi persévérant. Le premier successeur de Jack Lang au ministère de la culture, en 1993, en sait quelque chose. Pendant deux ans, au sein du gouvernement Balladur, Jacques Toubon vécut un enfer. « Grâce à Lise, la partie sera coriace », avait-on pourtant juré à l'époque, au RPR, en rappelant que l'épouse du nouveau ministre

« Eléphant ?, a sursauté M. Lang, mais c'est toi qui as été un super-éléphant ! Et même le premier d'entre eux, quand tu étais à la tête du parti ! »

Jack Lang à Lionel Jospin

moins indice consistant. Jack Lang ne désarme pas pour autant. Il a déjà sur les lèvres une petite liste d'« éléphants » qui justement figurent dans le nouveau gouvernement. « Chevenement ? Présent depuis Epinay ! Et Guigou ? Quinze ans auprès de Mitterrand, à l'Élysée puis au gouvernement ! Védrine ? Même chose. » Lionel Jospin répond méthodiquement. M. Chevenement est aussi là comme chef d'un des partis de la gauche plurielle, M^{me} Guigou est une des femmes les plus compétentes du PS, quant à M. Védrine, il est trop peu connu pour être encore associé à la mitterrandie finissante. Et puis, dernier argument, impardonnable : « Tu as passé dix ans à la culture, ton nom est associé pour longtemps à ce ministère, c'est déjà

de la culture est très introduite dans les milieux artistiques. Las ! Les Toubon ont vite déchanté. Pas un colloque, pas un vernissage qui n'aient vu les Lang débarquer, avoir un mot charmant pour chacun et une idée originale sur tout. Au Festival de Cannes, en 1993, il fallut toute la diplomatie des organisateurs pour convaincre les Lang de renoncer à la table d'honneur. Curieusement, les cartons avaient été échangés sur les tables, et les Toubon se retrouvaient un peu à l'écart dans la grande salle de gala où avait lieu le dîner.

Philippe Douste-Blazy, qui a ensuite hérité du poste dans le gouvernement Juppé, a lui aussi appris la rudesse du métier. Chaque communiqué saluant un prix littéraire, chaque hommage à un grand

acteur décédé était talonné, voire parfois précédé par celui de M. Lang. « Que voulez-vous ?, sourit M^{me} Lang, nous avons un réseau solide parmi les artistes bien avant d'arriver au ministère. Nous l'avons gardé après en être partis. »

Car les détracteurs de Jack Lang oublient bien souvent que l'entregent de l'ancien ministre ne s'est pas seulement construit dans l'euphorie du 10 mai 1981 mais tient aussi à ces trente-cinq années passées à entretenir des réseaux et à susciter des talents. Ses amitiés dans les milieux artistiques ? Elles

« Ne dites jamais que nous ne sommes pas là, répondez à toutes les demandes, n'enterrez aucun courrier ! »

datent souvent de ses débuts, lorsqu'il lança à Nancy, en 1963, le plus incroyable festival de théâtre de l'époque. Une fête insensée, un happening permanent, réunissant cinquante troupes du monde entier et tout ce qui compta ensuite en matière de mise en scène ou de chorégraphie : Patrice Chéreau, Bob Wilson, Pina Bausch ou Jerzy Grotowski.

Depuis, il n'a jamais renoncé aux méthodes employées à ses débuts : gestion intelligente des amitiés et gros investissement personnel et familial. A ses collaborateurs, l'ancien ministre de la culture a toujours donné pour consigne de ne négliger rien ni personne : « Ne dites jamais que nous ne sommes pas là, répondez à toutes les demandes, n'enterrez aucun courrier ! » Pour sa part, il a des idées sur tout, des rêves de défilés grandioses pour l'anniversaire de la chute du mur de Berlin, des projets pour améliorer l'école ou l'urbanisme, une liste d'amis comédiens pour aller dire en France quelques vers de poésie. Il écrit, commande des notes, en rédige lui-même et les envoie partout : au chancelier allemand Gerhard Schröder comme à Lionel Jospin. Mitterrand s'agaçait parfois de cette extraordinaire boulimie : « Monique, dites-lui d'arrêter de m'envoyer sans cesse ses recommandations. » « Monique » Lang, qui sait pertinemment qu'un des secrets de la réussite de son mari consiste justement « à ne jamais lâcher », à « rendre l'impossible possible », s'est bien gardée de transmettre le reproche.

AUJOURD'HUI encore, l'impeccable n'a modifié en rien sa méthode de harcèlement. Il téléphone lui-même beaucoup, répond à mille petit mots et, s'il n'est plus ministre, continue d'être reçu officiellement à l'étranger comme s'il l'était resté. Lorsqu'il fallut trouver un successeur à Giorgio Strehler à la tête du Piccolo Teatro de Milan, c'est lui qui fut sollicité. Il connaît personnellement une demi-douzaine de nouveaux ministres britanniques et allemands, une grande part de l'élite intellectuelle espagnole et presque tout le personnel politique italien. Ne parle-t-il que l'anglais et l'allemand, ce qui est déjà beaucoup ? Il fait traduire ses discours en espagnol, en italien ou en russe et « je me mets en bouche », dit-il, dans la langue que, quelques minutes auparavant, il ne possédait pas. Ces attentions le servent : les universités européennes et latino-américaines se l'arrachent. « Je croule sous les titres de doctor honoris causa », s'amuse-t-il.

Lionel Jospin a dû parfois céder devant tant de professionnalisme. C'est donc à la demande de Jack Lang qu'il a demandé à sa ministre de la culture, Catherine Trautman, qui ne peut pourtant pas le souffrir, de mettre une partie de son administration au service du printemps de la poésie, du 21 au 26 mars et que l'ancien ministre a lui-même imaginé. Pour le reste, François Hollande et le premier ministre ont vite compris que lui offrir de mener la campagne européenne risquait de le remettre en selle plus largement qu'ils ne l'auraient souhaité. M. Hollande s'est donc décidé à y aller. Laisant Jack Lang avec ce qu'il appelle parfois « sa popularité inutilisée ».

Raphaëlle Bacqué

Oui, il fallait intervenir au Kosovo

par Nathalie Duclos

L'ACTION armée engagée par l'OTAN contre la Serbie le 24 mars suscite une approbation mitigée des opinions publiques occidentales. Les Serbes, quant à eux, tentent de discréditer cette intervention en rappelant que les séparatistes en Irlande du Nord, au Pays basque et en Corse n'ont obtenu pas le même soutien de la communauté internationale : il y aurait donc deux poids deux mesures. La presse souligne d'autre part que l'OTAN viole le droit international, notamment parce qu'elle entre ainsi en guerre contre un pays souverain, alors que sa charte ne prévoit une action que dans le cas d'agression d'un pays par un autre.

Les deux arguments sont d'une extrême fragilité et ne sauraient entacher la légitimité de la décision de l'OTAN. Le rapprochement établi entre les séparatismes à l'Ouest et à l'Est est en effet injustifié et fallacieux, tandis que l'analyse selon laquelle l'attaque de l'OTAN est orientée contre un pays qui n'a pas commis d'agression prête sérieusement à discussion.

Cette dernière affirmation méconnaît en effet les événements survenus dans cette région en 1989. Avant cette date, le Kosovo jouissait, grâce à la Constitution de 1974, du statut d'« élément constitutif » de l'ex-Yougoslavie et, à ce titre, disposait d'un Parlement, d'un gouvernement, d'une cour de justice et d'un droit de veto sur les décisions fédérales, à l'égal de la Serbie. Après la mort de Tito en 1980, les Albanais du Kosovo ont par deux fois présidé l'ex-Yougoslavie, en vertu du principe de présidence tournante assuré par chacune des

composantes de la fédération. Bien qu'il ne se soit pas vu reconnaître le nom de république, le Kosovo était donc bien, *de facto*, un Etat fédéré.

Mais la Constitution de 1974 recevait une profonde ambiguïté, source des tensions actuelles. Bien qu'ayant de droit des prérogatives semblables à celles des républiques de Bosnie, de Croatie, de Macédoine, du Monténégro, de Serbie et de Slovénie, nominalement le Kosovo n'était qu'une province interne à la Serbie.

Ce statut de république avait été refusé pour des raisons complexes. Les Albanais ont été considérés seulement comme nationalité et non comme peuple constitutif, comme ce fut le cas pour les Bosniaques, les Croates, les Macédoniens, les Monténégrins, les Serbes et les Slovènes, étant donné qu'il existait un Etat albanais. Seuls les peuples constitutifs ont obtenu une république. Milosevic s'est alors fait fort d'interpréter l'autonomie comme réversible, afin de consolider son pouvoir et de mettre en œuvre son projet de réalisation d'une Grande Serbie.

Au regard du coup de force subi par les institutions du Kosovo en 1989, peut-on véritablement nier qu'il y ait eu agression de la Serbie envers le Kosovo, quasi-Etat fédéré auquel il ne manquait que le nom de république ? Ce serait avaliser à trop bon compte un état de fait et permettre que se pérennise une violation flagrante du droit. Dans la mesure où la guerre en Croatie, puis en Bosnie, a été considérée comme une offensive de la Serbie contre des Etats souverains, il n'est pas recevable de ne pas porter le même diagnostic sur la situation actuelle au Kosovo. Aussi l'action

de l'OTAN ne peut-elle pas être appréciée comme une attaque d'un pays qui n'aurait pas commis d'agression.

La comparaison établie entre les séparatismes de l'Ouest et celui du Kosovo n'est pas plus recevable. Le traitement réservé par les Etats ouest-européens aux revendications irlandaises, corses ou basques a toujours consisté en un relatif dosage entre répression et négociation. Dans ces conditions, obtenir quelques concessions des autorités anglaises, françaises ou espagnoles n'apparaissait pas totalement comme une gageure. De fait, l'Irlande du Sud est devenue indé-

Peut-on véritablement nier qu'il y ait eu agression de la Serbie envers le Kosovo, quasi-Etat fédéré auquel il ne manquait que le nom de République ?

pendante en 1920 et la situation en Irlande du Nord a fait l'objet d'accords nombreux, même si beaucoup n'ont pas été suivis d'effets et s'il a fallu attendre la fin des années 90 pour espérer voir se mettre véritablement en place un plan de paix ; la Corse s'est vu concéder un statut dérogatoire dans le cadre des lois de décentralisation de 1982 et le Pays basque est devenu une communauté autonome en 1975.

Il en va tout autrement pour les Albanais du Kosovo, rattachés contre leur gré à la Serbie à l'issue de la première guerre balkanique de 1912. La gestion de la question alba-

naise par les autorités serbes n'a eu qu'un objectif : faire disparaître les Albanais eux-mêmes, soit en les assimilant, soit en les éradiquant. Le traitement qui leur a été réservé dépasse largement celui de leurs velléités séparatistes. Presque toujours considérés comme « terroristes » par essence, ils ont été traités comme tels, même en l'absence de mouvement indépendantiste. Les autorités serbes n'ont pas hésité, dès les années 20, à bombarder les villages albanais et à pratiquer (déjà) une politique de la terre brûlée.

Après une tentative infructueuse de colonisation du Kosovo, entre

les autres républiques de la Yougoslavie.

Les méthodes actuelles des autorités serbes s'inscrivent donc dans une continuité. Les dirigeants occidentaux auraient tort de reprendre à leur compte l'analogie que les Serbes eux-mêmes tentent d'établir entre le Kosovo et les séparatismes ouest-européens, les Etats démocratiques n'étant pas à l'origine de violations des droits de l'homme aussi terribles que celles constatées au Kosovo.

Aujourd'hui, tout comme hier, la disproportion des forces est évidente. Le bilan d'une année de conflit est terrible : plus de 2 000 morts, civils pour la plupart, environ 350 000 réfugiés, sur une population de moins de 2 millions de personnes, des centaines de villages rayés de la carte, des prisonniers politiques accusés après avoir subi d'horribles tortures. Le pouvoir serbe poursuit ainsi un projet de purification ethnique qui a ses racines au début de ce siècle. Aucun des Etats d'Europe de l'Ouest, confronté à des revendications séparatistes, n'a mis en œuvre des moyens aussi démesurés. La quête de liberté des Kosovars est sans commune mesure avec celle des séparatistes d'Europe de l'Ouest.

Il ne faisait aucun doute que Milosevic préparait une vaste offensive destinée soit à faire fuir un maximum de Kosovars, afin de modifier la balance ethnique du Kosovo, soit à préparer une partition du Kosovo, en ne cédant qu'après avoir pris position sur des zones stratégiques (celles qui contiennent les monastères orthodoxes et les ressources minières). Il y avait donc urgence : les informa-

tions quotidiennes devenaient une véritable chronique annoncée d'un génocide.

L'obstination de Milosevic a donc fini par faire évoluer considérablement les analyses géostratégiques des Occidentaux. Durant tout le XX^e siècle, la Serbie a été considérée comme le pilier de la stabilité des Balkans. Depuis un an, il apparaît bien que c'est l'absence de résolution de la question du Kosovo qui est déstabilisatrice.

L'afflux massif de réfugiés kosovars vers la Macédoine, ces dernières semaines, recelait un risque supplémentaire de perturbation de la région, ce petit pays de 2 millions d'habitants ayant une population à 30 % albanaise. Avec ce pays, c'est tous les Balkans qui risquaient de s'enfoncer dans la guerre. L'intervention de l'OTAN arrive donc à point, alors que le Conseil de sécurité de l'ONU l'aurait bloquée. En raison de la présence en son sein de pays non démocratiques comme la Chine et la Russie, ce Conseil manque de crédit pour mener à bien des missions de paix dans le monde.

Il est donc bienvenu que l'OTAN se substitue à l'ONU afin d'assurer la stabilité régionale et d'empêcher un génocide. Le cynisme en diplomatie conduit généralement à appliquer le principe selon lequel il vaut mieux préférer une injustice à un désordre. L'exemple du Kosovo illustre bien ses limites, tant une injustice peut être source de désordres plus graves encore.

Nathalie Duclos est maître de conférences en science politique à l'université Rennes-II.

Dieu, que la guerre est jolie !

par André Bellon

P LUS on parle de quelque chose et moins on le voit. Ainsi semble-t-il en être du fameux Etat de droit dont on nous rebat les oreilles depuis des années.

Certes, le personnage de Milosevic n'est ni particulièrement sympathique, ni tant soit peu républicain. On comprend donc parfaitement les hostilités, les volontés d'action à son égard. Mais tout cela explique-t-il pour autant le processus qui s'est développé ?

Comment expliquer que la guerre soit, paraît-il, faite au nom de la communauté internationale alors que le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies ne s'est pas exprimé ? Comment expliquer la participation de la France alors que le Parlement n'a pas voté et a été informé après coup ?

Il est triste de constater qu'une fois de plus, les droits de l'homme sont un instrument politique, donc à géométrie variable

Le droit d'ingérence, présenté comme humanitaire à l'origine, devient aujourd'hui politique. Il devient, du coup, peu lisible, surtout lorsqu'il s'applique systématiquement à certains et jamais à d'autres. Qu'il s'agisse de la Turquie ou des nouveaux Etats croate ou bosniaque, force est de constater que la nature ou les pratiques politiques des Etats sont souvent analogues, mais que cela est ignoré par la « communauté internationale ».

Force est alors de rappeler que ce thème du droit d'ingérence, que tant de bonnes âmes nous présentent comme un grand progrès historique, avait déjà été largement utilisé pour justifier les interventions coloniales, les renforcements des empires, qu'en particulier il avait été abondamment utilisé pour légitimer les interventions française et anglaise au sein de l'empire ottoman moribond. Il ne convient donc

pas d'en faire un symbole. En fait, il est triste de constater qu'une fois de plus les droits de l'homme sont un instrument politique, donc à géométrie variable. Ainsi, lorsque la Ligue lombarde avait demandé la séparation de l'Italie du Nord d'avec l'Italie du Sud, qui « coûte si cher », on y avait vu, légitimement d'ailleurs, un geste égoïste et anti-solidaire ; mais lorsque la Slovénie avait demandé son indépendance avec des arguments assez proches, en particulier que le Kosovo leur coûtait fort cher, on n'avait pas entendu les mêmes remarques, les mêmes réactions.

La situation aujourd'hui dans les Balkans semble sans issue. Dans ces conditions, combien nous disent ne regretter qu'une chose : l'absence de force et d'unité de l'Europe pour agir contre la Serbie. La question est en fait bien antérieure. Devant l'effondrement des anciens régimes de l'Est, l'Europe n'a pas su proposer autre chose que l'extension du libéralisme le plus échevelé, la disparition de toutes références, de toute construction citoyenne, de tous liens sociaux, sauf ceux des communautés historiques. Aujourd'hui, l'émiettement de ces pays peut arranger les intérêts privés qui s'y exercent sans frein ; il ne peut répondre aux aspirations des êtres humains.

Ainsi en fut-il dans l'ancienne Yougoslavie ; les pays de l'Union européenne, au lieu d'aider à la recherche d'un contrat social au sein de l'espace yougoslave en mutation, ont immédiatement cédé aux particularismes et donc aux nationalismes qui s'y exprimaient, surtout lorsqu'ils leur étaient historiquement et culturellement proches.

La vraie faute de l'Europe fut de savoir détruire sans chercher à construire ; inutile de s'étonner, ensuite, de la poursuite du processus, surtout lorsque l'émiettement est de l'intérêt des forces dominantes mondialisées, incarnées dans les Etats-Unis qui trouvent l'occasion de réaffirmer, au travers des échecs de l'Europe, leur prééminence sur le Vieux Continent.

André Bellon est ancien président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

Faut-il déchirer la Constitution ?

par Joël Mekhantar

E N associant l'armée française aux forces de l'OTAN qui participent à l'opération de guerre contre la Serbie, les plus hautes autorités de la République ont mis la France en dehors des règles du droit international.

Cet acte ne correspond pas à l'exercice du « droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective », seule possibilité autorisée par l'article 51 de la Charte des Nations unies pour recourir à l'usage de la force. Les autorités de la République française ne pouvaient invoquer ni une agression serbe dont la France aurait été victime, ni l'assistance à un Etat membre de l'ONU qui aurait été lui-même victime d'une telle agression. Au surplus, le Conseil de sécurité de l'ONU a été tenu à l'écart de cette opération. Or, en application de l'article 51, c'est à sa connaissance que doivent être « immédiatement portées » les mesures prises dans le cadre de l'exercice du droit de légitime défense.

En outre, cette action militaire – conduite en dehors de tout mandat de l'ONU – ne répond à aucune des conditions prévues par les articles 39 et suivants de la Charte. Depuis l'invasion de la Pologne par Adolphe Hitler, l'OTAN, par ses bombardements en Yougoslavie, s'est rendue coupable de la plus grave agression jamais commise en Europe à l'encontre d'un Etat souverain.

Au-delà des débats que cet acte ne manquera pas de susciter parmi les spécialistes de droit international, la décision du président de la République prise en accord avec le premier ministre n'est manifestement pas susceptible de se rattacher à l'un quelconque des pouvoirs détenus par ces autorités.

Certes, d'après la Constitution, le chef de l'Etat est le chef des armées (article 15), le gouvernement dispose de la force armée (article 20) et le premier ministre est responsable de la défense nationale (article 21). Mais aucune disposition de notre droit constitutionnel ne permet à l'une quelconque de ces autorités d'engager, de la sorte, la France dans un acte de guerre.

Sous toutes nos Républiques, même lorsqu'elles ont été présidées par un élu du suffrage universel direct comme en 1848, la décision de recourir à la guerre a toujours exigé une expression par-

lementaire de la volonté nationale. Même aux derniers instants de la IV^e République, les discussions des 2 et 3 juin 1958, avec la commission chargée d'examiner le projet de loi accordant pour six mois les pleins pouvoirs à de Gaulle, montrent que pour calmer les inquiétudes des parlementaires, la déclaration de guerre ne serait finalement pas englobée dans les pleins pouvoirs.

Ce principe du consentement parlementaire à l'emploi de la force est né, avant même la République, à l'occasion du fameux débat tenu à l'Assemblée constituante à partir du 16 mai 1790. En réponse aux conservateurs, comme le comte de Sérent qui prétendait que « l'intérêt de la nation exige que le droit de faire la guerre soit délégué au roi » (*Archives parlementaires*, tome 15, p. 527), les progressistes, par la voix de Pétion de Villeneuve, proposaient alors un décret selon lequel « le pouvoir exécutif ne pourra déclarer, entreprendre, ni suivre la guerre, que du consentement exprès du Corps législatif » (p. 544). Finalement, alors que les vues de Pétion semblaient l'emporter, le 20 mai 1790, Mirabeau retourna magistralement la Constituante en développant une thèse de compromis sur le droit de guerre et de paix. Le décret proposé par Mirabeau dissociait le droit de faire la guerre et la paix, qui appartient à la nation (article 1^{er}), et l'exercice de ce droit, qui doit être délégué concurremment aux pouvoirs législatif et exécutif (article 2). A la fin de ce débat, le 22 mai, la Constituante posa le principe que « la guerre ne pourra être décidée que par un décret du corps législatif, qui sera rendu sur la proposition formelle et nécessaire du roi, et ensuite sanctionné par sa majesté ».

Napoléon I^{er} lui-même, le 3 avril 1814, a dû se plier à ce principe. Le Sénat, en proclamant la déchéance de l'empereur, releva : « (...) que dans une monarchie constitutionnelle, le monarque n'existe qu'en vertu de la constitution ou du pacte social ; que Napoléon Bonaparte (...) a déchiré le pacte social qui l'unissait au peuple français, notamment en levant des impôts (...) ; qu'il a entrepris une suite de guerres en violation de l'article 50 de l'acte des constitutions du 22 frimaire an VIII, qui veut que la déclaration de guerre soit proposée, discutée, toujours exigé une expression par-

mentaire de la volonté nationale. Même aux derniers instants de la IV^e République, les discussions des 2 et 3 juin 1958, avec la commission chargée d'examiner le projet de loi accordant pour six mois les pleins pouvoirs à de Gaulle, montrent que pour calmer les inquiétudes des parlementaires, la déclaration de guerre ne serait finalement pas englobée dans les pleins pouvoirs.

le mérite d'une République est de savoir intégrer ses minorités sans les exacerber. Qui se souvient encore des séparatistes niçois ? Veut-on demain justifier l'indépendance du duché de Savoie ? Non, bien sûr. En droit interne, l'autonomie du peuple corse a été rejetée, il y a près de dix ans par le Conseil constitutionnel. Faudra-t-il, demain, que des activistes puissamment armés en Corse calquent leur comportement sur celui actuel de l'UCK pour bénéficier de l'appui de l'OTAN contre la Répu-

A ce jour encore, n'en déplaît au chef de l'Etat et au premier ministre, l'article 35 de la Constitution est clair :

« La déclaration de guerre est autorisée par le Parlement »

le mérite d'une République est de savoir intégrer ses minorités sans les exacerber. Qui se souvient encore des séparatistes niçois ? Veut-on demain justifier l'indépendance du duché de Savoie ? Non, bien sûr. En droit interne, l'autonomie du peuple corse a été rejetée, il y a près de dix ans par le Conseil constitutionnel. Faudra-t-il, demain, que des activistes puissamment armés en Corse calquent leur comportement sur celui actuel de l'UCK pour bénéficier de l'appui de l'OTAN contre la Répu-

AU COURRIER DU « MONDE »

MÉGALITHES D'ALGÉRIE

A la lecture de votre article « Un menhir à face humaine découvert chez les Helvétès » (*Le Monde* du 3 mars), je relève la première phrase : « On croyait les mégalithes, menhirs et dolmens, plutôt cantonnés à la façade occidentale de l'Europe. »

Je ne résiste pas au plaisir de vous signaler que « la civilisation mégalithique a si bien pénétré en Algérie qu'on y compte plus de dolmens qu'en France » (*L'Algérie et son passé*, André Bertier, Editions A. et J. Pi-

card, Paris, 1951, p. 13) ; au sud-est de Constantine, « à l'intérieur d'un cercle de 18 km de rayon qui a pour centre le village de Sigus, sont situés six champs funéraires groupant plus de dix mille dolmens » (p. 22). Un autre secteur où abondent les dolmens se situe aux alentours de Roknia, au nord-ouest de Guelma.

Personnellement, j'ai eu la chance et la joie d'en découvrir d'énormes à une vingtaine de kilomètres d'Annaba dont l'existence avait été ignorée au moins jusqu'en 1965.

Joseph Saouter Carbon-Blanc (Gironde)

Ne perdons pas la bataille mondiale de l'audiovisuel

par Philippe Douste-Blazy

DEMAIN, l'industrie de l'audiovisuel et, plus largement, toutes les activités liées à la communication ne se contenteront pas de créer emplois et richesses : elles décideront du rayonnement et donc de la puissance d'une civilisation. Comme le charbon et l'acier il y a cinquante ans, les images sont aujourd'hui au centre d'un énorme secteur d'activité. Leur rôle est stratégique. Une immense bataille pour le contrôle de la production et de la diffusion de ces images a commencé. Mondiale, elle pourrait bien se terminer par une défaite de l'Europe, défaite culturelle, économique et, à terme, politique.

Qui s'en émeut ? Personne. Il y a quelques jours, Rupert Murdoch, président de l'un des groupes de communication les plus puissants du monde, propose de fusionner BSKyB avec Canal Plus. La presse spécialisée en dit quelques mots, le monde fermé de la finance s'interroge, la Bourse frissonne. Au-delà, rien. Au terme de ce qui ressemble à un immense Monopoly virtuel, il est à craindre que le marché mondial de l'audiovisuel et de la communication ne passe un jour sous le contrôle de quatre grands opérateurs transnationaux, tous anglo-saxons. Les négociations entre BSKyB et Canal Plus ont d'ailleurs échoué lorsque M. Murdoch a compris que les Français voulaient rester maîtres du jeu alors que le groupe australien devenait, de fait, majoritaire.

Pour l'heure, le danger semble écarté et l'on peut se féliciter de la résistance du groupe français. Mais le vaudeville financier auquel nous venons d'assister montre que le danger est bien réel. Rupert Murdoch cherchait à faire un mariage d'argent, pas d'amour. Danger réel mais insidieux. Il ne faudrait pas que les Européens se réveillent quand il sera trop tard, quand le français, l'allemand, l'italien et l'espagnol seront devenus les langues régionales d'une culture mondiale américaine. L'Europe a les moyens d'éviter cette marginalisation culturelle comme elle sut trouver, en d'autres temps, la force d'échapper à la vassalisation économique.

Si la bataille n'est pas encore perdue, il faut admettre que l'Europe a perdu depuis longtemps l'initiative. Il y a quinze ans à peine, aucune chaîne de télévision américaine n'était diffusée en Europe ; aujourd'hui, elles sont une cinquantaine ! L'Europe est devenue l'eldorado des grandes majors américaines qui réalisent chez nous 80 % de leur chiffre d'affaires cinématographique et dont les téléfilms représentent 60 % des programmes de fiction sur les chaînes européennes.

Dispersés et concurrents, les groupes audiovisuels européens s'épuisent dans la surenchère pour acheter les programmes américains ou australiens que le public - et donc les annonceurs - plébiscitent. L'Europe paie la culture américaine au prix fort. Notre liberté de création, notre pouvoir de production et notre indépendance d'information sont désormais en jeu.

Ne rien faire, c'est accepter que demain les créations européennes soient soumises au bon vouloir et donc aux goûts des producteurs américains. Que, demain, l'information mondiale soit produite, pensée et diffusée par des networks américains. Il est vrai que depuis *La Guerre des Gaules*, seuls les vainqueurs écrivent l'Histoire !

Ne rien faire, c'est accepter les risques d'une concentration excessive du pouvoir audiovisuel. Comment garantir la pluralité de l'information et la liberté d'expression quand un seul homme détient le pouvoir d'informer et donc, peut-être un jour, de manipuler 500 millions de téléspectateurs ?

Ne rien faire, c'est accepter le principe d'une hégémonie culturelle, la lente mais sûre érosion des diversités artistiques et intellectuelles, l'émergence d'une civilisation mondialisée et uniformisée, reflet inquiétant de la nouvelle économie-monde. Les civilisations n'existent que dans l'échange et la

confrontation ; elles évoluent en découvrant puis en assimilant la diversité et l'altérité. Sacrifier la diversité culturelle sur l'autel de la nécessité économique, c'est renoncer à notre identité, à ce qui explique et justifie l'Europe : une culture commune.

C'est au politique que revient la responsabilité de se saisir du dossier audiovisuel car, à terme, l'absence d'Europe audiovisuelle pourrait conduire à une absence d'Europe tout court.

La compression numérique, la diffusion de la télévision par satellite, la création de gigantesques portails d'accès à Internet signent l'obsolescence irréversible de toute politique nationale. L'enjeu est mondial, les solutions politiques ne peuvent être négociées qu'à cette échelle.

On ne peut pas continuer à confondre liberté de communication et loi de la jungle. Il faut affirmer le rôle des responsables politiques internationaux dans la définition de règles du jeu communes. Il est urgent de contrôler et, au besoin, de limiter les situations de quasi-monopole qui pourraient menacer la liberté d'expression.

Organiser le marché n'est pas très libéral ? Je suis libéral, autant que l'était Franklin Roosevelt lorsque, dans les années 30, constatant que quatre compagnies pétrolières menaçaient l'autonomie de la société

A terme, l'absence d'Europe audiovisuelle pourrait bien conduire à une absence d'Europe tout court

américaine, il imposa une loi anti-trust - toujours en vigueur aux Etats-Unis - qui, loin d'abîmer l'économie de marché, eut pour effet de protéger les consommateurs américains. Contenir les trusts, limiter les monopoles n'est pas antilibéral mais raisonnable. Dans l'état actuel des forces économiques mondiales, seule l'Europe peut offrir aux industriels européens de l'audiovisuel et de la communication le cadre d'une union économique leur permettant de se hisser, ensemble, aux premiers rangs mondiaux.

Le moment est venu de permettre à l'Europe d'affronter la concurrence américaine. Nous devons développer au plus vite une industrie européenne des programmes pour une télévision et des nouveaux médias qui bientôt ne feront plus qu'un. L'Europe compte aujourd'hui plusieurs entreprises de communication de première importance. Dispersées et concurrentes, elles sont condamnées à passer sous les fourches Caudines des grandes sociétés américaines qui, à terme, pourraient bien offrir de les racheter, à moins de chercher à les supplanter sur leur propre territoire : l'Europe.

Si, à l'inverse, ces entreprises acceptaient de dépasser les rivalités internes aux Etats pour se regrouper et s'associer sous des formes juridiques multiples, elles gagneraient une capacité de production susceptible d'assurer le dynamisme de la création européenne. Elles pourraient opposer à leurs partenaires anglo-saxons une capacité de négociation démultipliée et très efficace. Construisons demain une Communauté européenne de la communication et de l'audiovisuel, une 2^e CEEA en quelque sorte. Donnons à l'Europe les instruments de son existence culturelle et de sa dynamique économique pour le prochain siècle dont chacun reconnaît qu'il sera celui de la communication.

Philippe Douste-Blazy, ancien ministre, est président du groupe UDF à l'Assemblée nationale.

Le livre et la télévision publique

IL est arrivé, ces derniers jours, que la question se pose de la place des émissions culturelles sur la télévision publique. Pour la première fois, plus de 150 éditeurs, écrivains, bibliothécaires et libraires ont interpellé le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour protester contre la part indigne qui est faite sur nos antennes au livre et aux savoirs, aux rêves et aux mondes qu'il transmet. Les raisons pour lesquelles il nous a semblé indispensable de rendre publique cette protestation sont nombreuses et d'importance.

D'après les textes, « France Télévision, aux termes de son cahier des missions et des charges, doit prioritairement exécuter une mission culturelle et éducative : France 2 et France 3 doivent proposer une programmation riche et diversifiée, notamment dans le domaine des émissions culturelles ». La télévision publique doit ouvrir sur le monde, considérer les téléspectateurs comme des citoyens adultes et non comme une cible livrée aux annonceurs.

Pour la majorité des téléspectateurs (selon plusieurs études), la télévision publique doit être un outil de connaissance qui donne des repères dans le mouvement des idées.

Les émissions littéraires - de « Lectures pour tous » à « Apostrophes » - ont toujours été un moment fort de la programmation des chaînes publiques, car les

éclairages sur la pensée contemporaine et historique se font surtout à travers les livres.

Aujourd'hui, dans un environnement surmédiatisé où le poids des annonceurs publicitaires ne fait qu'augmenter, les téléspectateurs sont en droit d'attendre de la télévision publique une représentation du monde riche et nuancée, libérée de l'influence des intérêts privés, à des heures praticables par le plus grand nombre.

Après 23 heures, 10 % de la population est en mesure de regarder la télévision. Diffuser les émissions littéraires la nuit, comme le font France 2 et France 3, c'est en priver de facto la quasi-totalité de la population française (en particulier les plus jeunes).

En 1975, dans 3 foyers sur 10, il n'y avait pas de livre ; en 1999, il y en a dans 9 foyers sur 10. Il est donc paradoxal de souhaiter que 80 % d'une classe d'âge accède au bac et, simultanément, de refuser à 90 % des Français l'extraordinaire outil d'éveil que sont les émissions littéraires. La règle veut que les œuvres de fiction française soient diffusées entre 17 heures et 23 heures. Pourquoi le cahier des charges des chaînes publiques n'impose-t-il pas aussi de programmer les émissions littéraires et culturelles à des heures de grande écoute ?

Les grandes chaînes privées (TF 1 ou M 6) ont évacué le livre de leurs programmes (absence totale sur M 6, arrêt d'« Ex libris » sur TF 1). Les missions de ces chaînes

sont dictées par leurs actionnaires ; leurs émissions, taillées pour l'audience, répondent à la logique du financement par les annonceurs. Le service public n'a pas à leur emboîter le pas. Il n'est pas au service des annonceurs, mais au service du public. Il doit refuser l'acculturation, les faux débats, le spectaculaire et la course à l'Audimat.

Or, la programmation actuelle de France 2 (films, séries et « divertissements », en début de soirée, magazines d'actualité ou film à 22 h 30, magazines culturels et littéraires la nuit) est conçue pour faire d'elle la concurrente directe de TF 1. De même France 3 diffuse-t-elle sans sourciller à 20 h 50 des séries ou des téléfilms médiocres, exilant son émission littéraire tard dans la nuit. Prétendre « protéger » les émissions littéraires en les diffusant entre 23 heures et 7 heures du matin, c'est reconnaître implicitement qu'avant 23 heures, on prend la majorité des téléspectateurs pour des cons.

L'argument selon lequel les émissions littéraires ne font pas d'audience (« ne sont pas rentables ») est à la fois faux, inapproprié et crapuleux. Même programmée tard dans la nuit, chaque émission littéraire du service public rassemble plus de téléspectateurs qu'il n'y a de visiteurs au Salon du livre ou d'acheteurs d'un prix Goncourt. Ce nombre absolu ne doit pas faire oublier que la télévision publique a pour vocation

de toucher le plus grand nombre de groupes sociaux possible. En ne diffusant ses émissions littéraires que pour les noctambules, la télévision publique se comporte de manière plus sélective qu'une chaîne thématique !

Lorsqu'on parle de mouvement des idées, de la pensée, de l'imaginaire, il n'est pas acceptable d'utiliser des outils de mesure conçus pour les marchands de lessive. La question n'est pas de savoir si l'émission culturelle ou littéraire de France 2 ou France 3 doit faire « plus d'audience » que l'émission de variétés de TF 1, mais de faire en sorte que la télévision publique propose une solution alternative qui fasse sens !

Au total, si la « différence » spécifique des chaînes publiques n'est pas perceptible dans leur programmation, et si les obligations de mission culturelle inscrites dans leur cahier des charges ne sont pas remplies, rien ne justifie le financement de France Télévision par la redevance.

Alors, quand cessera-t-on de se coucher devant cette loi du marché qui entraîne cette fausse et injurieuse idée que l'on se fait des téléspectateurs ?

François Bon, Didier Daininckx, Roger Grenier, Jean-Marie Laclavetine, Maurice Nadeau, Daniel Pennac, Paul Otchakovski-Laurens, Anne Wiazemsky, Martin Winckler.

Vivez bien assuré



CNP RESULTATS 1998

La CNP consolide sa position de 1^{er} assureur de personnes en France

avec un chiffre d'affaires de 103,4 milliards de francs (15,8 milliards d'euros), et une part de marché de plus de 20 %.

Le résultat net, part du groupe, s'établit à 1,802 milliard de francs (275 millions d'euros) en croissance de 10 % par rapport à 1997.

Le volume des placements gérés, 617 milliards de francs (94,1 milliards d'euros) au 31 décembre 1998, progresse de près de 16 %.

Ces bonnes performances confirment le dynamisme de la CNP et la qualité de ses partenariats en particulier avec La Poste, les Caisses d'Épargne et le Trésor Public.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires, réunie le 3 juin prochain, un taux de distribution de 32 % contre 25 % l'an passé, soit un dividende par action de 4,20 francs assorti d'un avoir fiscal de 2,10 francs (pour les personnes physiques).

96 97 98
Résultat net consolidé part du Groupe
(/)

96 97 98
Placements gérés (/)
valeur comptable & valeur marché

La présentation des résultats 1998 est disponible sur internet : www.cnp.fr

Pour toutes informations complémentaires sur la CNP : Service des relations avec les actionnaires : 4, place Raoul Dautry - 75015 Paris

E-mail : actionnaires@cnp.fr - ou appelez le **N° Vert 0 800 544 544**

2000 DÉBATS POUR LE SIÈCLE À VENIR

Pierre Papon, professeur de physique thermique à l'Ecole supérieure de physique et chimie industrielles de Paris

« La sauvegarde de l'océan passe par une prise de conscience de l'opinion »

La Commission mondiale indépendante sur les océans, dont fait partie ce scientifique, prône un changement radical dans la gestion des mers

« Vous avez été l'un des experts de la commission indépendante, présidée par Mario Soares, qui a publié en 1998 un rapport qui était un cri d'alarme intitulé : *L'Océan, notre avenir*. Comment voyez-vous cet avenir ?

— Le XX^e siècle a été marqué par une rupture dans la perception que les hommes avaient de l'océan. Jusqu'à ces dernières décennies prévalait une vision géopolitique, exprimée notamment dans un ouvrage du géographe allemand Friedrich Ratzel, *La Mer comme source de la grandeur des peuples*, qui avait eu une grande influence au début du siècle. Cette conception — illustrée par le rôle des forces navales dans les conflits mondiaux, de la guerre du Pacifique au débarquement de Normandie — mettait la maîtrise de la mer au service de la puissance des nations. L'approche est aujourd'hui tout autre : l'océan est regardé comme un patrimoine, vital pour l'humanité, mais vulnérable et menacé par des conflits d'intérêts. C'est ce que traduit, malgré toutes ses limites, la convention des Nations unies sur le droit de la mer, entrée en vigueur en 1994 et ratifiée par cent trente pays.

— Comment expliquez-vous ce changement de perspective ?

— L'immensité de l'océan — 71 % de la surface de la Terre — a longtemps laissé croire que l'on pouvait en user et abuser sans limites. Nous savons maintenant qu'il n'est pas inépuisable et qu'à l'abondance risque de faire place la pénurie. De plus, nous avons pris conscience qu'il existait une « solidarité » entre le terrestre et l'océanique. La vie sur notre planète est à tous points de vue — alimentaire, économique, climatique — tributaire des océans qui, en retour, subissent l'influence des activités humaines. Les trois quarts de la pollution marine viennent ainsi des continents, sous forme de rejets ou de dépôts atmosphériques. Nous avons compris que nous avons affaire à un système global, qui nous interdit de faire n'importe quoi.

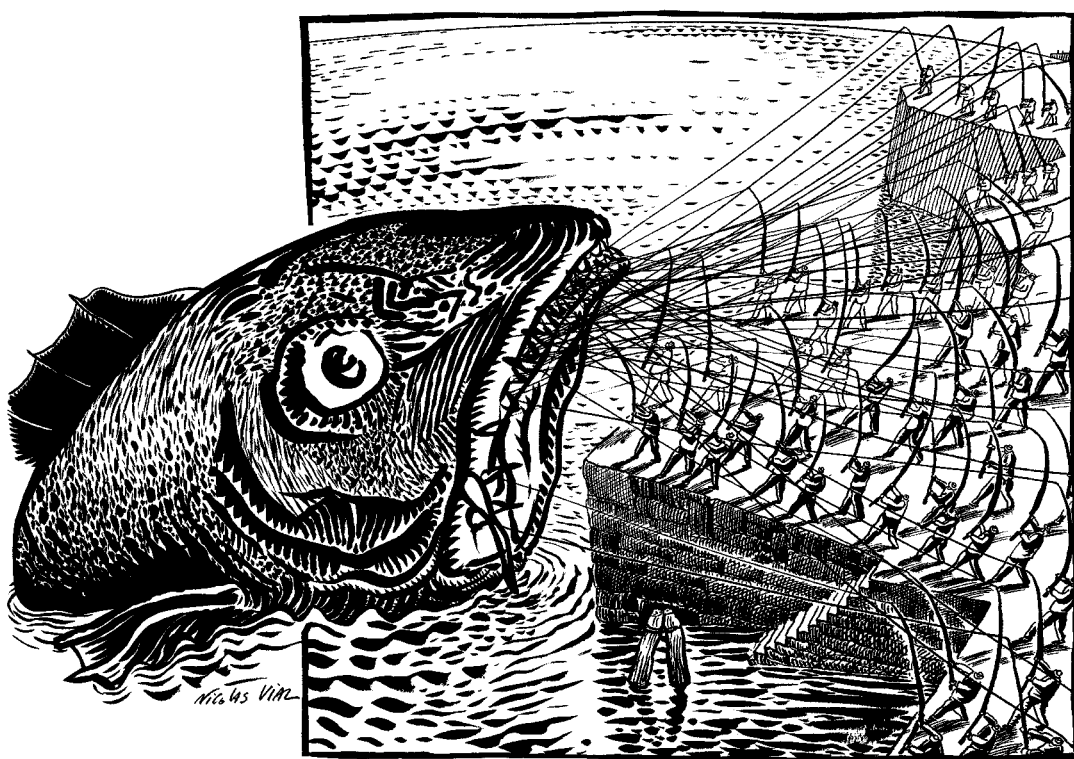
— Précisément, l'homme, qui pratique depuis des millénaires la culture et l'élevage sur terre, pourra-t-il continuer à se comporter en prédateur vis-à-vis du milieu marin ?

— D'après l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les limites biologiques d'une pêche durable sont atteintes. Les prises mondiales, qui avaient quadruplé en un demi-siècle, plafonnent à environ 85 millions de tonnes par an. Il n'existe pas de preuve que des espèces soient menacées d'extinction, mais la FAO estime que la majorité des stocks sont surexploités. Sans doute peut-on placer de bons espoirs dans l'aquaculture, dont la production a crû de façon considérable depuis une vingtaine d'années, surtout en Asie. Elle représente déjà près d'une dizaine de millions de tonnes par an de poissons, crustacés et mol-

lusques, et on peut imaginer qu'en 2050, grâce aux progrès de la génétique — des espèces à croissance plus rapide et plus résistantes aux pathologies —, les fermes aquacoles fourniront plusieurs dizaines de millions de tonnes de protéines d'origine marine. Le facteur limitant sera l'environnement, c'est-à-dire la disponibilité en eau salubre dans les zones côtières.

— En dehors de la pêche, le milieu océanique offre des ressources encore peu exploitées...

— L'océan a été de tout temps, et le restera, un espace économique majeur. On peut évaluer l'activité liée à la mer, tous secteurs confondus, à 1 000 milliards de dollars, soit 4 % à 5 % du PIB des pays maritimes. Le commerce mondial emprunte à 80 % la voie maritime, le tonnage transporté a été multiplié par sept depuis quarante ans et reste en forte croissance, les carnets de commandes de la construction navale sont bien remplis. Quant à l'exploitation des gisements d'hydrocarbures off-shore, en progression régulière depuis le premier choc pétrolier, elle fournit déjà près du tiers du pétrole produit dans le monde. L'offshore profond va constituer le défi technologique de la prochaine décennie. A plus long terme, les hydrates de méthane — du méthane piégé dans des matrices de glace que l'on trouve sur les marges des plateaux continentaux — pourraient offrir des perspectives intéressantes. Les réserves sont au moins équivalentes à celles de tous les combustibles fossiles de la planète, mais, dans l'état actuel des techniques, leur exploitation est trop dangereuse. Peut-être s'imposera-t-elle dans trente ou quarante ans, quand les hydrocarbures classiques arriveront à épuisement. Ce pourrait être aussi le cas des nœuds polymétalliques de nickel, cobalt et manganèse, qui tapissent le



DESSIN NICOLAS VIAL

fond de certains océans comme le Pacifique.

— L'exploitation des ressources génétiques de la mer échappe pour l'instant à toute réglementation. N'y a-t-il pas là, compte tenu des enjeux, une grave carence ?

— L'enjeu est à la fois économique et scientifique. Certaines bactéries vivant près des sources hydrothermales, à des températures de 100 °C ou même davantage sont dotées d'un génome capable de piloter la fabrication d'enzymes résistant à des conditions extrêmes, et donc susceptibles d'être utilisées dans de nombreux procédés industriels. Les molécules d'origine marine extraites de bactéries, d'algues ou d'éponges ont également des propriétés qui in-

téressent vivement la pharmacologie. En même temps, la connaissance des mécanismes de ce règne bactérien ou archaebactérien, qui constitue peut-être un modèle primitif du vivant, peut aider à comprendre les origines de la vie sur Terre. La convention des Nations unies sur le droit de la mer est passée à côté de ces questions. Si l'on veut assurer un partage équitable de ces ressources biologiques, un cadre juridique international devra être rapidement défini.

— Autant que par la surexploitation, l'océan n'est-il pas menacé par la pollution ?

— La situation n'est pas catastrophique, mais elle est alarmante, en particulier dans toutes les mers fermées ou semi-fermées, comme la

mer Noire. La pression démographique grandissante dans les zones littorales s'accompagne de rejets urbains et industriels qui vont rendre la protection de l'environnement côtier de plus en plus problématique. En outre, le réchauffement climatique annoncé par la plupart des experts pourrait favoriser des efflorescences algales, éventuellement toxiques, ou des proliférations d'agents pathogènes susceptibles de provoquer des épidémies.

— Plus globalement, dans quelle mesure la fonction de régulateur climatique de l'océan est-elle affectée par les activités humaines, notamment les rejets de gaz à effet de serre ?

— Les hypothèses moyennes, concernant l'effet de serre, prévoient une hausse de la température d'environ 2° C en un siècle et une élévation du niveau des océans de 50 cm. Ce scénario aurait une incidence certaine sur les pays insulaires ou à côtes sans relief, comme les Pays-Bas. Il en résulterait aussi une fréquence accrue des cyclones et des tempêtes. Mais il est difficile de prévoir, à très long terme, l'impact d'un réchauffement climatique sur des cycles aussi longs que ceux de la circulation thermohaline, c'est-à-dire le brassage profond des eaux océaniques, qui s'effectue à l'échelle du millénaire. On ne sait pas non plus quelles seraient les répercussions régionales de modifications climatiques planétaires. Un réchauffement global pourrait perturber les courants océaniques, et en particulier le Gulf Stream, ce qui plongerait l'Europe dans le froid ! L'amélioration des modèles couplés océan-atmosphère constitue donc un grand défi scientifique. Il en va aussi des progrès des prévisions climatiques saisonnières à moyen terme, nécessaires pour appréhender des fluctuations du type d'El Niño ou pour anticiper sur des phéno-

Les synthèses d'un serviteur de la science

POUR SES ÉLÈVES de l'Ecole supérieure de physique et chimie industrielles (ESPCI) de Paris, où il enseigne la thermodynamique, Pierre Papon a créé une option « grands systèmes techniques et naturels ». Les étudiants y apprennent les concepts qui sont à la base du fonctionnement des réacteurs nucléaires aussi bien que du comportement interne des gisements pétroliers ou des interactions du couple océan-atmosphère.

Cette démarche fédératrice illustre « le goût des synthèses » de ce petit homme à l'esprit acéré et à la curiosité intellectuelle insatiable. Docteur en physique, spécialiste des mécanismes de transitions de phases, il fait preuve d'un éclectisme qui lui vaut d'avoir touché, à l'âge de 60 ans, à presque tous les domaines. Homme de gauche et grand serviteur de la science, il est l'un des organisateurs, en 1981-1982, des « Assises nationales de la recherche », auprès de Jean-Pierre Chevènement, dont il est le conseiller scientifique. De 1982 à 1986, il dirige le Centre national de la recherche scientifique (CNRS). C'est là que ce



PIERRE PAPON

ler scientifique d'Elf-Aquitaine).

Auteur d'un essai sur la géopolitique des océans — *Le Sixième Continent* (Odile Jacob, 1996) —, Pierre Papon a été l'un des experts français associés au rapport de la Commission mondiale indépendante sur les océans, présidée par Mario Soares, l'ancien président de la République portugaise, qui l'a séduit par son « approche démocratique » pour « la sensibilisation de l'opinion publique mondiale ».

P. L. H.

Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, au « Grand Jury RTL-« Le Monde »-LCI »

« Passer aux 35 heures le 1^{er} janvier 2000 ne veut pas dire qu'il n'y aura plus rien à négocier »

« Avez-vous décidé d'assouplir le passage aux 35 heures ?

— Un gouvernement doit montrer la voie, donner des perspectives. Si nous sommes là uniquement pour attendre les effets du marché et pour faire ce que l'opinion nous dit de faire à un moment donné, ce n'est pas la peine de faire de la politique. Nous pensons que les 35 heures ne sont pas la solution miracle au chômage, mais que nous ne pouvons pas ne pas emprunter cette voie.

— Nous avons fait une première loi, qui donnait le "la". Mais nous croyons que seule la négociation permet de mettre sur la table les conditions pour que les 35 heures marchent, c'est-à-dire pour qu'elles permettent aux entreprises d'améliorer leur compétitivité ; aux salariés de mieux vivre dans l'entreprise et dans l'articulation entre leur vie personnelle et leur vie professionnelle ; et qu'elles permettent, aussi, par la discussion sur le financement, la création potentielle d'emplois. Nous pensons que c'est par la négociation qu'il faut y arriver.

— Ce qui était vrai, hier, dans cette période préalable au 1^{er} janvier 2000, doit l'être encore demain.

— Concrètement ?

— Le 1^{er} janvier 2000, la durée légale du travail passera à 35 heures. La loi fixera les dispositions d'ordre public, social, comme on dit, qui ne peuvent pas être modifiées par la négociation — par exemple, le contingent d'heures supplémentaires, le repos compensateur, la taxation des heures supplémentaires —, mais elle renverra un certain nombre de domaines à la négociation. J'espère que cette loi nous permettra, d'ailleurs, de simplifier la réglementation, de la rendre plus facilement applicable, tout en mettant des garde-fous, pour que la réduction de la durée du travail à 35 heures soit bien effective.

— Le contingent d'heures supplémentaires sera-t-il réduit ou non au 1^{er} janvier 2000 ?

— Vous me posez cette question beaucoup trop tôt. Notre démarche, comme vous le savez, c'est d'expérimenter — c'est ce qui est en

train d'être fait —, puis de faire le bilan ; nous en ferons un, le mois prochain, sur la première partie du dispositif. A partir de là, nous consultons et nous essayons de réaliser une loi qui "colle" aux accords et qui soit, comme ces accords, positive pour les entreprises — des simplifications, des souplesses qui sont demandées —, pour les salariés — un certain nombre de garanties — et pour l'emploi. Tout cela devra entraîner une poursuite de la négociation.

— Le 1^{er} janvier 2000 marquera-t-il la fin ou le début de la période de transition ?

— Ce sera la fin de la période de transition avant le passage à la durée légale à 35 heures.

— Si des entreprises n'appliquent pas la loi, que leur arrivera-t-il ?

— Eh ! bien, elles paieront des heures supplémentaires ! C'est le cas aujourd'hui : la durée légale est de 39 heures, mais il y a des entreprises à 42 heures. Elles en acceptent le surcoût.

— Mais elles pourront aller jusqu'à combien ?

— Nous allons discuter avec elles. Nous avons toujours dit que nous nous appuierons sur la négociation. Nous terminons l'analyse des accords. La durée légale du travail passera, au 1^{er} janvier 2000, à 35 heures. Cela ne veut pas dire qu'à partir de ce moment-là, il n'y aura plus rien à négocier et que c'est l'Etat qui fixera comment chaque entreprise doit fonctionner.

— Vous voulez des négociations pour faire la deuxième loi, mais les entreprises disent : "Attendez de voir la deuxième loi pour signer"...

— Toutes les informations montrent que plus de la moitié des entreprises sont en train de négocier. Il y a déjà eu 2 600 accords d'entreprise et 47 accords de branche. Pour la première fois, peut-être, depuis très longtemps, tout est mis sur la table. Le chef d'entreprise dit aux salariés : "Pour être plus compétitif, il faut que j'utilise mieux mes machines, il faut que j'ouvre mes services plus longtemps, il faut que j'organise autrement la durée du travail." Mais cette souplesse, les salariés la de-

mandent aussi de leur côté : c'est souple contre souple.

— Et puis, tous ensemble, après avoir discuté des modalités, ils se mettent d'accord sur les contreparties financières pour créer de l'emploi. Aujourd'hui, dans les entreprises, on augmente les effectifs de 8 %, en moyenne, grâce à la réduction de la durée du travail. La réalité la voilà. Pourquoi voulez-vous que le gouvernement casse ce mouvement qui marche, qui fonctionne et qui ne fait que s'amplifier ?

— Avez-vous toujours l'intention de sanctionner les entreprises qui recourent systématiquement à l'emploi précaire ?

— Je n'ai aucun doute sur la légitimité du contrat à durée déterminée et du travail temporaire quand il s'agit de répondre à un surcroît d'activité, au remplacement d'une personne absente, au lancement d'un nouveau produit, d'une nouvelle machine, etc. En revanche, doit-on accepter que certains secteurs — l'automobile, une partie de la métallurgie, du bâtiment, de l'agroalimentaire — utilisent en permanence 20 % ou 25 % de travail-

mènes comme la formation de cyclones, le déplacement d'icebergs ou l'apparition de marées vertes.

— Le XXI^e siècle verra-t-il se réaliser des « utopies », comme l'émergence de cités marines ?

— La vie sur l'océan dans des cités marines, je n'y crois pas beaucoup. Mais il est probable qu'on verra des usines flottantes — et non plus de simples plates-formes — pour l'exploitation offshore profonde, ainsi que des ports artificiels, pour des activités industrielles ou de loisirs. En revanche, les océans seront sans doute davantage utilisés comme réservoirs d'eau douce. Depuis cinquante ans, la consommation mondiale d'eau a quadruplé, les nappes phréatiques sont menacées par la pollution et la hausse du niveau des mers va accroître leur salinité. Plus de dix mille usines de dessalement d'eau de mer fonctionnent déjà, mais elles consomment énormément d'énergie. Il faudra développer des techniques plus économes, utilisant, par exemple, l'énergie solaire.

— Vous parlez d'apprendre à mieux gérer l'océan. Mais jusqu'à présent les gouvernements s'y sont montrés impuissants...

— La sauvegarde de l'océan et la gestion durable de ses ressources passent par une prise de conscience de l'opinion internationale. C'est la seule façon que la relation de l'homme et de la mer change vraiment au siècle prochain. Le rapport de la commission Soares prône la création d'un observatoire non gouvernemental, qui suivrait de façon permanente l'état et la gestion du milieu océanique. Il préconise aussi, même si ce n'est pas facile, l'instauration de taxes sur l'usage de l'océan. Et il estime qu'une bonne « gouvernance » des océans appelle des solutions et des coopérations à l'échelle des grandes régions du globe, dépassant les intérêts nationaux et englobant les forces navales.

— Quel peut être le rôle particulier de l'Europe ?

— Dans une période où l'Europe s'élargit vers l'est et où le centre de gravité de ses préoccupations risque, davantage encore que par le passé, d'être tourné vers le continent, il faudrait au contraire considérer que le tropisme européen doit être océanique. C'est avec ou sur les océans qu'on communique avec les autres civilisations, qu'on fait du commerce, qu'on se défend. L'océan devrait être la véritable frontière de l'Europe au XXI^e siècle et retrouver ainsi sa fonction géopolitique, mais alliée à une gestion raisonnée. Cette nouvelle ambition maritime pourrait se concrétiser par la création, que plusieurs gouvernements proposent, d'une Agence européenne des océans : une sorte de vigie qui donnerait à l'Europe une vision prospective des enjeux économiques, environnementaux, et scientifiques que représente l'océan. »

Propos recueillis par Pierre Le Hir

Propos recueillis par Patrick Jarreau, Olivier Mazerolle et Pierre-Luc Séguillon

L'euro : jour J - 1 000 ?

« L'EURO : JOUR J + 80 ». Quatre-vingts jours après la naissance de la monnaie unique, la SBF-Bourse de Paris et *Le Monde* avaient décidé d'organiser, jeudi 25 mars, au Palais de la Bourse à Paris, un colloque international pour tenter d'établir un premier bilan d'étape (*Le Monde* du 26 mars). Si, à l'instar de Jean-François Théodore, le PDG de la SBF-Bourse de Paris, tous les participants ont souligné que, pour les milieux financiers, l'introduction de l'euro avait été un incontestable « succès technique », le sentiment qui se dégageait de cette journée était que la naissance de la monnaie unique, le 1^{er} janvier 1999, n'était qu'un départ.

Un autre intitulé aurait sans doute mieux traduit la tonalité des débats : « L'euro : jour J - 1 000 » tant il apparaît évident que la révolution attendue de l'euro passe encore par un nombre considérable d'étapes. Cette révolution ne deviendra, éventuellement, une réalité, et une réalité heureuse, que dans mille jours, le 1^{er} janvier 2002, lorsque pièces et billets d'euros rempliront nos portefeuilles.

L'euro est là, il n'est donc plus temps de s'opposer à son lancement. Il n'est plus temps non plus de se complaire dans les scénarios apocalyptiques que quelques experts, américains notamment, continuent de proposer. « L'implosion imminente » de la monnaie unique ou « le crash prochain du dollar » (et l'envolée simultanée de l'euro) peuvent alimenter la spéculation outre-Atlantique, ils n'ont guère trouvé d'échos ici. La préoccupation commune qui ressortait des débats était bien différente.

Convaincus que l'euro pouvait être un carburant pour la croissance et l'emploi en Europe, les participants se sont plutôt interrogés sur la qualité du moteur. La nécessité, sinon d'en changer, en tout cas d'y apporter quelques transformations a été largement débattue. Si, à l'initiative de Charles de Croisset, PDG du CCF, les intervenants se sont engagés dans l'établissement d'un véritable « Agenda 2000 bis » pour rendre ce moteur plus efficace, il faut reconnaître qu'il fut difficile, ici comme à Berlin où se tenait alors le Conseil européen, de parvenir à un consensus entre les patrons et syndicalistes, gestionnaires et économistes, politiques et gouverneurs centraux présents.

RECU « PAS INQUIÉTANT »

La première condition pour que la voiture roule, c'est naturellement de pouvoir disposer d'un carburant pas trop cher, d'un « euro bon marché ». A cet égard, tous les intervenants se sont déclarés plutôt satisfaits du niveau actuel de la monnaie européenne vis-à-vis du dollar. Evoquant « l'affaiblissement de l'euro au cours des deux premiers mois de l'année », Wim Duisenberg, le président de la Banque centrale européenne (BCE), l'expliquait à la fois par les différences de conjoncture entre les Etats-Unis et l'Europe au 4^e trimestre 1998 et par le flottement constaté dans les politiques européennes, notamment allemande, jusqu'à tout récemment.

Le patron de la BCE a jugé en définitive que le recul de 8 % de l'euro depuis le 1^{er} janvier ne traduisait pas « une faiblesse structurelle de la monnaie européenne » et qu'il « n'était pas un phénomène trop inquiétant », celui de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, ajoutant qu'il ne pouvait, en aucun cas, être interprété comme un signe de défiance des investisseurs à l'égard de l'euro. L'un et l'autre auront pu se satisfaire de constater que peu d'intervenants ont revendiqué une baisse des taux d'intérêt et qu'en revanche, à la suite d'Yves-Thibault de Silguy, le commissaire européen - démissionnaire - chargé des questions économiques et monétaires, beaucoup ont plaidé en faveur de « réformes de structure », des réformes qui devraient concerner autant les marchés que les Etats.

Impressionnés par « le calme » avec lequel l'euro s'est imposé, d'emblée, comme l'une des grandes devises mondiales - dans les réserves de

change des grandes banques centrales, comme sur le marché des obligations -, les gestionnaires de capitaux présents - il y avait là notamment le responsable de l'un des plus grands fonds de pension américains - ont souligné que la monnaie unique ne pourra prétendre concurrencer vraiment le dollar que lorsqu'un certain nombre de conditions auront été remplies.

LE POIDS DE LA DETTE

« L'Europe manque encore d'investisseurs », a souligné l'un de ces gestionnaires ; « Elle a besoin de règles claires et communes », a ajouté un autre, un dernier estimant que « le marché européen des capitaux n'en est qu'à ses balbutiements » et qu'« il lui faudra encore quelques années pour pouvoir être aussi efficace et aussi utile que le marché américain, pour le concurrencer aussi ». Abondant dans le même sens, les responsables d'entreprise présents (Allianz, Kingsfisher, Société générale, etc.) ont, quant à eux, insisté sur la nécessité d'une harmonisation fiscale et sociale rapide entre les pays européens.

C'est finalement autour de la question de l'Etat, au sens large, que le débat a, une fois encore, été le plus animé. Fidèles à leurs habitudes, les banquiers centraux, M. Duisenberg en tête, se sont in-

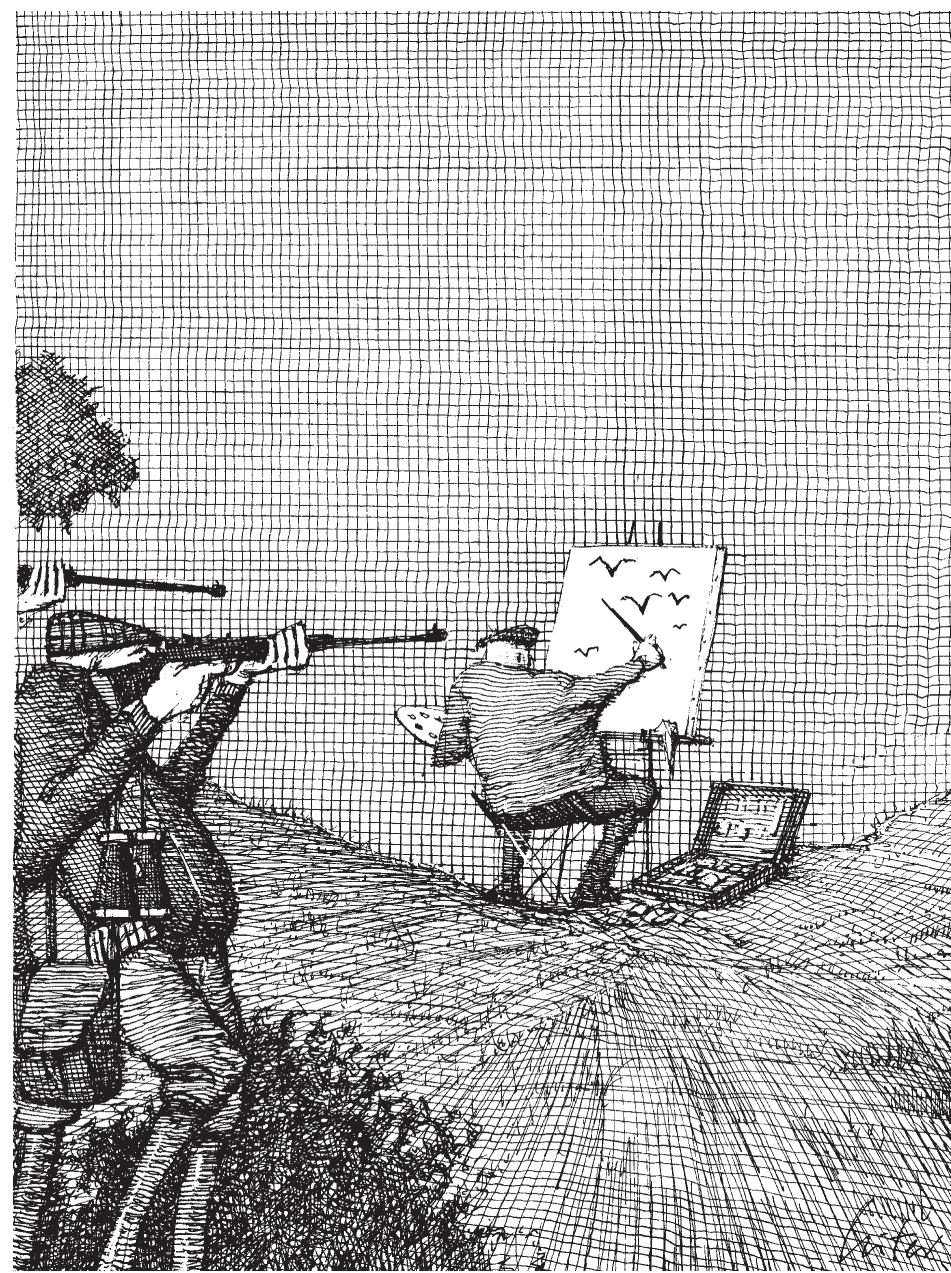
quiétés « des progrès décevants » enregistrés dans les différents Etats en matière d'assainissement des finances publiques. Pour l'ensemble de l'Euro-land, le poids de la dette publique dans le produit intérieur brut (PIB) n'aurait été ramené que de 74,6 % en 1997 à 73,8 % en 1998.

Cette approche a été contestée d'abord par des libéraux qui, comme Charles de Croisset, estiment que le critère pertinent ne devrait pas être le déficit ou la dette, mais bien la dépense publique ; celle-ci devrait être ramenée partout en dessous de 50 % du PIB. Elle l'a été ensuite par des keynésiens qui, à l'instar de l'économiste Jean-Paul Fitoussi, jugent que les circonstances sont particulièrement favorables pour que l'Europe s'engage, enfin, dans une véritable « politique de croissance ».

Quelle voie choisir ? La révision par la Commission de ses prévisions pour 1999 confirme en tout cas qu'il y a bien un problème. Cette année, la croissance de l'Euro-land ne devrait être, selon M. de Silguy, que « légèrement au-dessus de 2 % ». C'est peu. « Euro ma non troppo », ironisait un participant. L'euro s'avère bien comme une condition nécessaire à la croissance, elle n'en est pas une condition suffisante.

Erik Izraelewicz

Sur le motif par Leiter



Multimédia : hypocrisie et lutte antipiratage

Suite de la première page

Ces programmes informatiques, utilisés essentiellement par les entreprises, font l'objet d'une surveillance attentive de la SPA, qui en mesure le taux de piratage. Alors que le chiffre d'affaires mondial généré par les progiciels aurait atteint près de 100 milliards de francs (environ 15 milliards d'euros) en 1997, le piratage aurait représenté 65 milliards de francs (10 milliards d'euros). Les ventes des éditeurs de progiciels augmenteraient donc des deux tiers si le piratage était jugulé. Comment une industrie peut-elle survivre à un tel manque à gagner ?

Les résultats financiers d'une société comme Microsoft, numéro un mondial des systèmes d'exploitation et des progiciels de bureautique et membre influent de la BSA, modèrent l'inquiétude. Sur les six derniers mois de 1998, l'entreprise de Bill Gates a réalisé un chiffre d'affaires de 51 milliards de francs (7,77 milliards d'euros) qui a dégagé un résultat net de 20,6 milliards de francs (3,14 milliards d'euros). Soit une marge nette de 41 % ! Renault

vient, de son côté, d'afficher des résultats exceptionnels pour 1998. Sa marge nette ne dépasse pas les 3,6 %. Soit dix fois moins que celle de Microsoft... Plus proche de cette dernière, la société de services informatiques Cap Gemini, qui n'est pas soumise aux méfaits du piratage, affiche pourtant une marge nette inférieure à 5 % pour 1998. Les logiciels de jeux, domaine où Microsoft est également présente, font partie des cibles privilégiées des copieurs en dehors du milieu professionnel. L'éditeur français Infogrames (V-Rally, Mission impossible...) a néanmoins vu son chiffre d'affaires et son résultat net progresser de 110 % entre 1997 et 1998.

De tels chiffres ne peuvent justifier le piratage. Ils relativisent néanmoins les dégâts engendrés par ce « fléau ». D'autant que les relations entre éditeurs et copieurs se révèlent particulièrement complexes. On peut ainsi soupçonner le copiage illégal de participer, d'une certaine manière, à la promotion des logiciels qu'il touche. Les pirates assurent une publicité efficace par la bouche-à-oreille mais également via Internet et les forums de discussion spécialisés. Elu par cette communauté de fans, le logiciel ou le CD musical a toutes les chances de devenir un must et, par ricochet, un succès.

Certains groupes ne s'y trompent pas. Ainsi, les Beastie Boys préfèrent publier directement sur Internet certains de leurs titres plutôt que de les confier à leur éditeur... L'orchestre Less Than Jake s'est

trouvé en difficulté après avoir mis sur la Toile des chansons appartenant à sa propre maison de disques, Capitol. Cette forme d'autopiratage panique les gardiens d'un ordre établi que les nouvelles technologies font voler en éclats.

Les éditeurs s'offusquent moins lorsque le nouveau paysage leur est favorable. Microsoft se retrouve en position d'accusé lorsqu'elle impose l'acquisition de Windows 98 avec chaque ordinateur. La pratique sauvage du « bundle » - vente groupée d'une machine et d'un lot de logiciels sans emballage ni manuel d'utilisation - ressemble à la diffusion de logiciels piratés. D'autres méthodes commerciales équivoques (logiciels libres, gratuits, « partagés », sharewares) achèvent de brouiller les cartes. Comment s'élever contre la copie illégale lorsque les services des fans d'informatique, des pirates et autres hackers sont ex-

plétés sans état d'âme ? Ce sont eux qui contribuent gratuitement à l'amélioration des logiciels en participant à la fastidieuse chasse aux bogues ou en révélant les failles de la sécurité des systèmes de protection. Sans parler de leurs critiques et autres suggestions d'amélioration. Personne n'a songé à estimer la valeur de ces coups de main.

Copier, c'est tuer... la poule aux œufs d'or de l'industrie du disque, de la vidéo et du logiciel. L'assainissement des pratiques commerciales, la taxation des supports numériques vierges, déjà pratiquée dans l'analogique, et la baisse des prix de vente désamorcerait une part du piratage. Pour le reste, le monde de l'édition semble condamné à accepter les effets secondaires du développement technologique qui fait sa fortune.

Michel Alberganti

RECTIFICATIFS

BNP

Contrairement à ce que nous avons écrit dans l'article « La longue marche de Michel Pébereau » (*Le Monde* du 27 mars), Georges Chodron de Courcel n'est pas le frère, mais le cousin de Bernardette Chirac. Quant à Patrick Soulard, il ne fait pas partie de l'état-major de la BNP, mais de celui de la Société générale.

RÉGIS DEBRAY

A la suite de notre article intitulé « L'alliance du MDC avec le PS

trouble les militants citoyens » (*Le Monde* du 24 mars), dans lequel Régis Debray nous confirmait son « soutien » aux communistes, parce qu'il « aime bien leur liste », ce dernier précise : « Simple citoyen, je ne suis pas partie prenante au jeu des positionnements publics et partisanes. Un témoignage oral de sympathie au renouvellement communiste, fait dans une réunion amicale, ne saurait donc avoir la signification que suggère votre titre. M. Chevènement et M. Naïr resteront pour moi des amis, au même titre que le Mouvement des citoyens, dont j'apprécie toujours la rigueur et le mordant. »

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'arme de Milosevic

CES scènes-là sont connues. Des militaires serbes, visages cagoules de noir, qui, de jour comme de nuit, encerclent des villages ou des quartiers entiers. Cela se passe dans l'ouest du Kosovo, mais ailleurs aussi dans cette malheureuse province de Serbie à majorité albanaise. Les habitants ont une heure ou deux pour fuir, avant que l'endroit ne soit dévasté. Ce droit de partir pour survivre est parfois soumis à racket ; ailleurs, les hommes sont emmenés de force vers une destination inconnue. Une fois formées ces interminables colonnes de milliers de réfugiés qui vont serpenter vers la frontière macédonienne ou monténégrine, les deux Etats voisins, les maisons sont pillées, brûlées, les champs incendiés, le bétail abattu. Il ne faut pas qu'ils reviennent. A Pristina, la capitale du Kosovo, des escadrons de la mort serbes sèment la terreur, avec une mission : décimer l'élite kosovare. L'ensemble de l'opération a un nom : l'épuration ethnique, encore. Elle serait dans une phase exacerbée, déclenchée par les forces serbes en représailles aux bombardements de l'OTAN.

Honnêteté sur les sources : les témoignages viennent des réfugiés eux-mêmes ou de milieux proches de l'un des protagonistes du conflit. L'exemple de la guerre du Golfe qui, trop souvent, vit la presse grugée, impose une réaction de précaution. Toute guerre est un moment de démesure qui oblige les médias à se méfier, plus que d'ordinaire, des émotions et des passions. Il faut s'efforcer d'informer honnêtement, le plus rigoureusement possible, sans

épouser la propagande des camps en présence. *Le Monde*, comme la plupart des médias occidentaux, a été chassé de Pristina. Nos envoyés spéciaux ont donc recueilli des récits aux frontières, au Monténégro et en Macédoine. Mais, en dépit de la nécessaire prudence, il y a lieu de prendre au sérieux, peut-être au pied de la lettre, les horreurs ainsi rapportées.

Pour deux raisons. La première tient au précédent bosniaque. A chaque fois qu'il y eut en Bosnie autant de récits concordants qu'il y en a aujourd'hui au Kosovo, ils se sont avérés. Terriblement, totalement vrais. Même l'« incroyable rumeur » de Srebrenica était vraie : les forces serbes ont bel et bien, dans cette ville, massacré des milliers d'hommes - adolescents et vieillards compris - pour la seule raison qu'ils étaient musulmans. C'était hier, c'est déjà oublié, cela peut recommencer. La seconde raison a un nom : Slobodan Milosevic. L'épuration ethnique est son projet, produit monstrueux d'un pouvoir post-communiste qui s'est fait et se maintient sur l'exploitation folle du nationalisme serbe.

L'intervention de l'OTAN a donc accéléré une épuration ethnique qui est cependant à l'œuvre au Kosovo depuis au moins un an. Elle a connu l'un de ses moments les plus cruels en septembre-octobre 1998. C'est parce que les forces serbes avaient déjà chassé plus de 200 000 Kosovars de chez eux qu'Américains et Européens ont tenté une solution négociée avant de se résoudre à bombarder. Cette précision n'épuise pas le débat sur l'opportunité des frappes, mais elle en fait, hélas, partie.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directeur, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ;
Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,

Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,

Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Rectifications de frontières

LES PUISSANCES occidentales viennent de procéder à des rectifications de frontières entre l'Allemagne et les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, la Sarre et la France. Rectifications insignifiantes, puisqu'elles portent au total sur 13 000 habitants et 135 kilomètres carrés, soit la superficie d'un petit canton. Elles comprennent trente-deux fragments de territoire enlevés à l'Allemagne : il s'agit parfois d'un village, parfois, comme c'est le cas pour la France près de Wissembourg, de quelques champs inhabités.

Ces annexions ont suscité des protestations hors de proportion avec leur importance. Le gouvernement de Rhin-Westphalie déclare que le droit naturel des Etats a été violé, le premier ministre de la Basse-Saxe parle d'un « diktat » unilatéral. Il va de soi que la radio

et la presse soviétiques fulminent contre l'incroyable rapacité des Alliés.

On sait que les « rectifications » à l'Est, imposées par l'URSS partiellement à son profit (elle a annexé Koenigsberg et la moitié de la Prusse orientale), portent sur un quart du territoire allemand, 130 000 kilomètres carrés avec 10 millions d'habitants.

Ces chiffres, rapprochés de ceux cités plus haut, permettent de juger à leur valeur les imprécisions soviétiques et allemandes. Du reste, les concessions réclamées par la Hollande et le Luxembourg étaient relativement importantes, ce que ces pays obtiennent est insignifiant comparé à ce qu'ils revendiquaient en faisant valoir l'agression et les dommages qu'ils ont subis.

(30 mars 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfiches de *Le Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

CONCENTRATIONS Une vague de fusions-acquisitions sans précédent déferle sur les places boursières. Entre le 1^{er} et le 22 mars, les opérations de rachat se sont élevées

à 221 milliards de dollars (1 310 milliards de francs). Près de la moitié ont concerné des entreprises européennes. ● LA COURSE AU GIGANTISME est lancée dans de nombreux

secteurs. Les groupes mettent en avant l'obligation d'acquiescer une taille mondiale pour rentabiliser leurs investissements, quitte à sacrifier des milliers d'emplois. ● AVEC L'ARRIVÉE

DE L'EURO, les entreprises européennes cherchent à se mettre à la dimension de leur nouveau marché domestique. Les taux d'intérêt très bas permettent aussi ces grandes opéra-

tions, qui reposent souvent sur de forts endettements. ● LES GROUPES, ENDETTÉS, pourraient se retrouver dans une situation fragile en cas de retournement de la conjoncture.

La frénésie des fusions-acquisitions s'empare des groupes européens

Au cours des six derniers mois, les opérations de rapprochement ont dépassé les 3 700 milliards de francs. Les sociétés européennes s'y montrent de plus en plus actives. La course au gigantisme est lancée, au prix de sacrifices sociaux

LA VAGUE des fusions-acquisitions, née aux Etats-Unis, a déferlé sur l'Europe. Depuis six mois, une fringale d'achats s'est emparée de tous les patrons. « Il ne se passe plus un jour sans un rachat, une fusion ou une OPA », constate, mi-ravi, mi-interloqué, un analyste. D'après les calculs de l'agence Moody's, entre le 1^{er} et le 22 mars, le total des fusions et acquisitions a dépassé 221 milliards de dollars (200 milliards d'euros, 1 312 milliards de francs). Sur ce montant, les opérations impliquant des acteurs européens ont atteint 89,3 milliards de dollars.

Sans parler de la bataille BNP-Société générale-Paribas ou de celle d'Olivetti avec Telecom Italia, la semaine du 22 mars illustre la frénésie qui a saisi les groupes européens (lire ci-contre). Il faut avoir l'assurance - qui marque peut-être aussi un certain désappointement - d'un Ferdinand Piech, président de Volkswagen, pour oser déclarer, lors de sa présentation de résultats le 25 mars : « Nous avons fait le tour des acquisitions possibles ces dernières années et nous en sommes arrivés à la conclusion qu'il n'y avait plus rien d'intéressant. » Tous les autres dirigeants, grands ou petits, disent examiner des projets d'acquisitions et parler avec des concurrents.

Au-delà des phénomènes - réels - de mode, l'engouement pour les fusions-acquisitions répond à un changement en profondeur des forces économiques. Annoncée depuis une bonne dizaine d'années, la mondialisation est désormais vraiment à l'œuvre. Pour un certain nombre de secteurs, de la pharmacie au luxe en passant par les produits de grande consommation, la course au gigantisme est lancée. La tentation de se rapprocher est d'autant plus forte que les groupes savent qu'ils auront les plus grandes difficultés à respecter sur le long terme les engagements pris auprès de leurs actionnaires de leur assurer une rentabilité de 15 % des capitaux investis, chiffre devenu la norme sur les marchés.

Pour de nombreux groupes, la taille mondiale est la seule qui permette de rentabiliser les centaines de millions, voire les milliards de dollars investis, pour les uns dans la

| Les principales fusions-acquisitions d'octobre 1998 à mars 1999 | | | | | | | |
|-----------------------------------------------------------------|-----------------|--------------------------|-------------------|------------|-------------------------------|---------------------|-------------------------|
| CLASSEMENT en valeur | | | | | | | |
| ACQUÉREUR | | CIBLE | | DATES | OPÉRATION | SECTEUR | VALEUR |
| | | | | | | | en milliards de dollars |
| EXXON | (USA) | MOBIL | (USA) | 01/12/1998 | Fusion | Pétrole | 78,9 |
| VODAFONE | (GB) | AIR TOUCH | (USA) | 18/01/1999 | Rachat | Téléphonie mobile | 60,3 |
| OLIVETTI | (ITALIE) | TELECOM ITALIA | (ITALIE) | 20/02/1999 | Fusion | Télécommunications | 57,9 |
| COMCAST | (USA) | MEDIAONE | (USA) | 22/03/1999 | Fusion | Câblo-opérateurs | 55,6 |
| BNP | (FRANCE) | PARIBAS-SOCIÉTÉ GÉNÉRALE | (FRANCE) | 09/03/1999 | Fusion | Banque | 37,7 |
| ZENACA | (GB) | ASTRA | (SUÈDE) | 09/12/1998 | Fusion | Pharmacie | 34,6 |
| BP AMOCO | (GB) | ATLANTIC RICHFIELD | (USA) | 29/03/1999 | Rachat | Pétrole | 25 |
| LUCENT | (USA) | ASCEND | (USA) | 13/01/1999 | Rachat | Télécommunications | 21,4 |
| HOECHST | (ALLEMAGNE) | RHÔNE-POULENC | (FRANCE) | 16/11/1998 | Société commune | Pharmacie | 21,2 |
| SOCIÉTÉ GÉNÉRALE | (FRANCE) | PARIBAS | (FRANCE) | 01/02/1999 | Fusion | Banque | 18,2 |
| UNICREDITO | (ITALIE) | COMIT | (ITALIE) | 21/03/1999 | Fusion | Banque | 16,6 |
| FLEET FINANCIAL | (USA) | BANKBOSTON | (USA) | 14/03/1999 | Fusion | Banque | 15,9 |
| MC KESSON | (USA) | HBO & CO | (USA) | 18/10/1998 | Rachat | Logiciels | 14,3 |
| KROGER | (USA) | FRED MEYER | (USA) | 19/10/1998 | Rachat | Grande distribution | 12,9 |
| BRITISH AEROSPACE | (GB) | MARCONI | (GB) | 19/01/1999 | Fusion | Défense | 12,8 |
| TOTAL | (FRANCE) | PETROFINA | (BELGIQUE) | 01/12/1998 | Fusion | Pétrole | 12,7 |
| SCOTTISH POWER | (GB) | PACIFICORP | (USA) | 07/12/1998 | Rachat | Electricité | 12,6 |
| GLOBAL CROSSING | (BERMUDES) | FRONTIER CORP | (USA) | 17/03/1999 | Rachat | Télécommunications | 12,4 |
| BANCO DE SANTANDER | (ESPAGNE) | BANCO CENTRAL | (ESPAGNE) | 14/01/1999 | Fusion | Banque | 11,3 |
| TYCO | (USA) | AMP | (USA) | 23/11/1998 | Rachat | Electronique | 11,2 |
| SANOFI | (FRANCE) | SYNTHÉLABO | (FRANCE) | 02/12/1998 | Fusion | Pharmacie | 11,1 |
| ABB | (SUÈDE, SUISSE) | ALSTOM | (FRANCE) | 24/03/1999 | Société commune | Equip. électriques | 11 |
| SAN PAOLO-IMI | (ITALIE) | BANCA DI ROMA | (ITALIE) | 22/03/1999 | Fusion | Banque | 9,8 |
| LVMH | (FRANCE) | GUCCI | (ITALIE) | 22/03/1999 | Rachat | Luxe | 8 |
| VIVENDI | (FRANCE) | US FILTER | (USA) | 22/03/1999 | Rachat | Eau | 6,2 |
| FORD | (USA) | VOLVO | (SUÈDE) | 28/01/1999 | Rachat | Automobile | 6,2 |
| RENAULT | (FRANCE) | NISSAN | (JAPON) | 27/03/1999 | Prise de participation | Automobile | 5 |
| AOL | (USA) | NETSCAPE | (USA) | 24/11/1992 | Rachat | Internet | 4,2 |
| PPR | (FRANCE) | GUCCI SANOFI BEAUTÉ | (ITALIE) (FRANCE) | 19/03/1999 | Prise de participation Rachat | Luxe | 3,9 |
| ALCATEL | (FRANCE) | XYLAN | (USA) | 02/03/1999 | Rachat | Télécommunications | 2 |

e : estimations nc : non coté nd : non disponible ns : non significatif

Source : Le Monde, IFR Sécurités Data

recherche, pour les autres dans les dépenses de marketing et de publicité. Même si le prix à payer pour ces rapprochements est le sacrifice de milliers d'emplois. Les groupes pharmaceutiques suisses Ciba-Geigy et Sandoz furent les premiers à

faire le constat en Europe en 1996 et décidèrent de créer un groupe commun, Novartis. Depuis, les concurrents marchent sur leurs traces : le suédois Astra a fusionné avec le britannique Zeneca ; Rhône-Poulenc veut créer une so-

ciété commune avec l'allemand Hoechst ; Sanofi se marie avec Synthélabo en vue de rapprocher leurs forces pour partir à la conquête du marché américain.

Prise en tenaille entre des coûts de développement toujours plus élevés et des surcapacités structurelles, l'industrie automobile est un autre secteur tout désigné pour les concentrations. Les constructeurs européens s'y mettent, après avoir tardé, à l'exception de Volkswagen, à fédérer les marques et à acquiescer une taille critique estimée à 4 millions de véhicules produits par an. Après le rapprochement entre Daimler et Chrysler en 1998, Ford s'est emparé du suédois Volvo en janvier. Renault a annoncé, le 27 mars, son entrée dans le capital du japonais Nissan. Tous les re-

gards se tournent désormais vers Fiat, PSA et BMW.

En accompagnement de cette mondialisation, les mouvements de déreglementation, voulus par les gouvernements et rendus possibles par l'essor des nouvelles technologies, s'étendent dans tous les pays, bousculant les situations acquises. Ainsi le téléphone, l'électricité, le gaz, la poste... s'ouvrent à la concurrence. Tout le secteur de l'énergie, des producteurs pétroliers aux distributeurs en passant par les fournisseurs d'équipements, voient leur rente s'effondrer. Pour assurer leur pérennité, ils envisagent des mariages de titans, jugés irréalisables il y a encore deux ans, tels les rapprochements Exxon-Mobil ou BP Amoco-Atlantic Richfield - les deux sociétés ont fait état de

leurs discussions lundi 29 mars (lire p. 22). La même fièvre s'est emparée des télécommunications. Voyant se modifier radicalement le paysage avec l'arrivée des technologies sans fil et d'Internet, les acteurs précipitent les fusions pour acquiescer les positions et les techniques qui leur manquent.

L'arrivée effective de l'euro est un puissant accélérateur des concentrations en Europe. Même si les groupes ont répété, depuis des années, qu'ils se préparaient au marché unique, ils ne perçoivent qu'aujourd'hui le changement de dimension imposé par la monnaie unique. L'Europe devient leur marché domestique et les contraint à une réorganisation totale de leurs modes de production et de commercialisation. Le secteur bancaire se retrouve aux premières loges de cette mutation : la bataille engagée entre la BNP, Paribas et la Société générale en est une illustration.

CONTEXTE FAVORABLE

La vague de fusions-acquisitions qui s'abat aujourd'hui sur l'Europe, et particulièrement sur la France, n'aurait pas une telle ampleur si le contexte économique n'était pas si favorable. Après plusieurs années de recentrage, de vente d'actifs jugés inutiles et de gestion serrée, les groupes dégagent des bénéfices élevés et se retrouvent en possession de trésors de guerre importants. Ils savent aussi pouvoir trouver sur le marché l'argent dont ils ont besoin. Jamais leurs actions en Bourse n'ont été aussi bien valorisées. Jamais, depuis la dernière guerre mondiale, les taux de l'argent emprunté n'ont été aussi bas. Dès lors, toutes les audaces semblent permises.

A la différence des groupes américains, qui réalisent l'essentiel de leurs rachats par échange d'actions, les firmes européennes paient encore souvent en argent, quitte à s'endetter lourdement. Pour investir 33 milliards de francs dans le groupe Nissan, Renault empruntera environ 20 milliards. L'italien Olivetti est prêt à s'endetter à hauteur de 24,5 milliards de dollars (146 milliards de francs !) pour s'emparer de Telecom Italia. Vivendi lancera la plus importante émission obligataire en Europe (2 milliards d'euros) pour financer le rachat de US Filter, payé au même prix que Volvo.

L'effervescence actuelle du monde européen des affaires rappelle l'euphorie qui régnait à la fin des années 80. A cette époque, met en garde l'agence Moody's, les entreprises avaient aussi beaucoup emprunté pour grandir. Deux ans plus tard, elles s'étaient retrouvées sans marge de manœuvre lors du ralentissement économique.

Martine Orange

La semaine infernale

Du 22 au 27 mars, les offres et annonces d'acquisitions en tout genre se sont accumulées, pour un total de plus de 430 milliards de francs.

● **Lundi** : Vivendi annonce la plus grosse acquisition réalisée par des Français aux Etats-Unis, avec le rachat de US Filter pour 6,2 milliards de dollars (37 milliards de francs) ; LVMH

lance une OPA sur la totalité de Gucci pour contrer François Pinault ; en Italie, des offres publiques d'échange de la banque Unicredit sur la Comit et de San Paolo-IMI sur la Banca di Roma sont annoncées.

● **Mardi** : ABB et Alstom présentent la création d'une société commune dans les équipements d'énergie, tandis qu'Havas Advertising fusionne ses activités de conseil

en médias avec l'espagnol Media Planning.

● **Mercredi** : le groupe financier Fimalac lance une OPA sur Strafor-Facom et Infogrames rachète l'éditeur de jeux britannique Gremlin.

● **Jeudi** : le suédois Ericsson rachète l'américain Qualcomm, spécialisé dans les technologies sans fil.

● **Samedi** : Renault signe son entrée dans le japonais Nissan.



Une vraie
liberté
de choix?

Parfaitement.

Simplicité, facilité et liberté de choix sont les idées-clés d'un voyage d'affaires comme vous les aimez. C'est pourquoi SAS vous offre une telle diversité de destinations, d'horaires et d'options d'enregistrement.

Pour plus d'informations, contactez votre agence de voyages ou SAS au 0 801 25 25 25, consultez 3615 FLY SAS (2,23 Frs/mn) ou visitez notre site Internet www.sas.se - Bienvenue à bord!



La fin de l'exception française ?

« L'EXCEPTION française est morte. Nous sommes entrés dans l'ère du capitalisme à l'anglo-saxonne », se réjouissait ces derniers jours, un patron français. A

ANALYSE
La presse anglo-saxonne se réjouit de ce changement

force de s'entendre reprocher leurs participations croisées, leurs connivences pour régler leurs affaires, leur absence de préoccupation des actionnaires, les dirigeants des grands groupes français avaient fini par en concevoir quelques complexes face à leurs homologues étrangers. Aujourd'hui, ils ont le sentiment de devenir des interlocuteurs crédibles face au marché. Bagarre entre Bernard Arnault (LVMH) et François Pinault (PPR) pour le contrôle du groupe de luxe italien Gucci, offre et contre-offre autour Paribas, la Société générale et la BNP... le monde des affaires français est devenu un vrai champ de bataille.

Un peu interloquée au départ, la presse anglo-saxonne applaudit des deux mains à ce changement d'attitude. « *La dealmania a gagné l'Europe* », se félicite *Business Week* dans sa dernière édition. L'hebdomadaire américain voit, dans les fusions-acquisitions en cours, un changement majeur en Europe et un ralliement aux règles anglo-saxonnes des affaires.

Des changements sont bien à l'œuvre. Pour la première fois depuis l'après-guerre, l'Etat s'est effacé dans les batailles en cours. Le gouvernement n'a pas dit un mot sur le conflit qui oppose Bernard Arnault à François Pinault pour la constitution de leur empire de luxe. Plus préoccupé par la restructuration du secteur bancaire français, l'Etat s'est contenté de rappeler les deux conditions importantes à ses yeux. D'une part, éviter un massacre social souvent évoqué en cas de fusion entre les banques à réseaux : le gouvernement garde en tête le chiffre de 13 000 suppressions d'emploi annoncé par Jean Peyrelevade, le PDG du Crédit lyonnais, en cas de rapprochement avec la BNP, et ne veut surtout pas être confronté à des licenciements massifs. D'autre part, ne pas permettre que l'opposition de la Société générale et de Paribas au projet de fusion de la BNP ne se conclue par l'arrivée d'un quatrième acteur, qui ne pourrait être qu'étranger.

UNE MUTATION

Se sentant libérés de la tutelle étatique, les dirigeants des trois grandes banques ont les yeux fixés sur le marché, et tentent de démontrer que leur projet est le meilleur pour les actionnaires. Chacun promet des croissances à deux chiffres, des rentabilités exemplaires, le tout sans détruire un emploi. « *C'est projet contre projet. Le marché tranchera* », affirme un des administrateurs d'une des banques concernées.

Cette référence constante au marché et au bien-être des actionnaires, les méthodes violentes pour mettre en œuvre les restructurations pourraient faire croire à une conversion totale des groupes français au capitalisme anglo-saxon.

La réalité, toutefois, semble moins assurée. A elles seules, les attaques inamicales ne suffisent

pas à traduire cette évolution. De fameuses batailles boursières à l'image de BSN contre Saint-Gobain, de Suez contre Carlo De Benedetti, de Paribas contre la Société Mixte, de la BNP contre Suez ont eu lieu dans le passé sans pour autant marquer de véritable rupture dans les habitudes françaises.

Les conflits en cours semblent davantage marquer une mutation du capitalisme français qu'une révolution. Alors que les groupes industriels se sont défaits, ces dernières années, de leurs participations croisées, la Société générale, Paribas et la BNP, perçus comme des pivots du capitalisme français, sont restés figés dans des réseaux d'actionnariat. Pendant des années, chaque camp a vu d'un œil favorable cet immobilisme qui assurait l'équilibre entre toutes les parties. La prise de contrôle de l'UAP par AXA avait commencé à ébranler l'édifice. En annonçant leur rapprochement, la Société générale et Paribas contribuent à modifier les rapports de force. Ce coup porté à l'architecture du système français devrait conduire à une déflagration généralisée.

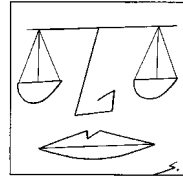
ACTIVITÉ DE COULISSES

Tous combattent pour acquérir la plus grande influence sur le système en cours de construction. Dans ce combat, la lutte des « *egos* » a toute son importance. Reconstructeur d'une partie du capitalisme français depuis sa prise de contrôle de l'assureur UAP, Claude Bébéar, le patron d'AXA, entend garder son influence. La proposition de fusion de Paribas et la Société générale, qui le ramenait, à quelques dixièmes de pourcentage près, au même niveau que son rival allemand Allianz, ne pouvait guère lui plaire. De même, Michel Pébereau, le patron de la BNP, qui n'a pas réussi ces dernières années à faire grandir sa banque, ne pouvait se laisser marginaliser face à ces deux concurrents. Quant à Bernard Arnault, fédérateur incontesté jusqu'à présent du luxe en Europe, il ne peut laisser entrer dans son domaine son grand rival François Pinault sans réagir.

Si les marchés sont officiellement appelés à trancher ces différends, dans les coulisses, on s'active beaucoup pour les influencer, voire construire des solutions en-dehors d'eux. Les réseaux d'amis, constitués de longue date, sont plus que jamais actifs. La banque Lazard, épaulée par des industriels comme Jean-Louis Beffa (Saint-Gobain) et Jean-Marie Messier (Vivendi) pèse de tout son poids en faveur du projet de rapprochement de la BNP, tandis que la banque Rothschild, soutenue par Ernest-Antoine Seillière (président du Medef) et Jean-René Fourtou (Rhône-Poulenc) défend le projet Société générale-Paribas. De même, dans le luxe, un front interne est en train de se constituer entre chiraquiens et balladuriens. François Pinault, ami de longue date de Jacques Chirac, a tout l'appui des proches du président de la République. En face, Bernard Arnault, très proche de Nicolas Sarkozy, s'est adjoint l'aide de Nicolas Bazire, ancien directeur de cabinet d'Edouard Balladur à Matignon.

Tous ces réseaux souterrains sont à l'œuvre pour faire émerger la solution la plus favorable à leurs intérêts. Il ne leur restera plus, le moment venu, qu'à la faire avaliser par le marché.

LE COMITÉ des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (Cecei) devait se réunir, lundi 29 mars dans la matinée, pour examiner les deux offres publiques



d'échange lancées par la BNP sur la Société générale et sur Paribas. Rappelons que les dirigeants de la Société générale et ceux de Paribas proposent un rapprochement de leurs deux banques par une offre publique d'échange (OPE) des titres détenus par leurs actionnaires. Ceux de la BNP proposent la réunion des trois établissements par la même technique de l'OPE, qui se dédouble alors par une proposition sur les titres de la Société générale et une autre sur ceux de Paribas.

Qui décidera de l'issue de ces propositions ? Les actionnaires, bien sûr. Mais des institutions ont aussi vocation à intervenir dans le processus et peuvent même le bloquer. La première impression est celle d'une pléthore de contrôles, puisque interviennent sur cette même opération le Conseil des marchés financiers (CMF), la Commission des opérations de Bourse (COB) et le Comité des établissements de crédit.

Le CMF et la COB se soucient de l'intérêt du marché financier. Le

Comité des établissements de crédit contrôle l'opération au regard des règles propres au système bancaire. Mais qui apprécie les effets positifs ou négatifs sur le marché des activités bancaires que peut engendrer une telle concentration d'entreprises ? A première vue, personne.

Aucune des institutions précitées n'a pour mission de mesurer les éventuelles restrictions à la concurrence que risque de produire la concentration. Le CMF, composé essentiellement de professionnels, en charge d'apprécier la recevabilité des offres publiques émises par les opérateurs, mesure notamment à cette occasion que le prix ou la parité d'échange est acceptable et que l'initiateur offre des garanties et des perspectives pour les actionnaires. A cette aune, les différentes offres émises par les trois banques ont été successivement agréées par le Conseil.

RÈGLES PRUDENTIELLES

La COB, autorité administrative indépendante, va intervenir pareillement pour apposer son visa sur les documents d'information qu'ont déposés les différents initiateurs. Cela correspond à sa mission générale de contrôle de l'information donnée au marché. Elle croise celle du CMF puisque cette vérification du caractère précis, complet et fiable des informations fournies a déjà été précédemment

menée au titre du contrôle de la recevabilité des offres. Il s'agit alors de protéger l'intérêt public que le marché financier exprime, notamment sa transparence et son intégrité. Mais la perspective concurrentielle en est absolument exclue.

Un contrôle spécifique à la matière bancaire est pris en charge par le Comité des établissements de crédit. L'article 15 de la loi bancaire de 1984 lui confère le pouvoir d'attribuer les agréments aux futures entités en fonction des incidences de la constitution de celles-ci sur la solidité du système bancaire. A ce titre, le Comité exerce un contrôle comptable, chaque établissement devant respecter des règles prudentielles, notamment des ratios entre son niveau d'endettement et le montant de ses fonds propres. Par ailleurs, le Comité des établissements de crédit apprécie la confiance que l'on peut faire aux dirigeants et aux actionnaires de référence de l'établissement en cause. Cela protège l'organisation bancaire du risque systémique mais ne peut équivaloir à un contrôle des concentrations.

Sur ce dernier terrain, la concentration bancaire dont il s'agit ici n'atteint pas des seuils suffisants pour qu'un contrôle puisse être exercé par la Commission des Communautés européennes au titre du règlement communautaire de 1989 sur les concentrations.

Certes, en droit interne, les seuils visés d'une façon générale par l'ordonnance de 1986 sur le droit de la concurrence sont atteints. Mais ce contrôle des concentrations, exercé par le ministre de l'économie, peut-il jouer à propos d'établissements de crédit ? Avant 1986, la loi les y soustrayait expressément. Et le Conseil d'Etat le rappela fermement dans un avis du 23 avril 1985.

Mais la rédaction de 1986 est plus ambiguë. En effet, l'article 60-III de l'ordonnance se contente de dire que celle-ci s'applique aux établissements de crédit pour ce qui est de la sanction des comportements anticoncurrentiels. Il faut alors procéder à un raisonnement *a contrario* pour tirer du silence de la loi à propos du contrôle des concentrations que celui-ci se trouve donc exclu. Mais l'on pourrait aussi bien soutenir, comme le fit l'administration dans une étude de 1992, que, faute d'exclusion expresse, un contrôle resterait possible sur le fondement du droit commun. Le ministre va-t-il en l'espèce se saisir de cette possible mais hasardeuse interprétation ? En tout cas, la question de l'interférence entre le contrôle des concentrations et la régulation bancaire paraissait jusqu'ici théorique : l'actualité nous fournit le cas pratique.

Marie-Anne Frison-Roche
(professeur de droit à Paris-Dauphine)

L'accord Renault-Nissan est accueilli comme « un symbole de l'état de l'économie japonaise »

Les réactions de la presse nipponne sont mitigées, mais les pouvoirs publics sont satisfaits

Après avoir annoncé, le samedi 27 mars, une prise de participation de 36,8 % dans le constructeur japonais Nissan, Louis Schweitzer, le PDG de

Renault, doit entamer une série de réunions avec les analystes financiers internationaux. L'accord n'a provoqué ni enthousiasme ni rejet

de la part de la presse japonaise alors que, en France comme au Japon, les pouvoirs publics en approuvent les grandes lignes.

TOKYO

de nos envoyés spéciaux

L'accord signé entre Renault et Nissan a mis fin à huit mois de négociations mais, comme l'a souligné Louis Schweitzer avant de repartir pour Paris, samedi 27 mars dans la soirée, « beaucoup de chemin reste à parcourir ». Ce difficile parcours devait débiter dès lundi. Le PDG de Renault entamait une série de réunions avec les analystes financiers pour les convaincre de la pertinence de l'opération. Après Paris et Londres, lundi, M. Schweitzer devait se rendre, mardi, à New York.

La Bourse de Tokyo a plutôt réagi positivement à l'accord lundi. Après avoir progressé en séance de 3,37 %, l'action Nissan Motor a terminé en hausse de 0,65 %. A l'ouverture de la Bourse de Paris, lundi, le titre Renault était en hausse de 3,23 %, à 35,10 euros. En revanche, l'agence américaine d'évaluation financière Moody's a confirmé la notation du groupe japonais, qu'elle avait abaissée lorsque que le constructeur américano-allemand DaimlerChrysler avait annoncé son retrait du dossier. Moody's prend en considération « le niveau encore élevé de l'endettement » et « la longue durée nécessaire avant que le groupe puisse le réduire » à des niveaux jugés plus supportables.

L'accord Renault-Nissan n'a provoqué ni enthousiasme, ni rejet de la part de la presse nipponne, ce week-end. Le quotidien *Asahi*, dans son édition du 28 mars, parlait d'ailleurs d'une « mise en scène de l'égalité », expliquant que Renault avait tout fait pour ne pas blesser l'orgueil de Nissan et ne pas apparaître comme son sauveur.

Le *Sankei*, quotidien des milieux conservateurs, a toutefois présenté l'événement comme « un symbole de l'état actuel de l'économie japonaise » où Nissan, connu pour ses performances technologiques, est racheté par des capitaux étrangers. Plus que de déplorer une perte de souveraineté dans l'automobile (le quotidien économique *Nikkei* rappelle que les « réactions nationalistes ne sont plus de mise » à l'heure de la globalisation dans ce secteur où cinq des douze constructeurs nippons ont pour premier actionnaire un étranger), l'alliance a donné l'occasion à la presse de fustiger les collusions et les dérives dont le cas Nissan est le symptôme.

L'*Asahi* rappelle que Nissan a toujours été le chouchou du gouvernement et a évolué main dans la main avec le ministère de l'Industrie, le tout-puissant MITI, avec la banque de crédit à long terme Industrial Bank of Japan, et l'université de Tokyo, dont sont issus la

moitié des membres du conseil d'administration de Nissan, chose rare pour une grande entreprise industrielle. « Pendant la période de reconstruction, ce genre de sociétés ont tiré de grands bénéfices de leurs liens étroits avec la bureaucratie », avance l'*Asahi*.

La presse nipponne s'est également étendue sur les risques que présente l'alliance et le « chemin pavé d'incertitudes » (*Asahi*) que devront parcourir les deux sociétés pour accomplir leurs objectifs. Comme d'autres confrères, le *Sankei* a repris les termes d'« alliance des faibles » pour qualifier l'accord, à l'instar d'un long article de l'hebdomadaire *Aera* publié la semaine dernière. Celui-ci ajoutait en outre que Renault-Nissan, c'était « l'alliance Paris-Ginza » (du nom du quartier d'affaires de Tokyo où se trouve le siège de Nissan) de deux constructeurs réputés proches de leurs gouvernements respectifs.

« COST KILLER »

Le *Sankei* prévient toutefois que la prescription du président de Renault, dont le quotidien évoque la parenté lointaine avec le docteur Albert Schweitzer, risque d'être douloureuse pour le constructeur nippon. L'arrivée de Carlos Ghosn, dont le surnom de « cost killer »

(tueur de coûts) semble déjà avoir été popularisé, est également décrite comme salutaire pour une société qui aurait un grand besoin de nettoyage.

Le ministre japonais de l'Industrie et du commerce international, Kaoru Yosano, a fait part, samedi, de la satisfaction des autorités japonaises au sujet de l'alliance : « Le MITI se félicite de cette alliance qui correspond au programme de renaissance [économique] que le Japon cherche à mettre en place. » Le secrétaire français à l'Industrie, Christian Pierret, a déclaré qu'il était « plutôt confiant, car ce n'est pas un accord de survie de l'un ou de l'autre des deux constructeurs, mais un accord de croissance et de développement qui porte bien au-delà de ce qui existe aujourd'hui ». Dans une interview, lundi, au quotidien *Aujourd'hui-Le Parisien*, le ministre rappelle que le PDG de Renault, Louis Schweitzer, a pris sur ce point un « engagement ». « Cela doit se faire sans installation commune en Europe, donc sans conséquences sur l'emploi dans cette zone », explique M. Pierret. En France, ce plan ne doit donc pas signifier de changements négatifs pour les salariés. »

Stéphane Lauer
et Brice Pedroletti

Volkswagen prend du recul par rapport à la vague de fusions

Le constructeur juge Fiat trop gros pour lui

WOLFSBURG

de notre correspondant

Volkswagen ne veut pas trop s'inspirer du rapprochement entre Renault et Nissan. C'est ce qu'a expliqué le président de son directeur, Ferdinand Piëch, jeudi 25 mars à Wolfsburg, lors de la présentation des résultats - records - pour 1998 (4,8 millions de véhicules produits, un bénéfice net de 2,2 milliards de deutschemarks (1,2 milliard d'euros), pour un chiffre d'affaires de 134 milliards de deutschemarks (68 milliards d'euros). Interrogé sur l'éventualité d'acquisition du groupe italien Fiat, M. Piëch a repoussé une telle idée : « On ne saurait pas qui reprend qui, a-t-il estimé. C'est une entreprise trop grosse pour un rachat, surtout avec les problèmes qu'elle rencontre actuellement. » Pour le patron du premier constructeur européen, « la mise en place d'une activité à partir de zéro revient moins cher que le rachat et la réorganisation du groupe ».

« Les problèmes humains sont énormes », observe M. Piëch, en particulier dans les pays d'Asie, « où l'on est confronté à des différences culturelles ». M. Piëch fait allusion au projet japonais de Renault, sans le nommer. Pour preuve de clivage culturel, le président de Volkswagen pointe le doigt sur « les

firmes [asiatiques] dont l'endettement est bien supérieur à leurs fonds propres, et qui n'auraient aucune chance de survivre » sous d'autres latitudes. « Je n'ai pas envie d'aller vers une entreprise mal en point car l'on perd beaucoup », a-t-il indiqué, commentant les investissements engagés par ses concurrents par un laconique : « Cela nous aidera. »

NICHES SPÉCIALISÉES

Le groupe Volkswagen, constitué jusqu'à l'année dernière de quatre marques (VW, Audi, Seat, Skoda) acquises au cours des décennies 70 et 80, ne veut, officiellement, pas participer à la course aux fusions. L'acquisition, l'an dernier, des marques de grand luxe, Rolls Royce, en coopération avec BMW, Bentley, Bugatti et Lamborghini, fait exception, car elles représentent des niches très spécialisées.

Mais Volkswagen ne ferme pas complètement la porte à des croisances externes d'envergure. « Nous regarderons la situation du marché mondial, et, si cela n'est pas trop cher, nous agirons à nouveau », affirme Ferdinand Piëch. Et il n'a pas démenti porter attention à BMW, dont il observera « avec intérêt » l'évolution ces prochaines années.

Philippe Ricard

Carlos Ghosn, l'homme pressé de Renault

NÉ AU BRÉSIL, d'origine libanaise, français d'adoption. Qui mieux que Carlos Ghosn peut incarner les ambitions internationales de Renault ? A quarante-

PORTRAIT

Sa mission est parmi les plus lourdes qu'on puisse confier à un dirigeant

ans, cet X-Mines s'attelle à l'une des plus folles, des plus lourdes, mais aussi l'une des plus passionnantes tâches jamais confiées à un dirigeant français : le redressement du deuxième constructeur automobile japonais. La mission a beau paraître insurmontable, sa nomination semble couler de source, tant sa carrière est rapide et brillante.

Entré à vingt-quatre ans chez Michelin, Carlos Ghosn trace sa route : chef de fabrication à Cholet, directeur de l'usine au Puy. Quand il accède à son premier poste de management, comme responsable de Michelin au Brésil, il n'a que trente et un ans. A trente-six ans, il part à la conquête de l'Ouest en prenant la tête des activités nord-américaines du fabricant de pneus. A la clé, son premier grand défi : mener la fusion avec Uniroyal Goodrich, que Michelin vient de racheter. Pour y parvenir, il brise le monopole des syndicats américains. Ce fait de guerre lui vaudra son étiquette de « coupeur de têtes ».

Il mettra lui-même un terme à son ascension irrésistible chez Bibendum en acceptant l'invitation de Louis Schweitzer de rejoindre Renault. Pourquoi ? Pense-t-il que

les sommets chez Michelin sont promis à d'autres ? Ou que Renault est une opportunité unique ? Sans doute un peu des deux.

Lorsqu'il débarque à Boulogne-Billancourt, au siège de Renault, en octobre 1996, l'entreprise va mal. La firme au losange affiche cette année-là une perte de 5,25 milliards de francs. Pour remonter la pente, Louis Schweitzer décide de suivre deux pistes : la réduction des coûts et le développement à l'international. Carlos Ghosn sera l'homme-orchestre de cette stratégie. Au début, certains anciens doutent de sa capacité à faire bouger les choses. Mais son parler clair séduit : « Il ne doute pas de ses objectifs, il dit ce qu'il fait et fait ce qu'il a dit », explique un expert en management qui a travaillé avec lui.

GOURMANDISE

Autre atout, son expérience acquise chez Michelin. Il connaît tous les rouages des relations constructeur-équipementiers. Les achats constituent une véritable mine de productivité à laquelle il va s'attaquer avec gourmandise. Parallèlement, l'outil de production est rationalisé. En ligne de mire, l'objectif affiché de Louis Schweitzer est de devenir le constructeur le plus compétitif en Europe à l'horizon 2000. La méthode donne rapidement des résultats : à mi-étape, Renault est en avance sur le plan de marche. Mais pour améliorer la rentabilité, il faut de la croissance qui, elle-même, passe par l'international. C'est l'autre mission de Carlos Ghosn, qui prend en main l'un des dossiers prioritaires de Renault : l'Amérique du Sud, où la firme vient d'inaugurer une nouvelle usine au Brésil. Ghosn y est dans son jardin.

Avec le Japon, s'annoncent pour lui des terres moins familières. Propulsé numéro deux de Nissan, il aura pour mission de redresser le groupe japonais. Pour cela, il aura autorité sur l'ensemble du personnel de Nissan, à l'exception du président. Les deux cultures parviendront-elles à travailler ensemble ? « Les Occidentaux s'abritent toujours derrière des idées. M. Ghosn sait que, entre un fait et une théorie, c'est toujours le fait qui a raison. Cette vision des choses va le rendre compréhensible par les Japonais », souligne l'un de ses anciens collaborateurs.

S. L.

Yoshikazu Hanawa, le président qui a vendu Nissan

TOKYO

correspondance

Il y a trois ans, presque jour pour jour, Yoshikazu Hanawa se voyait proposer le poste de président par son prédécesseur, Yoshifumi Tsuji, promu président d'honneur. Ce dernier invoquait alors le besoin de rajouter l'encadrement,

PORTRAIT

En place, depuis trois ans, il a beaucoup restructuré mais, pour l'instant, sans résultat tangible

déclarant qu'il n'avait pas accompli la tâche qu'il s'était fixée. Nissan était dans le rouge depuis trois ans. Alors âgé de soixante-deux ans (il est né en 1934), le nouveau président n'était pas un choix surprenant du point de vue de la hiérarchie : il avait le rang de vice-président depuis 1991 et apparaissait comme le candidat naturel au remplacement de M. Tsuji.

Diplômé de l'université de Tokyo, tout comme la majorité des cadres supérieurs de Nissan (et nombre de hauts fonctionnaires de l'administration nipponne), Yoshikazu Hanawa

est entré chez Nissan en 1957. Economiste de formation, il travaille d'abord au service du personnel. Dès 1980, il est directeur général adjoint à Tokyo du bureau du projet américain. Il fera plusieurs séjours aux Etats-Unis, comme directeur général des services techniques de Nissan Motor Manufacturing USA en 1982, puis comme président de Nissan North America en 1989. A partir de 1991, il occupe plusieurs postes à hautes responsabilités à Tokyo. Mais c'est son expérience américaine qui lui donne l'image du réformateur dont Nissan, parangon de conservatisme, a besoin.

LE TABOU DE L'EMPLOI

Après son arrivée à la présidence, en 1996, il met en place un plan de restructuration drastique de Nissan, visant à ramener la dette de 2 500 milliards à 1 500 milliards de yens en trois ans et à réduire les capacités de production domestique de 15 %. Depuis un an, il a accéléré le démantèlement du *keiretsu* Nissan, cédant, ou s'appropriant à céder, des participations dans plus d'une quinzaine de filiales et de sous-traitants.

Même si les restructurations engagées par M. Hanawa n'ont pas encore pu porter leurs fruits, le processus de désengagement qu'il a

enclenché reste spectaculaire au regard de la culture industrielle nipponne et fera date. L'accord Renault-Nissan devrait lui donner une caution et un élan supplémentaire : dimanche 28 mars, M. Hanawa a rencontré 300 dirigeants d'équipementiers, de distributeurs et autres fournisseurs affiliés à Nissan. L'alliance avec Renault « représente une opportunité commerciale pour les équipementiers, mais cela signifie aussi que les plus faibles seront remplacés par des fabricants étrangers », a-t-il précisé. Mais cela sera-t-il suffisant pour éviter le recours quasi-toujours à des fermetures d'usine et des suppressions de poste massives ? M. Hanawa et son équipe française ont peu de temps pour apporter la réponse adéquate.

Yoshifumi Tsuji qui, en mars 1996, avait annoncé qu'il passait la main à M. Hanawa, a déclaré la semaine dernière qu'il était prêt à démissionner du poste de président d'honneur après la signature de l'alliance avec Renault : M. Tsuji a reconnu avoir été trop indulgent dans la maîtrise du cash flow, et invoqué sa responsabilité dans l'endettement de Nissan. M. Hanawa reste seul maître à bord... avec Carlos Ghosn.

B. Pe.

Un siècle d'une histoire mouvementée

1898 : l'entreprise est fondée par Louis Renault, qui construit seul sa première voiturette.
1922 : Renault prend son essor et se transforme en société anonyme.
1940 : placé sous contrôle allemand, le constructeur fabrique du matériel militaire pour l'armée allemande. A la Libération, il sera accusé de collaboration.
15 novembre 1945 : confiscation des usines, qui sont transformées en Régie nationale des usines Renault.
1946 : sortie de la 4 CV.
1957 : échec commercial de la Dauphine aux Etats-Unis.
1980 : Renault prend 46 % d'American Motors Corporation (AMC), quatrième constructeur américain.
1984 : en quasi-faillite, Renault perd 12,5 milliards de francs. George Besse est nommé à la tête du groupe.
Novembre 1986 : assassinat de Georges Besse par des membres d'Action directe. Raymond Lévy prend la tête de la Régie.
19 mai 1987 : Renault cède à Chrysler sa participation dans AMC.
23 février 1990 : Renault et Volvo signent une lettre d'intention sur un échange de participations.
28 juin 1990 : Renault devient une société anonyme.
9 décembre 1990 : le gouvernement tchèque choisit Volkswagen au détriment de Renault pour reprendre Skoda.

31 mars 1992 : fermeture des usines de l'île Seguin, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) après 90 ans de fonctionnement.
27 mai 1992 : Louis Schweitzer succède à Raymond Lévy.
6 septembre 1993 : annonce de la fusion Renault-Volvo.
2 décembre : le projet de fusion est dénoncé par le conseil d'administration de Volvo.
17 novembre 1994 : ouverture du capital de Renault.
15 juillet 1996 : privatisation de Renault. L'Etat ne dispose plus que de 46 % du capital.
27 février 1997 : annonce de la fermeture de l'usine belge de Vilvorde.
11 juin 1998 : premières discussions avec Nissan.
Décembre 1998 : Renault est candidat pour racheter la totalité du constructeur automobile roumain Dacia.
18 janvier 1999 : Renault confirme les discussions avec Nissan en vue d'un rapprochement.
12 mars 1999 : DaimlerChrysler annonce la rupture de ses négociations avec Nissan. Renault reste seul en lice.
16 mars 1999 : le conseil d'administration donne son feu vert à une prise de participation de 35 % de Renault dans le capital de Nissan.
27 mars : signature entre Renault et Nissan de l'accord de participation.

Des modèles d'abord baptisés Datsun

1933 : Nissan, d'abord nommé Jidosha-Seizo KK (Société de construction d'automobiles), est fondé par Yoshisuke Aikawa. Celui-ci fut l'un des acteurs principaux, dans les années 30, de l'industrialisation de la Mandchourie, province chinoise devenue colonie japonaise, où il établit Manchuria Heavy Industries, un énorme conglomérat qui alimentera l'effort de guerre nippon.
1934 : les premières Datsun sortent à Yokohama (44 véhicules sont même exportés vers l'Asie et l'Amérique du Sud).
Après la victoire alliée, le *zaibatsu* Nissan est démantelé et son président limogé. Il deviendra sénateur en 1953. En 1957, son plus proche associé accède... au poste de premier ministre.
1949 : Nissan retrouve son nom et bénéficie, pendant la période de croissance, d'un accès aux crédits bancaires facilité par les pouvoirs publics. Dès 1953, la firme met le savoir-faire acquis pendant la guerre au service du développement spatial nippon. Aujourd'hui, Nissan fournit toujours des lanceurs pour satellites, des moteurs de fusée et un certain nombre de systèmes et de réacteurs à l'industrie de défense.
1952 : Nissan produit sous licence des Austin, à l'époque où un autre constructeur japonais, Hino, inondait le marché local

de... 4 CV Renault. La firme connaît une expansion rapide.
1966 : la fusion de Nissan avec Prince Motors en fait l'égal de Toyota. Mais la part du marché japonais détenu par Nissan n'a cessé de s'éroder depuis, pour se situer aujourd'hui à 20 % contre près de 40 % pour le numéro un nippon.
1968 : premières exportations de Datsun vers les Etats-Unis. La première usine à l'étranger est établie l'année suivante, à Taiwan.
Dans les années 80, les implantations à l'étranger s'accroissent.
Aujourd'hui, deuxième constructeur japonais, Nissan produit 1,6 million de véhicules au Japon et 1 million à l'étranger, dont la moitié aux Etats-Unis et au Mexique. L'Amérique du Nord est destinataire de 41 % de ses exportations.

LA DEFENSE 115 000 M²

Ce n'est pas par hasard que plus de tiers des surfaces commercialisées à La Défense en 1998 l'ont été par Bourdais (115 000 sur 386 000 m² placés au total sur le site). Par ailleurs, plus de 1 300 entreprises sont passées par Bourdais en France pour décider de leur nouvelle implantation, confirmant leur volonté d'analyser clairement leurs besoins immobiliers avant de rechercher des locaux.

PREPAMATH
stages intensifs
 Pré-rentrée, Noël, Février, Pâques
 Math, Physique, Français, Langues...
 de 6e à Term et Prépas, Sup, Deug...
cours à domicile
nos livres en vente :
 Interros lycées, mini-Interros,
 Gratt' malins, 123 QUESTO
01 46 60 15 72
 points forts : hébergement possible,
 animé par des élèves de Polytechnique et
 Centrale, décl. auprès rectorat,
 centres Paris et Province, méthodologie
 prix : 1 260 F pour 14 h, 2 340 F pour 26 h

Les chaînes généralistes résistent à la concurrence des thématiques

La part d'audience globale des télévisions hertziennes reste inchangée face à celle du câble et du satellite, mais les chaînes publiques sont en baisse par rapport aux privées. Chez les thématiques, les pionnières souffrent de la concurrence des nouvelles venues

LA STABILITÉ. Contrairement aux prédictions annonçant leur déclin, les télévisions généralistes (TF 1, France 2, France 3, Canal Plus, M 6 et la Cinquième-Arte) ont maintenu leurs positions face à la concurrence des thématiques. Selon l'enquête Audicabsat, menée par Médiamétrie en novembre et décembre 1998, dont *Le Monde* s'est procuré les résultats complets, la part d'audience des chaînes hertziennes n'a pas varié : 71,1 % en 1998 contre 71,1 % un an plus tôt. Face à cette résistance inattendue, la part d'audience des thématiques n'a pas évolué non plus. Comme en 1997, elle est restée bloquée à 24,9 %. Ce *statu quo* confine à la stagnation, et même à la régression. En effet, en 1998, les thématiques étaient plus nombreuses à se partager une part d'audience inchangée.

Selon Guillaume de Vergès, directeur des programmes de TF 1, la bonne performance des généralistes illustre « leur statut de chaînes événementielles et leur puissance ». Les diffusions de la série *Monte Cristo* et de l'élection de Miss France, sur TF 1, en sont la preuve. Avec ces deux programmes aux audiences supérieures à douze millions de téléspectateurs, la Une n'a pas seulement dominé les autres généralistes, elle a aussi mis à mal les thématiques. Pour le directeur des programmes de TF 1, les résultats de l'Audicabsat montrent que « nous sommes arrivés à l'étiage minimum des chaînes généralistes privées ». Ainsi, la part d'audience de TF 1 a nettement progressé : 27,6 %

en 1998, contre 26,8 % en 1997 tout comme Canal Plus : 6,1 % contre 5,8 %. En revanche, les chaînes publiques enregistrent un fléchissement. France 2 passe de 15,9 % en 1997 à 15,6 % en 1998 tandis que France 3 chute de 11,5 % à 10,1 %.

« UN COUP DE VIEUX »

Pour certains analystes, la période de référence de l'Audicabsat n'est pas totalement étrangère à la bonne tenue des chaînes hertziennes. Selon eux, les annonceurs spécialisés dans les produits pour enfants investissent 70 % de leur budget publicitaire en novembre et décembre. Une manne qui conduit

les télévisions généralistes à produire des efforts ponctuels de programmation auprès de cette tranche d'âge.

Derrière l'apparente stagnation de la part d'audience des thématiques se cachent des situations disparates. Un premier constat montre les difficultés des chaînes de la première génération. Ces pionnières du câble et du satellite, comme Planète, Canal J, MCM, Eurosport, LCI ou encore Ciné-Cinéma souffrent de la concurrence des nouvelles venues. Planète, chaîne documentaire de CanalSatellite, est devancée par Odyssee, sa concurrente diffusée sur Télévision par satellite (TPS) : 4,2 % d'au-

dience cumulée pour la première contre 4,8 % pour la seconde.

Cet effet est particulièrement sensible sur le secteur du cinéma. Fortes de leurs films en exclusivité, Cinéstar 1 et 2, chaînes de TPS, laissent loin derrière Ciné-Cinéma 1, 2 et 3, leurs concurrentes de CanalSatellite. Les chaînes de TPS rassemblent 17,4 % d'audience cumulée et 6,4 % de parts de marché (PDM) contre respectivement 10,4 % et 3,6 % à celles du bouquet de Canal Plus. Toutefois, ce différentiel doit être redressé car les deux tiers des abonnés à CanalSatellite souscrivent aussi à Canal Plus, la chaîne du cinéma.

La compétition est aussi vive sur

le créneau musical. MCM est désormais talonnée par la toute récente M 6 Music. De même, Eurosport pâtit des lancements d'AB Sports, d'Infosport et de l'Équipe TV. La chaîne sportive, contrôlée par Canal Plus, TF 1 et le groupe Disney, perd un point de parts de marché : 2,3 % en 1998 contre 3,3 % un an plus tôt. Selon un observateur, les nouvelles chaînes thématiques ont « donné un coup de vieux » à leurs devancières. D'après lui, l'ancienneté et la notoriété ne protègent en rien de la concurrence. Les téléspectateurs consomment des programmes, mais ne regardent pas des chaînes. Leur fidélité à une thé-

matique est surtout liée au manque de concurrence sur un secteur.

Le créneau des programmes pour la jeunesse en est la preuve. Canal J n'a pas résisté aux assauts des Cartoon Network, Disney Channel, Fox Kids et autre Teletoon. Après avoir régné seule et sans partage, la chaîne pour enfants a perdu sa première place. Pourtant chaîne à option, Disney Channel réalise une part de marché supérieure à Canal J. Elle devrait attendre huit cent mille abonnés à la mi-avril. Teletoon et Fox Kids confirment leur percée, déjà notée l'an passé. Auprès des quatre ans et plus et sur les foyers raccordés, Teletoon obtient 2,8 % de PDM, Fox Kids se hisse à 1,9 % tandis que Canal J plafonne à 1,1 %. Toutefois, la chaîne possède quelques atouts maîtres. Selon les câblo-opérateurs, Canal J fait partie des rares « chaînes vecteurs d'abonnements » au câble et au satellite. C'est, d'après Claude-Yves Robin, directeur général de Canal J, « la chaîne qui a le plus de puissance avec 40 % de fréquentation de plus que son premier concurrent ».

Enfin, 13^e Rue, chaîne de séries, confirme son bon score obtenu l'an passé. En 1998, elle enregistre 6,6 % d'audience cumulée et 2,4 % de PDM. De même, après un lancement raté, Téva, pour les femmes, semble avoir trouvé son public. La chaîne du groupe M 6 rassemble 4,2 % d'audience cumulée et 0,8 % de parts de marché.

G. D.

Guy Dutheil

Le satellite devance le câble pour la première fois

C'EST la première conséquence de la concurrence entre les plate-formes numériques. En 1998, selon la régie publicitaire IP France, le nombre de téléspectateurs raccordés au satellite a dépassé celui du câble. CanalSatellite et TPS ont rassemblé 4 684 000 personnes contre 4 651 800 pour le câble. Au total, selon Benoît Cassaigne, directeur général adjoint d'IP France, « le nombre d'abonnés à au moins quinze chaînes a progressé de 25 %. En 1998, ils étaient 9 246 100 contre 7 365 800 en 1997 ». Selon lui, « ce boom en moins d'un an est la confirmation du marché de la télévision payante qui attire un Français sur cinq ».

Mieux, constate IP, le câble et le satellite touchent principalement des populations jeunes et plutôt aisées qui regardent peu les chaînes généralistes. Ainsi, ils réunissent « 18 % des quatre ans et plus équipés de la télévision et 22 % des quinze-vingt-quatre ans ». Cette poussée de la

télévision payante devrait avoir une traduction en terme d'investissements publicitaires. Selon le directeur général adjoint d'IP, « en 1998, ils ont atteint, sur les chaînes thématiques, 250 millions de francs nets (38 millions d'euros). Cette année, ils devraient progresser de 25 % ».

MESURES PLUS FRÉQUENTES

Les chaînes thématiques ont été plus nombreuses à obtenir une audience significative. En 1998, sept chaînes, contre cinq, un an plus tôt, ont fait plus de 1 % de parts d'audience. D'après M. Cassaigne, « une chaîne comme RTL9 [première télévision du câble et du satellite en régie chez IP France] obtient plus d'un million de téléspectateurs dans la journée ». Selon lui, « c'est le signe que ce marché commence à peser ». D'autres chaînes enregistrent localement des performances notables. En Ile-de-France, LCI atteint 3,2 % de parts d'audience, contre 1,6 % au

plan national. Paris Première est dans le même cas avec 2,1 % de parts d'audience en région parisienne et 1 % sur tout le territoire.

L'Ile-de-France profite aussi aux performances des opérateurs. A Paris, Lyonnaise Câble obtient une part de marché de 30,5 %, contre une moyenne de 25,5 % pour l'ensemble des réseaux câblés. Toutefois, à côté des progressions et des entrées remarquables comme celle de Comédie, chaîne consacrée à l'humour, l'enquête Audicabsat a aussi révélé la baisse de forme de chaînes thématiques parmi les plus connues (*lire ci-contre*). Les télévisions perdantes pourraient avoir des comptes à rendre aux opérateurs. Ceux-ci pourraient aussi faire pression auprès de Médiamétrie pour obtenir des audiences plus fréquentes que la seule mesure annuelle de l'Audicabsat.

Tollé des radios contre la taxation des liaisons hertziennes

UN DÉCRET, préparé par le secrétariat d'Etat au budget, veut instaurer une taxation des liaisons hertziennes utilisées par les radios, aujourd'hui gratuites. La taxe serait fixée à 5 450 francs (830 euros). Dans un premier temps, seules les liaisons hertziennes entre le studio d'émission et l'émetteur, ou entre émetteurs, seraient concernées.

Ce projet, dénoncé par les grands opérateurs, grèverait principalement le budget des stations de montagne utilisant plusieurs émetteurs pour couvrir leurs zones et les radios d'informations. Le Syndicat interprofessionnel des radios et télévisions indépendantes (Sirti) a écrit à Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, pour lui « faire part du rejet unanime » de cette taxe qui rapporterait 35 millions de francs (5,35 millions d'euros) par an à l'Etat.

DÉPÊCHES

■ **PRODUCTION** : Europe images international, filiale d'Europe audiovisuel, a annoncé, jeudi 25 mars, l'acquisition du catalogue de la société GB Productions, constitué de 325 heures de concerts de musique classique, de ballets et d'opéra. Désormais, cette filiale du groupe Lagardère peut proposer 6 500 heures de programmes de télévision.

■ **TÉLÉVISION** : M 6 a dégagé un résultat net de 403,5 millions de francs en 1998 (61,5 millions d'euros) en hausse de 29,6 %. Vendredi 26 mars, le groupe a annoncé un chiffre d'affaires, pour 1998, en progression de 15 % à 3,5 milliards de francs (526 millions d'euros).

■ **Albert Frère, l'un des actionnaires principaux de CLT-UFA**, a indiqué au *Financial Times* du 29 mars que le groupe germano-luxembourgeois devrait, après la cession de sa part dans la chaîne allemande Première, examiner « des opportunités en Europe du Sud, notamment en Espagne ».

LES TRÈS PETITES entreprises (TPE) seront-elles au développement de la presse économique ce que la finance fut à celle des années 80 ?

Plusieurs magazines viennent de se positionner délibérément sur ce créneau des créateurs de petites entreprises avec l'ambition de leur fournir des articles qu'ils ne trouvent pas ailleurs. Personne ne sait exactement combien ils sont – entre un et trois millions –, mais éditeurs et annonceurs paraissent certains que ces patrons de petites structures constituent une « cible » intéressante. Il est vrai qu'ils représentent une part importante de l'activité et créent des emplois.

Un des derniers-nés est le bimestriel *Mon entreprise*, édité par Clarinda Presse. « Ce journal est organisé pour vous apporter des clés, des conseils pratiques, des idées », annonce l'éditorial du premier numéro. Au sommaire, une rubrique consacrée « au meilleur et au plus utile de tout ce qui se publie sur votre activité », un dossier sur l'art de bien utiliser les services de

Une presse pour les créateurs d'entreprises

France Télécom, comment se lancer dans le commerce électronique et quelques portraits de jeunes entrepreneurs qui ont réussi dans des secteurs originaux. Les responsables ambitionnent une diffusion de 70 000 à 100 000 exemplaires.

INTÉRÊT DES ANNONCEURS

C'est à peu près le score atteint par *L'Entreprise en solo*, bimestriel, né en avril 1998 dans le groupe Expansion. La création de ce maga-

zine a été décidée à la suite du courrier reçu par le magazine *L'Entreprise*, qui reprochait à celui-ci de ne s'adresser qu'aux PME bien installées.

« L'Entreprise en Solo, qui a atteint l'équilibre dès le premier numéro, a tout de suite trouvé son lectorat et ses annonceurs », commente un responsable du groupe. *Le Nouvel Entrepreneur*, de Gérard Touati, s'adresse au même public que *Défis* – dont la diffusion est en hausse –

courtise depuis longtemps. Ces magazines attirent aussi les annonceurs. Vincent Lahu, PDG de Clarinda Presse, espère 25 pages de publicité pour *Mon entreprise*. Ces publications permettent aux annonceurs de toucher un public très ciblé, souvent difficile à atteindre, pour des tarifs inférieurs à ceux de la grande presse ou des magazines économiques à grand tirage.

Françoise Chirot



ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

ANNULATION DE L'AVIS DE CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Vous avez été récemment convoqués en vue d'une assemblée générale mixte, qui devait se tenir, sur deuxième convocation, le 1^{er} avril 1999 au Palais des Congrès.

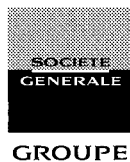
Cette assemblée était appelée à statuer sur plusieurs résolutions liées aux résultats de l'offre publique d'échange (OPE) lancée par la Société Générale sur les actions Paribas.

Dans le contexte de l'annonce de la double OPE de la BNP sur la Société Générale, d'une part, et sur Paribas, d'autre part, la date de clôture de l'offre Société Générale, ainsi que la publication de ses résultats, sont différés.

La convocation de notre assemblée générale a dû en conséquence être annulée (1).

Vous serez ultérieurement reconvoqués en assemblée, une fois connus les calendriers des différentes offres.

(1) avis dans le BALO du 17 mars 1999 et dans les Petites Affiches du 17 mars 1999.



Activité et résultats définitifs 1998

Chiffre d'affaires : 29,5 milliards de francs (4,5 milliards d'euros) + 9 %
Résultat net (part du Groupe) : 501 millions de francs (76,4 millions d'euros) + 16 %

Le Conseil d'Administration de Colas, réuni le 25 mars 1999 sous la présidence d'Alain Dupont, a arrêté les comptes de l'exercice 1998.

Les montants de chiffre d'affaires et de résultat publiés le 4 février dernier sont confirmés :

Chiffres clés consolidés

| | en millions de francs | | en millions d'euros | |
|-------------------------------|-----------------------|--------|---------------------|-------|
| | 1998 | 1997 | 1998 | 1997 |
| Chiffre d'affaires économique | 29 539 | 26 995 | 4 503 | 4 115 |
| Résultat net | 514 | 451 | 78,4 | 68,8 |
| Résultat net (part du Groupe) | 501 | 433 | 76,4 | 66,0 |
| Capacité d'autofinancement | 1 466 | 1 347 | 223,5 | 205,4 |

Résultat net de Colas SA

Le bénéfice net de Colas SA, société mère, s'est élevé à 315 millions de francs (48 millions d'euros) contre 274 millions de francs (41,8 millions d'euros) en 1997.

Dividende

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale qui se réunira le 19 mai 1999, de distribuer un dividende net par action de 32 francs (4,87 euros), soit avec l'avoir fiscal une rémunération globale de 48 francs par action (7,32 euros), en progression de 14,3 % par rapport à celui payé en 1998.

Perspectives 1999

A fin février 1999, le carnet de commandes atteint 14,2 milliards de francs (2,1 milliards d'euros) en forte hausse (+ 33 %) par rapport à février 1998, en raison d'importants contrats à réaliser aux États-Unis, et d'un bon niveau de prise de commandes en Europe, y compris en France. A périmètre identique, cette augmentation est de 10 %.

De nombreux projets de croissance externe sont en phase avancée de négociation. Ils s'inscrivent dans le cadre d'objectifs inchangés :

- accélération de la croissance à l'international où le chiffre d'affaires a progressé de 19 % en 1998 et a été multiplié par 2,4 en 4 ans. De nouvelles acquisitions seront réalisées, notamment aux États-Unis, où elles viendront renforcer les filiales actuelles. Le réseau des 600 établissements permanents répartis dans le monde devrait encore s'agrandir.
- augmentation de la production d'agréats par croissance externe dans le monde.

Ainsi, en 1999, le programme d'investissements devrait être soutenu et le chiffre d'affaires supérieur à 32 milliards de francs (4,9 milliards d'euros). Sur la base des données actuellement disponibles, le résultat net 1999 pourrait de nouveau progresser, pour tendre vers un objectif de 15 % de rentabilité des capitaux propres.

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 30 MARS

■ **JAPON** : consommation des ménages (février), chômage (février), publication des minutes du comité monétaire de la Banque du Japon (réunion du 25 février).
 ■ **FRANCE** : constructions neuves (statistiques de février).
 ■ **ALLEMAGNE** : indice des prix à la production en Allemagne (février).
 ■ **ÉTATS-UNIS** : indice de confiance des consommateurs, réunion du comité monétaire de la Réserve fédérale

MERCREDI 31 MARS

■ **JAPON** : mises en chantier de logements neufs (février).
 ■ **ÉTATS-UNIS** : estimation finale du PIB au 4^e trimestre 1998 ; commandes industrielles pour février.

JEUDI 1^{er} AVRIL

■ **JAPON** : vente de voitures neuves (mars) ; réserves de changes (mars).
 ■ **FRANCE** : indice des prix de vente industriels en février (Insee).
 ■ **ALLEMAGNE** : chiffre d'affaires du commerce de gros (février).
 ■ **ROYAUME-UNI** : entrée en vigueur du salaire minimum.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **SEA LAUNCH** : le premier lancement d'une fusée depuis une plate-forme flottante immobilisée sur l'équateur au milieu du Pacifique a été réussi dimanche 28 mars par la société Sea Launch, qui espère prendre 20 % du marché des lancements de satellites de télécommunications.

● **ICI** : le groupe chimique britannique ICI a confirmé, lundi, discuter avec « un certain nombre de compagnies », dont l'américain Huntsman Corporation, pour des ventes d'actifs.

● **GUCCI** : le groupe de luxe italien a accepté, dimanche, de prolonger les discussions avec LVMH jusqu'au 6 avril. La date limite était initialement fixée au 30 mars.

● **ALGROUP** : le projet de fusion avec le groupe allemand Veba a provoqué la démission du président et de plusieurs administrateurs du producteur suisse d'emballage en aluminium Aluisse-Lonza. Martin Ebner,

dont le holding BZ Trust contrôle 21,8 % du groupe suisse, a été désigné pour succéder à Theodor Tschopp comme président du directoire.

● **TELECOM ITALIA** : l'opérateur italien va lancer une offre publique d'achat sur TIM, sa filiale de téléphonie mobile, pour contrer l'offensive hostile d'Olivetti. Jusqu'à présent, Telecom Italia proposait un simple échange d'actions sur Tim.

● **IBERIA** : sept investisseurs espagnols se sont portés candidats pour racheter 30 % du capital de la compagnie aérienne Iberia : Tabacalera (tabacs), les banques Banco Central Hispano, Banco Bilbao Vizcaya, Argentaria et Banco Popular, la chaîne de grands magasins El Corte Ingles et les sociétés de BTP FCC et Acciona.

● **SNCF** : les cheminots lorrains ont voté, samedi soir, la reprise du travail après six jours d'une grève très suivie. Selon la CFDT, « les agents sont satisfaits d'avoir obtenu gain de cause sur quatre des cinq points en litige ».

FINANCE

● **COMIT** : le conseil d'administration de la Banca Commerciale (Comit), qui a duré pendant plus de cinq heures samedi 27 mars, est partagé sur la suite à donner à l'offre publique d'échange proposée par Unicredit. Cette offre, indique un communiqué, « n'a pas été faite de manière concernée, ni annoncée à l'avance aux organes de la Comit ».

● **CRÉDIT LYONNAIS** : le président Jean Peyrelevade qualifie la banque privée allemande Commerzbank et l'assureur Allianz de « partenaires intéressants » en tant que « gros actionnaires », dans une interview au journal dominical allemand *Welt Am Sonntag*. M. Peyrelevade a, en revanche, estimé qu'il y aurait « un conflit d'intérêts » si la Dresdner devenait actionnaire, puisqu'elle coopère déjà avec la BNP.

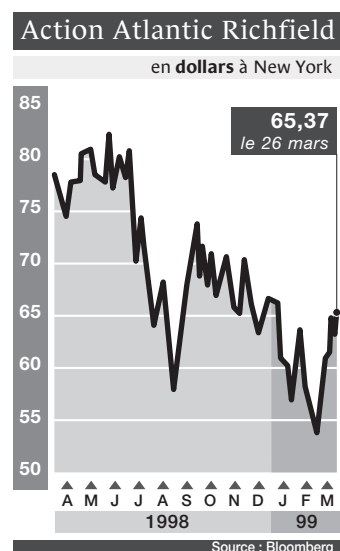
● **HYPOVEREINSBANK** : Kurt Viermetz, ancien numéro deux de J. P. Morgan, doit prendre la présidence du conseil de surveillance de la deuxième banque privée allemande, HypoVereinsbank, en remplacement de Klaus Goette, qui a démissionné le 20 mars dans la tourmente d'un scandale immobilier. L'assemblée générale du 6 mai se prononcera sur ce choix.

VALEUR DU JOUR

Arco rejoindrait le couple BP Amoco

MOINS DE huit mois après leur fusion, BP et Amoco seraient sur le point d'élargir leur union, selon la presse anglo-saxonne du lundi 29 mars. Le numéro trois mondial de l'industrie pétrolière est en pourparlers pour acquérir Atlantic Richfield (Arco), la huitième compagnie pétrolière américaine. Le nouvel ensemble se hisserait à la première place du secteur. Malgré la remontée du prix du pétrole ces dernières semaines, c'est la faiblesse du cours de l'or noir qui explique en grande partie cette course à la taille. Le baril se traite à 11,3 dollars contre un peu plus de 10 dollars au début de l'année. Mais il reste très inférieur aux 21 dollars atteints en octobre 1997. Selon des sources proches du dossier, ce rapprochement s'effectuerait par un échange d'actions Arco contre des titres BP Amoco sur la base d'un montant de 25 milliards de dollars (23,25 milliards d'euros), ce qui représenterait une prime d'un peu moins de 20 % sur la valeur de la société en Bourse. Vendredi, l'action Arco cotait à New York 65,37 dollars, en hausse de 2,05 %, tandis que BP Amoco s'échangeait à Londres à 1,37 pence, en progression de 2,57 %.

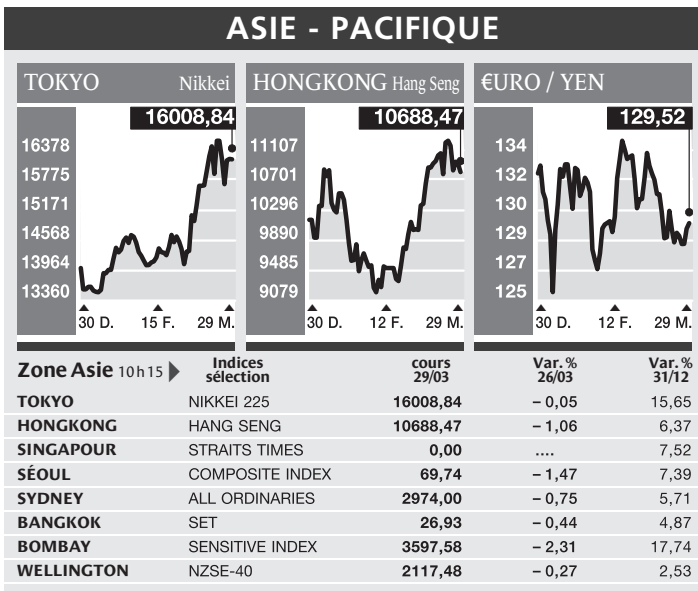
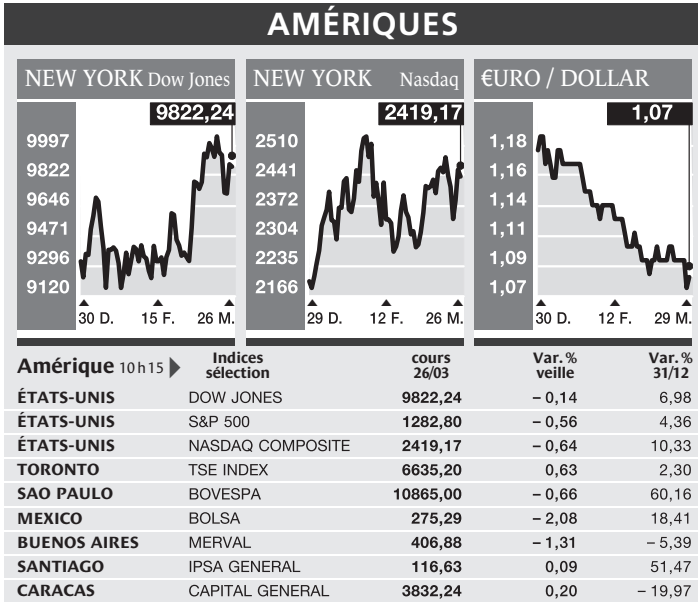
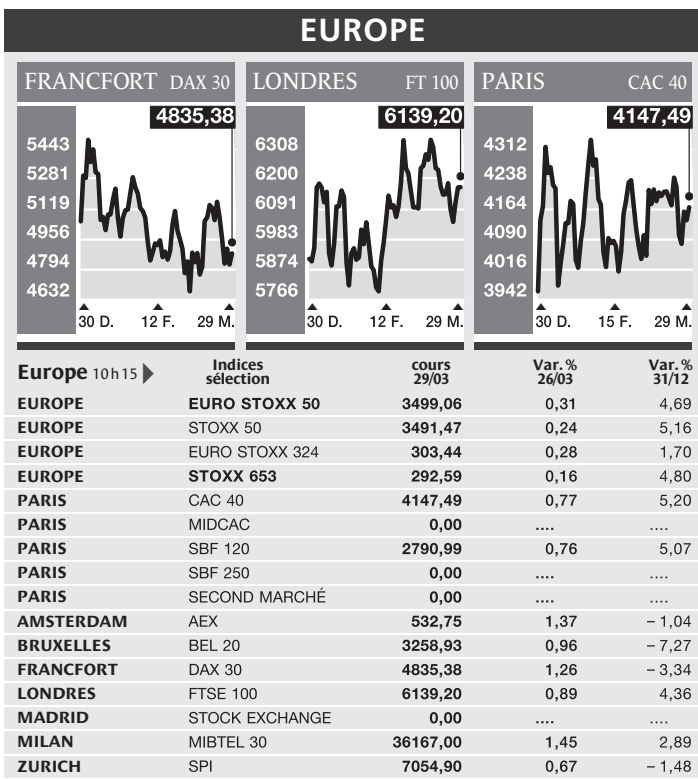
Bien que les groupes soulignent qu'« aucun accord définitif n'a été conclu », ce rachat ne serait pas une surprise. L'entreprise basée à Los Angeles faisait figure de cible privilégiée pour BP Amoco depuis que Exxon et Mobil ont annoncé



leur mariage le 1^{er} décembre 1998. Selon certains analystes, BP Amoco souhaitait occuper rapidement la place de numéro un mondial du secteur. Il devrait, en tout cas, réaliser d'importantes économies en combinant ses opérations avec Arco en Alaska où les deux sociétés représentent les deux tiers de l'extraction.

Réunis, BP Amoco et Arco devraient devenir le plus gros producteur de pétrole aux États-Unis. Cette acquisition ne devrait pas faire tomber le nouvel ensemble sous le coup de la loi antitrust pour la partie distribution. BP Amoco-Arco deviendrait également le numéro un du raffinage outre-Atlantique avec une capacité de 1,9 million de barils par jour, juste devant Exxon-Mobil.

Joël Morio (avec Bloomberg)



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris progressait de 0,27 %, à 4 126,65 points, lundi 29 mars en début de matinée. A la veille du week-end, le CAC 40, hésitant en début de séance, s'était replié en clôture, vendredi 26 mars, de 0,51 % à 4 115,71 points. Face à la poursuite du conflit au Kosovo, les investisseurs ont préféré réduire légèrement leur exposition sur le marché.

FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse de Francfort a ouvert en légère hausse de 0,08 %, à 4 803,64 points, lundi 29 mars, après avoir chuté avant le week-end sous l'effet des inquiétudes des investisseurs sur le développement de la situation en Yougoslavie. Vendredi 26 mars, le DAX avait abandonné 1,32 %, à 4 799,59 points.

LONDRES

L'INDICE FTSE-100 de la Bourse de Londres a terminé, vendredi par un gain de 0,89 % à 6 139,2 points. Contrairement aux autres Bourses européennes, l'indice phare du marché des actions britanniques était soutenu par des perspectives favorables sur la situation économique en Grande-Bretagne.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI de la Bourse de Tokyo, qui avait progressé en début de séance, lundi, a finalement effacé ses gains en clôture, pour céder 0,05 % à 16 008,84 points.

NEW YORK

VENDREDI 26 mars, la Bourse de New York a terminé la semaine sur un repli de 0,14 %, à 9 822,24 points. Les investisseurs ont opté pour l'attentisme devant l'intensification des frappes aériennes de l'OTAN en République fédérale de Yougoslavie et avant la réunion de la Réserve fédérale américaine, mardi 30 mars.

TAUX

LUNDI matin 29 mars, les marchés obligataires semblaient retrouver un peu de sérénité. Les opérateurs anticipent le maintien, mardi 30 mars, des taux directeurs de la Réserve fédérale américaine, l'inflation étant limitée à 1,6 % en rythme annuel. A Francfort, le rendement de l'emprunt d'Etat à 10 ans (bund) a légèrement progressé à 4,06 %, après un bond spectaculaire, vendredi 26 mars. A Paris, le taux d'intérêt de l'obligation assimilable au Trésor à 10 ans s'est inscrit à 4,20 %.

MONNAIES

L'AGGRAVATION du conflit en République fédérale de Yougoslavie a continué de peser sur l'euro. Lundi 29 mars, la devise européenne se négociait à 1,075 dollar, en légère hausse par rapport à son plus bas niveau historique de 1,0712 dollar, atteint vendredi 26 mars. Dans la matinée du lundi 29 mars, le billet vert a légèrement baissé face au yen. Il se négociait à 120,11 yens contre 120,60 yens dans les transactions précédentes.

ÉCONOMIE

Le FMI demande à la BCE de baisser son taux directeur

LES ÉCONOMISTES du Fonds monétaire international (FMI) ont appelé la Banque centrale européenne (BCE) à baisser son taux directeur et à faire preuve de davantage de transparence dans la conduite de sa politique, affirme, lundi 29 mars, le quotidien britannique *Financial Times*. Cette recommandation a été faite vendredi, lors d'une réunion à Washington du directoire exécutif du FMI consacrée à la zone euro. Le rapport des économistes n'a pas chiffré la baisse des taux d'intérêt souhaitée mais, selon le quotidien économique, certains responsables du FMI voudraient qu'il soient réduits à 2 % (contre 3 % actuellement).

■ **JAPON** : les constructeurs automobiles japonais ont exporté en février 372 193 véhicules vers des pays tiers depuis l'Archipel, soit 4,2 % de moins que lors du même mois de 1998, a annoncé, lundi, l'Association des constructeurs automobiles japonais (JAMA) dans un communiqué. Le mois dernier, 312 361 voitures particulières (-2,3 %), 57 064 véhicules utilitaires (-3 %) et 2 768 bus (-36,6 %) ont été exportés.

■ **Les ventes de la grande distribution japonaise ont reculé de 2,7 %** en février, par rapport à leur niveau d'il y a un an, après une contraction de 4,5 % en janvier, a annoncé, lundi, devant la presse le ministère nippon du commerce international et de l'industrie (MITI).

■ **La production industrielle japonaise a reculé de 0,6 %** en février par rapport à janvier après deux mois de hausse consécutifs, selon les données provisoires publiées lundi à Tokyo par le ministère nippon du commerce international et de l'industrie (MITI).

■ **BRÉSIL** : l'âge minimum d'entrée sur le marché du travail des adolescents brésiliens a été abaissé de seize à quatorze ans, a-t-on appris dimanche de source officielle. La décision, qui a été prise vendredi par un juge d'Uberlandia, une ville de l'Etat du Minas Gerais, second pôle économique du Brésil après Sao Paulo, a été acceptée par le ministère du travail.

■ **Le Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST)**, principal mouvement social et le mieux organisé au Brésil, a entrepris une nouvelle vague d'occupations de grandes propriétés terriennes et de

pillages qui « inquiète » le président Fernando Henrique Cardoso.

■ **ARGENTINE** : le vice-ministre argentin de l'économie, Pablo Guidotti, a admis, samedi, que l'Argentine entrera en récession cette année, ce qui se traduira selon lui par une contraction de 1 % ou 2 % du produit intérieur brut (PIB). « La baisse des ressources conjuguée à un tel recul de l'activité économique va entraîner une reconsidération des objectifs » fixés avec le FMI, a, par ailleurs, ajouté M. Guidotti.

■ **CHINE** : le secrétaire américain au commerce William Daley est arrivé dimanche à Pékin en reconnaissant que des « progrès » avaient été réalisés dans les intenses négociations sino-américaines en cours sur l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

■ **ROYAUME-UNI** : la Grande-Bretagne appliquera à partir de jeudi, pour la première fois, une loi imposant un salaire minimum national, qui devrait permettre à 2,3 millions de travailleurs d'avoir une augmentation de salaire. Son niveau a été fixé à 3,60 livres par heure (5,4 euros) et à 3 livres (4,5 euros) pour les employés âgés de dix-huit à vingt et un ans.

■ **ALLEMAGNE** : le chef économiste de la Banque centrale européenne (BCE), Otmar Issing, a reproché, dimanche, à l'Allemagne de « peser » sur la croissance dans la zone euro. Il s'est par ailleurs inquiété sur la radio publique Hessischer Rundfunk du relâchement brutal des efforts de consolidation financière des pays de l'euro.

■ **Le ministre allemand de l'économie**, Werner Mueller, a indiqué avoir demandé aux fédérations patronales de lui communiquer une « liste détaillée » des subventions qu'elles accepteraient de voir supprimer.

■ **FRANCE** : le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, estime que la croissance de l'économie française sera comprise entre « 2,2 % et 2,5 % » en 1999, dans un entretien au quotidien *Dernières Nouvelles d'Alsace*, lundi. (Lire aussi p. 7.)

« La voiture France reprend peu à peu sa vitesse de croisière mais, bien sûr, sa moyenne doit être un peu revue à la baisse, compte tenu du ralentissement que nous avons traversé », déclare M. Strauss-Kahn, qui table sur une croissance « entre 2,5 % et 3 % » pour l'an 2000.

■ **L'excédent du commerce extérieur agroalimentaire** de la France a atteint 3,7 milliards de francs (560 millions d'euros) en janvier.

| Taux de change fixe zone euro | | Hors zone euro | |
|-------------------------------|---------|-------------------|---------|
| Euro contre | Taux | contre franc | Taux |
| FRANC | 6,55957 | EURO | 0,15245 |
| DEUTSCHEMARK | 1,95583 | COURONNE DANOISE | 7,4318 |
| LIRE ITALIENNE (1000) | 1,93627 | COUR. NORVÉGIENNE | 8,3760 |
| PESETA ESPAG. (100) | 1,66386 | COUR. SUÉDOISE | 8,9500 |
| ESCUDO PORT. (100) | 2,00482 | COURONNE TCHÈQUE | 38,355 |
| SCHILLING AUTR. (10) | 1,37603 | DOLLAR AUSTRALIEN | 1,6998 |
| PUNT IRLANDAISE | 0,78756 | DOLLAR CANADIEN | 1,6281 |
| FLORIN NÉERLANDAIS | 2,20371 | DOLLAR NÉO-ZÉLAND | 2,0138 |
| FRANC BELGE (10) | 4,03399 | DRACHME GRECQUE | 323 |
| MARKKA FINLAND | 5,94573 | FLORINT HONGROIS | 253,90 |
| | | ZLOTY POLONAIS | 4,2763 |

| Cours de change croisés | | | | | | |
|-------------------------|--------------|----------------|------------|-------------|-------------|-------------|
| 29/03 10h15 | Cours DOLLAR | Cours YEN(100) | Cours EURO | Cours FRANC | Cours LIVRE | Cours FR.S. |
| DOLLAR | | 0,83264 | 1,07775 | 0,16427 | 1,62230 | 0,67604 |
| YEN | 120,10000 | | 129,52000 | 19,73500 | 194,84000 | 81,24500 |
| EURO | 0,92786 | 0,77208 | | 0,15245 | 1,50625 | 0,62700 |
| FRANC | 6,08750 | 5,06580 | 6,55957 | | 9,88060 | 4,11285 |
| LIVRE | 0,61641 | 0,51260 | 0,66390 | 0,10125 | | 0,41625 |
| FRANC SUISSE | 1,47920 | 1,23080 | 1,59395 | 0,24315 | 2,40235 | |

Taux d'intérêt (%)

| Taux 26/03 | Taux J.J. | Taux 3 mois | Taux 10 ans | Taux 30 ans |
|-------------|-----------|-------------|-------------|-------------|
| FRANCE | 2,99 | 2,88 | 4,17 | 5,08 |
| ALLEMAGNE | 2,94 | 3,12 | 3,99 | 5,04 |
| GDE-BRETAG. | 5,25 | 5 | 4,65 | 4,52 |
| ITALIE | | 2,90 | 4,27 | 5,24 |
| JAPON | 0,18 | 0,10 | 1,70 | |
| ÉTATS-UNIS | 5 | 4,51 | 5,17 | 5,55 |
| SUISSE | 0,56 | 1,12 | 2,43 | 3,84 |
| PAYS-BAS | 2,97 | 2,93 | 4,18 | 5,07 |

Matif

| Cours 10h15 | Volume 29/03 | dernier prix | premier prix |
|----------------|--------------|--------------|--------------|
| Notionnel 5,5 | 3429 | 94,48 | 94,33 |
| Euirbor 3 mois | 1423 | 97,16 | 97,13 |

Pétrole

| En dollars | Cours 26/03 | Var. % | veille |
|-------------------|-------------|--------|--------|
| BRENT (LONDRES) | 14,41 | | |
| WTI (NEW YORK) | 16,13 | -0,25 | 16,13 |
| LIGHT SWEET CRUDE | 16,16 | 1,57 | 15,89 |

Or

| En Euros | Cours 26/03 | Var. % | 25/03 |
|-----------------------|-------------|--------|--------|
| OR FIN KILLO BARRE | 8390 | +0,36 | 8350 |
| OR FIN LINGOT | 8370 | +0,12 | 8330 |
| ONCE D'OR (LO) \$ | 278,80 | -1,27 | 280,10 |
| PIÈCE FRANCE 20 F | 50,20 | +0,40 | 50,00 |
| PIÈCE SUISSE 20 F | 51 | +1,80 | 50,10 |
| PIÈCE UNION LAT. 20 F | 50,10 | -1,96 | 51,10 |
| PIÈCE 10 DOLLARS US | 285 | +5,56 | 270 |
| PIÈCE 20 DOLLARS US | 490 | +4,26 | 470 |
| PIÈCE 50 PESOS MEX. | 313 | +0,64 | 311 |

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».
www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Munich Re** a perdu 5 %, à 181 euros, lors de la séance du vendredi 26 mars, après que le groupe eut indiqué que les marges dans l'activité de réassurance devraient être sous pression en 1999.

● Le titre **Telefonica** a abandonné 2,75 %, à 49,58 euros, vendredi, après avoir progressé de 2,5 % la veille. Malgré l'annonce d'un contrat de 3 à 4 milliards de dollars (2,8 à 3,7 milliards d'euros) entre le premier opérateur télécom espagnol et IBM pour commercialiser ensemble des produits et services sur Internet à destination des entreprises en Espagne et en Amérique latine, les analystes ont considéré que les anticipations de croissance des bénéficiaires ne justi-

fiaient pas la récente hausse de la valeur.

● La valeur **SAP** a clôturé en hausse de 5,4 %, vendredi, à 253 euros. Le fabricant de progiciels de gestion à destination des entreprises s'attend à une croissance de 20 % à 25 % de ses ventes pour 1999. Le groupe allemand a également indiqué que ses revenus avant impôt au premier trimestre devraient être largement inférieurs au niveau atteint en 1998.

● L'action **Bodegas y Bebidas** a cédé 4,84 %, à 12,19 euros, vendredi, après que la seconde banque espagnole, Banco Bilbao Vizcaya, ait annoncé avoir finalisé la vente de 25 % du capital du négociant en vins qu'elle détenait jusqu'à présent.

29/03 09h 32

| Code pays | Cours en Euros | % Var. veille |
|----------------------------------|----------------|---------------|
| AUTOMOBILE | | |
| AUTOLIV SDR SE | 34,41 | ... |
| BASF AG DE | 33,5 | ... |
| BMW DE | 630 | +0,96 |
| CONTINENTAL AG DE | 21,8 | +0,46 |
| DAIMLERCHRYSLER DE | 80,4 | +1,26 |
| FIAT IT | 2,9 | +1,05 |
| FIAT PRIV. IT | 1,46 | -0,68 |
| LABINAL/RM FR | 178,2 | ... |
| LUCAS VARITY GB | 4,32 | ... |
| MAGNETI MARELLI IT | 1,26 | ... |
| MICHELIN-B-/RM FR | 43 | ... |
| PEUGEOT/RM FR | 130,7 | ... |
| PIRELLI IT | 2,47 | +0,82 |
| RENAULT FR | 34 | ... |
| SOMMER ALLIBER/VALEO/RM FR | 25,6 | ... |
| VOLKSWAGEN DE | 59,95 | -0,91 |
| VOLVO -A- SE | 22,46 | ... |
| VOLVO -B- SE | 23,02 | ... |
| ▶ DJ E STOXX AUTO P 250,43 +0,51 | | |

| Code pays | Cours en Euros | % Var. veille |
|----------------------------------|----------------|---------------|
| BANQUES | | |
| ABBEY NATIONAL GB | 19,41 | ... |
| ABN AMRO HOLDIN NL | 18,95 | +0,80 |
| ALLIED IRISH BA GB | 15,91 | ... |
| ALPHA CREDIT BA GR | 119,81 | ... |
| ARGENTARIA R ES | 22,15 | ... |
| B PINTO MAYOR R PT | 18,26 | ... |
| BANCO ESSI R PT | 10,5 | ... |
| BANK AUSTRIA AG AT | 55,25 | -0,54 |
| BANK OF IRELAND GB | 18,95 | +0,16 |
| BANK OF PIRAEUS GR | 31,84 | ... |
| BANKINTER R ES | 33,85 | ... |
| BARCLAYS PLC GB | 25,31 | ... |
| BAVYR.HYPO-UVER DE | 55,6 | +0,36 |
| BCA FIDEURAM IT | 5,25 | +1,35 |
| BCA INTESA IT | 5,25 | +1,55 |
| BCA ROMA IT | 1,44 | ... |
| BCO BILBAO VIZC ES | 13,61 | ... |
| BCO CENTRAL HIS ES | 11,25 | ... |
| BCO POPULAR ESP ES | 59,75 | ... |
| BCO SANTANDER ES | 18,65 | ... |
| BCP REG PT | 28,25 | ... |
| BNP/RM FR | 77 | ... |
| CCF/RM FR | 84,5 | ... |
| CHRISTIANA BK NO | 3,62 | ... |
| COMIT IT | 7,48 | -0,40 |
| COMM.BANK OF GR GR | 155,29 | ... |
| COMMERZBANK DE | 27,9 | +1,09 |
| DEN DANSKE BK DK | 98,23 | -0,68 |
| DEN NORSKE BANK NO | 3,31 | ... |
| DEUTSCHE BANK A DE | 49,25 | +0,51 |
| DEXIA CC BE | 141,7 | ... |
| DEXIA FCE RM FR | 127 | ... |
| DRESDNER BK AG DE | 36,3 | +0,55 |
| ERGO BANK GR | 77,55 | ... |
| FIRST AUSTRIAN AT | 575 | ... |
| FOERENINGSSB A SE | 21,40 | ... |
| FOKUS BK NO | 9,31 | ... |
| HALIFAX GB | 11,80 | ... |
| HSBC HOLDS GB | 28,78 | -0,26 |
| IONIAN BK REGS GR | 74,75 | ... |
| JYSKE BANK DK | 74,81 | ... |
| KAPITAL HOLDING DK | 38,75 | ... |
| KBC BANCASSURAN BE | 65,5 | ... |
| LLOYDS TSB GB | 13,32 | ... |
| MERITA FI | 5,06 | -0,39 |
| NAT BANK GREECE GR | 68,11 | ... |
| NATEXIS FR | 51,15 | ... |
| NATL WESTM BK GB | 20,53 | -0,51 |
| NORDBANKEN HLD SE | 5,26 | ... |
| OBERBANK AT | 75 | +15,74 |
| ROLO BANCA 1473 IT | 21,95 | +1,15 |
| ROYAL BK SCOTL GB | 19,43 | ... |
| S-E-BANKEN -A- SE | 11,06 | ... |
| SPAREBANKEN NOR NL | 151 | ... |
| ST GENERAL-A- FR | 168 | ... |
| SV HANDBK -A- SE | 32,40 | ... |
| UBS REG CH | 287,19 | ... |
| UNICREDITO ITAL IT | 4,81 | -0,82 |
| UNIDANMARK -A- DK | 64,18 | ... |
| XIOSBANK GR | 45,08 | ... |
| ▶ DJ E STOXX BANK P 272,13 +0,08 | | |

| Code pays | Cours en Euros | % Var. veille |
|------------------------------------|----------------|---------------|
| TÉLÉCOMMUNICATIONS | | |
| BRITISH TELECOM GB | 14,36 | -0,21 |
| CABLE & WIRELES GB | 11,61 | ... |
| DEUTSCHE TELEKO DE | 36,8 | +0,27 |
| EUROPOLITAN HLD SE | 85,92 | ... |
| FRANCE TELECOM FR | 73 | ... |
| HELLENIC TELE (KONINKLIJKE KPN NL | 37,1 | +2,20 |
| CAMDEN NATIONAL GR | ... | ... |
| PORTUGAL TELECO PT | 41,1 | ... |
| SWISSCOM N CH | 344,50 | +1,48 |
| TELE DANMARK DK | 94,19 | ... |
| TELECEL PT | 148 | ... |
| TELECOM ITALIA IT | 9,82 | +1,24 |
| TELECOM ITALIA IT | 5,89 | +0,51 |
| TELEFONICA ES | 39,58 | ... |
| TIM IT | 6,3 | +8,43 |
| VODAFONE GROUP GB | 15,64 | ... |
| ▶ DJ E STOXX TCOM P 640,88 +0,41 | | |

| Code pays | Cours en Euros | % Var. veille |
|---------------------------------|----------------|---------------|
| CONSTRUCTION | | |
| AALBORG PORTLAN DK | 16,55 | ... |
| ACCIONA ES | 48,5 | ... |
| ACESA REG ES | 12,09 | ... |
| AKTOR SA GR | 13,01 | ... |
| ASKO OY FI | 13,01 | ... |
| AUMAR R ES | 20,15 | ... |
| AUTOSTRADA IT | 6,7 | -1,03 |
| BCA INTESA IT | 5,25 | +1,55 |
| BICC PLC GB | 1,43 | +2,15 |
| BILFINGER & BER DE | 18,3 | -1,61 |
| BLUE CIRCLE IND GB | 5,52 | ... |
| BOUYGUES/RM FR | 241,6 | ... |
| BBP GB | 4,02 | ... |
| CARADON GB | 1,94 | ... |
| CBR BE | 83,1 | ... |
| CHARTER GB | 5,64 | ... |
| CIMPOR SGPS R PT | 26,19 | ... |
| COLAS/RM FR | 180 | ... |
| CRH PLC GB | 15,89 | -0,75 |
| CRISTALERIA ESP ES | 47,2 | ... |
| DRAGADOS CONSTR ES | 30,8 | ... |
| FOM CON CONTRAT FR | 86,6 | ... |
| HANSON PLC GB | 8,24 | ... |
| HEIDELBERGER ZE DE | 56 | ... |
| HELLTECHNODOR GR | 10,40 | ... |
| HERACLES GEN R GR | 23,82 | ... |
| HOCHTIEF ESSEN DE | 31 | +1,47 |
| HOLDERBANK FINA CH | 238,02 | +5,56 |
| HOLDERBANK FINA CH | 1005,95 | +1,07 |
| IMETAL/RM FR | 105,6 | ... |
| ITALCEMENTI IT | 10,05 | +3,61 |
| ITALCEMENTI RNC IT | 4,49 | +0,22 |
| LAFARGE/RM FR | 83,85 | ... |
| MICHANIKI REG. GR | 8,51 | ... |
| PARTEK FI | 9,4 | ... |
| PHILIPP HOLZMAN DE | 122,5 | +2,08 |
| PILKINGTON PLC GB | 1,11 | +4,23 |
| POTAGUA -B- DK | 18,43 | +1,48 |
| RMC GROUP PLC GB | 11,56 | -1,16 |
| RUGBY GRP GB | 1,64 | ... |
| SAINT GOBAIN/R FR | 148 | ... |
| SEMAPA PT | 15,65 | ... |
| SKANSKA -B- SE | 30,84 | ... |
| SUPERFOS DK | 11,98 | ... |
| TARMAC GB | 1,55 | -0,96 |
| TAYLOR WOODROW GB | 2,71 | ... |
| TECHNIP/RM FR | 97,1 | ... |
| TITAN CEMENT RE GR | 76,87 | ... |
| UNICEM IT | 9,7 | -1,02 |
| URALITA ES | 8,05 | ... |
| VALENCIANA CEM ES | 9,85 | ... |
| WIENERB BAUSTOF AT | 164,5 | +0,30 |
| WILLIAMS GB | 5,68 | ... |
| ▶ DJ E STOXX CNST P 187,4 +0,01 | | |

| Code pays | Cours en Euros | % Var. veille |
|------------------------------|----------------|---------------|
| CONSUMMATION CYCLIQUE | | |
| ACCOR/RM FR | 220,7 | ... |
| ADIDAS-SALOMON DE | 81 | +0,25 |
| ALITALIA IT | 3,08 | +0,33 |
| AMER GROUP A FI | 12,4 | ... |
| AUSTRIAN AIRLIN AT | 30,5 | ... |
| BANG & OLUFSEN DK | 66,61 | ... |
| BARRATT DEV PLC GB | 4,48 | ... |
| BEAZER GROUP GB | 2,89 | ... |
| BENETTON GROUP IT | 1,61 | -1,83 |

| Code pays | Cours en Euros | % Var. veille |
|------------------------------------|----------------|---------------|
| ALIMENTATION ET BOISSON | | |
| ALLIED DOMCO GB | 6,96 | -0,64 |
| ASSOCIATE BRIT GB | 6,57 | ... |
| BASS GB | 11,28 | -14,87 |
| BBAG OE BRAU-BE AT | 41,99 | ... |
| BRAINIR FR | 346 | ... |
| BRAUN-UNION AT | 47,1 | -0,84 |
| CADBURY SCHWEPF GB | 13,52 | -0,77 |
| CARLSBERG -B- DK | 38,62 | ... |
| CARLSBERG AS -A DK | 38,39 | ... |
| CHR. HANSEN HLD DK | 93,45 | ... |
| CULTOR -I- FI | 17,35 | ... |
| DANISCO DK | 42,12 | ... |
| DANONE/RM FR | 230,5 | ... |
| DELTA DAIRY GR | 15,88 | ... |
| DIAGEO GB | 10,41 | -0,29 |
| ELAIS OLEAGINOUS GR | 21,21 | ... |
| ERID.BEGH.SAY /FR | 139,4 | ... |
| GREENCOOR GROUP GB | 3,26 | ... |
| HEINEKEN NL | 47,55 | +1,17 |
| HELLENIC BOTTLI GR | 27,71 | ... |
| HELLENIC SUGAR GR | 8,73 | ... |
| HUHTAMAEMI I VZ FI | 31 | ... |
| KERRY GRP-A- GB | 12,44 | ... |
| MONTEDISON IT | 0,96 | +2,13 |
| NESTLE N CH | 1704,35 | +0,59 |
| PARMALAT IT | 1,33 | ... |
| PERNOD RICARD /FR | 57,4 | ... |
| RAISIO GRP K FI | 8,1 | ... |
| RAISIO GRP V FI | 7,85 | +3,02 |
| RIEBER & SON -B NO | 5,43 | ... |
| TATE & LYLE GB | 6,12 | ... |
| UNICER R PT | 18,93 | ... |
| UNICATE PLC GB | 6,53 | ... |
| UNILEVER NL | 65,6 | -2,38 |
| UNILEVER GB | 8,54 | -0,53 |
| ▶ DJ E STOXX F & BV P 235,93 +0,48 | | |

| Code pays | Cours en Euros | % Var. veille |
|--------------------|----------------|---------------|
| PHARMACIE | | |
| ASTRA -A- SE | 20,22 | ... |
| ASTRA -B- SE | 20,17 | ... |
| ELAN CORP GB | 74,59 | ... |
| GLAXO WELLCOME GB | 29,32 | +3,39 |
| HOECHST AG DE | 38,5 | +2,39 |
| NOVARTIS N CH | 1487 | +0,59 |
| NOVO NORDISK B DK | 98,23 | +1,81 |
| ORION A FI | 20,65 | ... |
| ORION B FI | 20 | +0,76 |
| RHONE-POUL/RM FR | 42,45 | ... |
| ROCHE HOLDING CH | 16658,32 | +0,53 |
| ROCHE HOLDING G CH | 11180,71 | +0,85 |
| SANOFI/RM FR | 151,8 | ... |
| SCHERING AG DE | 106,5 | +1,24 |

| Code pays | Cours en Euros | % Var. veille |
|---------------------------|----------------|---------------|
| BIENS D'EQUIPEMENT | | |
| ABB AB -A- SE | 11,56 | ... |
| ABB AB -B- SE | 11,62 | ... |
| ABB BADEN CH | 1219,54 | +0,21 |
| ALDECO CHEREX CH | 459,76 | -1,34 |
| ALSTOM FR | 28,49 | ... |
| ALUSUISSE LON G CH | 1029,75 | +1,36 |
| ASSOC BR PORTS GB | 4,33 | ... |
| ATLAS COPCO -A- SE | 24,47 | ... |
| ATLAS COPCO -B- SE | 24,02 | ... |

| Code pays | Cours en Euros | % Var. veille |
|----------------------------------|----------------|---------------|
| ÉNERGIE | | |
| AKER MARITIME NO | 7,10 | ... |
| BG GB | 5,40 | -0,28 |
| BP AMOCO GB | 16,09 | +3,88 |
| BURMAH CASTROL GB | 13,92 | +0,11 |
| CESPA ES | 31,32 | ... |
| ELECTRAFINA BE | 102,6 | ... |
| ELF AQUITAINE / ENI IT | 5,61 | +1,45 |
| ENTERPRISE OIL GB | 5,17 | -0,29 |
| F.OLSEN ENERGY NO | 7,22 | ... |
| LASMO GB | 1,97 | +0,77 |
| OCEAN RIG AT | 0,28 | ... |
| OMV AG AT | 80,5 | +0,19 |
| PETROFINA SA BR BE | 485 | ... |
| PETROLEUM CEO-S NO | 13,25 | ... |
| PRIMAGAZ/RM FR | 68,2 | ... |
| PROSAFE NO | 6,75 | ... |
| REPSOL ES | 47,99 | ... |
| ROYAL DUTCH CO NL | 48,8 | +0,93 |
| SAGA PETROLEUM NO | 9,49 | ... |
| SAIPEM IT | 3,48 | +0,58 |
| SHELL TRANSP & SMEDVIG -A- NO | 9,43 | ... |
| TOTAL/RM FR | 112,6 | ... |
| ▶ DJ E STOXX ENGY P 264,61 +0,39 | | |

| Code pays | Cours en Euros | % Var. veille |
|----------------------------|----------------|---------------|
| SERVICES FINANCIERS | | |
| 3I GB | 9,16 | ... |
| ALMANIJ BE | 65,5 | ... |
| ALPHA FINANCE GR | 58,01 | ... |
| AMVESCAP GB | 9,02 | ... |
| BAIL INVEST/RM FR | 120 | ... |
| BPI-SGPS R PT | 27,84 | ... |
| BRITISH LAND CO GB | 7,68 | ... |
| CAPITAL SHOPPIN GB | 6,71 | ... |
| COBEPA BE | 61,45 | ... |
| CORP FIN ALBA - FR | 127,1 | ... |
| CPR/RM FR | 38,5 | ... |
| CS GROUP N CH | 169,75 | +1,12 |
| EURAFRANCE/RM FR | 447,5 | ... |
| FONCIERE LYONNA FR | 122 | ... |
| GECINA/RM FR | 102,8 | ... |
| HAMMERSON GB | 6,27 | -1,42 |
| IMMEUBLES FRANC FR | 16,5 | ... |
| KAPITAL HOLDING DK | 38,75 | ... |
| LAND SECURITIES GB | 11,83 | +1,16 |
| LIBERTY INT.HDGB GB | 6,51 | ... |
| MEDIOBANCA IT | 12,4 | ... |
| MEDIOLANUM IT | 5,92 | -0,67 |
| METROVACESA NL | 5,92 | -0,67 |
| MEDIOLANUM FR | 100 | ... |
| PROVIDENT FIN GB | 14,77 | ... |
| RODAMCO NV NL | 21,05 | -0,24 |
| SCHROEDERS PLC GB | 21,65 | ... |
| SEFIMEG N/RM FR | 58,9 | ... |
| SIMCO N/RM FR | 81 | ... |
| SLOUGH ESTATES GB | 4,71 | -1,57 |
| SOPHIA/RM FR | 34,9 | ... |
| UNIBAIL/RM FR | 116,5 | ... |
| UNIM IT | 0,5 | ... |

| Code pays | Cours en Euros | % Var. veille |
|--------------------|----------------|---------------|
| ASSURANCES | | |
| AGF/RM FR | 48,83 | ... |
| ALLEANZA ASS IT | 10,7 | +3,38 |
| ALLIANZ AG DE | 282,5 | +1,25 |
| ALLIED ZURICH GB | 11,80 | +0,26 |
| ASPIS PRONIA GE GR | 14,89 | ... |
| AXA/RM FR | 119 | ... |
| CGU GB | 131,91 | -0,32 |
| CNP ASSURANCES FR | 23,89 | ... |
| CORP.MAPFRE REG ES | 18,24 | ... |
| ETHNIKI GEN INS GR | 50,46 | ... |
| FONDIARIA ASS IT | 4,98 | +1,22 |
| FORSIKRING CODA DK | 101,74 | ... |
| FORTIS AMEV NV NL | 74,7 | ... |
| GENERALI ASS IT | 36,45 | +0,83 |
| GENERALI HLD VI AT | 195,05 | - |

VALEURS FRANÇAISES

● L'action CS (Compagnie des Signaux) a abandonné 2,47 % à l'ouverture des transactions, lundi 29 mars. La société a publié une perte de 7,17 millions d'euros pour l'exercice 1998.
● La cotation du titre Strafor-Facom était encore suspendue, lundi matin 29 mars. Le groupe Fimalac a proposé une OPA à 80 euros par titre.
● L'action Gascogne a perdu 0,06 % en début de matinée, lundi. Le groupe papetier a annoncé que son résultat net 1998 était en recul de 6 %, à 12,8 millions d'euros, en raison d'un ralentissement de la demande asiatique.
● Le titre Renault a débuté la séance de lundi sur une hausse de 2,35 %. Le marché a ainsi réagi à l'annonce officielle, le samedi 27 mars, de l'entrée dans le capital de Nissan à hauteur de 36,8 % (lire p. 20).
● L'action du groupe Pathé a gagné 1,73 % à l'ouverture des transactions, lundi, en réaction à l'annonce d'un programme de rachat d'actions portant sur 10 % du capital au maximum.
● Le titre LVMH a reculé de 1,28 %, lundi matin. Les dirigeants du groupe ont demandé à Gucci un délai supplémentaire pour affiner l'offre.
● L'action Pinault-Printemps-Redoute a gagné 0,42 % lundi matin. Le groupe devait annoncer, ce jour, le niveau de sa participation dans le capital de Gucci.

Table of French stock values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stock values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stock values with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

RÈGLEMENT MENSUEL

Table for monthly settlement (Règlement mensuel) with columns for date, previous price, current price, and percentage change.

NOUVEAU MARCHÉ

Table for new market (Nouveau marché) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

SECOND MARCHÉ

Table for second market (Second marché) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

SECTORIAL

Table for sectorial indices with columns for sector names, previous price, current price, and percentage change.

ABRÉVIATIONS

Table of abbreviations (Abréviations) with columns for symbols and their corresponding company names.

SICAV

Table for SICAV (Investment Funds) with columns for fund names, previous price, current price, and percentage change.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Table for common funds (Fonds communs de placements) with columns for fund names, previous price, current price, and percentage change.

CIC BANQUES

Table for bank common funds (Cic banques) with columns for bank names, previous price, current price, and percentage change.

SG ASSET MANAGEMENT

Table for SG Asset Management funds with columns for fund names, previous price, current price, and percentage change.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 26 mars sont publiés :

● **Insertion** : un arrêté fixant le montant annuel, fixé à 50 000 francs, de l'aide au poste prévue par le décret du 18 février, relatif aux entreprises d'insertion ; un arrêté fixant à 120 000 francs maximum le montant annuel de l'aide à l'accompagnement social et professionnel prévue par le décret du 18 février, relatif aux entreprises de travail temporaire d'insertion.

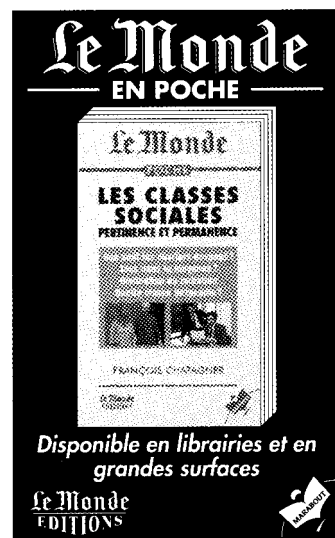
● **Corse** : un décret pris pour l'application de la loi du 19 janvier relative au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers à l'Assemblée de Corse et au fonctionnement des conseils régionaux.

● **COB** : un décret modificatif portant organisation administrative et financière de la Commission des opérations de Bourse.

Au *Journal officiel* du samedi 27 mars sont publiés :

● **Hôpitaux** : un arrêté modificatif fixant le montant de l'indemnité de départ volontaire versée à certains agents de la fonction publique hospitalière. Plus de 5 ans et moins de 15 ans de services, 12 mois ; de 15 ans à moins de 20 ans, 16 mois ; de 20 ans à moins de 25 ans, 20 mois ; plus de 25 ans, 26 mois.

● **Aérospatiale** : un arrêté fixant les modalités de transfert du secteur public au secteur privé d'une partie du capital de la société Aérospatiale. Il concerne les modalités de prise de participation de la société Lagardère SCA, à hauteur de 33 % du capital de la société Aérospatiale, qui prendra le nom d'Aérospatiale-Matra ; un avis favorable de la commission des participations et des transferts.



Disponible en librairies et en grandes surfaces

Le Monde EDITIONS

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE
DES LIVRES

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Edith RAPPOPORT
et
Jacques LIVCHINE
remercient leur fille
Dana,
chargée de recherches au CNRS, d'avoir su assurer leur descendance avec

Gaïa,

née le 25 mars 1999, conçue avec
Gabriel Chabanier.

30, rue Alexis-Martin,
92240 Malakoff.

Anniversaires de naissance

— Brest, Dennevy, Saint-Maur,
Jouy-le-Moutier.

Nous sommes très heureux de fêter tous ensemble ta majorité.
Bon anniversaire,

Caroline.

Toute la famille t'embrasse et forme pour toi les meilleurs vœux de bonheur.

Mariages

Samuel HUTMAN
est heureux d'annoncer le mariage de ses parents,

Viana WEMBER
et
Olivier HUTMAN,

le samedi 27 mars 1999, à Paris.

Anniversaires de mariage

— Mars 1959 - mars 1999.

Quarante ans d'amour.

**Emmanuel, Maryste ;
Charlotte et Grégoria,
Anne, Alain ;
Jules et Salomé,
Jean-Baptiste, Bénédicte ;
Victor,
Jean-Marie et Sandrine**,

vous êtes notre avenir,
vous nous comblez.

Philippe et Fanchon.

Noces de diamant

— Arrière-petits-enfants,
Petits-enfants,
Et enfants,
nous serons tous réunis ce jour pour fêter avec

**Marguerite et Gérard
CLEMENT**

leurs noces de diamant, soixante ans après le OUI... sans lequel nous ne serions pas là.

Départs

— Ou un site Internet à votre nom dédié ?
Ou un bijou gravé « A la vie devant soi... » ?

Une rumba rythmée sur un quai au départ ?
Et des mots, pourquoi pas, sur un peu de papier ?
Comment vous dire au mieux

Evelyne DUHAUT,

vous allez nous manquer !

Salut, Evelyne, nous vous souhaitons tout le bonheur du monde dans les lumières du Nord...

Evelyne M., Agnès, Patrick, Bertrand, Frédéric B., Olivier, Laure, Colette, Frédéric M., Xavier, Paul-André, Michel, Annie, Sylvie, Bernard, Brigitte, Evelyne G., et les autres du réseau créé et nourri de vos talents, votre disponibilité, votre humour.

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS

Au sommaire
du numéro
d'avril

La Russie est mal partie

Dégradation de l'économie et du tissu social, instabilité politique, un président malade et de prochaines élections rendent plus hypothétique une perspective de redressement.

La social-démocratie en Europe

Onze gouvernements européens sur quinze ont une direction sociale-démocrate. Sauront-ils imprimer leur marque à l'Europe ?

Plus : **LES CLÉS DE L'INFO**
4 pages pour décoder l'actualité

Chez votre marchand de journaux
12 F - 1,83 €

Décès

— Paris, Saint-Martin-d'Hères, Meylan.

M^{me} Andrée Confais,
sa mère,
Françoise,
sa femme,
Muriel, Eric et Matthieu,
ses enfants,
Josiane,
sa sœur,
Jean-Pierre et Marie-Jo,
son frère et sa belle-sœur et leurs enfants,
Simon, Raphaël, Laurent et Edwige,
L'ensemble de sa famille et de ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Serge CONFAIS,

survenu à Paris, le 21 mars 1999.

« Rien de ce qui est fini
n'est jamais complètement achevé
tant que tout ce qui est commencé
n'est pas totalement terminé »
...et réciproquement.
Pierre Dac.

— Le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations,
Le secrétaire général du groupe,
Ses collègues, anciens collègues,
Et l'ensemble des collaborateurs du groupe,
ont la tristesse de faire part du décès, le dimanche 21 mars 1999, de

M. Serge CONFAIS,
responsable du service
des études sociales à la direction déléguée
des ressources humaines du groupe.

Guy COQUIN
dit « GASTON »,

est mort le 11 mars 1999, sur l'île de la Désirade.

Suivant son souhait, il a été enterré sur place par ses plus proches et ses amis désiradiens.

Thésée, Nicolas et François Coquin,
7, rue de Vannolles,
25300 Pontarlier.

— Annie Fressoz,
son épouse,
Catherine Fressoz, Françoise et Eric Ancian, Aimé, Antoine, Pauline, Gilles Fressoz, Marc Fressoz,
ses enfants et petits-enfants,
Claude et Renée Révil,
leurs enfants et petits-enfants,
Pierre et Simone (†) Léonard,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Carret, Fressoz et Feiche,
ont la tristesse de faire part du décès, le 26 mars 1999, dans sa soixante-dix-huitième année, de

Roger FRESSOZ.

La levée du corps aura lieu le 30 mars, à 14 h 30, à l'hôpital Beaujon, à Clichy, rue du Général-Rougnet.

Les obsèques seront célébrées le 31 mars en l'église de La Compôte (Savoie), à 15 heures.

12, rue Wilhem,
75016 Paris.

(Le Monde du 28-29 mars.)

— M^{me} Paulette Langrand,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André LANGRAND,
ingénieur général
de l'aviation civile (e.r.),

survenu le 26 mars 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 31 mars, à 14 h 30, en l'église Saint-Denis d'Athis-Mons (Essonne).

4, clos Perault,
91200 Athis-Mons.

— Joseph Rosenblum,
son mari,
Evelyne Gutman,
sa fille,
Alain Rosenblum,
son fils, et Monique Poignant,
Anne et Colas Gutman,
ses petits-enfants,
Et les membres du cercle amical,
ont la douleur de faire part du décès de

Betty ROSENBLUM,
née PERELMUTER,

le 26 mars 1999, à l'âge de quatre-vingts ans.

Nous nous réunirons à l'entrée principale du cimetière de Bagneux, mercredi 31 mars, à 14 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Vidal-de-la-Blache,
75020 Paris.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

Parution lundi daté mardi

► **TARIF ABONNÉS :**
FORFAIT 5 LIGNES
(26 caractères ou espaces par ligne)

2 Parutions : 430 F TTC / 65,55 €

4 Parutions : 600 F TTC / 91,46 €
100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl.

- Bouclage vendredi 12 h. -

☎ 01.42.17.39.80

Fax : 01.42.17.21.36

— M. Claude Terraz et M^{me},
née Marie-Bernadette Evans,
ses parents,
M. et M^{me} Nicolas Terraz,
M. Emmanuel Terraz,
ses frères et belle-sœur,
Guillaume et Pierre,
ses neveux,
Et toute la famille,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Christophe TERRAZ,

le 25 mars 1999, à l'âge de trente et un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 31 mars 1999, à 13 h 45, en l'église Saint-Léonard de Croissy-sur-Seine (Yvelines).

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

20, allée du Vieux-Jardin,
78290 Croissy-sur-Seine.

Remerciements

— La famille Akrouf,
très touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été manifestées lors de la brutale disparition de leur fille,

Sarah,

vous prie de trouver ici l'expression de ses remerciements profonds et émus.

Anniversaires de décès

— Pour le cinquième anniversaire du rappel à Dieu de

Eugène IONESCO,

un office religieux a été célébré dans la plus stricte intimité, le dimanche 28 mars 1999, au cimetière du Montparnasse.

Priez pour lui.

Associations
communiquiez vos

Assemblées générales

tous les jours
dans le Carnet

Tarif à la ligne
120 F TTC / 18,29 €

☎ 01.42.17.39.80

Fax : 01.42.17.21.36

Cours

INSTITUT ALEPH-PARIS-15
Stages intensifs individuels d'hébreu biblique et moderne ; analyse novatrice de la Bible ; initiation à la Kabbale :
01-40-61-06-67.

Conférences

Conférence du MURS
Nutrition. Alimentation.
Santé. Recherches.
Exposés F. Saldmann et S. Herberg,
débat dirigé par J. Dausset.
Amphi. Constant-Burg, Institut Curie
12, rue Lhomond Paris-5^e
mercredi 7 avril à 17 h 30
Entrée gratuite
Tél. MURS : 01-47-03-38-21

Séminaires

**COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE**

● Séminaires
Jehanne Dautrey : « Voir et entendre : pour une dramaturgie de la subjectivité musicale ».

2, 9 et 16 avril, 20 heures-22 heures,
amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles,
répondeur : 01-44-41-46-85. Autres
renseignements : 01-44-41-46-80.

Nos abonnés et nos actionnaires,
bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde »,
sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Débats

Les débats du club
Entreprise & philosophie

Mercredi 31 mars : **Temps de travail, temps libre : une fausse alternative et ses enjeux.** Penser la réduction du temps de travail... Critique d'une économie de la répétition par *François Rémi Legrand*, philosophe et consultant.

Mardi 6 avril : **La négociation : entre conflit et dialogue ? Entre violence et éthique ?** par *Pascal Billecoq*, philosophe et consultant.

Jeudi 15 avril : **Virtuel et multimédia : quel sens pour la liberté et la connaissance**, par *Christian Godin*, philosophe et consultant.

Mardi 4 mai : **Raison et déraison dans les ratios. Pour une philosophie de la comptabilité**, par *Michel Bensimon*, philosophe et consultant.

De 18 heures à 20 heures, à l'ISEG,
28, rue des Francs-Bourgeois,
75003 Paris. Participation aux frais :
190 F par conférence.

Inscriptions/Informations : 01-44-87-05-05

Formations

PARLER EN PUBLIC

Développer l'impact de sa parole, gagner en confiance, présenter efficacement.

Méthodes actives animées par des comédiens-formateurs.

Quilotoa Formation : 01-47-48-18-18.

Soutenances de thèse

— Le vendredi 2 avril 1999, à 14 h 30, université d'Orsay, bâtiment 121, Institut d'astrophysique spatiale « Etude cinétique, à l'aide d'un code Fokker-Planck, de la conduction thermique électronique dans les plasmas créés par laser », par Cyril Bouvet.

CARNET DU MONDE TARIFS 99 - TARIF à la ligne

**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE,
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 136 TTC - 20,73 €
TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €**

**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES,
MARIAGES, FIANÇAILLES
520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES**

Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €

THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €

COLLOQUES - CONFÉRENCES :

Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96

Fax : 01.42.17.21.36

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Manière de voir
Le bimestriel édité par

LE MONDE
diplomatique

Manière de voir 44
LE MONDE diplomatique

Bimestriel
MARS-
AVRIL 1999

**FEMMES,
LE MAUVAIS
GENRE ?**

Ignacio Ramonet
Alain Gresh
Maurice Lemoine
Florence Beaugé

Chantal Aubry
Michèle Aulagnon
Alain Bihr

Marie Bourdieu
Agnès Callamard
Sylvie Chaperon

Alain Bihl
Christiane Delphy

Isabelle Gaspard
Jeanne Schick

Yves Gary
Gisèle Halimi
Jacqueline Hélan

Sylvie Kian
Azadeh Kian

Margaret Maruani
Margaret Maruani

Janine Mossuz-Lavau
Sylvie Perrot

Roland Pfefferkorn
Sylvie Perrot

Joëlle Stolz
Bernadette Titeux-Titouch

Elaine Viennot

Illustrations :
Christine Lemoine

6,86 euros France métropolitaine

ISSN 1121-4200 P. 12

01 42 17 39 80

01 42 17 21 36

■ La cause des femmes, par **Ignacio Ramonet**. ■ Le sexisme à fleur de mots, par **Agnès Callamard**. ■ La prostitution, un droit de l'homme ? par **Florence Montreynaud**. ■ Le Burkina Faso fait reculer l'excision, par **Joëlle Stolz**. ■ Tirs croisés contre la pilule abortive, par **Michèle Aulagnon**. ■ Pour la « parité domestique », par **Alain Bihr** et **Roland Pfefferkorn**. ■ Les temps modernes de l'emploi féminin, par **Margaret Maruani**. ■ La peur irraisonnée des sciences, par **Ingrid Carlander**. ■ Le « deuxième sexe » du journalisme, par **Florence Beaugé**. ■ Exploitées en Amérique centrale, par **Maurice Lemoine**. ■ En Algérie, prétextes et alibis, par **Tassadit Yacine-Titouch**. ■ Otages en Afghanistan, par **Chantal Aubry**. ■ Unies contre le clergé en Iran, par **Azadeh Kian**. ■ Un référendum pour l'égalité, par **Gisèle Halimi**. ■ Représentant(e)s du peuple ? par **Alain Gresh**. ■ Pour la parité, par **Eliane Viennot**. ■ Pourquoi revoir la Constitution ? par **Françoise Gaspard**. ■ Au cœur de la domination masculine, par **Pierre Bourdieu**. ■ Comment en finir avec l'exclusion, par **Christine Delphy**. ■ Résistantes face au Front national, par **Janine Mossuz-Lavau**. ■ L'héritage de Simone de Beauvoir, par **Sylvie Chaperon**. ■ La maternité au cœur du féminisme, par **Françoise Descaresses** et **Christine Corbeil**. ■ Le privé est politique, par **Florence Beaugé**.

Et d'autres articles, accompagnés d'une importante bibliographie (livres, revues et sites Internet.)

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

SPORTS L'équipe de France de football a été tenue en échec (0-0), samedi 27 mars au Stade de France, par l'Ukraine, à l'occasion d'un match comptant pour les éliminatoires du

championnat d'Europe 2000. Les spectateurs ont sifflé les champions du monde à l'issue d'une rencontre âpre et très physique qu'ils n'ont jamais maîtrisée pleinement. Si la première

mi-temps fut globalement à l'avantage des Bleus, les Ukrainiens se créèrent les meilleures occasions lors de la seconde période. ● **FABIEN BARTHEZ**, le gardien de but français, a préservé le

résultat grâce à trois interventions décisives. ● **L'ABSENCE** de Zinedine Zidane, blessé au genou droit, s'est révélée comme un lourd handicap pour les Bleus, qui comptent toujours deux

points de retard sur les Ukrainiens au classement. ● **LA FRANCE** rejouera dès mercredi 31 mars au Stade de France, face à l'Arménie, qui s'est inclinée (0-3), samedi, devant la Russie.

Pour la France, la course à l'Euro 2000 ne sera pas une promenade de santé

Les champions du monde ont dû se contenter d'un résultat nul (0-0) face à l'Ukraine, samedi 27 mars au Stade de France, ce qui fait l'affaire de leur adversaire, toujours en tête du groupe. L'absence de Zinedine Zidane n'a pas pu être compensée

« **LE PUBLIC EST ROI.** » Aimé Jacquet dut en convenir le 27 novembre 1997 au terme d'un match amical laborieusement trossé par l'équipe de France face à l'Ecosse (2-1). Les supporters gratifièrent le médiocre pensum des Bleus d'une rafale de sifflets désapprobateurs

FOOTBALL

sans imaginer que la glorieuse histoire était en marche. Depuis, l'ancien sélectionneur s'est allié l'état de grâce pour l'éternité en laissant à ses champions du monde le soin de méditer sur l'ingratitude. Moins de neuf mois après le triomphe final devant le Brésil (3-0), les Bleus ont quitté, samedi 27 mars, le Stade de France sous la vindicte populaire après avoir tenté en vain de percer l'épais rideau défensif de l'Ukraine (0-0).

Trop de situations favorables conclues dans la confusion, trop de déchets dans les enchaînements : de frustrations en sentiments amers, la déception finit par submerger les 80 000 spectateurs de ce France-Ukraine comptant pour les éliminatoires du championnat d'Europe 2000. La plupart de ces supporters occasionnels s'étaient apprêtés pour une soirée de gala, persuadés que

l'intrigue était écrite d'avance. C'était mésestimer la force intérieure qui anime les Ukrainiens ; c'était oublier le luxe de moyens mis à la disposition des joueurs par la Fédération ukrainienne, présidée par Valery Pustovoitko, le premier ministre de la jeune République.

Portée par une dynamique de succès (trois pour autant de rencontres éliminatoires), l'Ukraine a

| GROUPE 4 | | | |
|----------|-----------------|--|-----|
| 27/03 | France-Ukraine | | 0-0 |
| 27/03 | Arménie-Russie | | 0-3 |
| 27/03 | Andorre-Islande | | 0-2 |

CLASSEMENT

| | Pts | J | G | N | P | Bp | Bc |
|-----------|-----|---|---|---|---|----|----|
| 1 Ukraine | 10 | 4 | 3 | 1 | 0 | 7 | 2 |
| 2 France | 8 | 4 | 2 | 2 | 0 | 6 | 3 |
| 3 Islande | 8 | 4 | 2 | 2 | 0 | 4 | 1 |
| 4 Arménie | 4 | 4 | 1 | 1 | 2 | 3 | 6 |
| 5 Russie | 3 | 4 | 1 | 0 | 3 | 7 | 7 |
| 6 Andorre | 0 | 4 | 0 | 0 | 4 | 1 | 9 |

PROCHAINS MATCHS

| | |
|-------|-----------------|
| 31/03 | France-Arménie |
| 31/03 | Ukraine-Islande |
| 31/03 | Russie-Andorre |

MATCHS DÉJÀ JOUÉS

| |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Islande-France 1-1, Ukraine-Russie 3-2, Arménie-Andorre 3-1, Russie-France 2-3, Andorre-Ukraine 0-2, Arménie-Islande 0-0, France-Andorre 2-0, Ukraine-Arménie 2-0, Islande-Russie 1-0. |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

EURO 2000 (éliminatoires)

RÉSULTATS

Sans compter les trois rencontres du groupe de la France, quatorze matches comptant pour les éliminatoires du championnat d'Europe 2000 ont eu lieu ce week-end.

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| ● Groupe 1 | |
| Biélorussie-Suisse | 0-1 |
| Danemark-Italie | 1-2 |
| Classement : 1. Italie, 9 points (6-1) ; 2. Galles, 6 pts (5-5) ; 3. Suisse, 5 pts (5-4) ; 4. Danemark, 2 pts (3-5) ; 5. Biélorussie, 1 pt (2-4). | |
| ● Groupe 2 | |
| Grèce-Norvège | 0-2 |
| Georgie-Slovénie | 1-1 |
| Classement : 1. Norvège, 7 pts (7-6) ; 2. Lettonie, 6 pts (4-2) ; 3. Grèce, 5 pts (5-4) ; 4. Slovaquie, 5 pts (5-5) ; 5. Georgie, 4 pts (2-5) ; 6. Albanie, 2 pts (2-3). | |
| ● Groupe 3 | |
| Irlande du Nord-Allemagne | 0-3 |
| Turquie-Moldavie | 2-0 |
| Classement : 1. Turquie, 9 pts (7-3) ; 2. Allemagne, 6 pts (6-2) ; 3. Finlande, 6 pts (6-4) ; 4. Irlande du Nord, 4 pts (3-8) ; 5. Moldavie, 1 pt (5-10). | |
| ● Groupe 5 | |
| Angleterre-Pologne | 3-1 |
| Suède-Luxembourg | 2-0 |
| Classement : 1. Suède, 9 pts (5-1) ; 2. Angleterre, 7 pts (7-3) ; 3. Pologne, 6 pts (7-3) ; 4. Bulgarie, 1 pt (0-4) ; 5. Luxembourg, 0 pt (0-8). | |
| ● Groupe 6 | |
| Espagne-Autriche | 9-0 |
| Israël-Chypre | 3-0 |
| Classement : 1. Chypre, 9 pts (8-8) ; 2. Israël, 7 pts (10-3) ; 3. Autriche, 7 pts (7-3) ; 4. Espagne, 6 pts (13-4) ; 5. Saint Marin, 0 pt (1-14). | |
| ● Groupe 7 | |
| Portugal-Azerbaïdjan | 7-0 |
| Roumanie-Slovaquie | 0-0 |
| Hongrie-Liechtenstein | 5-0 |
| Classement : 1. Portugal, 9 pts (13-2) ; 2. Roumanie, 8 pts (9-1) ; 3. Hongrie, 7 pts (11-4) ; 4. Slovaquie, 7 pts (7-3) ; 5. Liechtenstein, 3 pts (2-17) ; 6. Azerbaïdjan, 0 pt (1-16). | |
| ● Groupe 8 | |
| Yougoslavie-Croatie et Macédoine-Irlande ont été reportés respectivement au 18 août et au 9 octobre. | |
| Classement : 1. Irlande, 6 pts (7-1) ; 2. Macédoine, 6 pts (8-4) ; 3. Yougoslavie, 6 pts (4-0) ; 4. Croatie, 6 pts (7-5) ; 5. Malte, 0 pt (2-18). | |
| ● Groupe 9 | |
| République tchèque-Lituanie | 2-0 |
| Ecosse-Bosnie-Herzégovine a été reporté au 18 août | |
| Classement : 1. République tchèque, 12 pts (10-2) ; 2. Ecosse, 7 pts (5-3) ; 3. Lituanie, 5 pts (4-4) ; 4. Estonie, 4 pts (9-8) ; 5. Bosnie-Herzégovine, 4 pts (5-8) ; 6. Îles Féroé, 1 pt (1-9). | |

Le règlement

Le premier de chacun des neuf groupes, le meilleur des neuf deuxièmes et les quatre vainqueurs des barrages entre les huit deuxièmes restants participeront à la phase finale organisée conjointement par la Belgique et les Pays-Bas, qui sont tous deux qualifiés d'office.

Christophe Dugarry n'est plus le mal-aimé du football français

LA LITTÉRATURE et la peinture n'ont pas le monopole des artistes incompris. Le football est lui aussi capable d'en produire des bataillons entiers. Christophe Dugarry peut témoigner, lui qui ne fait plus partie désormais de cette corporation de ténébreux du ballon rond. Il y a tout juste un an, à la seule évocation de son nom, les travées des stades se gonflaient de sarcasmes. Aimé Jacquet n'allait pas tarder à communiquer sa liste des vingt-deux joueurs pour la Coupe du monde et Christophe Dugarry était alors loin de faire l'unanimité.

Samedi 27 mars face à l'Ukraine, le Stade de France a salué d'une chaleureuse ovation le joueur lorsque celui-ci laissa sa place à Sylvain Wiltord, à la 68^e minute du match. A la sortie des vestiaires, Christophe Dugarry refusait de parler de « *revanche* ». L'homme se contentait de rappeler que depuis le début de la saison, avec l'Olympique de Marseille, il est tout simplement « *dans le coup* ».

UN RÉCITAL TECHNIQUE DE HAUTE VOLÉE

L'attaquant cultive un goût particulier pour les matches importants. Un soir de mars 1996, le feu au corps, il avait fait tourner la tête aux défenseurs du Milan AC et marqué deux buts lors d'un quart de finale retour de Coupe d'Europe resté dans les mémoires : ce jour-là, les Girondins de Bordeaux, son club de l'époque, s'étaient imposés par 3-0. Samedi, c'est dans un registre légèrement moins offensif que Christophe Dugarry a donné un récita technique de haute volée, face à une des défenses les plus rugueuses qu'il lui ait été donné de voir. « *Plus l'enjeu est grand, plus j'arrive à me surpasser. Au lieu de me tétaniser, l'événement me procure une très grosse envie de jouer* », indique celui qui, le 12 juin 1998, inscrivit le premier but de l'équipe de France pendant le Mondial, face à l'Afrique du Sud.

Sans Aimé Jacquet, qui lui voua une confiance indéfectible, et sans Roland Courbis, qui le relança à l'OM, Christophe Dugarry, 27 ans, serait peut-être

aujourd'hui un footballeur oublié. Au mieux brillerait-il dans un championnat étranger, mais sans aucun espoir de reconnaissance en France, à la façon d'un David Ginola en Angleterre. « *Je ne crois pas, pourtant, que mon jeu ait beaucoup changé, explique-t-il. J'ai surtout l'impression que les gens comprennent mieux quel genre de joueur je suis. Lorsque Aimé Jacquet m'avait confié le numéro 9, beaucoup ont cru que mon boulot serait d'inscrire des buts, et uniquement cela. En vérité, mon rôle était surtout d'appuyer les attaquants. En championnat, je ne marque pas plus de dix buts par saison, mais je donne aussi dix passes décisives. Voilà mes caractéristiques.* »

Ce malentendu trouve son origine dans deux transferts ratés, le premier au Milan AC (suite à la fameuse rencontre de Coupe d'Europe), le second à Barcelone. Durant cet exil doré, Christophe Dugarry fut confronté à la nouvelle loi du football libéral : la concurrence. Abonné régulier au banc de touche, l'ancien Bordelais vit peu à peu son image se déprécier en France. Les matches amicaux avec les Bleus dans la perspective du Mondial n'arrangèrent rien. Les carences offensives dont souffrait l'équipe d'Aimé Jacquet lui furent en partie imputées. Christophe Dugarry s'entendit même reprocher son amitié avec Zinedine Zidane, sans laquelle il n'aurait jamais été appelé en équipe de France, disait-on.

Après une Coupe du monde contrariée par une blessure, c'est à Marseille qu'il va retrouver son bonheur. Roland Courbis décide d'en faire un attaquant excentré. Qu'importe s'il est droitier : à gauche toute ! « *J'ai plus d'automatismes sur ce côté. Mes dribbles s'enchaînent mieux. Il faut dire aussi que je pars de plus loin, car Rolland n'arrête pas de me faire reculer* », confie l'ancien mal-aimé, tout heureux de ne plus apparaître comme un joueur providentiel.

Frédéric Potet

L'Italie assure, l'Espagne s'amuse

Conte (68^e) ont consacré la supériorité technique et tactique de l'Italie. L'égalisation de Sand (57^e) n'a rien changé pour les Danois, qui auront bien du mal à refaire surface. « *Nos chances de qualification sont très minces* », a reconnu le sélectionneur scandinave Bo Johansson. Son collègue italien, Dino Zoff, s'est félicité du réalisme de ses joueurs : « *Nous avons du montré du caractère et beaucoup d'opportunisme dans la concrétisation de nos occasions.* » La Suisse, qui l'a emporté (1-0) en Biélorussie, a préservé ses chances dans la lutte pour la deuxième place.

La Norvège a réalisé une fructueuse opération en s'imposant (2-0) en Grèce grâce à un doublé d'Ole Solskjaer (38^e et 87^e) et mène désormais le groupe 2 avec l'ambition justifiée de conserver sa mainmise jusqu'au bout. Il est vrai que la faiblesse des adversaires s'y prête. Le résultat nul entre la Géorgie et la Slovaquie (1-1) n'arrange aucune des deux équipes.

FORTE IMPRESSION

Si la Turquie a confirmé face à la Moldavie (2-0) ses bonnes dispositions dans le groupe 3, l'Allemagne, que l'on croyait en perdition, a fait forte impression à Belfast en s'imposant largement (3-0) contre l'Irlande du Nord.

Pour sa première comme sélectionneur de l'Angleterre, Ke-

FRANCE-UKRAINE

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| FRANCE | 0-0 |
| Sélectionneur : Lemerre | Euro 2000 |
| Barthez • Thuram ; Desailly ; Blanc ; Lizarazu • Deschamps (cap.) ; Petit (Boghossian, 78 ^e) ; Pires (Dhorasoo, 84 ^e) ; Djorkaeff • Dugarry (Wiltord, 69 ^e) • Anelka. | Éliminatoires gr. 4 |
| UKRAINE | Samedi 27 mars |
| Sélectionneur : Szabo | Stade de France, à Saint-Denis |
| Chovkovski • Loujini (cap.) ; Vaschouk ; Golovko ; Mikitine ; Goussine (Skripnik, 86 ^e) ; Popov ; Kovalov (Kossovski, 55 ^e) • Skatchenko (Maksimov, 69 ^e) ; Rebrov ; Chevtchenko. | • Temps frais • Terrain bon |
| | • Public enthousiaste • 78 500 spectateurs |
| | Arbitre : M. Benko (Aut.) |

COMMENTAIRE Pour la 83^e sélection de son capitaine, Didier Deschamps, l'équipe de France a livré un match tactique, âpre et tendu. Face à une excellente formation d'Ukraine au jeu limpide et précis, les champions du monde ont marqué le pas en première période et ont été alertés à plusieurs reprises, en deuxième mi-temps, sur des actions de Chevtchenko, bien arrêtées par Fabien Barthez. Les Ukrainiens ont su contenir l'apport offensif des arrières français, ont exercé un marquage rigoureux sur Nicolas Anelka, et bien profité de l'absence de Zinedine Zidane.

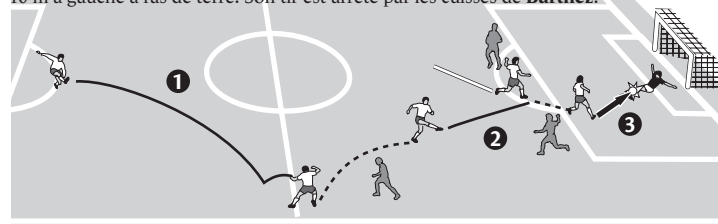
AVERTISSEMENTS UKRAINE : Mikitine (44^e, jeu dangereux) ; Goussine (61^e, jeu dangereux).

ARRÊTÉS DE JEU En faveur de la FRANCE : 27 coups francs (17 + 10), dont 6 hors-jeu (4 + 2), 5 corners (3 + 2).

En faveur de l'UKRAINE : 13 coups francs (7 + 6), dont 2 hors-jeu (0 + 2), 2 corners (0 + 2).

OCCASIONS FRANCE : 69 positions d'attaque dans les 30 m (32 + 37), dont 3 occasions (2 + 1) ; 17 tirs (8 + 9), dont 3 contrés (1 + 2) et 7 parés (3 + 4) par Chovkovski.

UKRAINE : 44 positions d'attaque dans les 30 m (19 + 25), dont 4 occasions (1 + 3) ; 6 tirs (2 + 4), dont 2 contrés (1 + 1) et 3 (0 + 3) parés par Barthez.



Infographie "Le Monde" avec Pierre Lepidi

REUSSIR
MEDECINE-PHARMA.

• **Stage de pré-rentree**
• **Encadrement scientifique annuel**
Des taux de succès de 2 à 3 fois supérieurs à la moyenne des autres candidats.

IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
3615 IPESUP
Enseignement supérieur privé (223 Fimo)

vainqueur de l'Azerbaïdjan (7-0), pointe en tête devant la Roumanie, tenue en échec par la Slovaquie (0-0), alors que la Hongrie est désormais troisième, à l'issue de son succès (5-0) aux dépens du Liechtenstein.

Dans le groupe 8, les rencontres Yougoslavie-Croatie et Macédoine-Irlande ont été reportées en raison du conflit en Yougoslavie. Pour le même motif, l'Ecosse n'a pas reçu la Bosnie-Herzégovine, ce qui a permis à la République tchèque de s'échapper en tête du groupe 9 au bénéfice de sa victoire (2-0) devant la Lituanie.

E. B.

Sébastien Grosjean apportera sa réussite à l'équipe de France qui doit rencontrer les Pays-Bas

Le jeune joueur a effectué un parcours brillant au tournoi de Key Biscayne

Sébastien Grosjean, battu en finale du tournoi de Key Biscayne samedi 27 mars par le Néerlandais Richard Krajicek (4-6, 6-1, 6-2, 7-5), retrou-

vera son adversaire vendredi 2 avril, à Nîmes, où l'équipe de France affrontera les Pays-Bas en Coupe Davis. Chez les dames, c'est l'Américaine

Venus Williams qui, pour la deuxième année consécutive, a triomphé en battant en finale sa sœur cadette Serena.

MIAMI

de notre envoyée spéciale
Samedi 27 mars, quelques minutes après sa défaite en finale face à Richard Krajicek (4-6, 6-1, 6-2, 7-5) dans le prestigieux tournoi de Key Biscayne en Floride, Sébastien Grosjean a appris qu'il était présélectionné dans l'équipe de France de Coupe Davis, qui rencontre les Pays-Bas du vendredi 2 au dimanche 4 avril, à Nîmes. Juste récompense après une semaine magnifique.

L'ancien champion du monde juniors 1996, âgé de vingt ans, qui était venu dans le survenement du 74^e joueur mondial, s'est hissé en finale d'un tournoi du circuit pour la première fois de sa carrière et repart de Floride classé aux alentours de la quarante-cinquième place mondiale. La belle aventure avait commencé avec l'élimination de quelques vedettes du circuit, dont deux vainqueurs de Roland-Garros, le Brésilien Gustavo Kuerten et l'Espagnol Carlos Moya, qui était encore à ce moment-là, pour quelques jours, numéro un mondial. « *Un parcours de rêve, reconnaissait Sébastien Grosjean. Je savais que je pouvais faire quelque chose ici. Mais de là à aller en finale, je ne l'aurais jamais imaginé !* »

Pour la prochaine rencontre internationale de Nîmes, Guy Forget, qui avait déjà l'embarras du choix pour composer une équipe de double, se retrouve avec trop de joueurs de simple, un luxe très agréable. Car depuis le début de la

saison les Français réalisent de bonnes performances. Elles sont certes plus modestes que celles des filles, qui peuvent s'enorgueillir d'une finaliste aux Internationaux d'Australie (Amélie Mauresmo), mais elles sont solides et diverses.

Jérôme Golmard a gagné le premier tournoi de sa carrière à Dubaï et s'est hissé en quarts de finale à Key Biscayne. Fabrice Santoro s'est adjugé celui de Marseille... devant son compatriote Arnaud Clément, avant d'être finaliste à Copenhague. Dans cette rencontre en demi-finale, il avait éliminé Sébastien Grosjean.

Ces résultats permettent d'oublier les contre-performances de Nicolas Escudé, fragilisé par les blessures d'Arnaud Di Pasquale, qui peine à poindre, ou de Guillaume Raoux, qui a du mal à confirmer une bonne saison 1998. Et d'autres joueurs sont encore là prêts à répondre à une convocation du capitaine. « *Nous savons depuis deux ans que nous avons un*

bon réservoir de jeunes, explique Eric Debliecker, entraîneur de l'équipe de France. *Après Sébastien, qui a été champion du monde en 1996, il y a eu Arnaud Di Pasquale en 1997 et Julien Jeanpierre n'est pas passé loin en 1998. Les structures fédérales qui sont en place se révèlent efficaces.* »

« NOUS SOMMES DE BONS COPAINS »

Au fil des ans et tant bien que mal, la Fédération française de tennis semble avoir légèrement gommé la difficile transition entre le circuit junior et le monde beaucoup plus coriace des professionnels. Trois cellules fédérales sont actuellement en place avec respectivement Sébastien Grosjean ou Arnaud Clément, Arnaud Di Pasquale et Nicolas Escudé. Des psychologues ont parfois été appelés à la rescousse et la préparation physique s'est resserrée : « *Cela leur permet d'éclorer le plus vite possible* », note Eric Debliecker.

Et, à côté de l'ensemble fédéral, il existe aussi les structures privées

dans lesquelles évoluent Cédric Pioline et Fabrice Santoro. « *Il n'y a pas de clivage, puisque nous allons tous dans le même sens* », assure Eric Debliecker. Cédric Pioline, par exemple, a renoncé à disputer le tournoi de Key Biscayne afin de rallonger sa période d'entraînement sur terre battue. Aujourd'hui, il estime être apte à offrir son meilleur jeu sur la brique pilée.

« *Nous sommes de bons copains* », ont affirmé en cœur Jérôme Golmard et Sébastien Grosjean à Key Biscayne, comme pour montrer la solidarité du noyau français. Mais ces bons sentiments ne permettent pourtant pas encore de hisser trop haut le pavois. Si les joueurs en vue du moment figurent parmi la bonne graine des vingt-cinq meilleurs mondiaux, la France ne possède toujours pas de candidat au début du tableau, ce fameux « top ten » où se retrouvent les vainqueurs des tournois du Grand Chelem.

En attendant de voir se dessiner ce futur-là, l'avenir des Français passe par Nîmes, où la Coupe Davis fait escale à la fin de la semaine. La France d'une génération montante va croiser les Pays-Bas d'une génération bien installée avec Richard Krajicek, devenu quatrième joueur mondial grâce à sa victoire à Key Biscayne, samedi. Avec lui, Jan Siemerink, 19^e joueur mondial, ou encore Paul Haarhuis redoutable en simple comme en double. En Coupe Davis, plus encore que sur le circuit mondial, le tennis est affaire de moral. Pour le moment celui des joueurs français est au beau fixe.

Bénédicte Mathieu

Manolo Saiz qualifie de « persécution » le suivi médical des cyclistes

Le directeur sportif critique les contrôles français

CAVAILLON

de notre envoyé spécial
Renaissance. A Gordes, dimanche 28 mars au matin, le terme était d'actualité. Pas seulement parce que cette bourgade haut perchée du Vaucluse recèle un château datant de cette époque, mais aussi parce que c'est bien une renaissance à laquelle est supposé prétendre un peloton cycliste professionnel, qui, depuis Gordes, s'élançait pour la deuxième étape du Critérium international. Enlevé pour deux centièmes de seconde par l'Allemand Jens Voigt (Crédit agricole), l'épreuve triptyque (elle se dispute en trois étapes, une en ligne, une course de côte et un contre-la-montre individuel) constituait le deuxième rendez-vous français de la saison internationale.

Renaissance donc, mais qui ne va pas de soi. Certains, au sein du peloton, redoutent manifestement que la France ne fasse des émules avec le suivi qu'elle a institué et qui est réputé plus draconien - il est géré de façon indépendante des groupes sportifs - que celui voulu par l'UCI, l'instance internationale du cyclisme (*Le Monde* daté 28-29 mars). La fédération italienne n'a d'ailleurs pas écarté l'idée d'adopter le même protocole si sa « *crédibilité était garantie* ».

D'où des attaques réitérées contre le système français. Samedi 27 mars, à Mazan, probablement inspiré par le lieu, à la fois départ de la première étape du Critérium international et village abritant l'un des châteaux du marquis de Sade, Manolo Saiz, directeur sportif de la ONCE et président de l'association des groupes sportifs, a assuré : « *Le contrôle français, c'est de la persécution.* »

Manolo Saiz a d'autant plus de motifs d'irritation qu'il s'est engagé en France, depuis l'été 1998, dans un bras de fer judiciaire. Le juge lillois Patrick Keil, qui instruit l'affaire dite Festina, a mis en examen Nicolas Terrados, le médecin de son équipe. Il a de plus cherché à entendre Manolo Saiz et certains de ses coureurs présents sur le Tour de France, qu'ils ont quitté

avec fracas le 29 juillet 1998. Sans succès jusqu'à présent. Manolo Saiz avait soigneusement tenu écartée des routes françaises son équipe. Et lui-même s'est bien rendu en février à un rendez-vous fixé à Bordeaux avec les enquêteurs lillois chargé du dossier, mais ceux-ci avaient annulé cette rencontre, car le directeur sportif espagnol avait laissé entendre qu'il ne viendrait pas.

« JE SUIS ICI POUR LA COURSE »

Le Critérium international marquait donc le retour, pour la première fois depuis le Tour de France, de l'équipe ONCE sur le sol français. De même que celui de son homologue espagnol, Banesto, qui avait quitté le même jour l'épreuve phare du mois de juillet. Interrogé sur les éventuelles garanties qu'il aurait pu recevoir pour ses coureurs - seuls toutefois deux présents dans le Vaucluse avaient couru le dernier Tour - ou sur une éventuelle date de rendez-vous avec le juge Keil, Manolo Saiz n'a pas voulu répondre. « *Je suis ici pour la course* », s'est-il borné à déclarer.

Chez Banesto, Jose Miguel Echavarri, le directeur sportif, a quant à lui assuré qu'il « *n'y a pas d'union des Espagnols* » et que ce retour commun, Banesto et ONCE, en France n'était que « *hasard* ». Et si sa formation n'est pas venue plus tôt sur une course française, ce serait d'abord en raison de ses objectifs de l'année. « *Nous allons refaire pour la première fois depuis 1995 les trois grands Tours, Italie, France et Espagne. Et pour préparer le Giro, il valait mieux aller au Tirreno Adriatico que sur Paris-Nice* », a expliqué Jose Miguel Echavarri. Tout en reconnaissant : « *En même temps, on a gagné du temps, on a pu mieux voir ce qui allait se passer par rapport à la loi en France* ». Pour le directeur sportif espagnol, il n'est pas non plus question de voir les contrôles à la française s'imposer. « *Sur une compétition internationale, c'est la loi supérieure de l'UCI qui doit primer* », affirme-t-il.

Philippe Le Cœur

Un parfum de scandale entoure le succès des patineurs russes

HELSINKI

de notre envoyé spécial
Les historiens en feront sans doute une tête de chapitre. Un moment-clé, peut-être décisif, dans l'évolution de la discipline. A Helsinki, lors des championnats du monde de patinage artistique, on a assisté, un rien perplexe et souvent mal à l'aise, à la prise de pouvoir exclusive d'une seule nation. La Russie a remporté les quatre titres du programme. Une réussite collective encore inédite depuis la création de l'épreuve, au début de ce siècle.

Samedi 27 mars, Maria Butyrskaya a posé la dernière pierre à un

édifice construit dans la semaine avec les succès d'Elena Berezhnaya et Anton Sikharulidze en couples, Alexei Yagudin chez les hommes, Anjelika Krylova et Oleg Ovsyannikov en danse sur glace. Quatre sur quatre. Le score parfait. Jusque-là, la Russie avait toujours laissé échapper au moins le titre féminin.

Désormais, le pays n'a plus honte de ses patineuses. Maria Butyrskaya a patienté plus que de coutume pour effacer ces décennies d'infortune. A vingt-six ans et neuf mois, elle est la plus vieille championne du monde de l'Histoire. Mais ces longues années d'attente ne lui ont pas été d'un grand secours pour tenter d'expliquer, à sa descente du podium, les raisons de ce triomphe collectif. « *Je ne sais pas*, a bafouillé la jeune femme en cherchant du regard l'aide de ses entraîneurs. *Peut-*

être travaillons-nous simplement et mieux que les autres. »

Peut-être, en effet. A Moscou, le patinage artistique reste un moyen, l'un des derniers, d'échapper à la crise. « *Nous avons passé tellement de temps à nous entraîner que je n'ai même pas vu le monde changer autour de moi* », ironisait Anjelika Krylova, la championne du monde de danse sur glace. L'argent manque, l'Etat a souvent coupé les vivres, et les patinoires se couvrent de profondes rides. « *Mais les difficultés ne nous ont pas encore découragés*, avoue Tamara Moskvina, l'entraîneur du couple Berezhnaya-Sikharulidze. *Au contraire, elles décuplent nos forces.* »

UNE ENQUÊTE A ÉTÉ OUVERTE

Admirable, assurément. Mais l'explication est incomplète. Sa réussite, le patinage russe ne l'a pas bâtie seulement sur le travail. Il sait, mieux que quiconque, actionner les bons leviers pour faire basculer la victoire. Au risque, parfois, de piétiner les règles. A Helsinki, les championnats du monde n'ont pas été rythmés par les seules notes de l'hymne russe, joué comme un re-

Le palmarès

- **Dames** : 1. Maria Butyrskaya (Russie) ; 2. Michelle Kwan (Etats-Unis) ; 3. Julia Soldatova (Russie) ;... 5. Vanessa Gusmeroli (France) ; etc.
- **Messieurs** : 1. Alexei Yagudin (Russie) ; 2. Evgueni Plushenko (Russie) ; 3. Michael Weiss (Etats-Unis) ;... 8. Laurent Tobel (France) ; etc.
- **Couples** : 1. Elena Berezhnaya-Anton Shikharulidze (Russie) ; 2. Xue Shen-Hongbo Zhao (Chine) ; 3. Dorota Zagorska-Mariusz Siudek (Pologne) ;... 5. Sarah Abitbol-Stéphane Bernardis (France) ; etc.
- **Danse** : 1. Anjelika Krylova-Oleg Ovsyannikov (Russie) ; 2. Marina Anissina-Gwendal Peizerat (France) ; 3. Shae-Lynn Bourne-Victor Kraatz (Canada) ;... 14. Isabelle Delobel-Olivier Schoenfelder (France) ; etc.

frain quatre soirs de suite. La semaine a également été marquée par une succession d'affaires, souvent troubles et toutes russes.

Premier scandale, le plus éloquent : une cassette vidéo de la télévision canadienne CTV démontre clairement, jeudi 25 mars, une collusion entre les juges russe et ukrainien de l'épreuve des couples au moment d'effectuer leur notation. Les deux hommes ont échangé plusieurs regards, puis ils ont communiqué par un code, un mouvement du pied accompli sous la table. Les images enregistrées par les Canadiens ne font aucun doute. L'Europe de l'Est a fait bloc pour favoriser la victoire des Russes, pourtant moins performants que le couple chinois Shen-Zhao, classé deuxième. Une enquête a été ouverte. Son verdict : la suspension immédiate des deux juges.

La deuxième affaire ressemble comme une sœur à la première. Seules les victimes changent. Cette fois, le coup a frappé les danseurs français Marina Anissina et Gwendal Peizerat. Vendredi 26 mars, leur défaite face aux Russes Krylova-Ovsyannikov avait été ressentie par le public comme une injustice. A en croire Didier Gailhaguet, le président de la Fédération française des sports de glace, le résultat aurait été arrangé à l'avantage des Russes.

La délégation française affirme, preuve à l'appui, que le juge chinois aurait subi l'influence du juge-arbitre de la compétition, le Russe Aleksandr Gorshkov. Il avait, dans un premier temps, placé les Français en tête de son classement, avant de se raviser et de les rétrograder au deuxième rang. Au final, Marina Anissina et Gwendal Peizerat ont été devancés d'une seule voix. Celle du juge chinois, rappelé illégalement à l'ordre, selon Didier Gailhaguet, par Aleksandr Gorshkov.

La délégation française a déposé une réclamation qui sera étudiée par le conseil de la Fédération internationale de patinage. En attendant, l'équipe russe a quitté la Finlande en traînant dans ses malles le poids de six médailles, dont quatre en or. Le reste lui importe peu.

Alain Mercier

Les Françaises enlèvent le titre mondial de cross court

AU TERME D'UNE BATAILLE DANS LA BOUE, Yamna Belkacem, médaillée d'argent individuelle, Fatima Yvelain, Blandine Biltzner et Céline Rajot ont créé la surprise des championnats du monde de cross-country, samedi 27 et dimanche 28 mars à Belfast, en s'emparant de la couronne mondiale de cross court. Le quatuor a signé une première nationale et mis un terme à l'hégémonie du Kenya. « *Il suffisait de se faire une idée précise de nos forces et, à partir de là, un choix sur les distances* », a déclaré Richard Descoux, directeur technique national. Chez les hommes, le Kényan Paul Tergat a signé son cinquième titre mondial consécutif de cross-country (long), en devançant au sprint son compatriote Patrick Ivuti. Par équipes, l'équipe de France masculine a pris la quatrième place.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : Le Mans et le PSG-Racing, victorieux respectivement à Cholet (73-74) et à Chalon-sur-Saône (50-64), samedi 27 mars en quarts de finale aller du championnat de France, ont pris une option sur la qualification pour les demi-finales.

■ **FOOTBALL** : Châteaoux (5^e) s'est imposé (0-1) à Cannes (11^e) samedi 27 mars en match en retard de la 31^e journée du championnat de deuxième division.

■ **RUGBY** : Toulouse, Bourgoin, Pau, Bègles-Bordeaux et Brive, vainqueurs respectivement contre Agen (39-18), Biarritz (9-22), Colomiers (31-20), Castres (31-25) et Montferrand (18-28), se sont imposés pour la deuxième fois lors de la deuxième journée de la phase finale du championnat de France de rugby (Top 16), disputée samedi 27 et dimanche 28 mars.

■ **Une réforme portant sur une nouvelle Coupe d'Europe** a été adoptée, samedi 27 mars, pour une durée de huit ans. Y participeront 24 équipes réparties en six poules de quatre, soit six clubs français, six clubs anglais, cinq clubs gallois, trois provinces irlandaises, deux districts écossais et deux clubs italiens.

LOTO

■ Résultats des tirages n25 effectués samedi 27 mars.

Premier tirage : 1, 14, 15, 16, 27, 40, numéro complémentaire : 33. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 1 791 985 F, 273 186,35 € ; 5 numéros : 9 680 F, 1 475,70 € ; 4 numéros et le complémentaire : 338 F, 51,52 € ; 4 numéros : 169 F, 25,76 € ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F, 4,57 € ; 3 numéros : 15F, 2,28 €.

Second tirage : 8, 10, 14, 17, 19, 28, numéro complémentaire : 12. Rapports pour 6 numéros : 5 433 855 F, 828 385,85 € ; 5 numéros et le complémentaire : 20 405 F, 3 110,72 € ; 5 numéros : 3 300 F, 503,08 € ; 4 numéros et le complémentaire : 178 F, 27,13 € ; 4 numéros : 89 F, 13,56 € ; 3 numéros et le complémentaire : 22 F, 3,35 € ; 3 numéros : 11 F, 1,67 €.

LOI CARREZ CERTIFICATION DE SURFACE

M 2 GEOMETRE

- Certificats de surface à partir de 590 Francs.
- Certificats avec plans à partir de 890 Francs.
19 RUE DE LIÈGE - 75009 PARIS
01.48.74.30.50
Garantie Loi Carrez - Royal & SunAlliance
N° 124408 - Montant 3 000 000 Francs

Pour (mieux) connaître
Le Monde et la presse

la mallette pédagogique du Monde

- Une cassette vidéo
- Cinquante fiches pratiques
- Des idées de travail en classe

Passez votre commande (170 FF, port compris) :

Le Monde - La Boutique

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05

Fax : 01-42-17-21-68

Nuages sur le nord-ouest

MARDI. Une perturbation peine à rentrer dans un champ de pression élevé. Elle restera de faible activité, donnant quelques pluies au nord-ouest. Ailleurs, le temps restera agréable, voire franchement ensoleillé sur la moitié sud-est. Les températures sont en hausse.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - De la Bretagne à la Normandie, le ciel sera couvert avec quelques passages pluvieux. On ne dépassera pas 12 à 14 degrés. Dans les pays de Loire, malgré de nombreux nuages, le soleil fera quelques apparitions et il fera de 15 à 17 degrés.

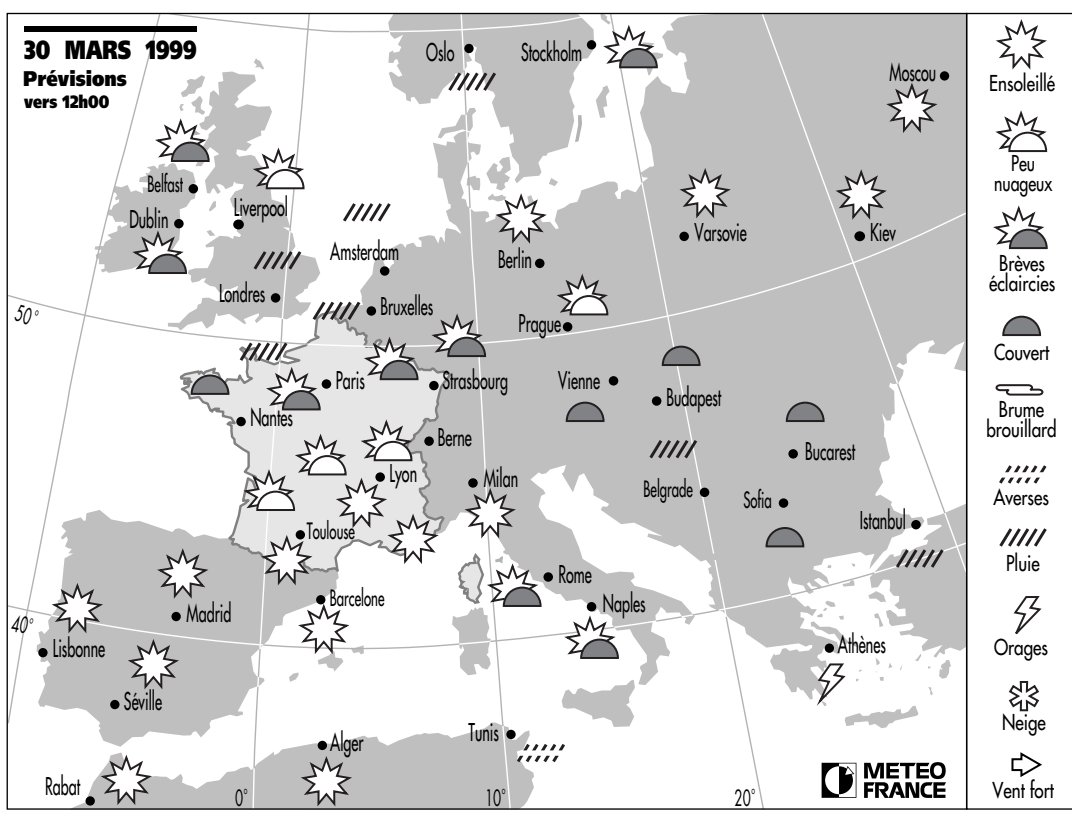
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - De la Normandie au Nord-Picardie, quelques pluies se déclencheront. Le ciel restera couvert près de la Manche. Ailleurs, les nuages seront omniprésents, mais ils n'empêcheront pas le soleil de percer. Les éclaircies seront de plus en plus belles en cours d'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Après la dissipation des brouillards matinaux, le soleil sera largement présent. Le ciel se voilera de la Bourgogne à la Champagne et à la Lorraine. Il fera de 15 à 18 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - En Poitou-Charentes, la présence de nombreux nuages n'empêchera pas le soleil de briller. Ailleurs, les quelques bancs de brouillards qui traîneront çà et là se dissiperont rapidement, puis le soleil s'installera pour la journée. Il fera de 17 à 22 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - La journée sera ensoleillée. Après une matinée fraîche, les températures atteindront 16 à 19 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Belle journée printanière, avec un soleil radieux et des températures qui atteindront 17 à 20 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AVION.** Une campagne de promotions d'Havas Voyages propose, à certaines dates, des vols secs A/R (taxes comprises) au départ de Paris et parfois de province. Exemples : Londres à 692 F, 106 €, et 956 F, 146 €, de province (en vente du 3 au 10 avril), New York à 1915 F, 292 € (en vente du 3 au 10 avril), Los Angeles ou San Francisco à 2 613 F, 398 € (en vente du 3 au 10 avril), Pékin à 3 075 F, 469 € (en vente jusqu'au 3 avril), La Réunion à 3 320 F, 506 € (en vente jusqu'au 15 avril) et Sydney à 5 834 F, 889 € (en vente jusqu'au 15 avril). Chacun de ces vols est lié à des dates de départ précises. Renseignements au 0803-817-000

■ **PARIS.** A partir du mardi 30 mars, la SNCF exposera à la gare de Lyon (accès des voies 5 à 23) une carte géante (13,20 m x 9,20 m) de la forêt de Fontainebleau réalisée par l'IGN.

PRÉVISIONS POUR LE 30 MARS 1999

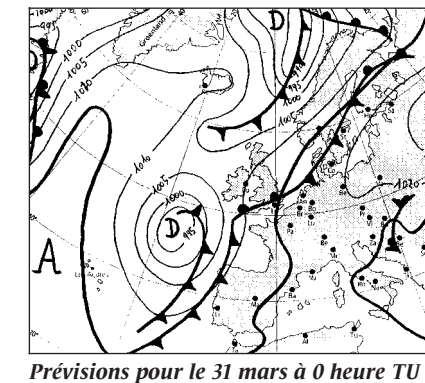
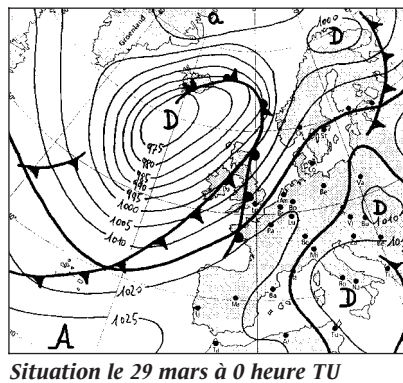
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

| FRANCE métropole | | FRANCE outre-mer | |
|------------------|--------|------------------|---------|
| AJACCIO | 6/17 S | NANCY | -1/16 S |
| BIARRITZ | 9/20 S | NANTES | 9/17 N |
| BORDEAUX | 6/21 S | NICE | 10/18 S |
| BOURGES | 5/19 S | PARIS | 8/17 N |
| BREST | 8/13 P | PAU | 3/22 S |
| CAEN | 9/14 P | PERPIGNAN | 7/20 S |
| CHERBOURG | 9/13 P | RENNES | 9/17 C |
| CLERMONT-F. | 1/19 S | ST-ETIENNE | 0/19 S |
| DIJON | 0/16 S | STRASBOURG | 1/17 S |
| GRENOBLE | 2/18 S | TOULOUSE | 4/21 S |
| LILLE | 9/14 P | TOURS | 7/17 N |
| LIMOGES | 6/18 S | FRANCFORT | 5/12 S |
| LYON | 1/17 S | GENEVE | 6/15 C |
| MARSEILLE | 4/20 S | HELSINKI | 2/8 S |
| | | ISTANBUL | 7/13 P |

| | | | | | | |
|---------|------------|---------|---------------|---------|-----------|---------|
| 26/30 S | KIEV | 2/14 S | VENISE | 8/17 N | LE CAIRE | 16/27 S |
| 23/29 P | LISBONNE | 12/19 S | VIENNE | 6/16 C | MARRAKECH | 12/25 S |
| 23/28 N | LIVERPOOL | 8/12 N | AMÉRIQUES | 19/30 S | NAIROBI | 17/28 N |
| | LONDRES | 9/13 P | BRASILIA | 12/21 S | PRETORIA | 16/27 S |
| | LUXEMBOURG | 6/14 C | BUENOS AIR. | 23/29 S | RABAT | 10/20 S |
| | MADRID | 10/21 S | CARACAS | 2/17 S | TUNIS | 10/17 P |
| | MILAN | 7/19 S | CHICAGO | 19/24 N | | |
| | MOSCOW | 3/10 S | LIMA | 9/15 S | | |
| | MUNICH | 5/12 C | LOS ANGELES | 10/25 S | | |
| | NAPLES | 8/17 N | MEXICO | 1/5 S | | |
| | BERNE | 4/6 P | MONTREAL | 5/18 S | | |
| | BRUXELLES | 5/12 N | NEW YORK | 6/12 S | | |
| | BUCAREST | 4/9 C | SAN FRANCISCO | 8/10 P | | |
| | BUDAPEST | 6/18 C | SANTIAGO/CHI | 6/24 S | | |
| | COPENHAGUE | 3/11 S | TORONTO | 2/9 S | | |
| | DUBLIN | 5/12 S | WASHINGTON | 8/17 S | | |
| | FRANCFORT | 6/15 C | ST-PETERSBURG | 2/10 C | | |
| | GENEVE | 5/15 S | STOCKHOLM | 2/12 N | | |
| | HELSINKI | 2/8 S | TENERIFE | 11/15 S | | |
| | ISTANBUL | 7/13 P | VARSOVIE | 4/15 S | | |

| | | |
|---------|-----------|---------|
| 19/30 S | LE CAIRE | 16/27 S |
| 12/25 S | MARRAKECH | 12/25 S |
| 17/28 N | NAIROBI | 17/28 N |
| 16/27 S | PRETORIA | 16/27 S |
| 10/20 S | RABAT | 10/20 S |
| 10/17 P | TUNIS | 10/17 P |

| | | |
|---------|-----------|---------|
| 25/32 N | BANGKOK | 25/32 N |
| 24/36 S | BOMBAY | 24/36 S |
| 26/30 C | DJAKARTA | 26/30 C |
| 18/29 S | DUBAI | 18/29 S |
| 18/22 C | HANOI | 18/22 C |
| 16/22 C | HONGKONG | 16/22 C |
| 14/27 N | JERUSALEM | 14/27 N |
| 22/38 S | NEW DEHLI | 22/38 S |
| 7/18 S | PEKIN | 7/18 S |
| 3/12 S | SEOUL | 3/12 S |
| 26/31 C | SINGAPOUR | 26/31 C |
| 16/24 S | SYDNEY | 16/24 S |
| 3/10 C | TOKYO | 3/10 C |



ASTRONOMIE

Le ciel d'avril

AVRIL sera le mois de Mars... Au-delà du jeu de mots, il y a un phénomène astronomique. Samedi 24 avril, à exactement 19 h 31 (heure de Paris), la planète rouge passera à l'opposition, comme disent les spécialistes. En clair, cela signifie qu'à ce moment précis le Soleil, la Terre et Mars seront alignés. Dans cette configuration particulière, la distance séparant les deux planètes est à son minimum - environ 87 millions de kilomètres - et la surface martienne visible est à son maximum - l'équivalent du phénomène de pleine lune.

Les conditions idéales pour pouvoir observer ce qui, à l'œil nu, ressemble à un petit point jaune oran-

gé. Même si la sonde américaine Mars Global Surveyor nous abreuve de magnifiques photographies détaillant le modelé, les cratères et les volcans martiens, rien n'est plus magique que de découvrir soi-même la tête d'épingle lumineuse, presque symbolique, qui signale dans notre nuit la planète de la guerre. A deux reprises dans le mois, samedi 3 à l'aube et jeudi 29 vers 23 heures, la Lune se rapprochera de Mars.

En astronomie, le phénomène inverse de l'opposition s'appelle la conjonction. La Terre, le Soleil et une deuxième planète sont toujours alignés à la différence que, cette fois, notre étoile se trouve entre nous et l'autre planète. Deux oppositions auront lieu en avril, jeudi 1^{er} pour Jupiter et mardi 27 pour Saturne. Evidemment, se promenant de l'autre côté de l'aveuglante boule de feu qu'est le Soleil, ces deux titans célestes ne seront absolument pas observables durant cette période.

En leur absence et en celle de Mercure, quasi invisible en avril, il faudra se contenter de l'habituelle contemplation de Vénus, qui entrera en conjonction avec la Lune dimanche 18, à 22 h 37. Pour ceux qui

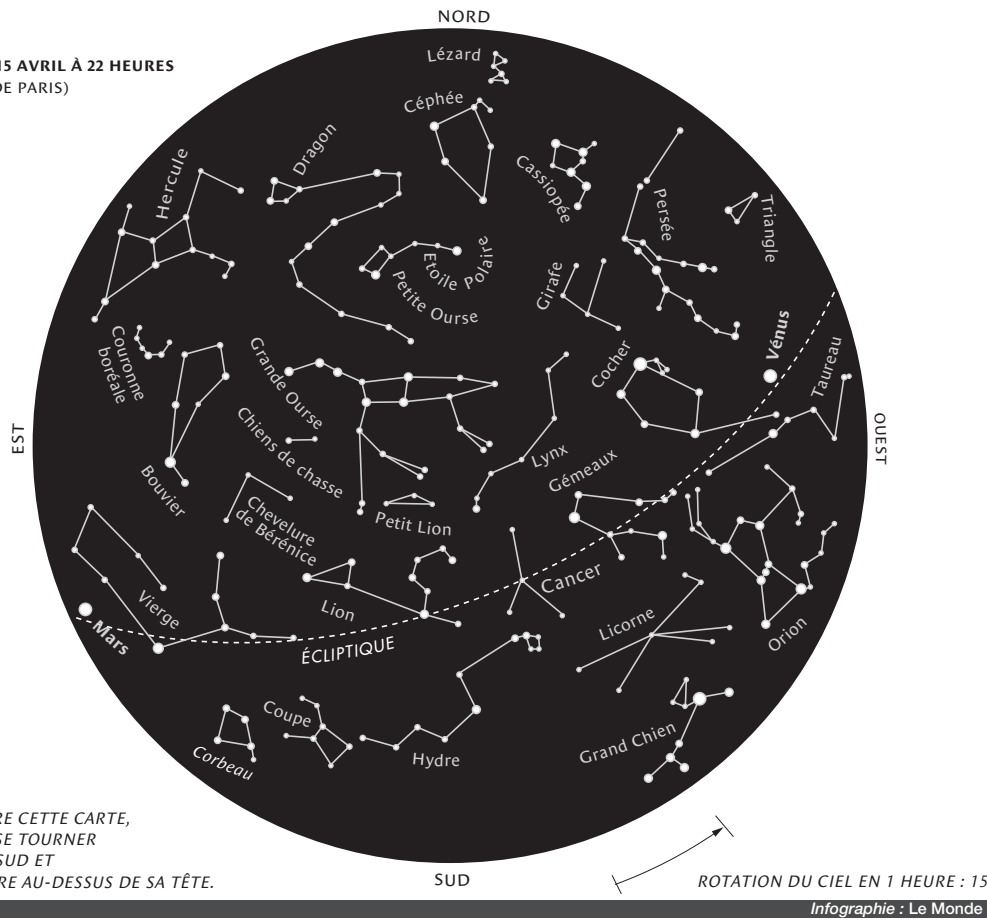
disposent d'un bon télescope - 200 millimètres de diamètre -, la réapparition d'Uranus et de Neptune dans la constellation du Capricorne peut donner lieu à d'intéressantes recherches. Dimanche 11 avril, Uranus sera même éclipsé par la Lune mais cette occultation aura lieu en début de matinée et la lumière du Soleil devrait anéantir tout espoir d'observation.

Même si elle nous montre toujours la même face, la Lune présente un léger balancement (appelé libration), tant horizontal que vertical. Il est ainsi possible de voir un peu plus de 50 % de sa surface. Ainsi, dans la nuit du dimanche 4 au lundi 5 avril, notre satellite nous dévoilera-t-il ses dessous, son limbe sud, particulièrement riche en cratères. Autre curiosité du mois, l'essai météoritique des Lyrides, prenant naissance, comme son nom l'indique, dans la constellation de la Lyre, et qui livre habituellement son maximum d'étoiles filantes - une quinzaine à l'heure - aux alentours du 22 avril. A observer dans les premières heures du matin et plusieurs nuits de suite si l'on ne veut pas manquer cette pointe de météores.

Pierre Barthélémy

Vénus et Mars en vedette

CIEL DU 15 AVRIL À 22 HEURES (HEURE DE PARIS)



POUR LIRE CETTE CARTE, IL FAUT SE TOURNER VERS LE SUD ET LA METTRE AU-DESSUS DE SA TÊTE.

ROTATION DU CIEL EN 1 HEURE : 15°
Infographie : Le Monde

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99075

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

| | | | | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| I | | | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | | | | | |
| VI | | | | | | | | | | | | |
| VII | | | | | | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | | | | | |
| X | | | | | | | | | | | | |

HORIZONTELEMENT

I. N'arrivent pas à sortir des sentiers battus. - II. Pour voir ce que l'on entend. - III. Sur la portée. Renvoi sur les vertèbres. - IV. Produit du terroir à prendre avec modération. Rayon dangereux. Personnel. - V. Préposition. Va directement à Bercy. Chez Zola et chez Rousseau. - VI. Pour communiquer vers le large. Aux bouts du lit. - VII. Prit l'eau. Ses douze arêtes sont égales. Point à atteindre. - VIII. Sortie obligatoire. Soutient le

bâtiment. Mesure agraire. - IX. Mets délicats. Soutient le bâtiment. - X. Beau parleur. Boîte à sardines.

VERTICALEMENT

1. Fait payer ce que vous lui racontez. - 2. Superficiel et sans intérêt. - 3. Petit bonhomme. Premier officier dans le village. - 4. Mit son nez partout. Fond de cours. - 5. Poème en musique. Pour consommer dans son fauteuil. Personnel. - 6. Amaigri par un bout. Le

camion et le lycée. - 7. Reflet d'une époque. Fait boule-de-neige. - 8. Prîrent un modèle. - 9. Fournit graines et huile. Dans le précédent. - 10. Quand Bercy a déjà pris sa part. Ouverture sur le large. - 11. Petits accros en surface. - 12. Objet d'exposition qui fait parler.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99074

HORIZONTELEMENT

I. Entraîneuses. - II. Nouilles. Alu. - III. Junte. Astres. - IV. Obi. Zoner. CP. - V. Laquait. Arte. - VI. Ne. Clerc. - VII. Vièle. Gravit. - VIII. Eg. Iso. Alèse. - IX. Unie. Romanée. - X. Redresse. Tes.

VERTICALEMENT

1. Enjoleur. - 2. Nouba. Igné. - 3. Tuniqué. Id. - 4. Rit. Lie. - 5. Alezanes. - 6. Il. Oie. Ors. - 7. Néant. Os. - 8. Esse. Crame. - 9. Tralala. - 10. Sar. Révent. - 11. Electrifiée. - 12. Suspectées.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 114

Pli parallèle

SUR cette feuille de papier figurent un point A et une droite (D).

Comment, uniquement par pliage de cette feuille, créer une parallèle à la droite (D) passant par le point A ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen

© POLE 1999

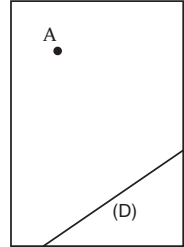
Solution du problème dans Le Monde du 6 avril

Solution du problème n° 113 paru dans Le Monde du 23 mars

La case centrale est un As, le Roi est en triple exemplaire. Le raisonnement peut porter sur la place des Valets.

| | | | |
|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 |
| A | | | |
| B | | | |
| C | | | |

| | | |
|---|---|---|
| V | R | V |
| D | A | D |
| R | A | R |



● Si un Valet est dans une case blanche, par exemple A2, cela impose (à des symétries près) une Dame en B2, un Roi en A1. On raisonne alors sur la figure en A3 : ce ne peut être ni une Dame ni un Valet.

- Si c'est un Roi, un As doit se trouver en B3, et il n'y a plus de place pour le deuxième Valet ou la deuxième Dame.

- Si c'est un As, on cherche la position de la deuxième Dame, et on a des impossibilités dans chaque cas.

● Si un Valet est dans la case noire (centrale), on doit placer un Roi en A2, et on distingue deux cas pour la Dame, en C2 ou en B3. On cherche alors la place du deuxième Valet, qui ne peut être que sur une case grise (voir plus haut), et on arrive à une contradiction.

● Les Valets sont donc dans des cases grises. S'ils sont sur une même diagonale, on arrive rapidement à une contradiction. Seule convient la configuration de droite (aux symétries près).

ART Au début du XIX^e siècle, l'aquarelle n'était pas celle que l'on a connue depuis, une technique au service de l'exercice de style. Elle était alors l'instrument d'une dé-

marche intellectuelle, contemporaine des progrès accomplis par la science. ● **DEUX EXPOSITIONS** suisses permettent de le vérifier. La première, à la Fondation Gianadda

de Martigny, présente plus de soixante études exécutées avec une précision extrême par William Turner (1775-1851) lors de son séjour dans les Alpes. La seconde, à Lau-

sanne, rend hommage à l'aquarelle anglaise de 1770 à 1900. Ici, le meilleur (Turner, Constable) côtoie le pire, surtout lorsque les œuvres sont tardives. ● **HÉRITIER** de l'école

anglaise, Delacroix partit au Maroc en 1832. A ses observations de dessinateur et d'aquarelliste, il ajouta des souvenirs qui viennent d'être retrouvés et édités.

William Turner, génial archiviste du monde visible

L'exposition de la Fondation Gianadda, présentant les travaux du peintre lors de son séjour dans les Alpes, défend la même thèse que la rétrospective de Lausanne consacrée à l'aquarelle anglaise : avant de devenir un exercice de style, cette technique a servi à une observation scientifique

TURNER ET LES ALPES, Fondation Gianadda, Martigny, Suisse. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Tél. : (00)-41-27-722-39-78. Jusqu'au 6 juin.
L'ÂGE D'OR DE L'AQUARELLE ANGLAISE 1770-1900, Fondation de l'Hermitage, 2, route du Signal, Lausanne, Suisse. Du mardi au dimanche de 10 heures à 18 heures, le jeudi jusqu'à 21 heures. Tél. : (00)-41-21-312-50-13. Jusqu'au 24 mai.

L'été 1802 fut plutôt couvert dans les Alpes, particulièrement en Suisse, où de nombreux orages éclatèrent en août dans la région du lac de Thoune et dans le massif du Saint-Gothard. Le 7 décembre 1833, à 15 heures, le vent soufflait fort sur Londres et déplaçait des amas de nuages gris ardoise. Le 11 février 1854, à Edfou, près de Louxor, le soleil s'est couché peu après 18 h 30, colorant de violet les rochers et de jaune les murs d'un petit temple.

On doit la première de ces observations à Turner, la deuxième à Constable, la troisième à Lear. Aucun d'eux n'était météorologue, tous étaient peintres. Aucun d'eux n'était non plus géologue, archéologue, botaniste ou historien, mais leurs œuvres contiennent de nombreuses remarques touchant à ces sciences – et à d'autres, l'énumération n'étant qu'indicative. Œuvres s'entend ici dans un sens précis : œuvres sur papier, crayon, aquarelle et, parfois, gouache. Ces techniques ont été, de la fin du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e, celles du reportage, de l'étude sur le motif, de la description du monde par des artistes qui voyaient dans leur art une suite d'explorations visuelles, et non une affaire de style ou de virtuosité.

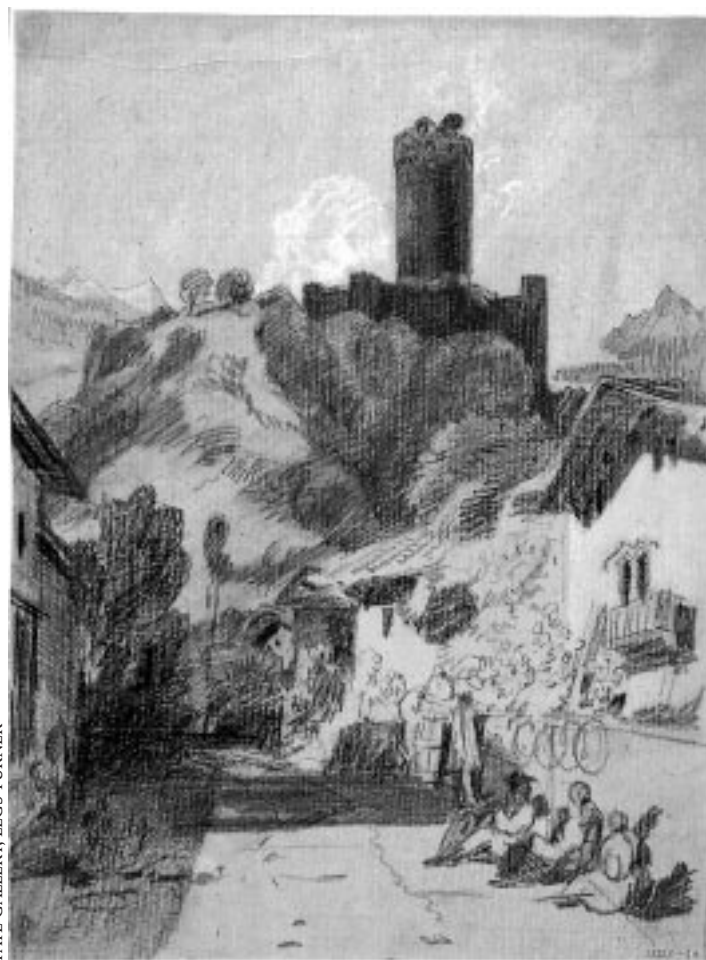
Deux expositions, à Lausanne et à Martigny, défendent cette thèse : l'aquarelle, vers 1800 ou 1820, n'était pas ce qu'elle est devenue depuis en se vulgarisant, elle avait partie liée avec la curiosité, le voyage et les sciences. Elle a tenu, dans cette période, une place décisive dans l'art, parce qu'elle n'était pas simplement de l'art, mais l'in-

strument d'une démarche intellectuelle, contemporaine des progrès accomplis par les savants, qu'ils soient physiciens, astronomes ou géologues. Faudrait-il dire romantique cette ambition, dessiner et peindre pour comprendre la nature ? Elle a animé Dürer trois siècles avant Turner – trois siècles pendant lesquels l'aquarelle n'a que fort peu intéressé les peintres, avant de renaître aux alentours de 1770.

A Martigny, les règles classiques sont respectées. Unité d'action : Turner découvre la haute montagne et des motifs qui lui étaient auparavant inconnus, tels que glaciers, plis rocheux, défilés, aiguilles. Unité de lieu : de Grenoble au Saint-Gothard en passant par le Mont-Blanc et le Saint-Bernard. Unité de temps : de juillet à septembre 1802, alors que, pour peu de temps, la paix d'Amiens permet aux Britanniques de revenir en Europe sans danger.

Trois mois, durant, Turner, qui a vingt-sept ans, expérimente tous les moyens de locomotion possibles, marche beaucoup et étudie jour après jour les paysages dans ses carnets. Il détermine un point de vue, s'y installe et se met au travail. Il dessine ce qu'il voit devant lui, il rehausse de craie noire et de gouache blanche, il aquarelle. Les angles et les motifs sont choisis pour leur étrangeté, leur nouveauté, la difficulté de les représenter. Plus de soixante de ces études sont réunies à Martigny, la plupart prêtées par la Tate Gallery. Cela fait une exposition de premier ordre, parce que Turner est un topographe et un aquarelliste formidable.

A Lausanne, le propos se veut plus large, hommage à l'aquarelle anglaise de 1770 à 1900 en 150 œuvres. Il en est d'admirables dans le nombre – Turner encore, Constable, Girtin, Varley, Cozens. Il en est de curieuses. Il en est d'épouvantables, particulièrement parmi les plus tardives, quand la virtuosité importe seule, quand l'auteur ne fait admirer qu'une inutile dextérité. La dernière salle est particulièrement éprouvante, par la faute de Hunt, qui s'en fut en Terre sainte en 1855 et en rapporta de pieux chro-



TATE GALLERY, LEGS TURNER

« Martigny ; La Bâtiaz surplombant une rue animée » (1802). Crayon, craie noire et gouache sur papier brun, 28,5 x 21,2 cm.

mos. Mieux vaut négliger ces erreurs et s'en tenir à l'essentiel, l'âge de l'aquarelle expérimentale.

Une méthode sous-tend cette conception, une méthode de travail qui répond aux qualités du médium. L'aquarelle a l'avantage de pouvoir se pratiquer en plein air, assez vite, avec des instruments qui tiennent dans une boîte et de l'eau claire. Les temps de séchage sont brefs, les carnets peuvent être de format réduit, ce qui facilite évidemment leur usage en tous lieux. Par comparaison, la peinture à l'huile se révèle lente, lourde, très peu adaptée à l'extérieur – elle le reste jusqu'à l'invention des cou-

leurs en tube dont l'impressionnisme a tiré parti. Autre mérite : l'aquarelle se prête aux notations synthétiques par touches larges comme aux descriptions minutieuses – il suffit de changer de pin-ciaux et de rythme.

Très tôt, du reste, deux façons de pratiquer l'aquarelle se distinguent. La première, obstinément attachée au sujet, observe, indique, résume souvent et fixe comme instantanément un effet de lumière dans un paysage. Turner, ayant atteint la source de l'Aveyron, s'assied au bord du torrent et observe, les éboulis au premier plan, le glacier, les rochers des Mottets, l'aiguille du

Dru et l'aiguille Verte. Il résout alors des difficultés telles que la peinture de la glace terreuse, l'échelonnement des reliefs et l'effacement progressif des détails selon l'éloignement. Il fait œuvre de géographe, si précis qu'il est aisé d'identifier les sommets.

D'une autre des feuilles de Chamonix, en l'absence d'annotation, il ne fait aucun doute qu'elle représente la mer de Glace en regardant vers le sud, vers l'aiguille du Tacul. Les ondulations et les cassures de la glace y sont analysées avec le souci unique d'être exact. Il en est de même de Constable, quand il réunit les éléments de sa chronique des vents, des pluies, des brumes et des nuées : les mentions manuscrites du lieu, de la date et de l'heure font office de certificat de vérité.

Le souci de rigueur peut aller fort loin. En 1811, Cornelius Varley invente un « télescope graphique » avec objectif à grand angle qui permet à l'utilisateur de reporter les contours du paysage directement du verre au papier. Le même étudie l'effacement du motif à la tombée du jour, avant que Cox ne se prenne de passion pour le brouillard et la nuit, manière de vérifier jusqu'où l'aquarelle peut aller et s'il reste de l'irreprésentable qui lui tienne tête.

La réponse est non, pour Cox comme pour Turner, comme pour les meilleurs. La complexité des architectures gothiques n'est pas si grande qu'elles ne puissent faire l'objet de relevés archéologiques, au moins approximatifs. La vitesse des locomotives n'est pas telle qu'elle ne puisse être suggérée par la déformation. Quant à la lumière, ces aquarellistes en analysent toutes les manifestations : reflet dans une flaque, rayon à travers un vitrail, éclair, vapeur. Ainsi se constituent les archives du monde visible.

Reste à savoir qu'en faire. La plupart des peintres ont puisé dans leurs collections d'observations afin d'y trouver matière à des œuvres qu'ils auraient quelque chance de vendre, étant entendu que leurs notations sur le motif rebutaient souvent le public, trop elliptiques,

trop neuves. Si Cozens voyage en Suisse en compagnie de son mécène William Beckford, si le comte de Yarborough aide au voyage de Turner, si ce dernier visite les Alpes accompagné de Newbey Lowson, gentilhomme collectionneur qui fait office de « trésorier » du peintre, d'autres travaillent à leur compte – et doivent impérativement vendre, donc plaire. De là les images travaillées et retravaillées qui abondent un peu trop à Lausanne.

Il fait œuvre de géographe, si précis qu'il est aisé d'identifier les sommets

C'est là la deuxième manière de pratiquer l'aquarelle, en cherchant le fini, le gracieux, le joli, le vendable. Plusieurs générations de peintres britanniques ont parcouru l'Europe et l'Orient afin d'approvisionner leurs concitoyens en couchers de soleil, minarets, coquillots, chameliers, gondoles, paysannes rêveuses, cygnes, moutons et châteaux forts. Plus d'expériences, plus d'explorations, plus d'inventions : une industrie du divertissement visuel s'organise et se perfectionne. S'il arrive à Turner de reprendre un sujet alpestre après son retour et de l'interpréter à l'aquarelle, il ne le maquette ni ne l'enjolive, parce qu'il est Turner. D'autres, moins exigeants, procèdent à l'inverse : ils fardent les lieux et pomponnent la nature. Le résultat de ces opérations marchandes est évidemment désastreux. Elles ont réduit l'aquarelle à un exercice d'agrément. Il n'en est que plus nécessaire de rappeler qu'elle a commencé à une tout autre hauteur.

Philippe Dagen

Avant la photographie

Si l'aquarelle de voyage perd de son attrait au milieu du XIX^e siècle, les progrès de la photographie y sont pour beaucoup. L'appareil étant réputé exact, géographie et anthropologie lui demandent des clichés irréfutables.

Des photographes commencent alors à parcourir l'Europe, le Proche-Orient ou l'Ouest américain. Mais à quel art demandent-ils des leçons de cadrage ? A la peinture et, plus particulièrement, à l'aquarelle. Elle leur apprend que le plan panoramique n'est pas nécessairement le meilleur et que d'autres découpages sont possibles. Quand Cozens use de la contre-plongée et du rétrécissement du champ pour représenter un ravin en Suisse, l'expression « cadrage photographique » vient immédiatement à l'esprit, avec sa suite de comparaisons et de références, Le Gray, Le Secq, Du Camp, Jackson, Watkins. Mais l'aquarelle de Cozens date de 1776.

QUOIQUE honorable peintre, Richard Bonington eut plusieurs métiers. Il fut directeur de la prison de Nottingham avant de se reconverter dans la fabrication et le commerce des dentelles. En 1816, il s'installa à Calais, et, en 1818, ouvrit un bureau à Paris. Or ce manufacturier avait un fils, prénommé comme lui Richard.

A Calais, il prit quelques leçons auprès de l'aquarelliste Louis Francia. A Paris, en 1819, il entra dans l'atelier du baron Gros à l'École des beaux-arts, lequel, bien que peintre d'histoire, encouragea son élève à persévérer dans la pratique du paysage. Au Salon de 1822, Richard Bonington, le fils, exposa une *Vue prise de Lillebonne* et une *Vue prise au Havre*, deux aquarelles évidemment. En 1824, il exposa à nouveau au Salon, en compagnie d'autres peintres anglais, dont Constable.

UNE LEÇON ANGLAISE

Que Bonington ait été un aquarelliste de première force, les trois œuvres de sa main exposées à Lausanne le vérifient. Mais ce talent importe aussi par l'influence qu'il a exercée sur Delacroix. Ils voyagèrent ensemble en Angleterre, occasion de dessiner

Delacroix, ethnologue, aquarelliste et écrivain

et aquareller sur le motif. Bonington eut un atelier à Paris, rue des Martyrs, où Delacroix vint souvent. Puis, en 1828, à l'âge de vingt-six ans, Bonington mourut.

En 1832, Delacroix partit au Maroc, accompagnant une mission gouvernementale. Il y partit faire des dessins et des aquarelles, parce qu'il n'y avait pas pour lui meilleur moyen d'observer les gens, les architectures, les intérieurs et les paysages. Il applique la méthode de Turner dans les Alpes ou de Bonington en Normandie : un matériel réduit, des carnets, de l'eau, un regard qui scrute, une main qui transcrit. A peu près seul parmi les peintres français de son temps, il tire les conséquences de la leçon anglaise. Au même moment, le néo-classicisme s'enferme dans ses grandes toiles solennelles. Corot préfère une autre technique légère, l'huile sur papier.

Que le voyage au Maroc ait une importance capitale dans l'œuvre de Delacroix, qu'il y ait exécuté des études sur le motif prodigieuses de justesse, qu'il y ait amassé la matière de dizaines de tableaux ultérieurs, on le sait depuis longtemps. Ce qu'on ignorait, c'est que le peintre, tout à sa volonté d'exploration et de description, a voulu ajou-

ter le texte aux images. Une dizaine d'années après son retour, il entreprit la réaction de souvenirs, qui viennent d'être retrouvés et édités. Deux manuscrits ont surgi presque simultanément, l'un dans une vente aux enchères en décembre 1997, l'autre, en novembre 1998, dans une collection privée. Ils se complètent, sans former toutefois un ensemble complet. Mais il n'est pas certain que Delacroix écrivit un récit exhaustif de l'expédition.

EXIGENCE DE PRÉCISION

Ce qui ne fait aucun doute, c'est l'exigence obsédante de précision, dans l'écriture comme dans l'aquarelle. Delacroix décrit. Les coiffures des jeunes femmes juives : « Leur coiffure est ordinairement formée de fichus de soie posés sur la tête et retenus par un diadème de perles qui retombe un peu sur le front et se relève avec grâce au-dessus des tempes. » La végétation autour de Tanger : « Le terrain est partout divisé par des clôtures formées d'aloès, de cactus gigantesques et de grands roseaux qui se balancent au moindre vent. » Gibraltar : « On rencontre à chaque instant dans le détroit de petites embarcations

montées par des caboteurs ou des contrebandiers espagnols, leurs petites voiles blanches et pointues sillonnent dans tous les sens. »

L'économie locale, les rites funéraires, l'antisémitisme, la politique des puissances occidentales, les souvenirs de l'Antiquité : Delacroix s'intéresse à tout, s'indigne, nuance, refuse les jugements a priori. Il ironise sur ceux qui savent. « Pour un Parisien, tous les sectateurs de Mahomet sont des Turcs, comme ceux qu'il a pu rencontrer sur les boulevards à Paris ou dans quelques ports de France, Turcs de hasard aussi peu Turcs que possible (...). »

Peindre et écrire, pour lui, c'est progresser un tant soit peu dans la compréhension de la nature et des hommes. Il sait l'extrême difficulté de la tâche. Raison de plus pour ne s'en laisser distraire par rien et pour mobiliser tous les moyens, ceux du dessin, ceux de la phrase.

Ph. D.

★ Eugène Delacroix, *Souvenirs d'un voyage dans le Maroc*, Gallimard, « Arts et artistes », 184 p., 20 ill., 150 F.

Le Monde
INTERACTIF

<http://www.lemonde.fr>

« Toute l'actualité de la bourse, des nouvelles technologies, du cinéma, des livres, du sport... »

M. Tiberi veut transformer le Théâtre de la Gaîté-Lyrique en salle de concerts

Ce choix s'oppose au rapport Larquié, qui propose d'installer ce nouveau lieu musical dans la Cité de la musique, au parc de La Villette

JEAN TIBERI, le maire (RPR) de Paris, s'est déclaré favorable à la création d'une salle de concerts à l'emplacement du Théâtre de la Gaîté-Lyrique, dans le 3^e arrondissement. Il préfère ce lieu à tout autre en raison de sa situation centrale dans la capitale. Elle permettrait, dit-il en substance, aux Franciliens de s'y rendre facilement avec un coût de construction plus réduit que l'édification d'une salle totalement nouvelle.

La Cité de la musique, au parc de La Villette, est préférée par un rapport qu'André Larquié a rédigé à la demande de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication. A vrai dire, ce rapport était fondamentalement inutile : dès l'origine, la grande salle de concerts devait être édifée à la Cité de la musique et sa construction n'a été ajournée que pour des problèmes budgétaires. On devait également y construire le nouvel opéra, mais François Mitterrand, pour des raisons symboliques, a pris la décision de le construire place de la Bastille, amputant la Cité de son équipement le plus attractif en termes de public. D'où le « village de la musique » que nous connaissons aujourd'hui et où ont immédiatement refusé de s'installer les luthiers, les libraires et la Fnac, certains de ne pas y trouver la clientèle suffisante.

La programmation de la Cité, certes diversifiée et intelligente, et son musée ont su attirer un nouveau public, au prix toutefois d'une subvention publique vraiment trop élevée (143 millions de francs par an), d'une politique de communication nécessairement lourde et de frais artistiques parfois aberrants d'un point de vue économique en raison de la jauge très réduite de la petite salle modulable dont elle est seulement dotée (de 800 à 1 000 places).

Oublions l'opéra, mais n'oublions pas que la décision de Mitterrand est la plus belle bête urbaine commise en France dans la localisation d'un équipement culturel. La construction de la grande salle de concerts à La Villette auraient au moins comme premier avantage de ne pas exiger un accroissement important des charges fixes et comme second, tout aussi capital, de rapprocher le

Conservatoire national supérieur de musique de Paris de l'institution symphonique, complément indispensable au bon fonctionnement des deux. Son désavantage ? Les mélomanes parisiens qui vivent dans les beaux quartiers auraient dû prendre le métro pour aller porte de Pantin, dans le 19^e arrondissement...

Le désavantage de La Villette ? Les mélomanes des beaux quartiers devront prendre le métro

L'étude analytique et non rendue publique – pourquoi ? – d'André Larquié a, en revanche, le mérite de clarifier un certain nombre de problèmes ayant trait à la salle elle-même, à son fonctionnement, à son coût d'exploitation, à son environnement passif et actif (salles de répétitions, foyers), à ses liens avec les institutions existantes, d'analyser la vie musicale parisienne et de comparer dimensions et typologies des plus célèbres salles de concerts du monde. Elle a

aussi l'avantage d'avoir été rédigée en tenant compte des nombreuses auditions de musiciens, de chefs d'orchestre – dont quelques-uns des plus respectés de notre époque –, d'organiseurs de concerts français et étrangers. Tous se sont déclarés en faveur de la Cité de la musique, ou plutôt en faveur d'une politique musicale qui *de facto* élimine d'autres lieux.

La prise de position de M. Tiberi s'inscrit dans la logique de l'opposition droite-gauche en se cachant derrière des apparences objectives. Plus grave, elle témoigne de l'impéritie de la puissance publique en matière de politique musicale. N'ayant aucune compétence artistique et aucun conseiller professionnellement compétent dans son entourage, le maire de Paris fait un choix qui ne repose sur aucune analyse culturelle, intellectuelle, urbaine et sociologique.

L'argument premier, qui consiste à affirmer que la position centrale de la Gaîté-Lyrique favoriserait l'accès des Franciliens à cette salle, ne tient pas : on ne sait pas que le Zénith de la porte de Pantin, que les salons qui sont organisés porte de Versailles (221 000 visiteurs pour le Salon du livre en une semaine...) manquent de chalandus venus de Paris, de la région parisienne et de la France entière. Les comités d'entreprise et les cercles lyriques privés qui viennent par



cars entiers à l'Opéra-Bastille depuis la région parisienne et la province – Dijon, Marseille, Martignes, Maintenon, etc. – prouvent que ce ne sont pas quelques centaines de mètres qui font la différence à l'arrivée : 180 000 personnes viennent en groupe par cars ou par trains à Bastille chaque saison.

Les problèmes de fréquentation à long terme rencontrés par un orchestre symphonique ne tiennent jamais à l'emplacement de sa salle de concerts mais uniquement à sa qualité, à son aura et à sa programmation. Si l'Orchestre de Paris et tous les orchestres parisiens subventionnés ont des problèmes de fréquentation, c'est parce qu'ils ne sont pas aussi bons qu'ils devraient l'être. La faute en incombe aux tutelles seules, aux nominations qu'elles imposent (artistiques

et administratives), à leur absence de suivi pertinent. On en arrive ainsi à penser qu'il vaudrait mieux – pour le moment – que l'Orchestre de Paris reste à Pleyel, ou aille au Châtelet comme il était prévu un temps, plutôt qu'on transforme la Gaîté-Lyrique en auditorium pour l'y installer. C'est d'ailleurs ce qui risque de se produire. Le ministère des finances freinera des quatre fers devant le manque de cohésion des partenaires et l'idée dépassée de M. Tiberi d'une salle de concerts privée de la complémentarité d'équipements multiples existant déjà ailleurs dans Paris. Installé à La Villette, ce lieu mettrait un point final à un complexe musical ouvert à toutes les musiques et en ferait tomber le coût d'exploitation.

Alain Lompech

DÉPÊCHES

MUSÉES : la Pyramide du Louvre, entrée monumentale du « plus grand musée du monde » fête ses dix ans. Elle a été inaugurée le 30 mars 1989 par François Mitterrand, qui entamait son second mandat. Cette œuvre de l'architecte américain Ieoh Ming Pei a vu défiler une moyenne de 5 millions de visiteurs par an (contre 3 millions de visiteurs au Louvre auparavant), avec une pointe en 1994 (6,1 millions), année qui a suivi l'ouverture de l'aile Richelieu, et une chute en 1995 (4,7 millions), année du plan Vigipirate et des grèves de décembre. En 1998, 5,8 millions de personnes ont visité le musée. Les travaux du Grand Louvre ne sont pas encore achevés : le 21 mai sera inauguré la fin du circuit italien et l'espace dédié à la peinture espagnole, ainsi que la porte des Lions.

JUSTICE : un procès a opposé, devant le tribunal de Nanterre, le 24 mars, trois artistes – le sculpteur Jean-Luc Vilmouth, le peintre Daniel Schlier, le plasticien Daniel Pontoreau – au Front national et à deux de ses représentants régionaux, Jean-Etienne Normand (Franche-Comté) et Jacques Marchal (Moselle). Les artistes reprochent aux accusés d'avoir reproduit sans leur accord des photographies de leurs œuvres dans deux documents de campagne régionale du FN. La Société des auteurs des arts graphiques et plastiques (ADAGP) attaque sur les droits patrimoniaux et les trois plasticiens sur le droit moral. Jugement le 12 mai.

POÉSIE : le prix Octavio-Paz de poésie et d'essai, d'un montant d'environ 600 000 F (91 500 €), a été attribué au Brésilien Haroldo de Campos, fondateur de la « poésie concrète » brésilienne dans les années 50.

De l'école à la scène musicale, l'aventure de cent vingt jeunes Lillois

LILLE

de notre correspondante

C'est une belle aventure que viennent de vivre cent vingt enfants des écoles Trulin et Chénier et du collège Albert-Camus du Faubourg de Béthune, un quartier populaire de Lille. Une expérience qu'ils ne sont pas près d'oublier.

Mercredi 24 mars, ils étaient aux côtés de musiciens, de comédiens et de chanteurs professionnels sur la grande scène du Nouveau Siècle, à Lille, pour la première de *La Petite Sirène*. Un drame lyrique mis en scène par Charlotte Nessi et en musique par Dominique Probst, d'après une œuvre écrite en 1942 par Marguerite Yourcenar à partir du conte d'Andersen : récit de l'amour impossible d'une sirène (incarnée par la soprano Caroline Casadesus) pour le prince du Danemark (joué par le comédien Philip Glenister),

auquel Yourcenar avait apporté un ton très personnel.

Cette représentation conclut une opération lancée voilà plus de deux ans. « *Tout a commencé en 1996 dans le cadre d'une initiative impulsée par le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, qui souhaitait que dans chaque département soit mis en place un projet culturel de quartier* », rappelle Jean-Claude Casadesus, choisi pour être le parrain de l'opération « Faubourg des musiques » dans le Nord. Le directeur de l'Orchestre national de Lille (ONL) mit alors toute sa passion dans ce projet, qui devait permettre à des enfants issus d'un quartier peu favorisé de découvrir l'univers de la musique classique.

Au fil des mois, les musiciens de l'ONL se sont rendus dans les classes tandis que les enfants assistaient à des répétitions et à des concerts. Très vite est venue l'envie

d'aller plus loin et de mener un travail de création. « *Il s'agissait d'éveiller chez ces gosses une passion, un rêve... semer des graines pour l'avenir en portant sur eux un regard d'amour et d'exigence* », explique Jean-Claude Casadesus.

AMIRAUX OU SIRÈNES

Lorsque Charlotte Nessi proposa *La Petite Sirène* – une œuvre qu'elle avait déjà eu l'occasion de travailler avec des enfants, dans le Jura –, ce fut l'enthousiasme. Vint le temps pour les petits Lillois des répétitions, de l'apprentissage du chant sous la conduite de Nathalie Mellet, musicienne intervenant en milieu scolaire, de l'initiation aux jongleries, des cours d'expression corporelle... Chacun, selon ses compétences, devait trouver sa place.

Le résultat est à la hauteur des ambitions. Transformés en petits amiraux ou

en sirènes, les enfants sont essentiellement choristes dans ce spectacle où alternent le chant et le récit. Intervenant à des moments-clés, ils rythment l'action avec sérieux. Ils jouent aussi les petits personnages qui peuplent l'univers d'Andersen, « oiseaux-anges », « petits poissons »... témoins de la confrontation entre la sirène et la sorcière des mers (incarnée par la cantatrice Nona Javakhidze) et de la défaite de la sirène.

En publiant, en 1970, *La Petite Sirène*, Marguerite Yourcenar avait « l'espoir qu'un musicien, un jour s'en empare, capable de mettre sur ces paroles les bruits et les voix de la mer ». Dominique Probst et Charlotte Nessi l'ont entendue. Ils ont réussi à marier la magie du conte à l'univers du drame.

Nadia Lemaire

CONCERTS

dans le cadre du 30^e anniversaire de
l'Orchestre National de Lyon

CONCERT EXCEPTIONNEL

Maxim Vengerov
violin
Emmanuel Krivine
direction

Théâtre des Champs-Élysées

jeudi 1^{er} avril

Florentz, Chedrine, Saint-Saëns, Ferroud

Avec le soutien de - musique nouvelle en liberté,

partenaire de l'Orchestre National de Lyon depuis 1991.

LOCATION 01 49 52 50 50

ORCHESTRE DE PARIS



Salle Pleyel - 20 h
Mercredi 7 et jeudi 8 avril

Sylvain Cambreling
direction

Yuri Bashmet, alto
Yvonne Loriod, piano

BERLIOZ - MESSIAEN
DEBUSSY

80 à 290 F - Tél 01 45 61 65 89

Tarif jeunes : 50 F

www.orchestredeparis.com



Dimanche soir
au
Palais Garnier

Musique de chambre

Par les musiciens de
l'Orchestre de l'Opéra

Borodine - Tchaïkovski

11 avril - 20h30

Palais Garnier
Informations-Réservations

0 836 69 78 68

cit de la
musique
musée, concerts,
centre d'information

W.A. Mozart

Symphonie n°41 "Jupiter",...

Isabelle Faust, violon

Tabea Zimmermann, alto

Camerata Academica

de Salzbourg

6 avril < 20h

G.F. Haendel

extraits d'opéras

Andreas Scholl, contre-ténor

Akademie für Alte

Musik Berlin

9 avril < 20h

Porte de Pantin

144 84 44 84

M^{me} Trautmann réagit contre la politique culturelle « liberticide » du conseil régional du Languedoc-Roussillon

MONTPELLIER

de notre correspondant

La ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, a menacé, vendredi 26 mars, le conseil régional du Languedoc-Roussillon de ne pas signer de volet culturel au prochain contrat de plan Etat-région s'il persistait dans une politique culturelle « liberticide » directement inspirée, selon elle, par l'extrême droite.

S'exprimant à Montpellier sur la scène du Centre dramatique national – Théâtre des Treize Vents –, la ministre a exigé du président de la région, Jacques Blanc (DL), élu en 1998 avec les voix du Front national, qu'il retire la convention de

partenariat à laquelle il a décidé de soumettre cette année l'attribution de certains financements culturels. « *Nous ne pouvons pas accepter que des subventions soient conditionnées par une contrainte de silence ou de soumission* », a indiqué M^{me} Trautmann devant des artistes montpelliérains « soulagés par son soutien ».

Le 19 mars, la commission permanente du conseil régional n'avait pas accordé de subvention au Théâtre des Treize Vents, à l'Orchestre philharmonique de Montpellier et au Centre chorégraphique dirigé par Mathilde Monnier. La proposition de M. Blanc de reconduire à hauteur des deux tiers l'aide accordée en 1998 à ces trois

associations et de soumettre l'attribution « *d'une dotation complémentaire* » à la signature d'une convention avait été rejetée par les lepénistes et la gauche. Les premiers considéraient que pas un centime ne devait être versé à ces institutions dont ils avaient réclamé la tête dès l'élection de M. Blanc, alors que le PC et le PS refusaient de cautionner une convention exigeant des acteurs culturels « *qu'ils s'abstiennent de porter atteinte de quelque manière que ce soit à l'institution régionale* ».

« *Si du côté de la région, on maintient la mise à l'écart de certaines structures, il n'y aura pas de contrat de plan possible. Dans ce cas, cela*

veut dire que la région ne pourra pas demander de financement de l'Etat pour des projets qu'elle soutient. Si on veut en finir, il suffit de supprimer la convention dans sa formulation actuelle », a précisé M^{me} Trautmann en rappelant que l'Etat avait apporté 75 millions de francs dans le cadre du volet culturel du dernier contrat de plan. La ministre s'est dite déterminée à obtenir gain de cause car il n'y a pas, à ses yeux, de solution de rechange : « *L'Etat ne compensera pas une éventuelle suppression de ses subventions. Car ce serait donner droit à ceux qui les suppriment.* »

Richard Benguigui

CORRESPONDANCE

Une lettre d'Architecture Studio Europe

au moins à l'égard des médias, des erreurs qui lui sont propres.

Vous écrivez : « *En novembre, les experts de l'Assemblée de Strasbourg constataient 200 000 malfaçons* », cela n'est pas juste. Voici comment doit se passer une fin de chantier et comment cela s'est passé. Nous, maîtrise d'œuvre (architecte + bureaux d'études techniques), avons fourni la liste, local par local – il y en a plus de 4 000 –, de tout ce qui était mal fini ou non fini. Cette liste comprenait 200 000 points, qui allaient de la peinture à la moquette, aux serrures des portes, faux plafonds, prises, câblage, etc. Evidemment personne n'aime que la maîtrise d'œuvre fasse ce travail, ni les entreprises

qui doivent reprendre les points que nous avons notés, ni ici le maître d'ouvrage. Mais c'est notre responsabilité de maître d'œuvre de réaliser cette phase de notre mission avec rigueur, pour bien finir un bâtiment. Avec cette liste, appelée « liste des réserves », le maître d'ouvrage a prononcé la « réception des travaux », le 15 décembre 1998, le chantier étant alors officiellement livré. Aujourd'hui, trois mois après, il reste moins de 100 000 réserves. Nous finirons ce projet, nous le finirons bien, nous irons jusqu'au bout.

Vous comprendrez que ces précisions s'imposent, car votre article laisse croire que nous n'avons pas rempli correctement notre

mission, ce qui est contraire à la réalité. Quarante architectes, quarante ingénieurs ont travaillé sur ce chantier du début jusqu'à la fin.

Pour terminer, nous citerons l'extrait de l'interview du maire de Strasbourg, Roland Ries, paru dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace* du 17 janvier : « *La SERS était-elle la mieux placée pour assurer la maîtrise d'ouvrage d'un chantier aussi gigantesque, le plus grand d'Europe pendant quelques années ?* » « *La compétence du directeur et des ingénieurs de la SERS n'est absolument pas en cause, dit le maire de Strasbourg, mais la structure de la SERS n'est pas adaptée à un chantier de plus de 3 milliards de francs.* »

Exposer la voix

Au Fresnoy de Tourcoing, l'organe devient un matériau d'artiste plasticien

LA VOIX. Le Fresnoy, Studio national des arts contemporains, 22, rue du Fresnoy, 59 Tourcoing. Tous les jours, de 14 heures à 19 heures, dimanche et jours fériés de 15 heures à 19 heures. Fermé le mardi. Tél. : 03-20-28-38-00. 25 F. Jusqu'au 11 avril.

TOURCOING

de notre envoyée spéciale

Si les portes de métal claquent très ordinairement au Studio national du Fresnoy, cette fois les nuisances non prévues par l'architecte Tchumi se confondent avec la mosaïque sonore de l'exposition « La voix », ses murmures, ses cris, ses coups de massue qui scandent le parcours dans la grande nef de l'école. La voix, c'est un beau thème pointu et adéquat pour un institut de pointe comme celui du Fresnoy. Il permet d'aborder, comme dans les classes, les franges des disciplines de la création contemporaine, d'analyser les connexions entre celles-ci, et d'exploiter le matériel impressionnant dont le Studio dispose.

Christopher Phillips, le commissaire invité, a bien joué le jeu. Son exposition est plus riche qu'il n'y paraît au premier abord. En une dizaine de pièces seulement (l'espace nécessaire à chacune ne permettait pas tellement d'en prévoir plus), elle donne un bon aperçu de la diversité des territoires sonores arpentés par les artistes : du côté du cri et des ondes de choc, de la respiration, des plaintes et des confidences, du monologue et du dialogue de sourds, du mutisme et de l'autisme, de la solitude et des frustrations, et surtout pas de la communication. Le tout forme une étrange tour de Babel, si lointaine que Sarkis, un des artistes actuellement invités au Fresnoy, a

choisi d'y arranger un lieu de parole directe : douze sièges de bois sur un plateau en forme de bateau, où l'on va discuter.

Plusieurs pièces sont relativement anciennes, et de référence. Ainsi des cinq films vidéo réalisés par Gary Hill dans les années 70, qui montrent les interférences entre la voix et sa diffusion, entre les images et les sons. Avec des images des bouches et des transcriptions d'ondes, ou des haut-parleurs ensablés. Avec *Speaking of Her* (1970), Jochen Gerz nous fit décrocher un téléphone mural pour entendre deux voix abstraites, l'une masculine, l'autre féminine, l'une parlant français, l'autre anglais. *The American Gift*, de Vito Acconci, qui, poète avant d'être artiste, utilisait dans les années 60 sa propre voix comme instrument de séduction, dénonciation, ou confession. Ici le *Cadeau américain* (1976) prend l'aspect d'une sculpture religieusement minimaliste, d'où est « enseignée », ironiquement, la voix de l'Amérique, sa musique, sa culture, aux Français.

FACE-À-FACE ANDROGYNE

Voices of Reason/Voices of Madness (1983), de la Canadienne Geneviève Cadieux, est un face-à-face de deux immenses portraits d'une même femme androgyne. L'un est fixe, en couleur. L'autre, en noir et blanc, et mobile. Il fait le point sur un état d'émotion intense, navigue entre apparition, déformations et disparition des traits, avec à l'appui, alors qu'on ne l'attend pas, un formidable coup de cœur dont l'intensité sonore crève l'espace bien au-delà des limites de l'image. C'est probablement l'œuvre la plus impressionnante de l'exposition, avec celle de Moniek Toebosch, qui a



Moniek Toebosch, « Troostbos » (1995). « Bouquet de consolation ». Vase en verre avec haut-parleurs et modules digitaux de voix.

été réalisée pour l'exposition. Plasticienne, chanteuse, actrice de films expérimentaux, l'artiste allemande a conçu pour les coursives de la nef du Fresnoy une forêt de haut-parleurs noirs de toutes tailles d'où sortent, quand on passe, tous les cris, toutes les plaintes, toutes les douleurs du monde. Les bandes-son sont extraites de programmes d'archives de radio et de télévision.

Voice Off, de Judith Barry, une pièce également créée pour l'exposition, raconte deux histoires sur l'écran à double face qui divise son espace en deux : « Elle » d'un côté, qui a perdu sa voix et la cherche dans la fumée et les vi-

sions fantomatiques ; « Il » de l'autre, qui, possédé par des voix, en cherche la source et finit par casser le mur de la pièce où il devient fou. Avec *La Tour*, autre œuvre inédite, Janet Cardiff et George Bures Miller racontent aussi une histoire, une vieille histoire de séduction inspirée par les hauts faits de Marguerite de Bourgogne à la tour de Nesle. Il faut d'abord s'asseoir et écouter les pas inquiétants qui vous passent dans le dos, les paroles d'amour qui vous entraînent sous la tente, sur le lieu du « crime », et font de vous des « audio-voyeurs ».

Geneviève Breurette

René Jacobs et Herbert Wernicke font danser « La Calisto » avec les dieux

LA CALISTO, de Francesco Cavalli. Livret de Giovanni Faustini. Avec Maria Bayo, Marcello Lippi, Graham Pulshee, Sara Fulgoni, Sonia Theodoridou, Marcel Boone, Bernard Loonen, Dominique Visse, William Matteuzzi, Brian Bannatyne-Scott, Robin Tyson, Concerto vocale, René Jacobs (direction). Herbert Wernicke (mise en scène, décors et costumes). Robert Brasseur (éclairages). Opéra de Lyon, le 29 mars, à 20 heures. De 70 F à 380 F (de 11 € à 58 €). Tél. : 04-72-00-45-45. Opéra Berlioz/Le Corum de Montpellier, le 25 avril, à 15 heures, le 27, à 20 heures. De 110 F à 280 F (de 17 € à 43 €). Tél. : 04-67-60-19-99.

LYON

correspondance

Venise, 1651. L'Opéra naissant commence à s'encanailler. Francesco Cavalli, successeur de Monteverdi, s'associe à Giovanni Faustini pour concocter un ouvrage d'après *Les Métamorphoses* d'Ovide : la légende de la nymphe Calisto, qui fut séduite par un Jupiter travesti en Diane, puis transformée en ourse par Junon, avant de briller éternellement comme une constellation au firmament. La production du

Théâtre royal de la Monnaie, créée en 1993, à Bruxelles, arrive enfin en France. Un enregistrement (Harmonia Mundi) rend compte de sa somptuosité sonore.

Le décor, superbe, est composé d'une immense carte céleste : une cosmogonie où se mêlent animaux anthropomorphes et signes du zodiaque. A cet ensemble bleu et doré s'oppose un plancher rouge, lieu de la terre. Cette boîte ne cesse de s'animer : descendant des cintres ou surgissant des trappes, hommes et dieux déboulent sur le plateau pour s'y livrer à des jeux érotiques. Les mâles revêtent l'attirail de la *commedia dell'arte*. Les femmes se parent des atours des dames vénitienes.

PROJECTIONS VERS L'AVENIR

Cette *Calisto* est une réflexion sur le théâtre et l'opéra. Le mélange des genres, la crudité des propos et des situations rappellent le théâtre élisabéthain. Herbert Wernicke trace aussi, à petites touches, des projections vers l'avenir : Mozart et son couple Don Juan-Leporello en gestation dans le duo Jupiter-Mercure, Offenbach et son Olympe dévergondé. Nul besoin pourtant de ces références pour goûter cette virevoltante comédie musicale. Cavalli

avait conçu *La Calisto* pour des acteurs sachant chanter. Wernicke et Jacobs ont réuni une troupe de chanteurs sachant jouer. Cette danse avec les dieux est réglée avec une vivacité, une poésie qui permettent de dire le salace, le tendre, le burlesque, le sentimental, le comique, le mélancolique.

René Jacobs enrobe ces jeux sensuels dans l'émotion et l'ironie. Il dynamise le *parlar cantando* des protagonistes et « chauffe » le plateau par la fusion qu'il établit entre la scène et une fosse judicieusement surélevée. Le son semble surgir d'une improvisation continue et les œuvres d'autres compositeurs, où Jacobs a puisé des intermèdes et la belle conclusion, s'intègrent à merveille dans la continuité musicale.

Si Maria Bayo, dans le rôle-titre, est la star de la production, son éclat n'aveugle pas les autres astres de la distribution : le contre-ténor Graham Pushee, bouleversant Endymion ; Marcello Lippi, qui tonne comme Jupiter et roucoule comme Diane ; Dominique Visse, vibrant satyre, et tous les autres, idéalement insérés dans cet aréopage divin.

Pierre Moulinier

Dans la forge de Dominique A, briseur de mélodies

DOMINIQUE A. L'Aire libre, Rennes, le 25 mars. En tournée le 30 à Nogent-sur-Marne, le 3 avril à Fontenay-le-Comte, le 9 à Sète, le 10 à Toulouse, le 11 à Bordeaux, le 14 à Paris (La Cigale), le 15 au Printemps de Bourges.

Les concerts de Dominique A ont toujours atténué l'apparence frêle de ses disques. Sa haute taille, ses épaules carrées, son regard déterminé ont donné une autorité à des textes et une voix qui évoquaient la fragilité. *Remué*, le nouvel album du chanteur nantais, a choisi d'évacuer une joliesse qui le rapprochait trop, à son goût, de la « variété française ». En faisant le pari de se passer du charme des mélodies, le créateur du *Courage des oiseaux* prend le risque de rebuter. Restait à

connaître la configuration scénique de ces nouveaux choix artistiques. C'est à L'Aire libre, dans la banlieue rennaise, que Dominique A a entamé une tournée qui le conduira jusqu'aux festivals de l'été. Quatre soirées à guichets fermés. Jeudi 25 mars, le chanteur n'en est qu'à son deuxième concert, mais son groupe impressionne déjà par sa cohésion, son aptitude à la netteté comme à la puissance.

SUR LES TRACES DE BASHUNG ?

Dans un décor de velours rouge et de draps blancs tendus en colonne, tout commence par le souffle glacé d'une machine. Le cœur des nouvelles chansons de Dominique A bat souvent dans une carcasse de vieux acier. Encore une fois sa meilleure alliée, la scène, va amplifier l'impact physique de ses morceaux. Soudain, leur dureté

n'est plus un exercice cérébral, mais l'expression presque voluptueuse de la tension. Habitué à plus de batifolage, le public est un peu sonné. Une basse profonde et crépusculaire, deux guitares qui donnent une vision cubiste du classicisme rock. On pense aux six cordes acérées de Marc Ribot, complice habituel de Tom Waits, ou de Blix Bargeld, le guitariste d'Einstürzende Neubauten et des Bad Seeds de Nick Cave. Avec autant d'énergie que de précision, Sacha Toorop fait de sa batterie un élément central de ces sculptures sonores. Dominique A a une voix plus grave, moins maniérée.

Judicieusement, l'éclairagiste plonge la scène dans une semi-obscurité bleutée ou rougeoyante. Cette leur de forge rappelle celle qui allumait les performances étouffantes de Tricky, bluesman

cybernétique de Bristol, influence avouée du Nantais. La défiance du Britannique face aux mélodies l'a mené à une impasse. Espérons que le chanteur français ne renonce pas tout à fait à la séduction de l'harmonie. On l'imagine bien dans les pas d'un Bashung, reproduisant l'embarquée courageuse du compositeur de *Gaby oh Gaby* quand celui-ci préféra caresser à rebrousse-poil (l'album *Play blessures*) plutôt que de sombrer dans la routine. Plutôt qu'être une fin en soi, *Remué* pourrait ouvrir de nouvelles perspectives.

On aime la relecture que Dominique A donne d'anciens morceaux comme *Ménage à trois*, devenu une valse anguleuse, ou *La Mort des gens*, passé au fluide glacial. Si on reste à la porte de certains titres, d'autres s'aèrent à temps d'émotions plus palpables. Par la grâce parfois de claviers et de samplers entêtants – *Douanes* et ses faux airs de Taxi Girl, *Avant l'enfer* pour son côté Satie, *Rien qu'à voir* pour sa mélancolie échappée d'un film de Truffaut –, par celle de textes qui savent êtreindre – *Comment certains vivent, Je suis une ville, Pères* – ou monter en puissance – *Encore*.

Stéphane Davet

SORTIR

PARIS

Peter Stein lit Faust II

Un événement : Peter Stein est à Paris où, pendant cinq soirées, il va lire en allemand et commenter en français le *Faust II* de Goethe. Cette lecture est une étape de plus dans le long chemin qui, depuis plusieurs années, mène le metteur en scène allemand vers le but, le rêve de sa vie : présenter l'intégrale du *Faust* de Goethe. Cette entreprise immense, qui ne nécessite pas loin de quarante heures de spectacle, doit voir le jour à Hanovre, en l'an 2000. Avec Bruno Ganz dans le rôle-titre.

Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna, 16^e. M^o Iéna. Du 30 mars au 3 avril, à 21 heures. Tél. : 01-44-43-92-30. 80 F pour soirée ; 300 F pour l'ensemble.

Elvin Jones Jazz Machine

Il est à jamais le batteur du quartet de John Coltrane, avec McCoy Tyner et Jimmy Garrison. Il est aussi, surtout, le perpétuateur d'un jeu sauvage et enflammé, qui va chercher dans les profondeurs de l'Afrique et du gospel sa force vivace. Elvin Jones, à la tête de Jazz Machine, provoque toujours le grand frisson. Au sein de la formation actuelle, le saxophoniste Sonny Fortune est une autre bonne raison pour se rendre au New Morning.

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10^e. M^o Château-d'Eau. Les 29 et 30, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Bardes Achough d'Azerbaïdjan

La musique azérie est riche des apports savants de la tradition persane (le chanteur Alim Qasimov vient de donner deux concerts au Théâtre de la Ville) et des usages populaires itinérants qui nourrissent la vie musicale de l'Asie centrale. Chants épiques et lyriques, airs de fête, sont interprétés au hautbois ou au luth, chantés par des

improvisateurs virtuoses, tels Edalat Nasibov.

Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, 18^e. M^o Abbesses. Les 29 et 30, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Carte blanche à Odile Duboc

A l'image des soirées mensuelles organisées par Karine Saporta à la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), le nouveau Centre national de la danse (CND) propose à Odile Duboc une Carte blanche qui sera pour elle l'occasion de parler des processus de sa création. Entourée de neuf de ses danseurs et de Françoise Michel – indissociable du travail de Duboc depuis ses débuts à Aix-en-Provence, en 1974 –, la chorégraphe s'appuiera sur *Boléros, Comédie et Projet de la matière*. Expliquer comment la danse se fait pour que le public comprenne mieux : il était temps que les chorégraphes eux-mêmes s'intéressent à la question ! Cette Carte blanche s'appelle « Hors contexte », on penserait à l'inverse qu'on est au cœur du problème...

Centre national de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, 4^e. M^o Saint-Paul. Les 29, 30 et 31 mars et les 1^{er} et 2 avril, à 19 heures. Tél. : 01-42-74-44-22. 100 F.

Vincent Mantsoe, Ron Brown

Vincent Mantsoe incarne l'énergie d'une danse entre tradition et contemporain. Révélation des rencontres de Luanda 1996 avec Gula, le Sud-Africain Vincent Mantsoe creuse son chemin dans *A Spiritual Journey Into the Self*. Ronald Brown (Compagnie Evidence), pur produit new-yorkais, arrivera sur la scène avec une danse qui développe en trois pièces les thèmes et l'univers du « gay black male » : *Better days, Heaven-Home, Ebony Magazine*. Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende. (1) Le 29, à 19 h 30 ; (2) les 29 et 30, à 20 h 30. Dans le cadre de la manifestation Exit. Tél. : 01-45-13-19-19. 140 F.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Le Corbeau de Roger Corman. Américain, 1962, noir et blanc (1 h 33). *L'Arlequin, 6^e. Tél. : 01-45-44-28-80.*

Intérieurs de Woody Allen. Américain, 1978 (1 h 31). *Action Christine, 6^e. Tél. : 01-43-29-11-30.*

La Soif du mal d'Orson Welles. Américain, 1957, noir et blanc, copie neuve (1 h 50). *Grand Action, 5^e. Tél. : 01-43-29-44-40. Mac-Mahon, 17^e. Tél. : 01-43-80-24-81.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Pelléas et Mélisande de Debussy. Philip Sheffield (Pelléas), Sophie Daneman (Mélisande), François Le Roux, François Harismendy (Golaud), Christian Tréguier (Arkel), Sylvie Althaparro (Geneviève), Chœur de l'Opéra-Comique, Orchestre de Paris, Georges Prêtre (direction), Pierre Médecin (mise en scène). *Opéra-Comique, Salle Favart, 5, rue Favart, 2^e. M^o Richelieu-Drouot. Les 29 et 31, à 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 610 F.*

Ensemble 2e2m Criton : *Thymes, Territoires imperceptibles, La Ritournelle et le galop, créations*. Paris : *Préludes pour quatre pianos imaginaires*. Xenakis : *Mikka*. Parth : *Lyrics by Li Po*. *Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, 6^e. M^o Odéon. Le 29, à 20 heures. Tél. : 01-47-06-17-76. Entrée libre.* **Marie-Ange Todorovitch**

(mezzo-soprano) **Graham Lilly (piano)** Œuvres de Gounod, Bizet, Massenet, Bruneau et Boieldieu.

Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, 9^e. M^o Grands-Boulevards. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-48-24-16-97. De 90 F à 200 F.

Moines danseurs du Tibet *Forum des images, porte Saint-Eustache, 1^{er}. M^o Les Halles. Les 29 et 30, à 20 h 30. Tél. : 01-44-76-63-33. 100 F.*

Antoine Hervé Big Band *Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1^{er}. M^o Châtelet. Le 29, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.*

Kenny Werner Trio, Adam Pionarczyk-Leszek Mozdzer *Salle Jacques-Brel, 42, avenue Edouard-Vaillant, 93 Pantin. M^o Aubervilliers-Quatre-Chemins. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-49-22-10-10. De 75 F à 95 F.*

Les Bushmen *Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, 6^e. M^o Saint-Placide. Le 29 mars, à 20 h 30. Tél. : 01-45-44-72-30. 100 F. Dans le cadre du Festival de l'imaginaire. Jusqu'au 4 avril.*

Jonathan Lambert : « Oh my God ! » *Théâtre de l'école Marceau, 17, rue René-Boulanger, Paris 10^e. M^o Strasbourg-Saint-Denis. Le 29, à 20 h 30, le 30, à 21 heures. Tél. : 01-45-81-41-94. 100 F et 80 F.*

DERNIERS JOURS

3 avril : Le Misanthrope de Molière, mise en scène de Jacques Lassalle.

L'Avenir oublié de Slimane Benaïssa et André Chouraqui, mise en scène de Slimane Benaïssa. *Maison de la culture, 1, boulevard Léning, 93 Bobigny. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.*

Enfer et Illuminations d'après Arthur Rimbaud, mise en scène de Michel de Maulne. *Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 161, rue rue Saint-Martin, 3^e. Tél. : 01-44-54-53-00. 60 F et 80 F.*



DU MAR. 6 AU SAM. 10 AVRIL 20H30

MATHILDE MONNIER
les Lieux de là création pour 12 danseurs
LOCATION 01 42 74 22 77 • 2 PLACE DU CHÂTELET PARIS 4

LA JACQUERIE
présente
LILLOM
de FERENC MOLNAR
mise en scène ALAIN MOLLOT
du 18 Mars au 3 Avril
Théâtre ROMAIN ROLLAND à Villejuif
Location : 01 49 58 17 00
M^oVillejuif-Paul Vaillant Couturier

LUNDI 29 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.25 Marianne, l'école et l'Islam. Forum Planète

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Monica Bellucci ; Santiago Segura ; Dominique A. ; Elton John ; Marianne Basler et Jacques Lassalle. Canal +
 19.15 et 0.15 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. LCI
 20.00 20 h Paris Première. Dominique Farrugia. Paris Première
 20.55 Ça se discute jour après jour. Les troubles du sommeil. France 2
 21.05 Le Point. La capitale de la peine de mort. Le plus beau cadeau : un don d'organe. TV 5
 22.35 Célébrités. Invités : Gérard Jugnot, Dominique Farrugia, Lio. TF 1
 23.10 D'un monde à l'autre. Plus fort que le silence. France 2

DOCUMENTAIRES

18.00 De l'autre côté du périphérique. [2/2]. Le meilleur de l'âme. Planète
 18.30 Paris-murette. Mezzo
 19.25 Qui a peur des tziganes roumains ? Histoire
 20.15 La Vie en feuilleton. Bonjour bébé ! [1/4]. Arte
 20.30 Sous le voile, l'Islam. Forum Planète

Le Monde TELEVISION

LA CINQUIÈME

16.50 Les Bonnes Femmes ■■■■ Quatre vendeuses s'ennuient dans un magasin. A la sortie commence l'espoir. Le quatrième film de Chabrol, alors réalisateur fêté de la nouvelle vague, provoqua une manière de scandale et fut un échec. Or Chabrol n'avait filmé que des comportements. Cette étude de mœurs est un chef-d'œuvre sur le bovarysme des mininettes des années 50-60. Le premier film « flaubertien » de Claude Chabrol.

20.35 L'Épopée des fusées. [12/13]. Destination Mars. Planète
 22.00 L'Histoire de l'Italie au XX^e siècle. [26/42]. La politique sociale. Planète
 22.25 Qu'est-ce qu'on mijote en Israël ! Odyssee
 22.30 Les Couilles du Royal Opera de Londres. [2/6]. Planète
 22.30 Médecine 2000. Forum Planète

SPORTS EN DIRECT

20.00 Rugby à XIII. Championnat de France. St-Gaudens - XIII Catalan. Eurosport
 3.00 Basket-ball. Championnat NCAA 98/99. Finale. AB Sport

MUSIQUE

21.00 Le Couronnement de Poppée. Opéra de Monteverdi. Par l'Orchestre du Concerto Köln, dir. René Jacobs. Muzik
 22.05 Et expecto resurrectionem mortuorum, de Messiaen. Triennale de musique de Cologne. Par l'Orchestre symphonique de Birmingham, dir. Simon Rattle. Mezzo
 22.45 5^e Symphonie, de Beethoven. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. Mezzo
 23.35 La Symphonie du Nouveau Monde, de Dvorak. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. Réalisation de Henri-Georges Clouzot. Mezzo

0.20 David Bowie. Sydney 1987. Canal Jimmy
 0.55 Jazz 6. Tout, tout, tout sur le boogie-woogie ! M 6

THÉÂTRE

20.55 L'École des femmes. De Molière. Mise en scène. Robert Manuel. TMC

TÉLÉFILMS

20.50 La Vocation d'Adrienne, neuf mois après. Joël Santoni. TF 1
 22.25 Mariage blanc. Peter Kassovitz. Festival

COURTS MÉTRAGES

22.30 Courts au 13. Festival du film policier de Cognac. 13^{ème} Rue
 0.20 Court-circuit. Alias. Marina de Van ; Cinq minutes. Britta Krause ; Freestyle. D. Lowe. Arte

SÉRIES

20.15 Ellen. A Penny Saved. RTL 9
 20.40 Docteur Quinn, femme médecin. [1/2]. Pilote de la série. Série Club
 21.25 New York Police Blues. Dans l'attente d'un cœur. Canal Jimmy
 22.10 La Rédac. Une bonne leçon. Disney Channel
 23.05 Buffy contre les vampires. Un charme dénotant. Série Club
 0.10 Chapeau melon et bottes de cuir. Les anges de la mort. TF 1

M 6

22.50 Un homme amoureux ■■■ Une jeune comédienne obtient le rôle féminin d'un film sur l'écrivain Cesare Pavese tourné à Rome. Une idylle naît entre elle et son partenaire, un acteur américain marié. Diane Kurys a beaucoup d'ambition : faire à la fois un film intellectuel et un film hollywoodien. Ce n'est pas mal fait, malgré des clichés, et les acteurs sont excellents. Un point faible : un scénario de mélodrame.

FILMS



16.50 Les Bonnes Femmes ■■■■ Claude Chabrol. Avec Bernadette Lafont, Stéphane Audran (France, 1960, N., 95 min) O. Arte

20.30 Je n'ai pas tué Lincoln ■■■ John Ford (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

21.05 Waterworld ■■■ Kevin Reynolds (Etats-Unis, 1995, 145 min) O. TSR

22.05 La Couronne noire ■■■ Luis Saslavsky (Espagne, 1952, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics

22.10 Huit et demi ■■■ Federico Fellini (Italie, 1963, N., v.o., 136 min) O. Canal +

22.15 et 2.15 La Traversée de Paris ■■■■ Claude Autant-Lara (France, 1956, N., 105 min) O. TV 5

22.15 Beau-père ■■■ Bertrand Blier (France, 1981, 125 min) O. Ciné Cinéma 2

22.35 Smoking ■■■ Alain Resnais (France, 1993, 140 min) O. Cinéstar 1

22.40 Raphaël ou le débauché ■■■ Michel Deville (France, 1971, 100 min) O. Arte

22.45 Un papillon sur l'épaule ■■■ Jacques Deray (France, 1978, 100 min) O. TMC

22.50 Un homme amoureux ■■■ Diane Kurys (France, 1987, 125 min) O. M 6

22.55 Hôtel des Amériques ■■■ André Téchiné (France, 1981, 95 min) O. Paris Première

23.00 The Hit ■■■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1984, 100 min) O. Cinéstar 2

23.45 Le Jour du vin et des roses ■■■ Blake Edwards (Etats-Unis, 1962, N., v.o., 115 min) O. Ciné Classics

0.25 La Fille de Ryan ■■■ David Lean (Grande-Bretagne, 1970, 190 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.35 Beverly Hills. O.
 18.25 Exclusif.
 19.05 Le Bigdil.
 20.00 Journal, Météo.
 20.50 La Vocation d'Adrienne, neuf mois après. Téléfilm. Joël Santoni. O.
 22.35 Célébrités.
 0.10 Chapeau melon et bottes de cuir. Les anges de la mort. O.
 1.05 TF 1 nuit, Météo.
 1.15 Histoires naturelles.

FRANCE 2

18.45 Et un, et deux, et trois.
 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
 19.20 Qui est qui ?
 20.00 Journal, Météo.
 20.55 Ça se discute jour après jour. Les troubles du sommeil.
 23.10 D'un monde à l'autre. Plus fort que le silence.
 0.45 Journal, Météo.
 1.05 Le Cercle. Entendre sa mort.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
 18.50 Un livre, un jour.
 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
 20.05 Cosby. O.
 20.35 Tout le sport.
 20.55 L'Ours en peluche. Film. Jacques Deray. O.
 22.25 Météo, L'Euro, Soir 3.
 23.00 On ne meurt que deux fois ■ Film. Jacques Deray. O.
 0.40 Aléas.

CANAL +

18.30 Nulle part ailleurs.
 20.30 Pas si vite.
 20.40 Menteur, menteur. Film. Tom Shadyac. O.
 22.04 Les Sales Blagues de l'Echo. La boule magique. O.
 22.05 Surprises.
 22.10 Huit et demi ■■■■ Film. Federico Fellini (v.o.). O.
 0.30 Boîte hebdo.
 1.40 Milice, film noir. Film. Alain Ferrari. O.
 3.50 Les Amateurs ■ Film. Alan Taylor (v.o.). O.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.25 Atatürk, père de la Turquie moderne. Invités : Georges Daniel ; Alexandre Javakhoff ; Ali Kazancigil ; Robert Mantran ; Jacques Thobie. Forum Planète
 23.20 «Sois beau et tais-toi» Invités : Laurence Dupas-Gelin ; Alain Gossuin ; Christophe Lafarge ; Michel Olivia ; Marie-Hélène Pain. Forum Planète

MAGAZINES

10.40 Droit d'auteurs. Spéciale poésie. La Cinquième
 13.05 Argent public. Le Front National subventionné par le contribuable. Les secours en montagne. TV 5
 13.50 On s'occupe de vous. Invitée : Isabelle Carré. France 3
 15.10 1 an de +. Invités : Paul-Loup Sulitzer ; Philippe Isard. Paris Première
 14.30 La Cinquième rencontre... Santé, science : La polymyélite. Avec Jean-Marie Okwobele. La Cinquième
 14.58 Questions au gouvernement. A l'Assemblée nationale. France 3
 16.15 Le Talk Show. François Cluzet ; Marie-Christine Barraut. LCI
 16.30 Les Dossiers de l'Histoire. Années 30, l'ordre et l'architecture. Histoire
 16.55 Zapping Zone. Disney Channel
 17.00 Les Lumières du music-hall. Les Quatre Barbus. Bobby Lapointe. Paris Première
 18.00 Stars en stock. Rock Hudson. Spencer Tracy. Paris Première
 18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Jean-Claude Van Damme ; Beverley Knight ; Patrice Leconte ; Ed McBain ; Ousmane Sow. Canal +
 19.00 Archimède. La caméra de l'avenir. Un espoir pour les paraplégiques. Le Vatican en 3D. Goethe, l'archimiste. Portrait de Luciano Maiani. Arte
 19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. Daniel Cohn-Bendit. LCI
 20.00 20 h Paris Première. Estelle Hallyday. Paris Première
 20.50 E = M 6 spécial. Les secrets de la beauté. M 6
 21.00 Le Gai Savoir. Parlez-vous encore français ? Invités : Michel Tournier ; Henriette Walter ; André Brincourt ; Maurice Druon ; Rachid Djaidani ; Yves Coppens. Paris Première

SPORTS EN DIRECT

21.30 Thema. Jérusalem. Arte
 22.25 100 % 2000. Invité : Smaïn. TSR
 23.00 La Vie à l'endroit. Dans la chaleur des nuits parisiennes. France 2

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 La Vie en face En politique, les mots sont essentiels pour véhiculer des idées et convaincre. Ils le sont aussi pour conquérir le pouvoir. La maîtrise de la parole et l'image que l'on donne de soi sont souvent plus importantes que le contenu du discours. La réalisatrice Esti a suivi un conseiller général pendant son stage en communication avant les régionales de mars 1998. L'exercice est passionnant et puissant.

ARTE

20.15 Bonjour bébé ! Pour « Bonjour bébé ! », feuilleton documentaire en quatre épisodes, Thomas Kufus et Arpad Bondy ont filmé la vie quotidienne de la plus grande maternité d'Allemagne. Les moments intenses qui précèdent les accouchements alternent avec les séquences où les sages-femmes discutent de leurs petits problèmes. Un sujet en or. Mais un *docu-soap* gâché par un commentaire sans subtilité.

DOCUMENTAIRES

17.40 Global Family. L'Orque, le loup des mers. Odyssee
 17.55 Les Couilles de la science. [13/13]. Les grottes sous-marines du Yucatan. La Cinquième
 18.20 Histoire de dessous. Planète
 18.25 La Lucarne du siècle. Femmes en contrechamp, Danemark 1910-1912. Ciné Classics
 18.30 Le Monde des animaux. Sous un ciel écarlate. La Cinquième
 19.30 Il était une foi en Ethiopie. Odyssee
 19.55 Toutes les drogues du monde. Solutions de rechange. Odyssee

MUSIQUE

23.00 Télécinéma. Avec Bertrand Tavernier ; Philippe Torreton. RTBF 1
 23.30 Science 3. Sur la piste du crime [1/3] : Les cadavres qui parlent. France 3
 0.25 Zone interdite. CRS : derrière le bouclier. M 6
 1.50 Saga-Cités. Des mots pour guérir. France 3

SPORTS EN DIRECT

20.00 Hockey sur glace. Championnat de France. Ligue Elite. Demi-finale. AB Sport
 20.45 Patinage artistique. Gala. A Sarajevo. Eurosport
 22.00 BoXe. Poids lourds-légers. Alexander Jacob (All) - Thuram Altunkaya (All). Eurosport
 2.05 Basket NBA. New York Knicks - Indiana Pacers. Canal +

CANAL +

22.15 L'Œil du cyclone Ancêtres des clips, les Scopitone peuplaient les cafés arabes, du début des années 50 à 1978, avant d'être détrônés par la vidéo, puis par la télévision par satellite. Cette culture, alimentée par les premières vagues de l'immigration maghrébine en France, chante la souffrance de l'exil, la solitude, l'épouse lointaine, les montagnes du Djurdjura, mais aussi le racisme ou les tabassages policiers.

MUSIQUE

19.45 Doudou N'Diaye Rose et le bagad Men Ha Tan. Angoulême, 1998. Muzik
 21.00 Beethoven et Chopin. Par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Claus Peter Flor. Muzik
 21.45 Liszt. Via Crucis. Avec Reinbert de Leeuw, piano. Par le Dutch Chamber Choir, dir. Reinbert de Leeuw. Mezzo
 21.55 Haendel. Par l'Orchestre de chambre de Lodz, dir. Zdzislaw Szostak. Muzik
 22.45 Samson et Dalila. Opéra de Saint-Saëns. Par l'Orchestre philharmonique de Philadelphie et le Chœur de l'Opéra de San Francisco, dir. Julius Rudel. Mezzo
 0.45 Saint-Saëns. Concerto pour violon en si mineur. Avec Silvia Markovici, violon. Par l'Orchestre de la Radiotélévision suisse italienne, dir. Piero Bellugi. Mezzo

TÉLÉFILMS

18.30 Echec au roi. Paul Seed [3 et 4/4]. Histoire
 18.30 Un jeff pour le pire. Jeff Bleckner [2/2]. O. Téva
 19.00 Un chien écrasé. Daniel Duval. Festival
 20.30 Bargensac, drôle de père. Charlotte Brandstrom. Festival
 20.35 Viens jouer dans la cour des grands. Caroline Huppert. TSR
 21.20 Fleurs de sel. Arnaud Sélignac [2/2]. RTBF 1
 22.10 La Cavale. Serge Meynard. Festival
 22.15 Les Alsaciens ou les Deux Mathilde. Michel Favart [2/4]. TV 5
 22.40 Le Marchand de sable. Nico Hofmann. O. M 6

SÉRIES

20.55 La Vie à cinq. La soirée bissexile. Téva
 21.45 Ally McBeal. Happy Trails (v.o.). Téva
 22.45 High Secret City. Trois mariages et pas d'enterrement. Un jeune homme se suicide. TF 1
 22.55 Star Trek, la nouvelle génération. Interface (v.o.). Canal Jimmy
 23.45 Star Trek, Deep Space Nine. Intrusion (v.o.). Canal Jimmy
 0.35 Cop Rock. No Noose Is Good Noose (v.o.). Canal Jimmy
 1.25 Friends. The One with Chandler's Work Laugh (v.o.). Canal Jimmy

PARIS PREMIÈRE

22.30 La Folie du roi George ■■■ En 1788, George III de Hanovre, roi d'Angleterre et d'Irlande depuis 1760, se met à se comporter d'une façon très extravagante. Son fils aîné le fait passer pour fou afin de devenir régent. Nicholas Hytner, grand metteur en scène de théâtre, a traité cette crise dans une pièce qui est devenue son premier film, superbe, se terminant par la guérison du roi... qui replongera dans la folie en 1811. En v.o.

FILMS

13.15 Six destins ■■■ Julien Duvivier (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 120 min) O. Ciné Classics

14.15 et 18.15 La Traversée de Paris ■■■■ Claude Autant-Lara (France, 1956, N., 105 min) O. TV 5

16.10 Le Cauchemar de Dracula ■■■ Terence Fisher (Grande-Bretagne, 1958, 80 min) O. Ciné Cinéma 1

16.25 Le Crabe-tambour ■■■ Pierre Schoendoerffer (France, 1977, 120 min) O. Ciné Cinéma 2

16.50 Je n'ai pas tué Lincoln ■■■ John Ford (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

17.40 Vivre un grand amour ■■■ Edward Dmytryk (Grande-Bretagne, 1954, N., v.o., 110 min) O. Cinétoile

18.05 No Smoking ■■■ Alain Resnais (France, 1993, 145 min) O. Cinéstar 2

20.30 La Couronne noire ■■■ Luis Saslavsky (Espagne, 1952, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics

20.30 Beau-père ■■■ Bertrand Blier (France, 1981, 125 min) O. Ciné Cinéma 1

20.30 Sang chaud pour meurtre de sang-froid ■■■ Phil Joanou (Etats-Unis, 1992, 125 min) O. Ciné Cinéma 2



20.30 True Romance ■■■ Tony Scott. Avec Patricia Arquette, Christian Slater (Etats-Unis, 1992, v.o., 120 min) O. Ciné Cinéma 3

21.00 Raffles sur la ville ■■■ Pierre Chenal (France, 1957, N., 80 min) O. Cinétoile

22.20 Muriel ■■■■ Alain Resnais (France - Italie, 1963, 120 min) O. Cinétoile



22.30 La Folie du roi George ■■■ Nicholas Hytner. Nigel Hawthorne, Helen Mirren (GB - EU, 1995, v.o., 115 min) O. Paris Première

23.30 La Source du feu ■■■ Irving Pichel et Lansing C. Holden (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics

0.20 La Marquise d'O ■■■ Eric Rohmer (France - Allemagne, 1976, 105 min) O. Cinétoile

1.10 Le Jour du vin et des roses ■■■ Blake Edwards (Etats-Unis, 1962, N., v.o., 115 min) O. Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

16.50 Sunset Beach. O.
 17.35 Beverly Hills. O.
 18.25 Exclusif.
 19.05 Le Bigdil.
 20.00 Journal, Météo.
 20.50 Dans la peau d'une blonde. Film. Blake Edwards. O.
 22.45 High Secret City, la ville du grand secret. Trois mariages et pas d'enterrement. O. Un jeune homme se suicide. O.
 0.30 Minuit sport.
 1.20 Nautisme. Spécial Défi Français.
 1.30 TF 1 nuit, Météo.
 1.45 Reportages. Les héritiers de Bolivar.

FRANCE 2

16.45 Des chiffres et des lettres.
 17.15 et 22.50 Un livre, des livres.
 17.20 Cap des Pins. O.
 17.50 Hartley, cœurs à vif. O.
 18.45 Et un, et deux, et trois.
 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
 19.20 Qui est qui ?
 20.00 Journal, Météo.
 20.55 Made in America ■ Film. Richard Benjamin. O.
 22.55 Bouche à oreille.
 23.00 La Vie à l'endroit. Dans la chaleur des nuits parisiennes.
 0.45 L'Euro. La sécu va-t-elle me rembourser en euros ?
 0.50 Journal, Météo.
 1.10 Le Cercle. Le grain de la voix.

FRANCE 3

16.40 Les Minikeums.
 17.45 Le Kadox.
 18.19 L'Euro, mode d'emploi.
 18.20 Questions pour un champion.
 18.50 Un livre, un jour.
 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
 20.05 Cosby. O.
 20.35 Tout le sport.
 20.55 Pour le rire et le meilleur.
 23.00 Météo, Soir 3.
 23.30 Science 3. Sur la piste du crime [1/3] : Les cadavres qui parlent.
 0.30 Magazine olympique.
 0.55 Profil grande école. Rêves d'énarques.
 1.50 Saga-Cités. Des mots pour guérir.

CANAL +

16.50 Le Défi ■ Film. Bob Swain. O.
 ► En clair jusqu'à 20.40
 18.30 Nulle part ailleurs.
 20.30 Le Journal du cinéma.
 20.39 Soirée Médina.
 20.40 Le Gone du chaâba ■ Film. Christophe Ruggia. O.
 22.15 Œil du cyclone. Trésors de scopitones arabes, kabyles et berbères. O.
 23.10 Sous les pieds des femmes ■ Film. Rachida Krim. O.
 0.25 Gorgo ■ Film. Eugène Louré (v.o.). O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
 O Tous publics
 O Accord parental souhaitable
 O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 O Public adulte
 O Interdit aux moins de 16 ans
 O Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
 ■ On peut voir
 ■■ A ne pas manquer
 ■■■ Chef-d'œuvre ou classique
 Les symboles spéciaux de Canal +
 DD Dernière diffusion
 ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

ARTE

19.00 Nature. Les Parcs nationaux.
 19.45 Météo, Arte info.
 20.15 La Vie en feuilleton. [1/4].
 20.45 L'Année du chat ■ Film. Dominik Graf. O.
 22.40 Raphaël ou le débauché ■■ Film. Michel Deville. O.
 0.20 Court-circuit. Alias. Court métrage. Marina de Van. O. Cinq minutes. Britta Krause (v.o.). O. Freestyle. David Lowe (v.o.). O.
 0.55 La Chanteuse de pansori ■■ Film. Im Kwon-Taek (v.o.). O.

M 6

19.20 Mariés, deux enfants. O.
 19.54 Le Six Minutes, Météo.
 20.10 Notre belle famille. O.
 20.40 Dérochage info, Les Produits stars.
 20.50 La Mutante ■ Film. Roger Donaldson. O.
 22.50 Un homme amoureux ■■ Film. Diane Kurys. O.
 0.55 Jazz 6. Tout, tout, tout sur le boogie-woogie !

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Le Grand Débat. Enregistré au Salon du Livre. Avec la collaboration de Le Monde. La littérature québécoise dans tous ses états.
 22.10 Fiction. Nouvelles du Québec [2/5].
 23.00 Nuits magnétiques. [1/2].

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Par l'Ensemble Hilliard. Œuvres de De Anchieta, Moody, Hellawell, Tutor, Fayrfax, Tormis, Robinson, Da Firenze, Guy.
 22.30 Lionel Hampton fête 75 ans de musique.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Boccherini. 20.40 Les Symphoniques. Par l'Orchestre Symphonique de San Francisco, dir. Michael Tilson-Thomas, Dawn Upshaw, soprano : Œuvres de Canteloube, Mahler.
 22.28 Les Soirées (suite). Œuvres de Schubert, Beethoven, Weber.

LA CINQUIÈME/ARTE

16.00 Les Grandes Aventures du XX^e siècle.
 16.30 Les Dessous de la Terre.
 17.00 Au nom de la loi. O.
 17.30 100 % question.
 17.55 Les Couilles de la science.
 18.20 Météo.
 18.30 Le Monde des animaux.
 19.00 Archimède.
 19.45 Météo, Arte info.
 20.15 La Vie en feuilleton. [2/4].
 20.45 La Vie en face. La Parole en politique.
 21.30 Thema. Jérusalem. 21.35 Jérusalem ■ Film. Bille August. O.

Le bal des images

par Pierre Georges

UNE PHOTO, un reportage télévisé, et tout feint d'être dit. La photo d'abord. Dans la campagne serbe, à Budjanovici, deux femmes dansent sur un débris d'avion, une aile d'avion furtif, le fameux F-117 A Nighthawk, présumé invisible, sinon invulnérable. Les deux femmes rient, chantent peut-être le chant d'une Serbie irréductible, le chant d'une victoire qui dépasse de beaucoup la seule épave d'un bombardier.

Les autorités de Belgrade ne s'y sont pas trompées. Elles qui refusent aux journalistes des pays de l'OTAN de voir et raconter la guerre, les bombardements et leurs effets ont, cette fois, organisé un convoi vers l'épave. CNN même aura ses images, peut-être reprises à la télévision serbe qui, elle-même, diffuse les images de CNN. Si c'est sur CNN, c'est donc que c'est vrai. Et c'est vrai effectivement, un F-117 A a été abattu par la défense anti-aérienne, ou bien s'est crashé, on ne sait encore trop. Mais, dans le fond, peu importe, c'est tout un symbole en pièces et morceaux dans la campagne et une immense victoire serbe.

Le grand avion noir, aux allures de chauve-souris ou de vampire méphistophélique, est plus qu'un bombardier : un mythe. Le mythe d'une guerre presse-boutons faite comme au cinéma et presque pour le cinéma, du genre *Top Guns*, le mythe d'une force ailée furtive et foudroyante, ne laissant paraître, sur l'écho radar que la trace fugitive d'une mouette. Et c'est sur ce mythe, celui en somme de l'invincibilité, que dansent deux femmes, la danse serbe de David contre Goliath, pour célébrer ce coup de foudre au front de la technologie la plus évoluée. Le ciel serbe reste

aux Alliés, la terre serbe aux Serbes, et Belgrade fait comme si la guerre était gagnée par ce seul fait d'armes. A propagande, contre-propagande : le Pentagone célèbre, de son côté, l'opération Rescue, ces commandos hélicoptères venus récupérer en territoire ennemi le pilote du bombardier, du grand oiseau de nuit. Mais comme la télévision ne montre ni les commandos ni le pilote dans cette bataille d'images, force reste à David.

Deux paysannes chantent et dansent sur une aile étoilée à Budjanovici. Des milliers de jeunes, et de moins jeunes, dansent et chantent sur une place de Belgrade. Un reportage télévisé serbe l'a complaisamment montré : pendant la guerre, le rock and roll continue ! Belgrade a organisé un concert de défi ou de résistance, comme l'on voudra, Rock in Yugoslavia, décibels contre sirènes d'alerte. Une vraie et totalement inédite démonstration de propagande là encore, voulue par le régime serbe, qui ne doute pas un instant, et il a raison, que ces images feront le tour du monde. Et sous les bombes, Belgrade dansait ! Au grand bal des Alliés ! Il n'y eut pas de plus symbolique manière de signifier à la Terre entière effectivement que si l'on voulait terrasser l'armée et le peuple serbes, il faudrait bien descendre de ses F-117 A et du ciel des Balkans. Ne serait-ce que pour voir et arrêter tout ce que les images ne montrent pas et qui se passe, selon tous les témoignages, au Kosovo. Car ainsi le veut l'imagerie du temps et la propagande de guerre que l'on ne donne à voir que le secondaire, quand l'essentiel du drame, de la danse de mort, se joue ailleurs. A huis clos.

M^{me} Buffet, ministre communiste, se démarque de M. Jospin sur l'intervention en Yougoslavie

DEVANT LA CONVENTION « nation-Europe » du Parti socialiste, dimanche 28 mars à la Mutualité, Lionel Jospin a consacré une place importante de son intervention au Kosovo. « Nous avons bien l'intention de ne pas nous laisser entraîner là où nous ne voulons pas aller », a assuré le premier ministre. Mais, a-t-il ajouté devant des délégués impassibles, « nous sommes déterminés à ne pas tolérer les massacres et la répression aveugle contre les populations civiles [albanaises du Kosovo] et à créer des conditions pour un règlement politique de la crise ». M. Jospin a répété que les frappes en cours pouvaient « s'interrompre à tout moment si le président Milosevic acceptait de revenir à la table des négociations ».

Samedi, les délégués de la convention du PS avaient réservé un bon accueil au discours - inhabituel dans cette instance - d'Hubert Védrine. Alors qu'un brouhaha permanent avait accompagné les précédents discours ministériels, celui

du ministre des affaires étrangères a été écouté dans un silence total et salué par des longs applaudissements. « Nous avons tout fait (...) pour qu'une solution politique équitable soit acceptée. A aucun moment, les autorités yougoslaves ou serbes n'ont saisi la perche. Ils ont tué dans l'œuf toutes les chances de compromis », a affirmé M. Védrine. « A un moment ou un autre, il faudra revenir sur le terrain politique », a-t-il souligné, mais « encore faut-il qu'il y ait un interlocuteur pour cela ».

LES CRAINTES DE M. FABIUS

Alors qu'aucune dissonance ne se faisait entendre au sein de la convention du PS, Laurent Fabius n'a pas dissimulé ses craintes. « Quand la guerre est là, a déclaré le président de l'Assemblée nationale, tout le reste apparaît évidemment secondaire. Or la France est - on hésite à employer ces mots - en guerre avec la Yougoslavie, personne ne sait vraiment comment le conflit va évoluer et, pour ma part, analysant les ressorts

passés de Milosevic, les conditions concrètes de notre engagement et les scénarios possibles, je ne cacherai pas mon inquiétude pour le futur ». M. Fabius a observé aussi que, si les Quinze additionnent « chaque année 125 milliards d'euros de dépenses militaires », « tout cela, alors qu'il s'agit du sort de nos voisins, ne nous permet pas vraiment d'agir en tant qu'Européens, la loi de l'OTAN risquant d'ailleurs de se substituer quelque peu à celle de l'ONU ».

Le premier secrétaire du PS, François Hollande, a estimé aussi, dimanche 28 mars, que « pour la première fois depuis longtemps, l'Europe a affirmé sa responsabilité politique, en marquant sa détermination, y compris par le recours à la force, afin de faire prévaloir le dialogue et empêcher une déflagration dans les Balkans ». Mais, a-t-il ajouté, « en ne disposant pas des forces intégrées nécessaires, l'Union européenne a de nouveau confié une part de son destin militaire, non seulement à l'OTAN, mais pour l'essentiel aux Etats-Unis ».

Si l'Europe politique commence à s'affirmer, a noté M. Hollande, « elle est encore privée pour partie de son bras armé et faute d'une Europe de la défense c'est l'Amérique qui fournit, pour une part, l'essentiel des forces. Même si la France y joue son rôle, c'est pour partie l'Amérique qui occupe, voire sature la scène au point d'obscurcir certains jugements ». M. Hollande a insisté sur la nécessité de faire partager par « nos amis européens » l'idée d'une Europe de la défense, « y compris [à] ceux qui préfèrent plutôt regarder de l'autre côté de l'Atlantique plutôt que de l'autre côté de la Manche ». M. Hollande, qui devrait s'entretenir dans

Sondages divergents

Selon un sondage d'Ipsos (réalisé les 26 et 27 mars auprès d'un échantillon de 949 personnes) publié par *Le Journal du dimanche* du 28 mars, 57 % des Français approuvent l'intervention de l'OTAN et 59 % approuvent la participation militaire de la France alors que 33 % la désapprouvent (dont 62 % des sympathisants communistes). Selon un autre sondage (CSA, réalisé les 26 et 27 mars pour *Le Parisien* du 29 mars), 46 % des personnes interrogées (contre 40 %) désapprouvent « les bombardements aériens des forces de l'OTAN contre la Serbie » ; mais 46 % (contre 45 %) approuvent la participation de la France.

la semaine du Kosovo avec Robert Hue, a repris la proposition de Romano Prodi, nouveau président de la Commission européenne, d'« organiser au plus vite une conférence de la paix dans les Balkans, dès que l'usage de la force aura permis de le faire ».

Dimanche soir, sur France 3, Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, s'est distinguée du premier ministre. « Je n'ai pas l'impression que les frappes aériennes ont un effet positif », a noté la ministre communiste. Après trois jours de bombardements, qu'est-ce qui a bougé ? Pas grand chose. » Déplorant que, par rapport à l'OTAN, les pays européens n'aient plus « la première main dans cette affaire », M^{me} Buffet a repris le souhait de M. Hue, et de M. Hollande, en faveur d'une conférence sur les Balkans. Mais elle a semblé reprocher un certain attentisme au premier ministre : « On ne peut pas simplement attendre que le président de la République yougoslave veuille négocier », a-t-elle ainsi observé.

■ **INCIDENTS** : dimanche 28 mars, une manifestation de Serbes contre les bombardements de l'OTAN au Kosovo a rassemblé 2 000 personnes, selon la police (5 000, selon les organisateurs) sur le parvis des Droits de l'homme à Paris, pour scander des slogans hostiles à l'OTAN et au président américain, et dénoncer la participation de la France aux raids aériens. Plusieurs centaines de manifestants se sont ensuite rassemblés devant l'ambassade des Etats-Unis, jetant des projectiles. La police a indiqué avoir procédé à « quelques interpellations ».

Le rôle de la Russie au centre des interrogations à droite

LA DROITE fait entendre quelques dissonances à propos de la poursuite des opérations militaires au Kosovo, et notamment du rôle de médiation éventuel de la Russie. Tout en s'interrogeant sur « l'image » de la France que donnaient les divergences au sein de la majorité, Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a déclaré, dimanche 28 mars au « Forum RMC-Le Figaro », qu'« à partir du moment où on a pris [nos] responsabilités », l'opération de l'OTAN doit « être menée jusqu'à son terme ». Le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, a estimé, lundi sur RTL, qu'« il serait prudent aujourd'hui de se donner les moyens d'une intervention terrestre » au Kosovo. « Si l'on croit [aux droits de l'homme], il faut parfois accepter de mourir » pour ces idées-là, a-t-il ajouté. Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) avait indiqué pour sa part, samedi, qu'il se serait « sans doute abstenu » sur l'en-

gagement de la France si l'Assemblée nationale avait été consultée. Samedi sur Europe 1, Valéry Giscard d'Estaing (UDF) a souligné qu'il faut « toujours, dans une crise, ouvrir une porte ou donner une issue aux adversaires ». L'ancien chef de l'Etat a noté que « la Russie n'est pas en état, à l'heure actuelle, de jouer un rôle actif dans cette région ». A l'inverse, après avoir noté que l'intervention de l'OTAN « pose beaucoup de problèmes », notamment « l'éventualité » d'une opération terrestre, le président du RPR, Philippe Séguin, a jugé qu'on « ne pourra pas tenir la Russie en dehors de la prévention des conflits européens ». La France et la Russie doivent « prendre l'initiative de renouer les fils du dialogue », ont estimé samedi Charles Pasqua (RPR) et le maire de Moscou, Youri Loujkov. Le président de l'UDF, François Bayrou, a estimé, samedi, que « si l'Europe avait existé davantage, (...) probablement ce drame ne se serait pas produit ».

Les sourds défendent la langue des signes

A L'APPEL de la Fédération nationale des sourds de France (FNSF), soutenue par diverses associations, plusieurs centaines de personnes ont manifesté, samedi 27 mars, à Paris et dans plusieurs villes de France, pour réclamer la reconnaissance officielle de la langue des signes. Une délégation de la FNSF, conduite par son président, Jacques Sangla, a été reçue par le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius et lui a remis le texte d'une proposition de loi visant à faire reconnaître ce langage gestuel comme langue minoritaire. La langue des signes est pratiquée par 80 000 personnes sourdes, sur les 4 millions de sourds et malentendants que compte la France, parmi lesquels 360 000 sont des sourds sévères et 120 000 des sourds profonds.

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION** : près de 5 000 personnes ont manifesté, samedi 27 mars, à Carhaix-Plouguer (Finistère), à l'appel de l'association Diwan, pour réclamer l'ouverture d'un lycée en breton. La semaine dernière, le préfet de région avait décidé de saisir le tribunal administratif pour contester une subvention du conseil régional de Bretagne destinée à l'installation de ce lycée. L'association Diwan réclame un statut public qui lui permettrait de bénéficier de subventions des collectivités locales.

■ **SPOLIATION** : le président de la mission d'études sur la spoliation des juifs de France, Jean Mattéoli, a redit au *Figaro*, dans son édition du 29 mars, qu'il excluait « une indemnisation globale sans étude préalable [qui] conduirait à effacer ce qui s'est passé réellement ». Il a, par ailleurs, annoncé que la Mission allait étudier « de façon approfondie », la proposition de Serge Klarsfeld d'indemniser les juifs assujettis au travail obligatoire en Allemagne. Depuis sa création, la mission a reçu, a précisé M. Mattéoli, « un peu plus de 300 demandes en vue d'une réparation ou d'une restitution ».

■ **SÉCURITÉ SANITAIRE** : le décret relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments est paru au *Journal officiel* du 28 mars. Cet établissement public à caractère administratif, placé sous la tutelle des ministres chargés de la santé, de l'agriculture et de la consommation, fait partie d'un dispositif comprenant l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé et l'Institut de veille sanitaire.

■ **JUSTICE** : le parquet de Créteil a ouvert, au début de la semaine du 22 mars, une enquête préliminaire sur l'éventuel existence d'emplois fictifs au sein de la mairie (PCF) de Villejuif (Val-de-Marne). Des informations ont été transmises aux enquêteurs par une conseillère municipale (divers gauche) de la ville.

■ **CORSE** : un attentat à l'explosif a fortement endommagé, dimanche 28 mars, à Ajaccio (Corse-du-Sud), l'entrée du secrétariat général aux affaires corses (SGAC), situé dans un immeuble d'habitation et chargé de gérer les actions de l'Etat en relation avec les élus locaux. Cette opération n'a fait aucun blessé et n'a pas été revendiquée. En fin de soirée, un autre attentat a touché un bar-restaurant d'Ajaccio, appartenant à la famille du vice-président du conseil économique, social et culturel corse, faisant d'importants dégâts.

■ **VILLE** : un millier de jeunes des quartiers toulousains du Mirail, rejoints par d'autres habitants, ont participé, samedi 27 mars, à une marche vers le centre ville. Cette manifestation, organisée le jour de Saint-Habib en mémoire du jeune homme tué par une patrouille de police alors qu'il dérobaît une voiture (*Le Monde* daté 28-29 mars), n'a été marquée par aucune violence. Une banderole de tête appelait à combattre « toutes les discriminations ». Dans la nuit de dimanche à lundi, des incidents ont éclaté dans le quartier de la Reynerie entre des groupes de jeunes et les forces de l'ordre. - (Corresp.)

Paraguay : le chef de l'Etat, M. Cubas, poussé à la démission

CÉDANT devant la procédure de destitution lancée contre lui après l'assassinat du vice-président Luis Maria Argana, le chef de l'Etat paraguayen, Raul Cubas Grau, a annoncé dimanche soir 28 mars à Asuncion qu'il renonçait à sa charge de « président constitutionnel du Paraguay ». Il a été remplacé par le président du Sénat, Luis Angel Gonzalez Macchi.

Au même moment, son mentor politique, le général Lino Oviedo, condamné en 1997 pour une tentative de coup d'Etat l'année précédente contre l'ancien président Juan Carlos Wasmosy, tentait de prendre la fuite avec toute sa famille. Après l'assassinat du vice-président Argana, il avait été détenu dans les locaux de la garde présidentielle. Il a été arrêté dans la nuit en Argentine, à l'aérodrome de San Fernando, au nord de Buenos Aires, où il avait atterri à bord d'un bimoteur.

Condamné à dix ans de prison après sa tentative de putsch, le général Oviedo n'avait pu se présenter à l'élection présidentielle de 1998, faisant élire à sa place Raul Cubas. A peine entré en fonction, celui-ci s'était empressé de le faire sortir de prison, déclenchant une crise politique qui paraît connaître aujourd'hui son dénouement.

L'assassinat de M. Argana avait déclenché des manifestations massives, sévèrement réprimées. Six personnes avaient trouvé la mort lors d'affrontements avec la police, renforcée par des unités de l'armée. L'annonce de la démission de Raul Cubas a été accueillie dans l'allégresse par des milliers de personnes massées devant la cathédrale d'Asuncion. Le chef de l'Etat a préféré devancer le vote de sa destitution par le Sénat, prévu pour mardi, une semaine après celui de la Chambre des députés. Avant l'annonce de sa décision, les hauts responsables de l'Armée avaient affirmé qu'ils soutiendraient le nouveau président pour épargner « les vies de nos compatriotes ». - (AFP, Reuters.)

Tirage du *Monde* daté dimanche 28-lundi 29 mars 1999 : 644 653 exemplaires. 1 - 3

Le plaisir de savoir
Science & Vie

Première mondiale

On va créer
une forme de
vie inconnue

Un biologiste américain
va fabriquer in vitro
une bactérie artificielle.

Et aussi

Enquête :
Les urgences malades de leur succès

XXI^e siècle :
Quand commence-t-il vraiment ?

Encyclopédie du XX^e siècle :
La maîtrise de la fécondité

EN VENTE DÈS AUJOURD'HUI

Réalisé par B. Teyssié,
ce Code présente les textes
régissant le droit social
- communautaire
et non communautaire -
et contient la version
des textes modifiés
par le Traité d'Amsterdam

Le Monde

ECONOMIE

MARDI 30 MARS 1999

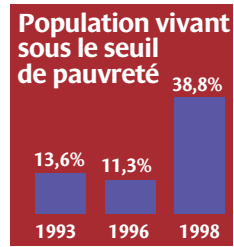
LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES



EUROPE
Georges Jacobs, le patron des patrons, milite pour un nouveau dialogue social (page IV)

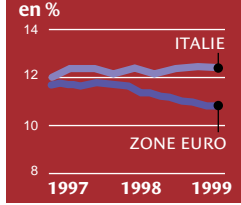
BOUSOLE

L'Indonésie poursuit sa descente aux enfers. Officiellement, 40 % de la population, soit 80 millions de personnes, vivent en dessous du seuil de pauvreté. Fin 1998, le taux réel



du chômage aurait atteint les 40 %, selon la Banque mondiale (page V)

Taux de chômage



conjoncture actuelle sans pouvoir recourir ni à la dévaluation ni à la dépense publique se révèle aussi ardu que les efforts accomplis pour faire partie de l'Union monétaire (page VII)

TRIBUNES

L'Italie doit faire évoluer son système industriel. Affronter la

MIEUX PROMOUVOIR LES PARCOURS INDIVIDUELS DE FORMATION

En vue de la prochaine réforme de la formation professionnelle, les différentes pratiques dans la Communauté peuvent fournir des pistes



intéressantes. Comme le montre une récente étude du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq), dont François Avenir est l'un des auteurs (page VIII)



OFFRES D'EMPLOIS

De la page IX à la page XX

Les entreprises de vente sur Internet investissent massivement. Elles nouent des centaines de milliers d'alliances avec des cyber-rabatteurs pour attirer les consommateurs branchés. Les commerçants traditionnels doivent s'adapter rapidement pour survivre

Le commerce électronique bouscule les réseaux de vente

INTERNET

- Le réseau planétaire a la capacité de mettre en relation producteurs et consommateurs du monde entier. Mais il ne fait pas disparaître les intermédiaires pour autant. Bien au contraire.
- La plupart des cyber-distributeurs cassent les prix ou offrent un service très personnalisé pour un vaste choix de produits. D'autres aiguillent les

consommateurs vers des réseaux du monde réel.

- Philippe Moati, directeur au Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), estime que le commerce électronique va inciter les magasins à se transformer en lieux de loisirs.
- Les conséquences sur l'emploi restent incertaines.

Quand le commerce électronique bouscule les réseaux de vente prédisent la mort des intermédiaires de la distribution. Internet n'avait-il pas la capacité de mettre en relation directe producteur et consommateur ? Aujourd'hui, on sait que ce scénario est globalement erroné. Aux Etats-Unis, où l'utilisation du Net continue d'avoir deux ans d'avance sur l'Europe, on constate que le commerce électronique suscite, au contraire, l'apparition de nouvelles entreprises.

Leur force commerciale s'appuie sur un volumineux réseau de partenaires, cyber-rabatteurs, rémunérés au pourcentage des ventes. Les consommateurs, eux, se font aider en consultant les sites d'entreprises utilisant des robots aptes à dénicher l'échoppe électronique offrant le meilleur rapport qualité-prix. Ces « infomédiaires » ont un bel avenir devant eux.

stock n'est plus synonyme de client perdu. Le délai de livraison masque le délai d'approvisionnement.

On peut ainsi penser que les coûts variables des intermédiaires électroniques seront inférieurs à ceux des intervenants traditionnels. Ce qui explique la flambée de leur valeur boursière. Les financiers savent qu'il faudra peut-être plusieurs années pour que les investissements des cyber-commerçants deviennent rentables. Mais pour eux, cette issue de fait pas de doute.

FLAMBÉE BOURSIÈRE

Inutile donc d'attendre du commerce électronique qu'il diminue le niveau de marge ou des commissions. Les réductions de coûts sont plutôt à attendre de l'optimisation des stocks, grâce à une organisation différente des flux physiques, et à une meilleure adaptation de l'offre à la demande. Car, primo, les outils marketing, à même de suivre automatiquement les goûts et habitudes d'achat des clients, permettent d'ajuster finement la production, en quantité et en qualité. Et, secundo, ne pas avoir un produit en

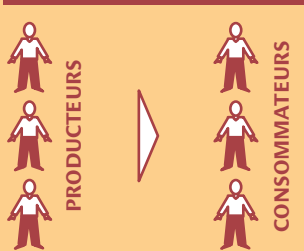
Sur le million d'entreprises intermédiaires (grossistes ou magasins de détail) inscrites en France au registre du commerce, seules subsisteront celles qui seront capable d'offrir un service irréprochable et personnalisé supérieur à celui de leurs nouveaux concurrents virtuels. Le commerce électronique va chambouler les intermédiaires traditionnels, tout comme les hypermarchés en leur temps.

Annie Kahn
kahn@lemonde.fr

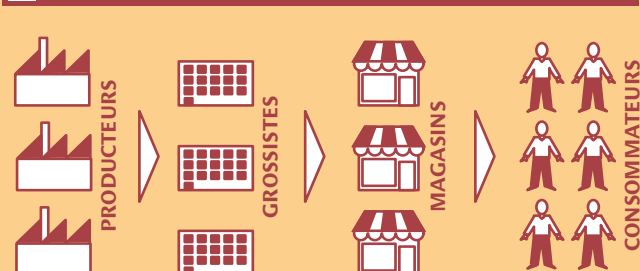
Lire la suite du dossier pages II et III

LES QUATRE GRANDES ÉTAPES HISTORIQUES DE LA DISTRIBUTION

1 AVANT LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE



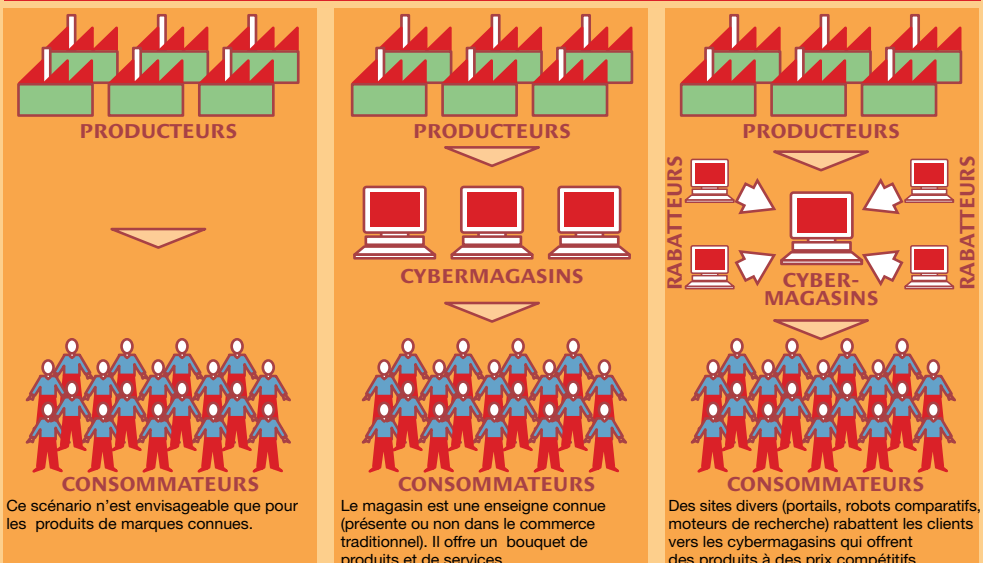
2 APRÈS LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE



3 APPARITION DES HYPERMARCHÉS



4 LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE (Trois scénarios possibles qui rétablissent tous une relation personnalisée entre le vendeur et l'acheteur).



Certes, les producteurs de biens numérisables, de musique en particulier, pourront vendre en direct ; ou ceux qui disposent de produits de marques très connues. Encore leur faudra-t-il trouver les moyens de ne pas torpiller leur circuit traditionnel qui, pendant de longues années, continuera d'écouler l'essentiel de leur production.

VASTE CHOIX

Mais, à l'instar du monde « réel » qui a vu l'émergence de grands magasins et d'hypermarchés, des lieux de vente de produits multiples se créent sur le Web : offre de loisirs (livres, vidéos, jeux, jouets, etc.), célébration d'événements particuliers (mariage, achat d'appartement). Ils misent sur l'offre d'un choix très vaste qu'il serait impossible d'offrir sur un linéaire classique et une personnalisation poussée pour compenser la perte du « contact physique ». Ils sont le fait soit de nouveaux entrants, à l'instar du célèbre Amazon dans la vente de livres, soit d'acteurs traditionnels pour qui Internet représente un nouveau canal de distribution (comme le libraire américain Barnes & Nobles).

Confrontés à des coûts fixes plus importants que ceux de leurs homologues traditionnels, pour la constitution de catalogues par exemple, ou d'outils marketing et de suivi de commandes sophistiqués, les échoppes électroniques doivent réaliser des chiffres d'affaires importants pour s'équilibrer financièrement. Cette nouvelle intermédiation sera donc très concentrée. Déjà, 10 % des sites de commerce électronique réa-

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM

Fully Accredited

Pour cadres et dirigeants de 30 à 45 ans, diplômés de l'enseignement supérieur, le seul MBA accrédité USA Europe compatible avec votre vie professionnelle :

ieMBA International Executive Master of Business Administration

- 520 h de formation intensive en management international : **diplôme ieMBA accrédité**
- 10 séminaires mensuels à PARIS
- 2 mois à NEW YORK et thèse

MBA Master of Business Administration in International Management

- Programme intensif, de 12 mois dont 8 mois en FLORIDE : MBA accrédité

DBA Doctorate of Business Administration

- Séminaires intensifs spécialisés et thèse

Certificats en Management International

- Corporate finance
- International Marketing
- 120 heures à Paris ou à New York

International School of Management

148, rue de Grenelle, 75007 Paris
Tél. : 01-45-51-09-09 - Fax : 01-45-51-09-08

Programmes exclusivement gérés par International School of Management USA
Internet <http://ism-mba.edu> email : info@ism-mba.edu

ISM

INTERNET

Questions-réponses

1 Que représente le commerce électronique dans l'ensemble du commerce de détail mondial ?

Les estimations varient au gré des cabinets d'études de marché. Selon une enquête réalisée par le Boston Consulting Group (BCG) et Shop.org., l'association des spécialistes américains du commerce électronique de détail, le chiffre d'affaires du commerce électronique de détail en Amérique du Nord (13 milliards de dollars en 1998, 14 milliards d'euros) ne représente que 1 % du commerce de détail. Mais il croît de 200 % par an, ce qui laisse augurer qu'il représentera de 3 % à 4 % du commerce de détail mondial en 2002.

Le décollage de cette activité se fait plus lentement en Europe, où une autre société d'études de marché, Forrester, estime que le commerce électronique représentera de 1 % à 2 % de l'ensemble du commerce de détail européen en 2001. Un taux à comparer aux 3 % actuels de la vente par correspondance, ou VPC.

Pour Forrester (qui n'estime qu'à 4,8 milliards de dollars - 5,3 milliards d'euros - le chiffre d'affaires du commerce électronique de détail aux Etats-Unis en 1998), le chiffre d'affaires du commerce électronique de détail s'est élevé en Europe à 165 millions de dollars (151 millions d'euros) en 1998.

Le Benchmark Group évalue à 300 millions de francs (46 millions d'euros) la part générée par l'Hexagone. Ce montant n'inclut pas les achats réalisés en ligne par des Français sur des sites étrangers ; ces achats représenteraient un chiffre d'affaires supplémentaire de l'ordre de 50 à 100 millions de francs (7,6 à 15,2 millions d'euros).

2 Quels sont les produits les plus vendus sur Internet ?

En Amérique du Nord, les produits les plus vendus restent les ordinateurs et autres produits informatiques (4,7 milliards de dollars - 4,3 milliards d'euros - en 1998, selon le BCG), suivis de près par les services financiers (3,4 milliards de dollars, 3,1 milliards d'euros). Le tourisme (vente de voyages, billets d'avions) vient en troisième position (1,6 milliard de dollars, 1,46 milliard d'euros), suivi des livres et autres produits de loisirs, comme la musique et la vidéo (1,3 milliard de dollars, 1,19 milliard d'euros).

En Europe, selon Jupiter Communications, les voyages en avion arriveraient en tête en 2002 avec un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de dollars (1,37 milliard d'euros), suivi des livres (1 milliard de dollars, 0,91 milliard d'euros).

Pour le marché français, le cabinet de conseil Roland Berger estime que plus du quart des ventes de livres et de musique et des ventes de billets d'avion sera effectué sur le Net en 2003, ainsi que 21 % des ventes d'ordina-

teurs et de logiciels. Pour tous les autres produits, le pourcentage de vente reste très faible (le maximum étant de 5,3 % pour les vêtements et les chaussures).

3 Quels seront les secteurs les plus déstabilisés ?

Les marchands de biens numériques risquent d'être atteints de plein fouet dans la mesure où les produits vendus pourront être téléchargés directement sur les ordinateurs, au lieu d'être acheminés physiquement.

Il en est ainsi de la musique. Selon une récente étude de Music Business International, la vente de musique téléchargée sur Internet atteindra un chiffre d'affaires mondial de 4 milliards de dollars (3,6 milliards d'euros) en 2004, ce qui représentera 10 % du chiffre d'affaires de la profession. Les grands labels vendront directement au consommateur. Universal, Sony, Warner, EMI et Bertelsmann vont tester le système aux Etats-Unis, cet été, en association avec IBM.

Le téléchargement de textes (édition électronique) permettra aussi aux éditeurs de livrer directement des textes sur les écrans de leurs clients. Plusieurs entreprises se sont déjà créées en France pour rendre ce type de services : Cylibris, Vigdor et 00 h 00. Elles proposent des catalogues de livres téléchargeables. 00 h 00 propose aussi ses titres en version papier (parfois en partenariat avec des éditeurs traditionnels) ; mais leur prix est alors plus élevé (de 35 % à plus du double).

4 Quel est le profil type des acheteurs en ligne ?

Selon une étude réalisée par Motivation et le Benchmark Group durant l'été 1998, les cyberconsommateurs français sont pour 83 % des hommes, plutôt jeunes (30 % ont entre 30 et 40 ans), parisiens (pour 34 % d'entre eux), cadres ou exerçant une profession libérale (59 % d'entre eux), et dont les revenus annuels sont supérieurs à 200 000 francs (39 % ont des revenus supérieurs à 250 000 francs). Plus de 80 % d'entre eux règlent leurs achats avec une carte de crédit.

D'une façon générale, les internautes sont lents à passer à l'acte d'achat. 48 % des acheteurs en ligne ont plus de deux ans d'expérience du Net. Et un internaute effectue en moyenne quatre visites sur un site avant de se décider à acheter. Le montant moyen de leur achat serait de 450 francs (68 euros). Les plus gros paniers atteignent 4 000 francs (610 euros) pour les voyages ou du matériel informatique.

Les femmes, encore minoritaires, se montreraient plus exigeantes que les hommes sur les prix, l'étendue du choix et la qualité du service après-vente. Les plus âgés des internautes surferaient en moyenne plus longtemps que les jeunes avant de se décider.

Des catalogues planétaires, principal atout des librairies en ligne

Les points de vente traditionnels font 60 % de leur chiffre d'affaires avec 5 000 titres

Jeffrey Bezos, le fondateur d'Amazon, la première librairie en ligne, a vu juste. En juillet 1995, sa décision de créer son entreprise repose sur une simple observation : vu l'abondance de l'offre, les livres se prêtent volontiers au commerce électronique ; trois millions de titres aux Etats-Unis, alors qu'une très grande librairie ne peut avoir en magasin que 100 000 ouvrages au grand maximum. Conséquence : une librairie virtuelle a un avantage compétitif évident sur une librairie réelle.

Trois ans plus tard, son entreprise est symbole de succès dans le commerce électronique. Elle a accaparé environ 2 % du marché de la vente de livres aux Etats-Unis ; son chiffre d'affaires (610 millions de dollars, 671 millions d'euros en 1998), connaît une croissance annuelle de plus de 300 %. Le titre de la société s'envole en Bourse, malgré des pertes de 74,4 millions de dollars (81,9 millions d'euros) sur son dernier exercice.

EQUILIBRE

Selon IceGroup, une société de conseil américaine, le point mort d'Amazon se situerait aux alentours de 1 milliard de dollars (0,91 milliard d'euros) de ventes. L'équilibre ne serait donc pas loin. D'autant que la virtualité de sa boutique lui permet d'étendre rapidement son offre à d'autres sortes de produits sur lesquels elle peut dégager de plus fortes marges (électronique domestique, jouets et, depuis peu, médicaments).

Son réseau se déploie : les 200 000 « associés », sites partenaires qui affichent des liens vers le site d'Amazon, sont autant de revendeurs virtuels, rémunérés au pourcentage des ventes.

Sa structure financière lui permet de vendre les livres avec de forts rabais : jusqu'à -40 % pour les nouveautés et -20 % pour les livres de poche. Son exemple a poussé Barnes & Nobles, la grande chaîne de librairie américaine, à ouvrir un site en ligne avec l'éditeur Bertelsmann. En Europe, Amazon a créé deux filiales, en Angleterre et en Al-

lemagne, qui viennent concurrencer les librairies en ligne locales.

En France, le pionnier Alapage avait vu le jour bien avant Amazon, grâce au Minitel. Mais il doit désormais se battre avec de puissants rivaux : Bol (Bertelsmann on line) créé avec Havas, et Alibabook, créé par SFL, distributeur de livres aux bibliothèques publiques. Tous cumulent les mêmes avantages compétitifs par rapport aux librairies traditionnelles : étendue du catalogue, livraison à domicile.

Pour l'instant leurs coûts sont élevés. Alapage emploie quatorze personnes pour un chiffre d'affaires de 12 millions de francs (1,8 million d'euros), un ratio très supérieur à celui d'une librairie traditionnelle (quatre personnes pour un chiffre d'affaires de 6 millions de francs dans une librairie parisienne de taille moyenne). Mais, une fois la taille critique atteinte, ses coûts variables sont moindres que ceux d'une librairie de quartier : le chiffre d'affaires par employé d'Amazon est quatre fois supérieur à celui d'une boutique de son concurrent Barnes & Nobles.

La loi Lang sur la brèche

La vente de livres à prix cassés est une des clés du succès des librairies en ligne américaines. Mais cette stratégie est théoriquement inapplicable en France, où la loi Lang impose de vendre les livres à un prix « unique ». Les librairies électroniques contournent ce principe. Certaines, avec modération, en offrant les frais de port. Une autre, la librairie Proxis, basée à Bruxelles, avec beaucoup plus de virulence, en vendant des livres avec des rabais pouvant aller jusqu'à 35 %, mais en faisant payer les frais de port (www.proxis.be).

La Belgique n'a pas de politique de prix unique pour les livres. Proxis estime donc qu'elle n'a pas à se soumettre à la loi Lang, en vertu d'une décision de la Cour de justice de l'Union européenne, qui considère que « le prix unique n'est pas applicable aux livres importés en France depuis un pays de la Communauté, même si ces livres ont été édités en France » (Livre Hebdo du 5 février 1999).

Les concessionnaires automobiles restent dans la course

Une course automobile d'un nouveau genre s'est tenue aux Etats-Unis, les 23 et 24 mars. A vingt-quatre heures d'intervalle, deux des principales entreprises américaines spécialisées dans la vente en ligne de voitures, neuves et d'occasion, se sont introduites en Bourse au Nasdaq.

Mardi 23, Autoweb prend une longueur d'avance sur son concurrent, Autobytel. Son introduction est un succès : le titre finit la journée avec une valeur multipliée par trois, lui permettant d'engranger 70 millions de dollars (64 millions d'euros) de capitaux. Roulant vers la Bourse quelques heures plus tard, Autobytel tire des leçons de l'expérience, en augmentant la valeur d'introduction initialement prévue pour son titre. L'opération se solde par 99 millions de dollars (90 millions d'euros) d'argent frais !

Ces deux entreprises créées en 1995 (en juillet pour Autobytel et en octobre pour Autoweb) sont de nouveaux intermédiaires du commerce automobile. Leurs services sont très similaires. En se connectant sur leur site, tout acheteur potentiel peut soit indiquer directement le modèle de voiture désiré, soit se faire conseiller. Dans ce second cas, il répond à un questionnaire (type de véhicule recherché, budget, délai

maximal, achat ou leasing, etc.) et se voit proposer une liste de voitures correspondant à ses souhaits. Il peut alors approfondir sa connaissance de chacune d'elles en affichant à l'écran leurs fiches techniques.

Une fois sa décision arrêtée, le service le met en relation automatiquement avec le revendeur le plus proche de son domicile disposant du véhicule. Celui-ci prend contact avec lui dans les vingt-quatre heures. Autobytel annonce avoir un réseau de 2 700 revendeurs (exclusifs sur leur territoire), contre 3 900 pour Autoweb (pas d'exclusivité).

SERVICES GRATUITS POUR L'ACHETEUR

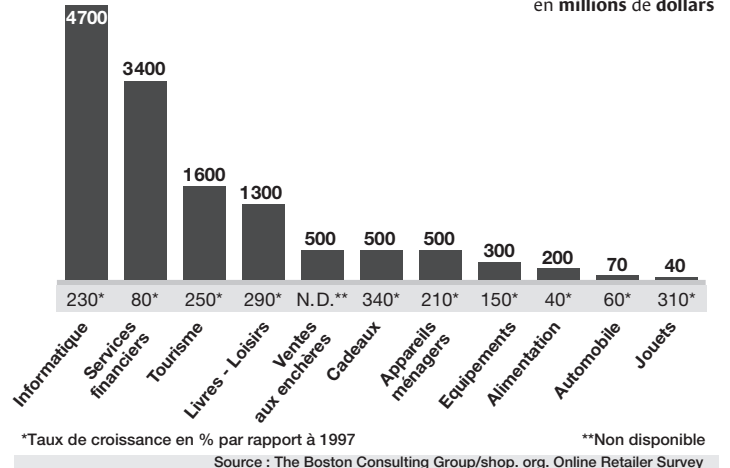
Les deux services sont gratuits pour l'acheteur. Mais le revendeur verse une commission. Elle est proportionnelle au nombre de prospects rabattus chez Autoweb ; elle est forfaitaire chez Autobytel, dans le cadre d'un contrat signé pour quatre ans. Une décision prise récemment pour fidéliser le réseau.

Les deux entreprises proposent aussi une gamme de services : assurances, prêts financiers pour acheter la voiture. Une part non négligeable de leur chiffre d'affaires (30 % pour Autoweb) provient également de la publicité affichée sur leur site. Les deux services annoncent tous deux des pertes : 19,4 millions de dol-

13 milliards de dollars de ventes en ligne aux particuliers

CHIFFRE D'AFFAIRES 1998 RÉALISÉ EN AMÉRIQUE DU NORD

en millions de dollars



*Taux de croissance en % par rapport à 1997

**Non disponible

Source : The Boston Consulting Group/shop.org. Online Retailer Survey

Ces nouveaux intermédiaires se défendent tous de faire concurrence aux commerces traditionnels. « Notre offre est complémentaire ; 90 % de notre chiffre d'affaires est fait avec le fond de catalogue, alors qu'une librairie traditionnelle fait 60 % de son chiffre avec 5 000 bouquins, les nouveautés et les best-sellers récurrents », explique Antoine Cahen, responsable d'Alapage.

NICHES

« Nous regrettons que les librairies ne s'approprient pas elles-mêmes l'outil », ajoute Patrice Magnard, fondateur d'Alapage, mais aussi de Planète Livre, société de services in-

formatiques spécialisée dans la réalisation de sites de commerce électronique pour les librairies.

Au-delà de toute polémique à ce sujet, deux librairies électroniques qui se sont créées sur des niches ouvrent de nouveaux marchés aux librairies traditionnelles. Chapitre.com vend en ligne des ouvrages « épuisés », en provenance du catalogue de libraires spécialisés dans la vente de livres anciens ou d'occasion. « Nous rendons leur catalogue accessible au monde entier et leur permettons de vendre des ouvrages pour lesquels ils n'auraient peut-être pas trouvé d'acquéreur autrement », explique Juan Pirlot de Corbion, PDG et fondateur de Chapitre.com.

Librissimo numérise et fabrique à la demande des fac-similés d'ouvrages publiés avant 1914, quasi introuvables si ce n'est dans les bibliothèques. Cette année, Colette Becker, professeur à Nanterre, lui a commandé pour ses élèves 200 exemplaires d'un texte au programme, annoté par elle. Le livre est en vente 49 F (7,5 €)... à la librairie de Nanterre pour qui, finalement, le commerce électronique permet d'attirer de nouveaux clients.

A. K.

Sur le Web, les prix cassés séduisent les actionnaires individuels

Passer ses ordres de Bourse par Internet ? Jusqu'à récemment, l'idée apparaissait saugrenue à beaucoup d'épargnants inquiets de la fiabilité et de la confidentialité du système. Ces réticences sont aujourd'hui levées. Aux Etats-Unis, le volume des transactions boursières via Internet a explosé au cours de ces dernières années.

« En décembre 1996, International Data Corporation avait estimé à 1,5 million le nombre de comptes ouverts auprès d'un courtier en ligne en l'an 2000. Cette prévision apparaît extrêmement sous-évaluée puisque pratiquement déjà atteinte. Et, selon la firme Pacific Coast Brokerage, ce type de service croît annuellement au rythme de 25 % », notaient, en novembre 1998, François Champarnaud et Fabrice Demarigny, de la Commission des opérations de Bourse. Désormais, un tiers des

Déjà habitués au Minitel, de plus en plus de particuliers français passent leurs ordres de Bourse par Internet

ordres de Bourse passés par les particuliers aux Etats-Unis sont transmis par Internet.

Les « discount brokers » sont à l'origine de ce raz de marée. Créés par le courtier Charles Schwab à la fin des années 70, ces intermédiaires offrent leurs services de ventes et achats de titres boursiers à des prix inférieurs de près de moitié à ceux des maisons de titres traditionnelles. Internet leur a permis de toucher un nombre plus important

de clients et d'offrir des services à des prix encore plus faibles grâce à l'automatisation de certaines procédures.

Le cabinet Booz, Allen et Hamilton estime qu'une opération de trading sur Internet coûte quatre fois moins cher que la même opération traitée par téléphone et huit fois moins cher que celle traitée par un classique envoi de courrier ou en se déplaçant physiquement dans les locaux de l'intermédiaire.

De nouveaux acteurs se sont également saisis de cette opportunité. Créée en 1995, la société e-trade est devenue, aux Etats-Unis, le numéro deux des courtiers en ligne, juste derrière Charles Schwab. Une certaine de firmes se disputent désormais ce marché, obligeant les maisons de titres traditionnelles à réagir à leur tour. A la surprise générale, Merrill Lynch a ainsi annoncé, le 19 février, l'acquisition d'un courtier sur Internet.

Sur le Vieux Continent, la France n'est - pour une fois - pas trop en retard. Dès 1997, des sociétés de Bourse comme Wargny, Ferry ou Dubus ont offert leurs services en ligne. Ces intermédiaires, de petite taille, qui s'adressaient à une clientèle limitée, ont trouvé là un moyen de toucher un plus grand nombre de porteurs de titres. De nouveaux intervenants comme Fimatex, puis

Bourse Direct, qui avaient développé une activité de Bourse par Minitel et, plus récemment, Self Trade se sont ensuite emparés de cette technologie.

Pendant, c'est l'arrivée de la Compagnie parisienne de rées-compte (CPR), seule puis en association avec e-trade, et de la Banque Cortal (Groupe Paribas), désormais associée à Ameritrade, qui a permis

de dynamiser le marché. Aujourd'hui, quelques sociétés de télématique qui avaient fait leur fortune avec des messageries roses veulent prendre pied sur ce nouveau marché. Pour autant, le courtage par Internet pourrait ne pas connaître en France le même essor qu'outre-Atlantique. Les actionnaires individuels sont proportionnellement beaucoup moins nombreux ici qu'aux Etats-Unis. Et les Français continuent d'utiliser le Minitel.

« Aujourd'hui, seulement 15 % de nos clients passent leurs ordres par Internet, le Minitel restant le canal le plus utilisé », remarque Philippe Gellman, directeur associé chez Bourse Direct. Chez Cortal ou CPR, l'utilisation de l'Internet est plus spectaculaire. La CPR enregistre déjà autant d'ordres par Internet que par téléphone et Minitel réunis.

Joël Morio

Repères

- L'Etat du cybercommerce, 1999-1997, de Vallier Lapiere et Yves Leclerc. Préface de Jean-Michel Billaut (Editions 00h00, 1999, 430 p., 80 F, 12 €, l'exemplaire numérique, disponible sur www.00h00.com et 150 F, 23 €, l'exemplaire papier).
- Stratégies de localisation de la grande distribution et impact

- sur la mobilité des consommateurs, de Philippe Moati et Laurent Pouquet (Credoc, 1998, 115 p., 180 F, 27 €).
- www.atelier.fr Site de veille technologique de l'Atelier de Paribas. Informations et services sur la Net-économie.
- www.internet.gouv.fr Rapport de la mission Lorentz pour le commerce électronique.

Philippe Moati, directeur de recherche au Credoc

« Le commerce électronique est en phase avec les besoins de personnalisation »

« Pensez-vous que le commerce électronique risque de tuer le commerce traditionnel ?

– Le commerce traditionnel, en magasin, n'est pas mort. Mais le commerce électronique va accélérer sa mutation. Les magasins devront creuser leurs points forts : la disponibilité immédiate des produits, la convivialité, la possibilité de découvrir, voir, toucher les produits. Le commerce devra s'assimiler à une forme de loisir : proposer des restaurants, des expositions dans les galeries marchandes. Les magasins devront être des lieux de vie agréables (Ikea en est une illustration) et les produits mis en scène (comme dans les pôles loisirs de Décathlon).

Le commerce électronique ne ratera pas tout : il trouvera sa place dans l'appareil commercial, à l'instar de ce qui s'est passé avec le *hard discount*, qui, aujourd'hui, a une part de marché d'environ 8 %. On peut acheter des disques sur Internet et continuer d'avoir du plaisir à aller à la Fnac.

– Le commerce électronique a-t-il besoin d'intermédiaires, et si oui de quel type ?

– Juridiquement, un intermédiaire du commerce est un mandataire qui n'achète pas pour son compte. Mieux vaut donc parler de circuit de distribution.

Bientôt, on n'aura même plus besoin de se connecter sur un site pour acheter : si les produits sont standards, on pourra demander à la machine de s'en charger.

Il y aura des sites très connus, comme Amazon, où on ira se balader, comme dans un magasin. Mais aussi des sites offrant des services complets. Et là nous sommes confrontés à un paradoxe. D'un côté, les consommateurs veulent des bouquets de services et des produits de plus en plus personnalisés. De l'autre, les producteurs, pour se différencier de leurs concurrents directs, se focalisent sur leurs compétences de base pour mieux innover. Or, pour produire un bouquet, il faut au contraire des

compétences variées. Il faudra donc de nouveaux intermédiaires qui assembleront le savoir-faire pour en faire des « packages », qui connaîtront le marché, mais aussi les produits jusqu'à être capable d'en définir eux-mêmes et de trouver les bons partenaires-producteurs.

– Qui sera le mieux à même de répondre à cette demande ?

– Dans certains cas, ce sera le producteur : les constructeurs automobiles qui ont leur réseau d'agences ont des atouts. Mais la grande distribution est aussi bien placée, car elle est déjà dans une logique de bouquet, et apprend à connaître les compétences des fournisseurs. Les Carrefour, Décathlon, Ikea s'inscrivent dans l'organisation des filières de demain, à condition d'améliorer leurs réseaux d'informations. Ce qu'ils ont du mal à faire, car il leur est difficile de traiter individuellement leurs clients. Malgré la constitution de fichiers.

On verra aussi se former des réseaux d'acteurs entre une société d'informatique, un spécialiste de la vente et un logisticien



Philippe Moati

● Docteur en sciences économiques, Philippe Moati, 36 ans, mène de front une carrière de directeur de recherche au Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc) et de professeur de sciences économiques à l'université Paris-VII.
● Il est membre de la Commission des comptes nationaux du commerce.

(un grossiste comme Alibabook, par exemple). Le commerce électronique est une rupture technologique qui ouvre des opportunités et remet en cause les schémas mentaux.

On retrouvera des grossistes dans leur rôle traditionnel de transporteur et de logisticien, gérant des stocks de façon très moderne.

Et aussi de nouveaux acteurs, comme les portails (des portes d'accès au Net qui donnent aussi des informations, des bonnes adresses, etc.) dont le pouvoir est considérable. L'arbitre sera celui qui saura canaliser les flux. Ce ne sera pas forcément le détaillant qui assure la relation avec le client.

– Les ruptures précédentes intervenues dans les circuits de distribution sont-elles comparables ?

– A chaque fois, le commerce évolue en même temps que les méthodes de production et les modes de consommation. Ce sont ces extrémités qui ont jusqu'à présent fait évoluer la distribution. Il doit y avoir symbiose entre les trois. L'industrialisation a appris à produire plus économiquement. On produisait davantage, il fallait donc vendre plus, étendre les marchés, exporter des marchandises, faire baisser les coûts de transport ; ce qui a suscité la création des grossistes.

Quand, dans les années 1950-1960, le pouvoir d'achat a augmenté, le couple production de masse - consommation de masse s'est instauré, les détaillants n'ont pas suivi. Ils ont continué de prendre des marges considérables. Le système a eu besoin d'un autre mode de distribution. D'où la création des hypermarchés qui prélèvent des marges les plus petites possibles et jouent sur les volumes, mais ont cassé la relation personnelle entre le produit et le consommateur. Le vendeur s'est effacé. Ils ont fait disparaître les grossistes (sauf pour les fruits et légumes, commerce très atomisé, et pour certaines niches, comme les fromages régionaux). Ils ont aussi chassé le

petit commerce traditionnel inorganisé et isolé.

Mais aujourd'hui le fordisme est en crise. Les besoins de base des consommateurs sont satisfaits. Ils veulent des produits différenciés et de qualité. On avait oublié avec le fordisme que le client veut non un produit mais une solution, une combinaison de produits différents (comme dans les magasins de bricolage, ou la chaîne Nature et Découvertes). Le détaillant reprend donc de l'importance, car il connaît le consommateur. Sa position est stratégique ; il devient donneur d'ordre (comme Décathlon) auprès des producteurs et contrôle le produit, la marque. L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) ne sait d'ailleurs plus classer des firmes d'habillement comme Célio ou Commod (sont-ils des producteurs ou des distributeurs ?).

– Quels sont les atouts du commerce électronique ? Qu'est-ce qui explique son succès ?

– Le commerce électronique offre de nouvelles manières de vendre. Il est en phase avec les besoins de personnalisation, tout en proposant des produits de plus en plus nombreux sur un marché mondial. Il constituera le fait marquant du commerce du troisième millénaire. Car, du côté des distributeurs, il résout en partie les problèmes de pénurie d'espace commercial ; il est aussi adapté à leurs besoins d'adopter une approche plus qualitative des marchés et de segmenter plus finement leur clientèle.

Du côté des producteurs, il apparaît, pour certains, comme un moyen d'accéder au marché sans avoir besoin de se soumettre au pouvoir de négociation de la distribution.

Et il fait gagner du temps au consommateur, en lui évitant, notamment, de se déplacer. Bref, le commerce électronique tire avantage des inconvénients du commerce traditionnel... et réciproquement. »

Propos recueillis par Annie Kahn

Des créations d'emplois ? Les pronostics sont flous et incohérents

Le commerce électronique va-t-il créer des emplois ou en supprimer ? La question commence à agiter les institutions : l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) vient de publier les résultats préliminaires d'une étude sur « les incidences économiques et sociales du commerce électronique ». Et le second rapport de la mission Lorentz pour le commerce électronique, remis le 4 février au ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, comprend un volet spécifique sur « l'emploi ». D'autres études abordent rapidement ce sujet comme celle, très globale, de Gemini Consulting pour la Commission européenne, intitulée *Stratégies induites par le contenu et le commerce sur les réseaux mondiaux*.

IDÉOLOGIE

Cette abondance de rapports ne clarifie pas le sujet pour autant. Leur incohérence est totale. Pour Gemini Consulting, « environ 500 000 emplois liés à l'économie

Les experts divergent sur l'analyse des conséquences sociales de la vente en ligne

des réseaux seront probablement créés d'ici 2002 ». Cependant, « de nombreux emplois vont disparaître également », est-il écrit, sans davantage de précision. Les auteurs concluent que « l'impact net à court terme de la révolution des réseaux sur la création d'emplois dépendra de la réponse des individus, des entreprises et des gouvernements en matière de formation et de mobilité ».

L'un des documents cités dans le rapport du groupe de travail « emploi » de la mission Lorentz. estime qu'il y aura, en Allemagne, en France, en Italie et au Royaume-Uni, trois millions d'emplois supprimés entre 1998 et 2005, puis six millions d'emplois créés entre

2005 et 2010. « Les études qui donnent des chiffres ne les justifient jamais », déplore Yves Lasfargue – directeur des études du Centre d'études et de formation pour l'accompagnement des changements (Créfac) et animateur du groupe de travail « emploi » de la mission Lorentz –, ce qui prouve qu'il s'agit d'études idéologiques. En outre, elles confondent souvent commerce électronique et nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). On est dans le flou. »

Le rapport de l'OCDE, basé sur des données américaines, est prudent. Observant que le commerce électronique a pour conséquences de réduire les stocks et les coûts de distribution, l'organisme en conclut que l'on pourrait craindre « des délestages massifs d'emplois ». Toutefois, « il apparaît plus vraisemblable qu'il y aura des créations nettes d'emplois à court terme », durant la période où les entreprises expérimenteront le commerce électronique tout en conservant la vente au détail traditionnelle. « A plus long terme, reprend l'OCDE, la conjugaison de nouveaux produits, de l'accès à un marché élargi, de gains de revenus et de prix plus faibles conduira à des gains nets d'emploi ». Le rapport souligne toutefois que ces observations sont « pure conjecture étant donné que le commerce électronique ne représente encore qu'une part très réduite de l'activité économique générale ».

Parmi les secteurs sensibles : celui des agences de voyages, des bureaux de poste (menacés par les messageries rapides), de la vente au détail où, au final, l'impact sera « sans doute négatif sur l'emploi ». Le secteur de la finance et de la

banque est également « susceptible d'être très affecté ».

En France, estime le rapport de la mission Lorentz, les suppressions d'emplois seront plutôt liées à « l'informatisation croissante des échanges entre entreprises qu'à l'accroissement du commerce électronique avec les particuliers ». Ce sont surtout les emplois administratifs qui sont visés. Ils pourraient être réduits de « 25 % à 30 % dans certains services », estime Yves Lasfargue. Quant aux créations d'emplois, elles seront « surtout » dues « au développement du secteur des matériels et logiciels nécessaires à Internet (mais une grande partie n'est pas faite en France). »

SYNDICATS

Le rapport souligne aussi que « le commerce électronique va provoquer un bouleversement des compétences et des conditions de travail ». Un grand nombre de nouveaux emplois seront probablement du type de ceux qui se créent dans le commerce depuis quelques années (temps partiel) et dans les activités Internet (contrats à durée déterminée).

Au final, reconnaît Yves Lasfargue, « on ne sait pas du tout si le solde d'emplois sera positif ou négatif. Mais tous les secteurs sont concernés. L'enjeu social est donc très important. Or, pour le moment, les syndicats réfléchissent très peu sur le sujet ». Le Medef (ex-CNPF) n'est pas plus avancé. Un groupe nouvelles technologies, s'intéressant au commerce électronique entre autres, a été mis en place, mais il s'occupe « surtout de réglementation », indique l'organisation patronale.

Francine Aizicovici

CHRONIQUE

par Alain Lebaube

Double pénalité

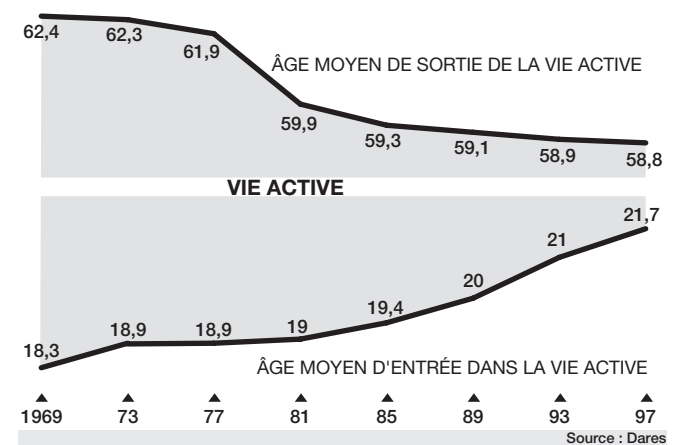
Avant même que ne soit connu le sort qui sera réservé au rapport de Jean-Michel Charpin sur les retraites, le piège s'est refermé sur les plus jeunes, notamment les femmes. Pour des raisons démographiques, on le savait déjà : quand le nombre d'actifs baisse dangereusement par rapport à celui des ayants droit, les premiers sont obligés de fournir un effort supplémentaire en faveur des seconds.

Moins explicitement, il était aussi admis que les mêmes connaîtraient fatalement des difficultés quand ils arriveraient, à leur tour, à l'âge de la retraite. On se doutait bien qu'ils obtiendraient dans de moins bonnes conditions que leurs prédécesseurs et que leurs revenus pourraient en pâtir.

Telle qu'elle se présente, la facture menace d'être autrement plus lourde. En fait, ils risquent d'être pénalisés deux fois, à leur entrée dans la vie active et, à cause de cela, à leur sortie. Une hypothèse fâcheuse qui se vérifiera d'autant plus, si la durée de cotisation est portée à 42,5 années en 2019, comme le préconise le commissaire général au Plan.

▼ Comment repousser l'âge de la retraite avec les carrières actuelles ?

Age au 1^{er} janvier de l'année considérée



Quelques notations simples permettent de comprendre comment l'état va se resserrer. Actuellement, la moyenne d'âge d'entrée dans la vie active se situe à 21,7 ans, selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Parmi les pays industrialisés, la France se singularise par le taux de scolarisation le plus élevé de tous. Une particularité qui reporte mécaniquement le début du compte à rebours pour la retraite.

Le calcul est vite fait. Si rien ne change, il leur faudra travailler jusqu'à 64,2 ans pour disposer des annuités suffisantes. A titre de comparaison, l'âge moyen de sortie de la vie active s'établit pour l'heure à 58,8 ans, et il correspond – en théorie au moins – à 37,1 années d'exercice professionnel. C'est-à-dire un peu moins que les 37,5 années de cotisations exigées jusqu'à la réforme de 1993, ou les 40 années réclamées en 2003. Mais il est vrai que les préretraites sont passées par-là.

Encore ces chiffres ne disent-ils pas tout. Il faut également compter avec la ou les phases d'insertion qui se sont, elles aussi, allongées. Entre chômage, stages-jeunes et autres emplois précaires, le moment d'installation, comme le soulignent les sociologues du Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), approche maintenant les 27 ans. Tant et si bien que ceux qui auront connu la galère aux premiers temps de leur existence d'adulte en paieront encore une fois le tribut en fin de carrière. Si tant est que, d'ici là, ils n'aient pas eu à subir d'autres épisodes douloureux.

Il est toutefois suggéré, dans le rapport, que les périodes de chômage non indemnisé, de formation ou d'apprentissage, puissent être mieux prises en compte. Une formule de rachat de points est même envisagée en cas d'études longues. Sans parler des femmes qui s'interrompent à la suite de naissances. Est-ce que cela suffira ? Dans *Le Monde* du 11 février 1997, l'expert Bernard Brunhes redoutait que les jeunes soient la « génération sacrifiée » d'une politique de retraite « irresponsable ». On peut se demander si ce ne sera pas le cas, même si elle est responsable.



Visiblement, vous avez des responsabilités.

Ça tombe bien, maintenant vous pouvez les élargir.

MBA
ESCP

Accrédité AMBA's

Le MBA ESCP, programme inter-européen de management, s'adresse à de jeunes cadres fortement impliqués dans l'entreprise et promis à une évolution de carrière rapide.

Sa pédagogie originale en temps partagé permet le maintien d'une responsabilité à plein-temps en entreprise pour obtenir, en 18 mois, un diplôme de standard international (MBA). Programme bilingue anglais/français.

Réunions d'informations
jeudi 29 avril et 20 mai 1999 à 18 h 30

01 49 23 22 70
Email : penain@escp.fr

Le Groupe ESCP est accrédité EQUIS

Groupe Ecole Supérieure de Commerce de Paris

79, avenue de la République • 75011 Paris
WEB : http://www.escp.fr

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Réunion d'information le jeudi 8 avril 1999 à 18h30 dans nos locaux
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http://www.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

LE SOCIAL DANS L'UNION

par Francis Kessler

La mode de l'épargnant-retraité

Comme ses voisins continentaux, le Royaume-Uni enregistre un vieillissement de sa population, mais avec des difficultés qui lui sont spécifiques. Un récent Livre vert, intitulé *Partnership in pensions: a new contract*, préconise de lutter contre la misère grandissante des personnes âgées (un tiers des retraités vivent au-dessous du seuil de pauvreté et dépendent de l'aide sociale) et de « moraliser » le marché de l'épargne-retraite, afin de redonner confiance aux épargnants et de parer au désengagement des employeurs du financement des fonds de pension complémentaires.

Une partie de la retraite britannique est composée d'une pension de base forfaitaire – même si les cotisations prélevées le sont en fonction du salaire. Cette *Basic Pension* est attribuée à 60 ans pour les femmes et à 65 ans pour les hommes, sous condition d'une certaine durée d'activité professionnelle. A 70 ans, la pension est versée sous la seule condition de résidence.

Le montant de la pension complémentaire publique (State Earnings Related Pension Scheme, SERPS) est, lui, proportionnel aux salaires. Les salariés (et/ou leurs employeurs) peuvent opter pour l'affiliation au SERPS, l'appartenance à un régime géré par l'employeur ou encore le versement de primes d'épargne-retraite à des plans individuels agréés. Le Livre vert présente un bilan de ces mécanismes dits « de responsabilité individuelle », promus par les gouvernements conservateurs. Il constitue ainsi une référence intéressante à l'heure où d'autres pays européens songent à développer la retraite complémentaire par capitalisation.

Le constat est sévère : trop nombreux seront les retraités qui n'auront qu'une pension complémentaire faible. Selon le Livre vert, beaucoup de produits d'épargne complémentaire n'ont pas eu les rendements annoncés par leurs promoteurs. Les entraves à l'acquisition de droits à retraite pour les salariés changeant souvent d'emploi sont stigmatisées. Autre observation : les employeurs se désengagent fréquemment du paiement des primes qui, dès lors, pèsent exclusivement sur le salarié. Enfin, l'augmentation des divorces prive les femmes d'une fraction de la pension complémentaire dans l'hypothèse où le mari a souscrit à un contrat de pension.

Le gouvernement Blair milite pour le Welfare Through Work : c'est-à-dire « du travail pour ceux qui peuvent et la sécurité pour ceux qui sont incapables de travailler ».

Au Royaume-Uni, la misère des personnes âgées est grandissante : un tiers des retraités vivent au-dessous du seuil de pauvreté et dépendent de l'aide sociale

Fidèle à ce leitmotiv social, la réforme prônée par le Livre vert s'articule autour de deux idées. Une aide aux retraités les plus nécessiteux et une aide à l'épargne pour les revenus moyens. La privatisation totale des pensions complémentaires est expressément rejetée, tout comme le « modèle continental » dans lequel « l'Etat détient une place primordiale ».

La refonte de la retraite complémentaire est l'élément central et original de ce document. La formule ancienne – le montant est proportionnel au salaire – subsiste uniquement pour les revenus salariaux au-

dessous de 9 000 livres par an (qui bénéficieront d'ailleurs d'une majoration de la pension versée). Pour les travailleurs au revenu compris entre 9 000 et 18 500 livres, c'est un système transitoire qui est proposé ; ils continueront à dépendre, pendant un certain temps, de l'ancien dispositif, mais seront incités, petit à petit, à basculer vers le système d'épargne dénommé les Stakeholder Pension Schemes (littéralement, « pension d'investisseurs »). Les personnes au revenu annuel supérieur à 18 500 £ vont, elles, être soumises immédiatement à ce nouveau système.

Les régimes d'employeurs ne sont pas condamnés, loin de là. Des formalités administratives simplifiées et des avantages fiscaux favoriseront les adhésions. Ils seront, toutefois, soumis à des règles de gestion plus sévères. La mise en place d'une garantie des droits acquis en cas de changement d'employeur et celle d'une réassurance en cas de faillite visent également à instaurer un « climat de confiance ». Après des années de laisser-faire, le temps est au marché réglementé.

L'amélioration de la transparence de l'information et la promotion de règles de gestion prudentielle précises figurent ainsi au programme gouvernemental. Trois grands types d'opérateurs seront amenés à gérer les nouvelles formes d'épargne : les organisations professionnelles syndicales ou patronales, les sociétés de services financiers et les employeurs pour leurs salariés. Les contributions seront calculées sur un montant plafonné, et les régimes resteront accessibles même en cas de cessation du travail. Autre aménagement nouveau : le versement de la prestation sera possible à n'importe quel moment entre 50 et 75 ans, de même que le cumul avec une activité à temps partiel.

Cette nouvelle articulation entre répartition et capitalisation fait école en Europe. L'épargnant-retraité est à la mode. Ainsi, la Suède, après quinze ans de débats, a profondément réformé son régime de retraite. Celle basée sur la répartition a été assouplie. Une pension garantie, financée par l'impôt, a vu le jour. Ces changements s'accompagnent également de la création d'une pension complémentaire reposant sur la capitalisation, mais gérée par l'administration publique. Le Danemark, la Finlande et les Pays-Bas annoncent, eux aussi, des réformes en ce sens.

Francis Kessler est directeur de l'institut de travail à l'université Robert-Schuman de Strasbourg.

A la traîne de l'économie autrichienne, la Carinthie est séduite par la droite nationaliste

VIENNE
de notre correspondante
La Carinthie est la lanterne rouge de l'Autriche avec le taux de chômage le plus important des neuf provinces.

La dette publique a augmenté et les revenus [ont] baissé... Cet état des lieux dressé par Jörg Haider a été bien utile au leader de la droite nationaliste pour se présenter comme l'homme du recours lors de la récente campagne aux élections régionales. Il a obtenu plus de 42 % des voix au scrutin du 7 mars, remportant un large succès.

CONCURRENCE

Démagogue, très efficace auprès des médias, Jörg Haider n'hésite pas à proposer des solutions simples à des problèmes complexes. Des idées qu'il entend bien mettre en place dans le cas où il obtiendrait la majorité des voix des députés à la Diète, lors de l'élection, le 8 avril, du gouverneur de la province.

La Carinthie, province limitrophe de l'Italie et de la Slovaquie, est une région appréciée pour la douceur de son climat, ses lacs à l'eau pure, ses montagnes. Le tourisme est l'un des piliers de l'économie régionale. Mais le secteur a réagi trop tard au changement du comportement des touristes et à la concurrence des voyages à bas prix dans les pays lointains où le soleil est garanti. La clientèle aisée de jadis qui peuplait les bords des lacs carinthiens, louait villas et suites d'hôtels, fréquentait le casino de Velden, s'est dispersée, laissant la place à des touristes qui fréquentent les campings et se logent chez l'habitant.

Depuis 1991, l'hôtellerie et la restauration de la Carinthie ont perdu plus d'un tiers de leur clientèle en été et un quart de celle d'hiver. En 1997, la province a enregistré à peine 10 millions de nuitées, contre plus de 17 millions auparavant. Aujourd'hui, le tourisme ne contribue plus qu'à hauteur de 10 % de l'économie régionale. Un coup dur, car la Carinthie n'a pas de structure

Avec le déclin du tourisme, le taux de chômage atteint 9 % dans la province limitrophe de l'Italie et de la Slovaquie

industrielle développée. Le taux de chômage est monté à 9 % de la population active, un record que la Carinthie – qui compte plus de 565 000 habitants – partage avec le Burgenland, province limitrophe de la Hongrie. De même, le pouvoir d'achat est tombé à 9 % en dessous de la moyenne autrichienne. Plus de 50 000 personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté. Les efforts pour monter un centre de haute technologie autour des sièges de Siemens à Villach et de Philips à Klagenfurt sont prometteurs, mais resteront largement insuffisants pour

compenser le manque à gagner touristique.

Depuis 1945, la Carinthie était un fief « rouge » où les socialistes ont régné pendant des décennies avec une majorité absolue. Jörg Haider a su attirer les mécontents de tous les bords politiques. Il a d'abord promis « de faire le ménage » dans un système clientéliste bien ancré. Un engagement qu'il avait commencé à tenir lors de son premier mandat de gouverneur qui n'a duré que deux ans (de 1989 à 1991), au lieu de cinq, car il a été destitué par la Diète pour avoir loué les effets positifs de la politique de l'emploi du Troisième Reich d'Adolf Hitler. Le candidat Haider a également promis de combattre la gabegie des moyens publics – depuis 1991 le déficit budgétaire de la Carinthie s'est accru de 4,5 milliards de schillings (328,5 millions d'euros) à plus de 13 milliards –, d'améliorer l'assistance aux familles et de faire baisser les loyers trop élevés.

La situation économique de la Carinthie n'explique cependant pas

tout dans cette victoire de la droite nationaliste. L'histoire tourmentée de cette province a bien préparé le terrain pour un parti national aux connotations xénophobes. Ce n'est pas un hasard si Jörg Haider, originaire de Haute-Autriche, a choisi, il y a vingt ans, la Carinthie pour s'en servir de tremplin politique.

REBELLE

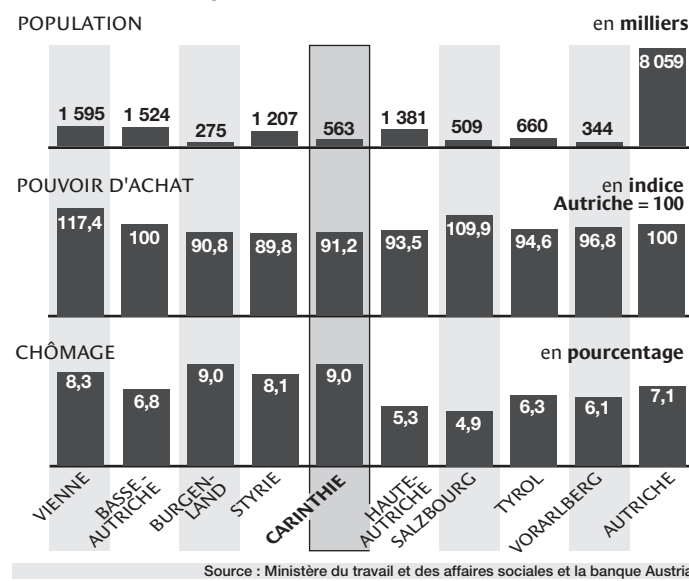
Protestante, anticléricale et viscéralement opposée à la Vienne des Habsbourg et de l'Eglise catholique, la Carinthie a une longue tradition de nationalisme pro-allemand. Le vote, le 10 octobre 1920, au lendemain de l'effondrement de la monarchie, en faveur de son rattachement à l'Autriche était surtout un vote pro-allemand, puisque la jeune République autrichienne revendiquait, dans sa Constitution, son appartenance à l'Allemagne. Le 10 octobre est ainsi fête nationale en Carinthie et donne traditionnellement lieu à des rencontres folkloriques à fort caractère nationaliste.

A Vienne, la Carinthie est perçue comme « un cas à part », un terrain « miné », en somme. Sa population, dont 3 % se réclament d'une origine slovène, se comportait volontiers en rebelle contre Vienne, où l'on avait tendance à minimiser, voire ignorer, les craintes des Carinthiens vis-à-vis de la Yougoslavie de Tito. Mais les souvenirs des combats contre les partisans de Tito et les revendications territoriales de Belgrade après la seconde guerre mondiale sont encore bien vivants dans les mémoires.

La minorité slovène semble d'ailleurs peu inquiète du retour possible de Jörg Haider à la tête du gouvernement régional. La droite nationaliste a même réalisé des gains de voix substantiels dans 19 communes où vit la population slovène. Le premier passage de Jörg Haider à la tête du gouvernement régional s'était passé sans frictions avec les minorités, sûrement flattées par le candidat dans leur tradition nationaliste.

Waltraud Baryli

Les piètres performances de la Carinthie au sein des 9 provinces autrichiennes (1997)



Georges Jacobs, le patron des patrons européens veut réformer le dialogue social

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Georges Jacobs, le nouveau président de l'Union des confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe (Unice) depuis juin 1998, affiche une belle stature ronde, mais a la réputation d'être un homme carré. Pour autant, ce patron belge de 59 ans n'est pas d'une pièce : catalogué « autoritaire » parce qu'il fait tourner en bourrique ses collaborateurs ou étiqueté « dur en affaires », il s'est acquis dans le monde patronal une réputation de « progressiste » parce qu'il se proclame partisan du dialogue social. Le paradoxe n'est qu'apparent.

PASSION STRATÉGIQUE

Son goût pour la mondialisation – qu'il nomme « globalisation » –, il l'a acquiert à l'université californienne de Berkeley ; il l'aiguise à Washington, au Fonds monétaire international où, « faux juriste et faux économiste », il se consacre aux balances des paiements de tous les pays de la planète.

En 1970, c'est le retour au pays. Il recouvre les factures impayées de l'Union chimique belge (UCB), un groupe chimico-pharmaceutique. Il ne restera pas longtemps en bas de l'échelle : tour à tour contrôleur de gestion, directeur d'une filiale en Espagne, patron du secteur pharmaceutique, il prend la barre de l'UCB en 1987.

Il peut donner libre cours à sa passion stratégique. « Il faut, dit-il, élaborer une stratégie, y faire adhérer et s'y tenir. » Il applique donc ces trois principes à l'UCB, dont l'actionnariat est à 40 % familial. « C'est très simple, résume-t-il, on a appliqué une stratégie de niches, mais mondiales, et on a vendu tout le reste. »

Il cède les « commodités », produits de base qui font du vo-

Ce Belge de 59 ans souhaite rapprocher le syndicat patronal de ses membres et améliorer l'efficacité de l'organisation

lume et peu de bénéfice, comme les engrais, les fibres synthétiques, les emballages, les acides et les sels. Il cultive « les spécialités ». En pharmacie, il développe une molécule aux propriétés anti-allergiques, le Zyrtec, qui va « passer le milliard de dollars » cette année. La division chimie, avec ses résines et ses encres, se voue aux arts graphiques.

Le troisième secteur est le film, sur lequel Georges Jacobs est intarissable : premier producteur mondial de Cellophane et quatrième de polypropylène, l'UCB produit aussi bien des étiquettes de bouteilles ou des filtres à eau pour le tiers-monde que des billets de banque en partenariat avec la Banque centrale d'Australie.

SUCCÈS

Aujourd'hui, l'UCB compte 8 500 salariés. Ses résultats progressent au rythme de 30 % par an. La valeur de son action est passée de 800 francs belges en 1970 à 2 000 francs aux débuts des années 80 et a bondi aux environs de 220 000 francs cette année. Son patron se dit « étonné » de ce succès et « ravi de ne pas avoir fusionné l'entreprise dans des méga-machines que je plains beaucoup... »

Mais Georges Jacobs est aussi un militant patronal. Il accepte les présidences où ses amis le poussent pour défendre l'entreprise sous toutes ses formes. Pré-

sident de la Fédération des industries chimiques de Belgique, puis président de la Fédération des entreprises de Belgique, il a accédé, le 5 juin 1998, à la présidence de l'Unice, qui rassemble 35 organisations patronales de vingt-cinq pays.

« J'ai constaté la grande crédibilité de l'institution auprès de la Commission », explique-t-il, ajoutant néanmoins que « l'Unice n'est pas bien perçue par les entreprises, qui ne savent pas ce qu'elle fait, ni par les fédérations patronales nationales, qui ont peur qu'elle prenne trop les affaires en main ».

Là encore, il se donne des objectifs « simples » : « Rapprocher l'Unice de ses membres en leur faisant mieux comprendre ses actions en faveur des entreprises et amé-



Georges Jacobs

● Economiste au Fonds monétaire international (FMI) au début de sa carrière, Georges Jacobs gravit ensuite tous les échelons de l'Union chimique belge (UCB), groupe dont il préside le comité exécutif depuis 1987.

● Ancien président de la Fédération des entreprises de Belgique, il remplace, en juin 1998, le Français François Périgot à la tête de l'Union des confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe (Unice).

liorer l'efficacité de l'organisation. »

C'est là que le bât blesse. La recherche du consensus débouche sur la défense du plus petit commun dénominateur. « La Commission nous demande : voulez-vous négocier avec les syndicats ? analyse-t-il. Si notre réponse est positive, pas de problème : les choses se passent de façon dure, mais correcte. Nous avons ainsi signé des accords en matière de congé parental, de travail à temps partiel et de contrat à durée déterminée. »

« Mais, continue-t-il, nous avons échoué, de notre fait, deux fois : sur les conseils d'entreprise et sur l'information-consultation en cas de fermetures ou de restructurations d'entreprises. Certains d'entre nous ne comprennent pas qu'on laisse ainsi la voie libre au lobby syndical, qui est remarquable. »

CLIVAGES

En fait, deux conceptions s'affrontent dans le monde patronal. Il existe un conflit entre ceux qui veulent en finir avec la règle de l'unanimité et ceux qui tiennent aux droits des minorités. Il y a aussi une cassure nette entre les patrons du Nord (et le Medef français en fait partie), qui pratiquent de longue date le dialogue social, et certains patrons méditerranéens, plus traditionnalistes.

Le dilemme de l'Unice ? « Ou bien nous sommes actifs, nous essayons d'avoir notre propre agenda et nous parlons d'une voix forte ; ou bien nous allons nous faire avoir. Donc, soyons moins timides et plus revendicatifs ; soyons "proactifs" (sic) plutôt que réactifs. » Pour le « patron des patrons » européens, c'est très simple : « Le sujet est sur la table. »

Alain Faujas

Droit / Economie / Gestion

DES CONCURRENCE
DES CONSOMMATION
DES ET DROIT DE LA
DES PROPRIÉTÉ
DES INDUSTRIELLE

Contact

Eliane ANDRÉ
Tél. 02 99 84 39 50

Eliane.Andre
@univ-rennes1.fr

36-15 INFORENI
1,01 F la mn

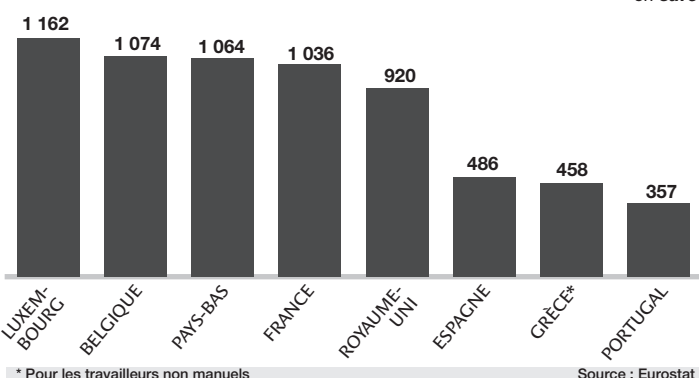
<http://www.univ-rennes1.fr/sep/>

FORMATION CONTINUE UNIVERSITE DE RENNES 1

EUROPE

▼ Salaires minima : le clivage Nord-Sud

RÉMUNÉRATIONS MENSUELLES



* Pour les travailleurs non manuels

Source : Eurostat

■ **SEPT PAYS** de l'Union européenne (UE) ont mis en place un salaire minimum : la Belgique, la Grèce, l'Espagne, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal. Le Royaume-Uni en introduira un le 1^{er} avril prochain.

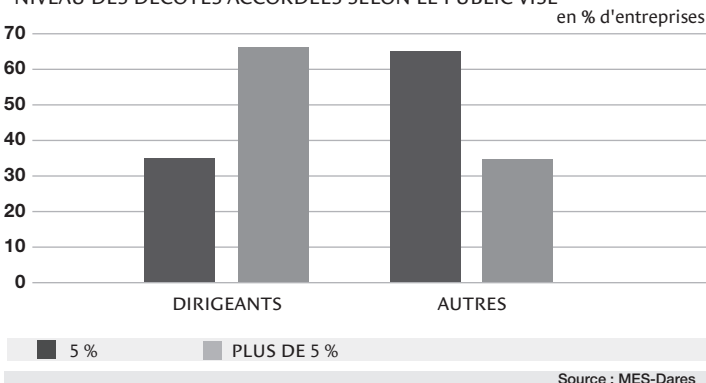
■ **CALCULÉS SUR UNE BASE MENSUELLE**, ces minima révèlent une scission au sein de l'UE : d'un côté, les pays du Nord, avec des salaires mensuels d'environ 1100 euros (7 215 francs) ; de l'autre, les trois pays du Sud, avec des rémunérations minimales deux fois et demie inférieures.

■ **C'EST LE LUXEMBOURG** qui présente la proportion la plus élevée de travailleurs touchant le salaire minimum : 15 % en 1998. Au Portugal, cette proportion est de 5 %, tandis qu'en France elle était de 11 % en 1997.

FRANCE

▼ Stock-options : des décotes peu équitables

NIVEAU DES DÉCOTES ACCORDÉES SELON LE PUBLIC VISÉ



Source : MES-Dares

■ **PARTI DES SOCIÉTÉS COTÉES** en Bourse, une entreprise française sur deux utilise les plans d'options sur actions (stock-options) comme instrument de sa politique salariale. Objectif numéro un : compléter les rémunérations de ses cadres dirigeants et les fidéliser.

■ **AU MOMENT DE L'ATTRIBUTION** de stock-options, un conseil d'administration peut décider de les proposer à un prix inférieur au cours de Bourse (le rabais maximal autorisé est de 20 %).

■ **UNE ÉTUDE** réalisée par le ministère de l'emploi et de la solidarité montre que ce sont les cadres dirigeants qui bénéficient des rabais les plus importants. Selon l'enquête, il faut un espoir de plus-value d'au moins trois mois de salaire pour que l'instrument stock-options motive les cadres.

Les chiffres de l'économie mondiale

| | ÉTATS-UNIS | JAPON | ALLEMAGNE | BELGIQUE | ESPAGNE | FRANCE | ITALIE | PAYS-BAS | ROY-UNI | EURO 11 | UE 15 |
|------------------------------------------------------|-------------|----------------|-------------|-------------|--------------|--------------|----------------|---------------|---------------|--------------|-------------|
| PRODUCTION INDUSTRIELLE (en %) | | | | | | | | | | | |
| Sur un an | 1,8 (déc.) | -6,0 (déc.) | 1,6 (déc.) | -5,3 (déc.) | 3,4 (déc.) | 0,3 (déc.) | -7,6 (déc.) | -1,7 (déc.) | 0,1 (déc.) | -0,2 (déc.) | -0,2 (déc.) |
| Sur trois mois | 0,3 (déc.) | -0,8 (déc.) | 0,1 (déc.) | -0,2 (déc.) | 0,4 (déc.) | 0,4 (déc.) | -0,8 (déc.) | 0,2 (déc.) | -0,3 (déc.) | -0,3 (déc.) | -0,3 (déc.) |
| TAUX DE CHÔMAGE (en %) | | | | | | | | | | | |
| 1999 | 4,3 (janv.) | 4,3 (sept. 98) | 9,1 (janv.) | 8,4 (janv.) | 17,8 (janv.) | 11,6 (janv.) | 12,3 (oct. 98) | 3,6 (nov. 98) | 6,2 (oct. 98) | 10,6 (janv.) | 9,6 (janv.) |
| PRIX À LA CONSOMMATION (en %) | | | | | | | | | | | |
| Sur un an | 1,7 (janv.) | -0,1 (juil.) | 0,2 (jan.) | 1,0 (jan.) | 0,3 (jan.) | 0,4 (jan.) | 1,5 (jan.) | 2,1 (jan.) | 1,6 (jan.) | 0,8 (jan.) | 0,9 (jan.) |
| Sur un mois | 0,2 | -0,6 | -0,1 | 0,4 | 1,5 | -0,3 | 0,1 | 0 | -0,6 | -0,1 | -0,2 |
| PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %) | | | | | | | | | | | |
| 4 ^e trimestre 1998 | 4,3 | -3,0 | 2,6 | 2,2 | 3,6 | 2,8 | 1,2 | 3,3 | 1,3 | 2,4 | 2,3 |
| 3 ^e trimestre 1998 | 1,5 | -0,8 | 0,4 | 0,3 | 0,7 | 0,7 | 0,5 | 1,2 | 0,2 | 0,2 | 0,2 |
| DÉFICIT PUBLIC / PIB (en %) | | | | | | | | | | | |
| 1997 | 0,1 | -3,3 | -2,7 | -2,1 | -2,6 | -3 | -2,7 | -1,4 | -1,9 | -2,5 | -2,3 |
| 1998* | 1,4 | -5,5 | -2,1 | -1,3 | -1,8 | -2,9 | -2,7 | -0,9 | -0,6 | -2,1 | -1,5 |
| DETTE PUBLIQUE / PIB (en %) | | | | | | | | | | | |
| 1998 | ND | ND | 61 | 117,3 | 65,6 | 58,5 | 118,7 | 67,7 | 49,4 | 73,8 | 69,5 |
| BALANCE COURANTE** (en % du PIB annuel) | | | | | | | | | | | |
| 1 ^{er} trimestre | | | | | | | | | | | |
| 2 ^e trimestre | | | | | | | | | | | |
| 3 ^e trimestre | | | | | | | | | | | |
| 4 ^e trimestre | | | | | | | | | | | |
| 1997 | -0,4 | 0,4 | 0,1 | 1,4 | 0,1 | 0,6 | 0,6 | 1,4 | 0,2 | 0,4 | 0,3 |
| 1998 | -0,49 | 0,7 | -0,19 | 1,13 | 0,21 | 0,72 | 0,91 | 0,74 | 0,23 | 0,39 | 0,36 |

* prévisions Commission européenne

** y compris les flux intrazonas pour UE15 et EURO11. Le chiffre de la balance courante belge inclut celui du Luxembourg.

Source : Eurostat. Pour plus d'informations : <http://europa.eu.int/eurostat.html>

Les chiffres de l'économie française

| | DERNIER MOIS CONNU | VARIATION SUR UN AN |
|----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|---------------------|
| CONSOMMATION DES MÉNAGES | | |
| | -3,4 % (fév.) | +4,6 % |
| TAUX D'ÉPARGNE | | |
| | 14,2 % (3 ^e trim. 98) | -5,9 % |
| POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES | | |
| | +0,5 % (3 ^e trim. 98) | 2,6 % |
| TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER | | |
| | +0,3 % (4 ^e trim. 98) | +1,2 % |
| INVESTISSEMENT | | |
| | +1,4 % (4 ^e trim. 98) | +0,4 % |
| COMMERCE EXTÉRIEUR | | |
| (en milliards de francs / euros) | + 9,477 MdF / + 1,4 milliard d'euros (jan.) | -16,7 % |
| (solde cumulé sur 12 mois) | +151,850 MdF / +23,2 milliards d'euros (98/99) | -7,4 % |
| ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES | | |
| | -7 (fév.) | -21** |
| ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* | | |
| opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales | -16 (fév.) | +21** |
| TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (- de 25 ans) | | |
| | 22,1 % (janv.) | -5,9 % |
| PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL | | |
| | 38,1 % | +0,7 % |
| EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND | | |
| | 1 049 900 (jan.) | -0,96 % |
| EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR NON MARCHAND | | |
| | 358 055 (jan.) | -14,4 % |
| INTÉRIM | | |
| | 532 098 | +28,8 % |

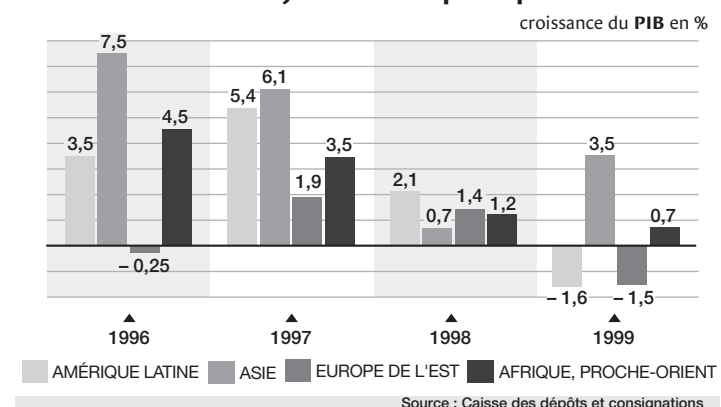
* solde des opinions négatives et positives, données CVS

**solde net douze mois auparavant

Source : Insee, Dares, Douanes et Unedic.

PAYS EN DÉVELOPPEMENT

▼ Une croissance toujours aussi apathique



Source : Caisse des dépôts et consignations

■ **EN 1999**, la croissance des pays en développement sera inférieure à 1 %, selon la Caisse des dépôts et consignations. Les pays d'Asie peuvent tabler sur une légère reprise, l'Europe de l'Est connaîtra une nouvelle année de récession, et l'Amérique latine subira un retournement de son activité. L'Afrique et le Proche-Orient subissent, eux, de plein fouet la chute des prix du pétrole et des matières premières.

■ **LA RÉCESSION À L'EST** s'explique en grande partie par le marasme russe. Mais la Pologne ou la Hongrie s'avèrent aussi très vulnérables au ralentissement de l'activité dans l'Union européenne.

■ **C'EST EN AMÉRIQUE LATINE** que la situation est la plus inquiétante. Le Brésil pourrait connaître une récession de 5 %, entraînant l'Argentine et, dans une moindre mesure, le Chili.

L'Indonésie poursuit sa descente aux enfers

Marquée du sceau d'une crise sociale sans précédent, 1999 restera une année noire pour l'Indonésie. La Banque mondiale estime à 10 millions le nombre d'Indonésiens qui perdront leur emploi cette année, soit 10 % de la population active. Ils viendront rejoindre un bataillon évalué, fin 1998, à plus de 13 millions de sans-emploi. Si tant est que cette estimation soit juste, le taux de chômage devrait grimper à 23 %.

Mais en avril dernier, déjà, le journal *Republika* parlait de 13,5 millions de chômeurs, là où le gouvernement n'en dénombrait que 9 millions. En août dernier, le seuil des 15 % était officiellement franchi. Et il faudrait ajouter à ces exclus ceux répertoriés dans la catégorie des « sous-employés ». Leur nombre se compte, lui aussi, en dizaines de millions. A l'automne dernier, la Banque mondiale estimait que le taux réel du chômage aurait atteint les 40 % fin 1998.

Officiellement, 40 % de la population (80 millions de personnes) vit en dessous du seuil de pauvreté, soit avec moins de 6,5 dollars par mois (près de 6 euros), selon les critères indonésiens. Autre conséquence de la crise, dont les effets se feront sentir à plus long terme : un quart des enfants en âge d'être scolarisés ont déserté les bancs de l'école.

Le bilan 1998 n'est pas encore connu précisément mais, selon les dernières estimations du Fonds monétaire international (FMI), tous les indicateurs sont dans le rouge. Le produit intérieur brut s'est contracté de plus de 15 %, la demande intérieure de plus de 20 %, les importations de 27 %, les exportations de 10 %. Le bureau de coordination des investissements (BKPM) ne communique plus de chiffres.

Selon les statistiques officielles, le taux d'inflation pour l'année dépasse les 60 %, une estimation largement inférieure à la réalité selon de nombreux observateurs. L'Etat a

A quelques semaines d'élections législatives anticipées, l'économie de l'archipel est à genoux

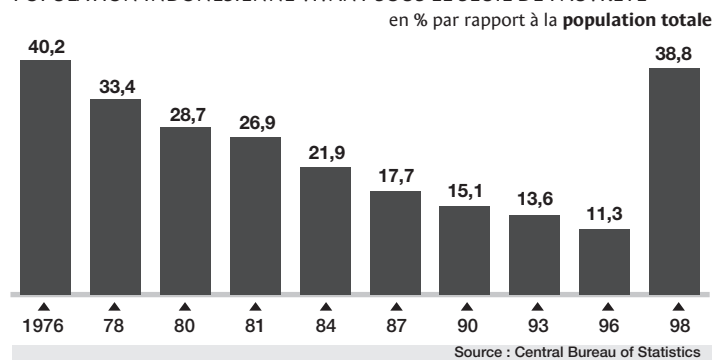
néanmoins réussi à reconstituer des réserves en devises (grâce à l'aide internationale) : 23 milliards de dollars (21 milliards d'euros) qui correspondent à un peu plus d'un trimestre d'importations. Les entreprises privées sont endettées à hauteur de 75 milliards de dollars (68,6 milliards d'euros) et le plan de sauvetage des banques locales nécessitera entre 35 et 40 milliards de dollars (de 32 à 36,6 milliards d'euros).

Le budget de l'Etat pour l'année fiscale 1999-2000 est en baisse de 22 % par rapport à celui de l'année dernière. Il sera certainement révisé en fonction du cours du pétrole. Le FMI a donné son accord pour un déficit budgétaire de 6 % (en pourcentage du PIB) qui sera probablement dépassé.

Comme si le tableau n'était pas assez sombre, il y a tout juste un an, l'OPEP demandait à l'Indonésie de réduire sa production pétrolière de 100 000 barils/jour, ramenant de 5 à 3,5 milliards de dollars (de 4,6 à 3,2 milliards d'euros) les recettes de l'or noir indonésien à l'exportation.

▼ Le bond spectaculaire de la misère

POPULATION INDONÉSIE NNE VIVANT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ



Source : Central Bureau of Statistics

L'économie indonésienne devrait poursuivre, cette année encore, sa descente aux enfers avec un recul du PIB de 1,5 % à 2 %, d'après le patron du Central Statistics Bureau, Pity Sugito Suwito ; de 3,4 % selon le Fonds monétaire international (FMI) ; mais la réalité sera plus proche des 5 %.

Trente-deux années de gestion népotique ont mis à genoux le pays le plus peuplé d'Asie du Sud-Est, transformé en une véritable poudrière. D'abord confinée à la capitale, la contestation s'est rapidement étendue à l'ensemble de l'archipel. Aux foyers traditionnels d'agitations : Timor à l'est, Aceh à l'ouest et Irian Jaya au nord-est, est venue s'ajouter Ambon, la capitale des Moluques, au nord.

ÉMEUTES

Plus inquiétante est la multiplication des affrontements entre les communautés religieuses. Après les Chinois, victimes traditionnelles en temps de crise, viennent les chrétiens. Le 7 mars, dans les rues de Djakarta, une centaine de milliers de musulmans ont appelé au djihad (guerre sainte) contre les chrétiens des Moluques. Les émeutes dans cette région ont fait plus de 200 morts depuis le début de l'année.

A quelques semaines d'élections législatives anticipées, convoquées pour le 7 juin, l'Indonésie semble basculer un peu plus vers le chaos. Le temps et l'argent font cruelle-

ment défaut au président par intérim, Yussuf Habibie, pour remettre à flot l'économie du pays. Dans ces conditions, il paraît peu probable que les investisseurs internationaux prennent le risque de revenir dans l'archipel avant l'installation d'une nouvelle équipe gouvernementale.

La situation n'a jamais été aussi favorable à une radicalisation de la vie politique indonésienne, bien que les organisations musulmanes et les militaires multiplient les déclarations rassurantes. Les premiers affirment qu'il n'est pas question d'instaurer une république islamique, dans l'hypothèse où ils sortiraient vainqueurs du scrutin de juin ; les seconds qu'ils n'entendent pas prendre le pouvoir par la force, ce qu'ils auraient pu faire il y a un an, au moment du départ de Suharto.

Il n'en demeure pas moins que l'ordre ne règne plus ni à Djakarta ni dans le reste de l'Indonésie. La décision, aussi rapide qu'inattendue, d'accorder l'indépendance à l'ex-colonie portugaise de Timor-Oriental avant la fin de l'année traduit même une certaine panique au plus haut sommet de l'Etat.

Le « consensus », maître-mot de la politique indonésienne, est-il possible entre militaires, intimement associés au pouvoir depuis plus de trente ans, et musulmans, qui revendiquent de plus en plus bruyamment, depuis une dizaine d'années, de l'exercer ? Les noms de trois présidentiables reviennent fréquemment : ceux des deux principales figures des organisations musulmanes, Abdurrahman Wahid et Amien Rais, ainsi que celui du général Wiranto, le chef d'état-major de l'armée.

Jusqu'à présent, le seul point commun reconnu à ces trois candidats résidait dans le flou de leur programme pour sortir le pays de la crise. L'image de l'armée souffre des exactions dont on l'accuse, et le général Wiranto aura beaucoup de mal à se dissocier de la troupe ; en revanche, le climat insurrectionnel peut renforcer ses chances. La santé d'Abdurrahman Wahid étant fragile, Amien Rais émerge comme le

concurrent le plus sérieux du général Wiranto. Restent deux inconnues : la candidature potentielle de Yussuf Habibie à sa propre succession, et l'attitude qu'adoptera Mégawati Soekarnoputri, la figure emblématique du Parti démocratique.

CANDIDATS

Dans le cas d'un duel Habibie-Wiranto, Mégawati serait prête à faire alliance avec Wiranto ; à choisir entre Wiranto et Rais, elle se rangerait plus volontiers du côté du second.

Peu d'outsiders peuvent prétendre avoir une chance, et la situation économique du pays ne doit pas les encourager à se déclarer. L'Indonésie se déchire au moment où elle devrait s'unir face à une crise dont elle est loin de voir le bout. Ce sera la tâche du prochain président que de recoller les morceaux d'un empire au bord du précipice ; le recours à la manière forte pour y parvenir pourrait se révéler tentant.

Marc Mangin

Nord-Sud Export (groupe « Le Monde »)

En raison du lundi
de Pâques
retrouvez l'ensemble
des rubriques
d'offres d'emploi
dans

Le Monde
INTERACTIF

du mardi 6 daté 7 avril

Le paradoxe du « village » de l'économie globale

S'appuyant sur le réseau des conseillers du commerce extérieur et des postes d'expansion économique, des économistes ont, avec le soutien de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), répertorié et analysé une quarantaine de territoires, de Bangalore (Inde) à Sophia-Antipolis, près de Nice, en passant par la Silicon Valley (Etats-Unis).

De cette enquête sont issus un colloque, qui s'est tenu le 23 mars à Paris, un ouvrage (à paraître à la rentrée) et surtout un concept : celui de « village » (équivalent français de « cluster », littéralement « grappe »). Si l'on en croit Philippe Chalmin, professeur à Paris-IX-Dauphine, la croissance économique mondiale prendrait, parallèlement à la globalisation, la forme d'une addition de développements locaux.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Cette essence territoriale ne gênerait en rien l'accès aux marchés mondiaux, facilitée par l'usage des nouvelles technologies. Ainsi, les fameux districts industriels italiens (une soixantaine) représentent 80 000 entreprises, 750 000 salariés, 450 milliards de francs (69 milliards d'euros) de chiffre d'affaires (10 % du PIB italien) et 30 % des exportations. La Silicon Valley représente, à elle seule, 7 000 entreprises, 200 milliards (30 milliards d'euros) de chiffre d'affaires, 1,15 million d'emplois.

Inversement, l'accès aux marchés mondiaux ne pénaliserait en rien la

Des économistes réhabilitent l'importance des spécificités territoriales pour expliquer... la mondialisation

bonne santé économique de ces territoires... et de leurs habitants. Sasuolo, district italien du carrelage près de Bologne, dont les 290 entreprises fabriquent 20 % de la production mondiale et exportent 70 % de leur production, connaît un taux de chômage de 3,5 %, assure à sa population de 100 000 habitants un revenu moyen de 100 000 francs (15 000 euros) annuels et une épargne de 120 000 francs (18 000 euros) par tête. La Silicon Valley crée chaque année près de 50 000 emplois... et une dizaine de multimillionnaires en dollars.

L'analyse du fonctionnement de ces différents « villages » – qu'ils soient spécialisés dans le textile ou dans le multimédia, en Inde ou en Californie – a montré qu'ils ont un certain nombre de caractéristiques communes, faisant d'eux un véritable « modèle de développement », selon Philippe Chalmin.

Ces caractéristiques ont déjà été analysées par Alfred Marshall... à la

fin du XIX^e siècle, lorsque cet économiste britannique entreprit d'étudier les raisons de la localisation des bassins industriels de son pays : un territoire limité ; une spécialisation ; un monopole ou au moins une forte part du marché national ; une communauté humaine et sociale (mêmes origines, mêmes valeurs) recouvrant la communauté économique (les entreprises, petites, sont familiales, ou « amicales »).

SOLIDARITÉ

D'autres facteurs interviennent : l'existence d'une entreprise « motrice » qui, créée sur une initiative individuelle, devient un exemple à suivre pour la communauté ; une coopération entre entreprises (chaque assure une part des tâches, assurant « l'intégration verticale » de la production à l'échelle de la communauté) et une mutualisation de certains besoins (achat de matières premières, formation, recherche, exportation) qui n'exclut pas la compétition ; l'adaptation permanente et l'innovation pas forcément brevetée ou « high-tech », mais immédiatement partagée ; la présence de capitaux aisés à mobiliser au sein même de la communauté (capital-risque ou épargne).

La spécialisation garantit la perpétuation des savoir-faire, et le fonctionnement communautaire cautionne la dynamique entrepreneuriale : dans les districts italiens, les générations se succèdent à la tête des entreprises, et la plupart des créations sont le fait d'anciens

ouvriers ; dans la Silicon Valley, ce sont les entrepreneurs qui financent les nouveaux venus, issus des mêmes universités, et le système des stock-options préserve la propriété des entreprises.

Ainsi émergerait un modèle de développement alternatif aux méga-fusions rapportées chaque jour par la presse économique. Ce modèle, Jean-Louis Gassée, ex-numéro deux d'Apple et aujourd'hui l'un des principaux entrepreneurs français de la Silicon Valley, l'appelle « micro-capitalisme démocratique », et l'oppose à « l'ultralibéralisme latifundiaire » des grands groupes dont le pouvoir circule entre une poignée d'individus.

Le « village » réhabilite la famille ou la communauté comme acteur économique fondamental, relève l'historien et économiste Jacques Marseille, la solidarité et la coopération comme principe de fonctionnement (« le problème d'une PME n'est pas sa taille, mais sa solitude », notait Sergio Arzeni, l'un des plus fins observateurs des districts italiens), une micro-culture plutôt que des infrastructures (selon le mot du sénateur Pierre Laffitte, père-fondateur de Sophia-Antipolis).

Pour aboutir à ce « paradoxe du village », énoncé par Philippe Coste, conseiller économique et social à San Francisco : au moment où tous les facteurs de la croissance deviennent mobiles, ils se concentrent de plus en plus en des lieux géographiques déterminés.

Antoine Reverchon

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Bernard Kapp

Les grandes heures du modèle chinois

La Chine a occupé, dans les grands débats du XVIII^e siècle, une place comparable à celle que les Etats-Unis ont prise dans l'imaginaire de notre monde postindustriel. « L'empire le plus riche et le plus puissant qu'on puisse trouver dans le monde », selon une formule courante à l'époque, a été une référence centrale pour les hommes des Lumières dans leur recherche de la société idéale. Cette fascination pour la Chine est d'autant plus surprenante pour nous, avec le recul, que les connaissances concernant ce pays lointain étaient alors particulièrement mal assurées. Les seules informations détaillées dont les Européens disposaient venaient des missionnaires jésuites qui avaient acquis, dès le début du XVII^e siècle, une grande influence à la cour de l'empereur, à Pékin. S'engageant dans une entreprise de propagande déléguée, ils avaient publié toute une série d'ouvrages très documentés – et, pour certains, fort bien illustrés – qui remportèrent un grand succès dans toute l'Europe : *Les Nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Chine* (1696) et *Les Lettres édifiantes et curieuses sur la Chine* (1709), du Père Le Comte, et la monumentale *Description de la Chine*, du Père Du Halde (1735).

Le tableau de la Chine que brosent ces livres est, il est vrai, enthousiasmant. On y décrit une agriculture très évoluée et très productive, avec ses champs irrigués et ses cultures en terrasses, mais aussi une industrie de haut niveau technique, avec ses fabriques de porcelaines, de laques et de soieries. On y montre les mérites d'un Etat fort, basé sur l'autorité d'un empereur à la sagesse proverbiale et conforté par une organisation bureaucratique centralisée. Et on y révèle, surtout, l'existence d'un ordre politico-social entièrement construit sur le savoir – celui des mandarins recrutés par examen – et non sur la naissance.

Rêvant d'une société où l'intelligentsia se verrait reconnaître un rôle dirigeant, les philosophes des Lumières sont évidemment séduits par ces descriptions exotiques qui leur fournissent des arguments commodes. C'est ainsi que Montesquieu consacre des passages substantiels à l'empire du Milieu dans *L'Esprit des lois* ; que Diderot rédige un article conséquent sur la « philosophie des Chinois » dans *L'Encyclopédie* ; que Rousseau s'étend longuement sur leurs antiques institutions dans son *Premier discours sur l'inégalité* ; et que Voltaire cite régulièrement d'hypothétiques vieux sages chinois, notamment dans son *Dictionnaire philosophique*...

Même attraction du côté des économistes. Mais avec des préoccupations différentes. On réfléchit surtout, au dix-huitième siècle, au processus du développement économique. Et l'on se pose de grandes questions fondamentales : d'où vient la création des richesses ? Faut-il encourager l'agriculture plutôt que le commerce ? Faut-il favoriser l'accroissement de la population ? C'est pourquoi tous les théoriciens de l'époque cherchent à comprendre, bien qu'ils manquent cruellement de données précises et crédibles, quels sont les rapports entre l'extrême richesse agricole de la Chine, la forte densité de son peuplement et le faible niveau de vie d'une partie importante de la population...

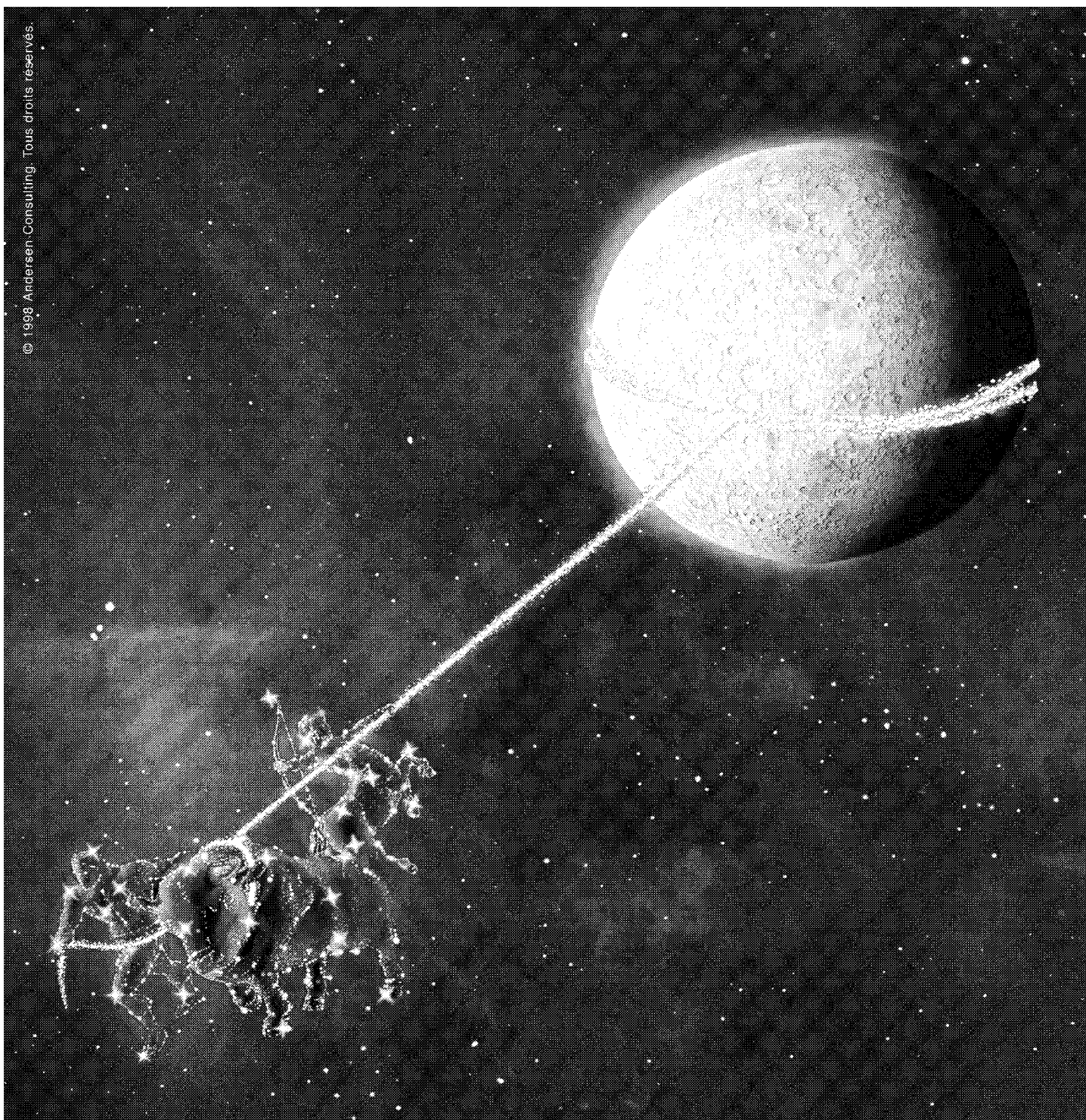
Richard Cantillon est l'un des premiers à mettre en évidence la régulation de la population par le volume des ressources vivrières disponibles. « Il n'y a point de pays où l'on porte la multiplication des hommes si loin qu'en Chine, note-t-il dans son *Essai sur la nature du commerce en général*, de 1755. Leur nombre est incroyable. Lorsqu'il survient des années stériles, ils meurent de faim par milliers. Ainsi, ils se proportionnent nécessairement aux moyens qu'ils ont de subsister. »

François Quesnay prolonge cette réflexion dans son *Despotisme de la Chine*, publié en 1767, pour mieux combattre les idées populationnistes qui ont alors le vent en poupe. « Cette multiplication prodigieuse du peuple, si utile et si désirée dans nos Etats d'Europe (où l'on croit que la grande population est la source de l'opulence, en prenant l'effet pour la cause) y produit de funestes effets. » Au-delà des famines qui surviennent après les mauvaises récoltes, le chef de file des physiocrates déplore les effets négatifs de la misère et de la mendicité sur l'économie. Car les aumônes distribuées aux nécessiteux obèrent les ressources financières des riches et limitent leurs achats de marchandises de haut prix, ce qui ralentit la production non agricole et la distribution de salaires...

Mais c'est Adam Smith qui pousse le plus loin l'analyse. « La Chine, explique-t-il dans *La Richesse des nations*, de 1776, a été pendant une longue période un des plus riches pays du monde, c'est-à-dire un des plus fertiles, des mieux cultivés, des plus industrieux et des plus peuplés. Marco Polo, qui l'observait il y a plus de cinq cents ans, nous décrit l'état de sa culture, de son industrie et de sa population presque dans les mêmes termes que les voyageurs qui l'observent aujourd'hui. » Conclusion : l'économie chinoise, qui fonctionne en circuit fermé, ne se développe plus depuis longtemps. Dans un tel cas de figure, explique Smith, les dépenses des riches, qui restent égales d'une année sur l'autre, n'entraînent aucune progression de la production. Et la concurrence entre les hommes oblige la main-d'œuvre à accepter des salaires de subsistance. Par conséquent, seule une ouverture du marché chinois accompagnée d'un fort développement des industries exportatrices pourrait briser ce cercle vicieux.

Smith est toutefois l'un des derniers à s'intéresser au modèle chinois. Car les nombreux récits de voyage qui sont publiés à la fin du XVIII^e remettent en cause les images flatteuses que les jésuites avaient su imposer. On finit par accepter l'idée que l'agriculture chinoise est rudimentaire, que son industrie reste très embryonnaire et que la population vit dans une misère peu glorieuse. Bref, que la Chine n'est pas un pays riche, puissant et civilisé.

La notice qui lui est consacrée dans le *Dictionnaire universel de la géographie commerciale*, en 1799, donne la mesure de ces déceptions. « Nous ne croyons, annonce l'auteur, à aucune des fables débitées sur la sagesse du gouvernement chinois, qui ne nous paraît qu'un despotisme de charlatans ; sur la bonté de sa police, qui est celle d'un baigneur ou d'un couvent de moines ; sur sa morale religieuse et son culte de Confucius dont tant d'écrivains n'ont parlé qu'en haine des maximes professées dans leur pays ; enfin, sur l'antiquité du savoir des Chinois dans les sciences, restées chez eux dans un degré bien inférieur à ce qu'elles sont en France et en Angleterre. » Le mythe est cassé pour longtemps.



Voilà ce qui se passe quand tous les éléments brillants d'une entreprise unissent leurs talents.

Toutes les entreprises ont des éléments individuellement brillants. Mais pour atteindre des objectifs élevés, ils doivent apprendre à unir leurs forces pour être brillants tous ensemble.

Andersen Consulting peut vous

aider à améliorer vos résultats de façon spectaculaire en coordonnant vos compétences fondamentales. Notre expérience unique, acquise dans le monde entier, nous a donné la capacité d'harmoniser technologie, stratégie, organisation et ressources humaines.

Ainsi même si vous décidez de décrocher la lune, nous pouvons vous aider à réussir.

AC Andersen Consulting

Visitez notre site sur www.ac.com

L'Euroland est-il armé contre les chocs asymétriques ?

par André Fourçans

Depuis la naissance effective de l'euro, les débats et querelles sur le bien-fondé ou non de la monnaie unique sont devenus obsolètes. Ce qui ne veut pas dire que tous les problèmes sont résolus. Demeure la question des mécanismes d'ajustement en cas de chocs dits asymétriques, c'est-à-dire en cas de secousses qui affecteraient de manière différente un pays ou une région de l'espace monétaire unifié par rapport aux autres.

Les chocs asymétriques peuvent s'exercer soit du côté de l'offre, soit du côté de la demande, soit des deux à la fois. Les chocs d'offre consistent en des perturbations sur les processus de production tels que des variations brutales du prix des matières premières, des innovations technologiques, des changements de réglementation, ou toute autre mesure étatique qui exerce un impact durable sur la production et les prix. Les chocs sur la demande peuvent provenir, par exemple, de modifications notables des préférences des consommateurs, ou bien encore de changements importants et divergents dans les politiques monétaires et fiscales. Dans ce dernier cas, le choc peut influencer aussi sur l'offre globale.

Des exemples ? L'augmentation soudaine et fulgurante du prix du pétrole dans les années 70, la baisse brutale du dollar en 1985 et en 1995 qui a influencé la position concurrentielle des pays de façon différente, ou encore la chute du mur de Berlin.

L'Union économique et monétaire (UEM) va permettre d'atténuer la plupart de ces chocs. Est-ce à dire que l'UEM va, comme par enchantement, éliminer l'ensemble des chocs ou nous immuniser contre leurs conséquences ? Bien évidemment non. Mais l'intégration économique supplémentaire qu'implique la zone euro et la meilleure coordination des politiques économiques qui doit en résulter devrait en atténuer et leur probabilité d'occurrence et leur intensité.

La création de l'espace monétaire unifié implique que 60 % du commerce extérieur des pays membres vont se transformer en transactions internes à la zone euro. Ainsi, les échanges de l'Euroland avec le reste du monde ne représenteraient plus que 10 % à 15 % du PIB de l'ensemble uni monétairement. La vulnérabilité de chaque pays de la zone aux chocs externes (taux de

change, exportations) est en conséquence diminuée. Et on peut penser que l'intégration économique atténuera la spécialisation des économies nationales, sinon régionales, de même qu'elle rapprochera les niveaux de développement des Etats membres. Les risques de chocs asymétriques en seront par là même réduits.

Mais le facteur le plus important de réduction de ces risques réside dans la coordination des politiques économiques nationales. D'abord, par définition, plus de crainte de politiques monétaires divergentes puisque celle-ci est identique pour tous. Certes, d'aucuns pourraient arguer du fait que, justement, la perte de cet instrument élimine la possibilité de mettre en œuvre des mesures monétaires, en matière de taux d'intérêt ou de taux de change par exemple, susceptibles d'aider à résoudre des problèmes spécifiques. Ce peut être vrai à court terme, tant que les cycles économiques ne sont pas en phase, mais pas sur la durée. Mis à part pour certains pays, tels que l'Irlande, et dans une moindre mesure l'Italie, les autres Etats constituant la zone euro ont maintenant des situations conjoncturelles fortement rapprochées. De plus, les difficultés économiques, notamment celles de la France, sont d'ordre structurel plus que conjoncturel et leur thérapie relève peu d'un remède monétaire spécifique.

La politique monétaire étant la même, reste le deuxième volet, celui de la politique budgétaire et fiscale. Si celui-ci n'est pas « fédéralisé » comme l'est celui de la monnaie, il est cependant encadré par le pacte de stabilité et de croissance qui limite les déficits à 3 % du PIB. Fini le temps où chacun établissait seul ses objectifs budgétaires ! Les procédures de coordination se mettent progressivement en place et on ne voit pas comment un mouvement inverse pourrait se déclencher.

On le voit, le fonctionnement de la zone euro va diminuer le risque de chocs économiques propres à certains pays. Mais que faire si le problème se présente tout de même ? La méthode traditionnelle consiste à accroître la redistribution budgétaire et les aides en faveur des zones en difficulté. C'est en partie la solution adoptée dans les pays à structure fédérale (tels que les Etats-Unis). C'est aussi la solution adoptée lorsqu'une région d'un pays non fédéral est affectée.

On le voit, le fonctionnement de la zone euro va diminuer le risque de chocs économiques propres à certains pays. Mais que faire si le problème se présente tout de même ?

La méthode traditionnelle consiste à accroître la redistribution budgétaire et les aides en faveur des zones en difficulté. C'est en partie la solution adoptée dans les pays à structure fédérale (tels que les Etats-Unis). C'est aussi la solution adoptée lorsqu'une région d'un pays non fédéral est affectée.

Le budget européen peut-il remplir cette fonction pour l'Euroland ? Pour une très faible part. Il est plafonné à 1,27 % du PIB européen et est utilisé pour financer des dépenses dont l'objectif n'est pas de réguler directement la conjoncture de chaque pays. Pour traiter les conséquences de chocs asymétriques, son montant devrait atteindre 3 % à 5 % du PIB au moins.

Le « fédéralisme budgétaire et fiscal » qui irait de pair avec l'accroissement du budget européen – avec en contrepartie une baisse des budgets nationaux – constituerait en théorie la solution la plus efficace pour traiter ce genre de question. Mais au moment où les Etats se chamaillent pour diminuer leurs contributions au budget communautaire, cette voie ne paraît pas très prometteuse...

Pour être complet, il convient de mentionner que le traité de Maastricht introduit des possibilités de solidarité financière au niveau de l'Union autorisant une « assistance financière communautaire à [un] Etat membre » qui connaîtrait de « graves difficultés, en raison d'événements exceptionnels échappant à son contrôle ».

Reste que c'est avant tout sur les budgets nationaux qu'il faudra compter. Leurs déficits doivent pour cela être réduits de façon significative. Il faut rappeler toutefois que le pacte de stabilité autorise le dépassement du fameux plafond de 3 % du PIB pour le déficit budgétaire en cas de circonstances économiques exceptionnelles : les chocs asymétriques de grande ampleur font bien sûr partie de ces circonstances.

Les pays de la zone euro ont donc les moyens d'apporter des réponses à ce type de chocs. Mais à la condition de gérer sérieusement leurs finances publiques. Qui s'en plaindrait ?

Cela dit, il ne faut pas tomber dans le travers trop répandu selon lequel seuls les fonds publics seraient susceptibles de traiter les chocs asymétriques. Les marchés ont aussi leur rôle à jouer. Et il est essentiel. Ainsi, une étude réalisée par la Brown University sur les Etats-Unis démontre que les financements nécessaires pour remédier à un choc provenaient des marchés des capitaux dans 62 % des cas et du budget fédéral dans 13 %.

Last but not least, il ne faudrait pas que le recours aux finances publiques serve d'alibi pour ne pas mettre en place les réformes susceptibles d'assouplir le fonctionnement du marché du travail. Cette souplesse est indispensable non seulement pour assurer un emploi élevé, mais aussi pour amortir l'impact des chocs asymétriques sur le chômage.

André Fourçans est député européen (UDF) et professeur d'économie à l'Essec.

La création de l'espace monétaire unifié implique que 60 % du commerce extérieur des pays membres vont se transformer en transactions internes à la zone euro

Le système industriel italien doit faire évoluer ses spécialisations

par Antonio Pollio Salimbeni

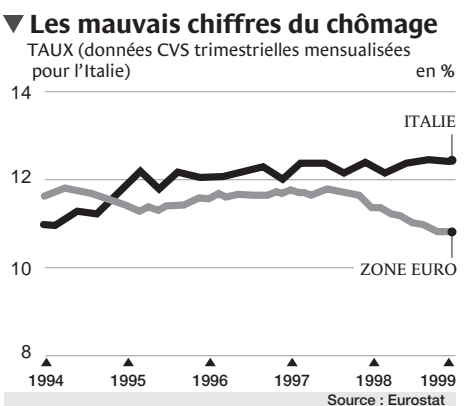
Félicitée à de multiples reprises par la Commission européenne pour avoir réduit son déficit public – avec toutefois un bémol concernant l'avenir du système des retraites –, l'Italie ne semble toujours pas en mesure de jouir d'une stabilité financière conquise de haute lutte. Affronter une conjoncture économique difficile sans pouvoir ni recourir à la dévaluation ni utiliser la dépense publique pour soutenir l'activité se révèle au moins aussi ardu que les efforts accomplis pour faire partie de l'union monétaire.

Tout l'édifice de la concertation sociale a été ébranlé par le président du conseil : Massimo D'Alema a pris les syndicats à revers en proposant de desserrer les contraintes qui encadrent les licenciements dans les entreprises de plus de quinze salariés, ce qui était jusqu'à présent un véritable tabou pour la gauche. Le débat sur la flexibilité est ainsi devenu le paradigme des difficultés italiennes. Le rythme de la croissance et l'exclusion du nouveau cycle de fusions-acquisitions que connaît l'industrie européenne constituent deux autres motifs d'inquiétude.

Quant à la croissance économique (1,5 % seulement en 1999), elle ne pourra s'accroître que si les ménages se remettent à consommer et les entreprises à investir. Mais l'industrie souffre de capacités de production excédentaires, les perspectives de la demande au sein de la zone euro s'assombrissent et la rentabilité des entreprises a diminué. Selon une étude de la Banque d'Italie, pour chaque point de croissance en moins, le déficit public augmente d'environ 0,4 %.

L'Italie aurait besoin d'un déficit très proche de l'équilibre pour pouvoir absorber des chocs économiques prolongés et ne supporterait pas une application restrictive du pacte de stabilité. Au terme du long voyage accompli pour s'accrocher à la monnaie unique, elle se retrouve au bout de la file : depuis six ans, le pays a accumulé un retard de croissance de presque quatre points de pourcentage par rapport à la moyenne européenne. Chaque point de croissance correspond à environ 200 000 emplois en moins.

Comme il semble difficile d'espérer beaucoup de croissance avec des impôts élevés, un budget quasi paralysé et un investissement pour l'instant insensible à la baisse des taux d'intérêt, il faut bien



s'en remettre à la demande extérieure. Mais puisqu'il n'y a plus de dévaluation possible, les seuls leviers qui restent sont la maîtrise des coûts et la qualité des produits. La concurrence internationale se fait plus, désormais, sur les écarts de rentabilité que sur les parts de marché. En 1997, les 1 800 plus grandes entreprises italiennes ont réalisé 15 000 milliards de liras de bénéfices après impôt (7,5 milliards d'euros), ce qui ne s'était pas vu depuis dix ans. Cette hausse de rentabilité a été obtenue par des gains de productivité supérieurs à l'augmentation de la production, ce qui veut dire par des destructions d'emplois.

Comme l'Europe n'adopte pas de politiques macroéconomiques expansives, le risque est, selon l'Istituto Ricerche Sociali de Milan, « que le choc de demande extérieure dû aux crises financières s'étende à la demande intérieure, ce qui conduirait à un retournement du cycle industriel européen ». Si l'euro se renforce face au dollar, certains secteurs peuvent souffrir : la crise asiatique de 1997-1998 a provoqué, en Italie, des pertes sensibles dans les machines textiles, l'imprimerie, les produits du bois et la métallurgie.

dans les machines textiles, l'imprimerie, les produits du bois et la métallurgie. Les importations en provenance d'Asie ont progressé de 36 % l'an dernier. Il est évident que le pays va subir des pressions à la spécialisation, avec des conséquences en termes de restructurations industrielles et de tensions sociales.

Le système italien présente deux défauts fondamentaux, selon Pier Carlo Padoan, l'un des

conseillers économiques de Massimo D'Alema : « Il est polarisé sur des productions à basse valeur ajoutée et sa structure de production manque de flexibilité et de mobilité, ce qui veut dire que son aptitude à changer de spécialisation est bien moindre que celle du Royaume-Uni ou du Portugal. En fait, il a toujours réussi à voter, mais ce qu'il lui faudrait maintenant, ce sont de nouvelles entreprises dans de nouveaux secteurs. »

En Italie et en France, l'industrie est moins prête à modifier sa spécialisation que, par exemple, en Allemagne, en Hollande ou au Danemark, où le poids des secteurs traditionnels a été réduit au profit des secteurs à plus haute valeur ajoutée (télécommunications, électronique, chimie-pharmacie). La France a perdu son avantage comparatif dans les secteurs traditionnels, mais a maintenu sa position dans les secteurs à fortes économies d'échelle, tant dans la chimie que dans la sidérurgie. L'Italie, en revanche, maintient sa spécialisation dans les secteurs traditionnels (meubles, plastiques, outillages) et n'a pas compensé les pertes subies dans le textile-habillement et le cuir-chaussures, secteurs particulièrement sensibles à la parité euro-dollar (les exportations italiennes sont davantage tournées vers les pays tiers que celles des autres pays européens).

Et comme les entreprises de textile-habillement sont concentrées dans certaines zones géographiques, l'Italie est plus exposée aux chocs sectoriels qui risquent d'aggraver le chômage de longue durée. Le « nanisme » de l'industrie italienne augmente encore sa vulnérabilité : longtemps considéré comme une vertu, il semble aujourd'hui inadéquat pour affronter la nouvelle course à la spécialisation. L'emploi industriel est concentré à 70 % dans des entreprises de moins de 250 salariés.

Le système industriel italien a la particularité d'être à la fois rigide en termes de spécialisation, et assez flexible pour obtenir des gains de productivité et conserver des parts de marché importantes au niveau international. Ce dualisme est aujourd'hui menacé, et les difficultés ne sauraient être compensées par une simple réduction du coût du travail (les charges représentent 31,6 % du coût total, un record en Europe), ou par la modération des revendications syndicales.

C'est la capacité d'adaptation de l'économie dans son ensemble qui compte désormais le plus, et là, l'Italie est en retard.

Antonio Pollio Salimbeni est journaliste à « L'Unita ».

LIVRES
par Philippe Arnaud

Généalogie du « blairisme »

LE NOUVEAU LIBÉRALISME ANGLAIS À L'AUBE DU XX^e SIÈCLE
sous la direction de Maurice Chrétien
Economica, 164 p., 98 F, 15 €

Pourquoi s'intéresser au mouvement de rénovation de la pensée libérale anglaise qui prit naissance à la fin du XIX^e siècle ? Parce qu'il existe, pour les auteurs, une « évidente parenté » entre le socialisme libéral du New Labour de Tony Blair et le libéralisme social des « nouveaux libéraux ». Rédigé par les membres d'une équipe de recherche de l'université Lumière-Lyon II, cette étude, qui vise la clarté pédagogique, est divisée en quatre chapitres, correspondant aux quatre représentants les plus éminents du « nouveau libéralisme » anglais : L. T. Hobhouse (1864-1928), T. H. Green (1836-1882), J. A. Hobson (1858-1940) et A. Marshall (1842-1924).

Qui sont ces hommes ? Des sociologues, des philosophes, des économistes, marqués par l'individualisme de Ricardo, l'utilitarisme de Stuart Mill et les idées de Darwin. L'Angleterre victorienne, puritaine et conventionnelle, est alors au faite de sa puissance. Mais aussi le théâtre de violentes luttes sociales. Les syndicats sont en plein essor. En 1893 est créé l'Independent Labour Party qui devient le Labour Party en 1906. Le libéralisme classique est incapable de relever les défis de la crise sociale qui mine le pays.

Les « nouveaux libéraux » vont tenter d'incarner la relève possible du libéralisme. Ce n'est pas une mince affaire... Il s'agit ni plus ni moins que de « redéfinir la liberté », comme l'affirme le sociologue L.T. Hobhouse. Une « redéfinition » qui fait pencher un certain nombre d'entre eux vers la gauche. C'est le cas notamment de l'économiste A. Marshall, père de la théorie de l'équilibre partiel et fondateur de « l'école de Cambridge », qui accueillera, un peu plus tard, un certain John Maynard Keynes. C'est le cas aussi de L. T. Hobhouse, pour lequel il n'y a pas de liberté sans égalité, et qui « concentre sa critique sur le dogme libéral de la liberté de contrat ».

La gauche ? La droite ? Ce sont des catégories bien françaises. Pour les Britanniques, les cloisons sont plus poreuses. Faut-il classer A. Marshall parmi les socialistes (il le revendiqua lui-même) ou parmi les nouveaux libéraux ? On retrouve chez lui un curieux mélange de darwinisme, ou de « biologie économique », allié à un « penchant » certain pour le socialisme. Pour l'économiste J. A. Hobson, la question peut également se poser. Si certaines de ses idées le rapprochent de Malthus, il fut un des premiers à voir que les crises de surproduction étaient en fait des crises de sous-consommation. Il influença Keynes, qui reconnut sa dette envers lui. Quant au philosophe T. H. Green, peut-être le plus victorien, il rêve d'un christianisme social, tout en regrettant que l'Angleterre traite encore ses habitants « comme s'ils étaient des esclaves ou des biens mobiliers ». Il fustige l'« hédonisme » des utilitaristes, au risque de paraître misanthrope. Comme lorsqu'il écrit cette sentence sibylline : « Envisager un objet en tant que plaisir et l'envisager comme désirable en soi sont deux pensées incompatibles. »

On se souvient de la déclaration du premier ministre Tony Blair à l'Assemblée nationale française, le 24 mars 1998, qui fit couler beaucoup d'encre et de salive : « La gestion de l'économie n'est ni de droite ni de gauche, elle est bonne ou mauvaise. » On comprend mieux en lisant ce livre quelles peuvent être la formation intellectuelle et les influences de la nouvelle génération de sociaux-démocrates aujourd'hui au pouvoir au Royaume-Uni. Ce n'est pas le moindre de ses mérites.

PARUTIONS

● **L'ÉTHIQUE OU LE CHAOS**
de Jean-Loup Dherse et Dom Hugues Minguet
Un consultant, qui a été dirigeant d'entreprise, et un moine, qui fut conseiller juridique, donnent leur vision de la crise sous les angles économique, social et moral. Ils analysent notamment les comportements de l'entreprise où l'affirmation de la prééminence des valeurs humaines est parfois difficilement compatible avec la pression de la concurrence. Ils prônent une « recherche du sens » et une promotion de l'éthique, sans que celles-ci soient idylliques et fassent fi du « conflit et de la souffrance ». C'est aussi à la mise en œuvre de la notion de « bien commun » qu'ils nous invitent pour éviter les dérives personnelles et collectives, ainsi que pour soutenir une évolution positive de la société fondée sur la coresponsabilité. Le rôle de l'entreprise et son type de management sont étudiés à la lumière d'objectifs qui sont mis au « service de la personne » (Presses de la Renaissance, 384 p., 149 F, 22,7 €).

● **L'ANNÉE SOCIALE**, sous la direction de René Mouriaux
Pour chacun des mois de 1998, L'Année sociale rappelle l'essentiel des faits et en place quelques-uns en exergue dans de courtes synthèses qui concernent le social, mais aussi l'éducation et quelques grands événements économiques. En outre, quatre dossiers sont développés : l'investissement des entreprises françaises, la loi Aubry et ses enjeux, le mouvement des chômeurs, la précarité et le rôle des minima sociaux (Les Editions de l'Atelier, 240 p., 100 F, 15,24 €).



METTEZ-VOUS EN VALEUR AJOUTÉE

MASTÈRE SPÉCIALISÉ INNOVER ET ENTREPRENDRE

Une spécialisation de haut niveau en un an accessible aux diplômés d'un DEA, DESS, écoles de gestion, écoles d'ingénieurs.

14 M.S. pour choisir votre métier.
Contact : Catherine Plichon au 01 49 23 21 40
e-mail : masteres@escp.fr • www.escp.fr

Groupes ESCP : Groupe Ecole Supérieure de Commerce de Paris, 79, avenue de la République - 75011 Paris. Le Groupe ESCP est accrédité EQUIS.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Jeunes et patrons : un marché de dupes

« Malléables, dynamiques, créatifs, mais... un peu trop cool ! » : voilà comment les patrons jugent les moins de vingt-cinq ans, selon une enquête réalisée auprès d'une cinquantaine d'entreprises, grandes et petites, à paraître dans le numéro d'avril du magazine *Phosphore*.

Les principales motivations des employeurs pour recruter des jeunes sont : leur capacité d'adaptation, leur souplesse, leur créativité et, bien sûr, leur rémunération plus faible. Mais les jeunes sont aussi jugés trop peu opérationnels. Et, surtout, au grand dam de certains patrons, ils ont pour priorité de cultiver un équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et n'affichent plus la même fidélité à leur entreprise que leurs aînés.

Comme le met en évidence le sondage mené en juillet dernier par l'entreprise d'intérim Manpower, et révélé par *Phosphore*, la première embauche ressemble fort à un marché de dupes. Les entreprises, dans leur grande majorité (77 %), pensent que ce sont leurs qualités de prestige, de stabilité, qui séduisent les jeunes, bien plus que les possibilités d'expression (créativité, autonomie) et d'évolution de carrière qu'elles offrent.

Les jeunes, prêts à s'investir pleinement dans leur travail s'il les intéresse, estiment très peu probable (3,8 %) de trouver un premier emploi qui fasse appel à leurs talents. Ils appréhendent leur début de carrière comme une sorte de tremplin leur permettant avant tout d'acquiescer l'expérience qui leur fait défaut.

DÉPÊCHES

● **SCIENCES.** Les docteurs en sciences travaillant en entreprise ont désormais leur annuaire : *A'Doc*. Cet ouvrage s'adresse aux entreprises, aux organismes de valorisation de la recherche et aux cabinets de recrutement ; sa première édition recense 140 docteurs de 19 universités. Il offre quatre types de classement : alphabétique, par secteurs d'activité, par spécialités de doctorat et par secteurs géographiques. Un espace est réservé aux docteurs créateurs d'entreprise. Créé à l'initiative de Groupe Rhône-Alpes des docteurs en sciences (Gradient), cet annuaire a été réalisé en collaboration avec l'association Bernard-Gregory. Renseignements : www.univ-lyon1.fr/gradient ou 04-78-54-05-81.

● **CADRES.** L'Association pour l'emploi des cadres (APEC) et l'Office communautaire et régional de la formation professionnelle et de l'emploi (Forem), structure publique belge, ont signé un accord de partenariat, le 22 mars, afin de favoriser la mobilité et le recrutement des cadres à l'échelon européen. Traductions concrètes de cette association : la diffusion commune des offres d'emplois, notamment sur leurs sites Internet ; l'échange de pratiques et de méthodologies dans le domaine du conseil aux cadres et aux entreprises.

AGENDA

● **RECRUTEMENT.** Le neuvième Salon Emploi-Formation, organisé par Jeunes Editions, aura lieu les mercredi 31 mars et jeudi 1^{er} avril, à l'Espace Champerret (Paris). Il s'adresse à tous les jeunes de niveau bac à bac + 5, à la recherche d'un premier emploi ou d'un contrat en alternance, ou encore en quête d'une formation supérieure. Deux cents exposants (universités, grandes écoles, entreprises, etc.) sont attendus.

Un espace réalisé en partenariat avec l'Association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés (AFIJ) proposera plus de 4 000 offres d'emplois. Renseignements : 01-41-06-59-00.

● **DÉVELOPPEMENT.** La Fondation de France propose, le 1^{er} avril à la Maison de la chimie (Paris), les Rencontres autoproduction & développement social.

Economistes, sociologues, élus locaux témoigneront et débattront autour de plusieurs thèmes : économie non monétaire et inégalités sociales ; l'autoproduction à quoi ça sert ? ; quelle place pour l'autoproduction dans les politiques sociales ? , etc. Renseignements : Ideacom, 11, rue Ernest-Psichari, 75007 Paris.

SUR INTERNET

● **VOYAGES.** Le ministère des affaires étrangères vient d'ouvrir sur son site un nouveau service très utile pour les voyageurs. Il offre, par pays, des informations – réactualisées en permanence par le réseau des ambassades et consulats – sur les modalités pratiques et administratives (vaccins, visas), mais également sur les conditions de transport, les us et coutumes et les réglementations locales à respecter, ainsi que sur tous les événements (politiques, naturels, sanitaires) pouvant affecter les conditions de la visite. www.france.diplomatie.gouv.fr/voyageurs

● **DROIT.** La juridiction administrative (tribunaux, cours d'appel et Conseil d'Etat) chargée des litiges entre les citoyens et l'administration est plutôt méconnue. Le site ouvert par le Conseil d'Etat peut y remédier : on y trouve la définition des compétences de ces différentes instances, leurs ressorts géographiques, leurs coordonnées, le nom des magistrats, etc. www.conseil-etat.fr

La chasse aux jobs d'été bat son plein

Anissa et Céline ont commencé dès décembre leurs recherches d'un travail pour l'été. « On nous a dit de nous y prendre tôt », racontent-elles. Actuellement en BEP secrétariat, elles ne ciblent pas ce secteur pour autant : « Les entreprises n'embauchent pas à un niveau inférieur au bac pro », assurent les deux jeunes filles, âgées de dix-huit ans, qui recherchent des jobs de serveuse, de garde d'enfants ou encore de vendeuse. Pour l'heure, leurs efforts n'ont rien donné. Aucun employeur n'a répondu aux lettres de candidature qu'elles leur ont adressées. Mais elles ne désespèrent pas.

GARDE D'ENFANTS

A cette époque de l'année, la rituelle course aux jobs d'été des étudiants est déjà bien entamée. On estime que la bonne période pour présenter sa candidature, est mars-avril. Les sociétés de restauration rapide, par exemple, comme Pizza Hut, KFC ou encore Quick, commencent actuellement à recruter des équipiers. Sephora (produits de beauté) embauche aussi, sur des postes de conseiller. Pour tous ces jobs, il faut être âgé de dix-huit ans ou plus. Mondial Assistance, qui vient de lancer sa campagne de recrutement de deux cents aides chargés d'assistance pour cet été, à Paris, a, de son côté, fixé l'âge minimum à vingt ans.

Cependant, les périodes de recrutement peuvent varier selon le secteur d'activité, la nature de l'emploi, les habitudes. Si l'animation, grand pourvoyeur de jobs d'été, est en ce moment en plein boom, en revanche, « les grandes entreprises commencent à recruter dès janvier », observe Katherine Khodorowsky, chargée de la communication au Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ), situé à Paris. Terminés aussi depuis janvier les recrutements sur les emplois touristiques de Versailles, précise-t-on à Yvelines Information Jeunesse.

Mais il peut y avoir des propositions de dernière minute, pour les gardes d'enfants notamment. « Des offres parviennent jusqu'en juillet en raison de désistements d'étudiants, ou

L'accroissement du nombre de jeunes chômeurs rend difficile pour les étudiants la recherche d'un emploi durant les vacances

de changement de programme de vacances des familles », indique-t-on au Centre régional des œuvres universitaires et sociales (CROUS) de Nantes-Pays-de-la-Loire.

La durée des contrats est très variable, de un à cinq mois. Les critères d'embauche sont, eux aussi, divers. « A 90 %, les employeurs qui proposent des jobs à nos journées spéciales exigent le baccalauréat », constate Katherine Khodorowsky. Mondial Assistance recherche également des bacheliers bilingues. Mais d'autres entreprises sont plus accessibles : Quick, KFC, Sephora, etc. n'exigent aucun niveau particulier.

Pour les jobs d'été dans l'animation, le diplôme de référence est le brevet d'aptitude aux fonctions d'animation (BAFA). Mais son obtention devient problématique. Ce brevet comprend trois phases : la session de formation générale, qui coûte environ 3 000 francs ; le stage pratique et la session d'approfondissement ou de qualification (entre 1 800 et 2 500 francs).

ANIMATION

Or « les jeunes ont un mal fou à obtenir une place de stage, car, par souci de sécurité, technique, morale et affective, les directeurs de centres exigent le BAFA complet, estimant qu'ils limitent ainsi les risques, déplore Katherine Khodorowsky. Pourtant, la loi autorise les centres à avoir un certain quota de stagiaires. » Vis-à-vis des jeunes, qui « ont payé cher la formation générale, ce n'est pas honnête, ajoute-t-elle. Et si cela continue, il y aura pénurie de titulaires de BAFA. »

Pour trouver un job d'été, le jeune peut envoyer des candidatures

spontanées ou bien s'adresser aux structures qui présentent des offres de jobs d'été : le CIDJ, à Paris, et le réseau des Centres régionaux d'information jeunesse (CRIJ) ; les CROUS, qui ont tous en principe un service emplois temporaires ; l'ANPE et ses antennes saisonnières, les Boîtes à jobs, etc.

Des manifestations sont également organisées. En Ile-de-France, par exemple, les journées spéciales jobs d'été du CIDJ, en partenariat avec l'ANPE, se sont tenues les 25 et 26 mars. 11 000 offres étaient présentées, dont 5 000 en animation. Toutes figurent jusqu'au 6 avril sur le service Minitel 3615 CIDJ. En Picardie, un forum jobs d'été aura lieu le 31 mars au CRIJ d'Amiens. En revanche, les missions locales ne sont pas, en principe, destinées aux étudiants, mais certaines, comme celle de Boulogne-Billancourt, « ne les rejettent pas ».

Ces structures s'efforcent en général d'avertir les jeunes des pièges à éviter. « Il faut rappeler qu'un job, c'est un emploi. Aussi, le droit du travail s'applique », insiste Katherine Khodorowsky. Le travail non déclaré, encore bien présent dans la restauration, est vivement déconseillé. L'employeur doit effectuer une déclaration préalable à l'embauche au plus tard le premier jour de travail. Le contrat doit être écrit, la fiche de paye reçue chaque fin de mois. « Il y a parfois un peu d'arnaque », estime Dominique Wybo, documentaliste du CRIJ de Lille. Dans la vente de glaces ou de beignets sur les plages du Sud, par exemple, où il faut marcher pendant des heures en plein soleil. Des jeunes ont estimé que c'était de

l'exploitation. Aussi nous n'affichons plus ces offres. » Les jeunes doivent donc être vigilants et persévérants, car la recherche d'un job est de plus en plus difficile. « Il faut beaucoup de débrouille et de relations, souligne Dominique Wybo. Souvent, les entreprises recrutent en priorité les enfants du personnel, comme à La Redoute ou aux Trois Suisses. » La concurrence est de plus en plus rude. A l'étudiant rémunéré, les entreprises ont parfois tendance à préférer les stagiaires, qui leur coûtent moins cher.

VENDETTES

« L'accroissement du nombre de jeunes chômeurs rend certainement plus difficile pour un étudiant la recherche d'un job d'été », observe Philippe Mazelié, directeur de la mission locale de Lille. « Chaque année, explique Dominique Wybo, nous recevons des dossiers d'inscription pour les vendanges à Bordeaux, Reims, etc. Mais, depuis deux ans, c'est terminé. Les exploitants embauchent en priorité les chômeurs de leur région. »

Cependant, ce parcours du combattant est formateur. « C'est un galop d'essai pour la future recherche d'un emploi, estime Katherine Khodorowsky. Dans l'entreprise, quand on est embauché pour une courte période, il faut savoir s'adapter très vite. » Des qualités recherchées dans le monde du travail. Après l'été, certains conservent leur poste, avec un horaire réduit pour pouvoir étudier en parallèle.

Francine Aizicovici

Repères

● Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) permet d'exercer dans des centres de vacances ou de loisirs, auprès d'enfants et d'adolescents. Il faut avoir 17 ans minimum.

● Le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) permet d'accéder à la direction de centre. Il faut être âgé de 21 ans ou plus et être titulaire du BAFA.

Ou bien, sans BAFA, avoir plus de 25 ans et justifier de deux expériences d'animation déclarées jeunesse et sports.

● Le coût de ces formations peut faire l'objet d'une aide du ministère de la jeunesse et des sports, des caisses d'allocations familiales, de certains conseils généraux et mairies, ou encore des Assedic pour les demandeurs d'emploi.

Le gouvernement souhaite promouvoir les parcours individuels de formation

Création d'un « nouveau droit à la formation, individuel, transférable et garanti collectivement » ; développement du système de validation des acquis professionnels : tels devraient être, selon le Livre blanc tant attendu sur la formation professionnelle, présenté au conseil des ministres le 17 mars dernier, les deux grands axes de la réforme promise dans ce domaine par Martine Aubry.

Établissant un diagnostic du dispositif existant, ce document ne débouche pas dans l'immédiat sur une loi. A l'instar de la loi de 1971 qui avait intégré des accords préalablement négociés, l'ensemble des acteurs – Etat, partenaires sociaux et régions – sont appelés dans un premier temps à débattre des évolutions souhaitables. « Cette phase de concertation prendra le temps qu'il faudra », a tenu à préciser la secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle, Nicole Pety.

L'individualisation de l'accès à la formation que préconise le Livre blanc pose la question du rôle de l'employeur dans les processus de formation : cette dernière doit-elle répondre aux stricts besoins de l'entreprise ? doit-elle se dérouler dans ou en dehors du temps de travail ?

Face à ces enjeux qui sous-tendent la future réforme, l'examen des pratiques européennes pourrait nourrir utilement les discussions à venir, comme le montre une récente étude du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) sur les facteurs de développement de la formation continue dans l'Europe des Quinze.

Si l'on observe au sein de la Communauté une grande diversité des situations, la France, seul pays à avoir instauré une obligation légale de financement pour les employeurs, occupe, elle, dans cet ensemble, une position singulière. Partout en Europe, « plus les em-

La France pourrait s'inspirer de l'expérience des autres pays européens

ployeurs recourent à la formation continue, plus les projets individuels de formation sont développés ». Partout, sauf en France, constate le Cereq, où la formation professionnelle continue, à l'initiative de l'employeur, est prééminente.

En Allemagne, en Autriche ou encore aux Pays-Bas, les entreprises, qui sont beaucoup plus impliquées dans la formation initiale (à travers l'apprentissage), investissent « de façon plus modeste » dans la formation continue. Dans les pays de l'Europe du Sud (Italie, Espagne, Portugal, Grèce), le Cereq observe « une complémentarité progressive » entre les efforts de structuration de

la formation professionnelle initiale et l'émergence de règles d'organisation de la formation continue.

Ces différences d'approche se lisent dans les chances des salariés d'accéder à la formation : le taux d'accès est de 37 % en France, 24 % en Allemagne et 39 % au Royaume-Uni, contre 15 % en Italie, 20 % en Espagne et 25 % en Belgique.

« En France, la formation continue est relativement bien ancrée dans les pratiques d'entreprise, mais ces dernières laissent peu de place à la gestion des parcours individuels, relève François Aventureur, un des auteurs de l'étude. Les filières promotionnelles s'appuyant sur la formation continue et sa certification sont peu développées. Et la tradition d'éducation permanente est moins répandue qu'ailleurs, même s'il y avait dans la loi de 1971 une volonté de la développer. »

Celle-ci est beaucoup plus forte dans les pays scandinaves notamment, où l'offre de formation continue, « sans équivalent en Europe », est très diversifiée. A l'inverse de la France où les institutions de formation initiale sont peu ouvertes aux salariés, la plupart des formations destinées aux jeunes sont accessibles aux adultes dans des conditions favorisant le suivi d'un cursus sur le temps libre. « Dans ces pays, souligne François Aventureur, les individus portent une attention très grande à la formation. »

En Allemagne, en Autriche, au Luxembourg, aux Pays-Bas ou encore en Grande-Bretagne, l'éducation de soi est également importante. « Et elle est, souligne François Aventureur, souvent détachée d'objectifs professionnels, sauf au Royaume-Uni où les formations d'initiative individuelle se font principalement sur un registre professionnel. Les politiques publiques en Europe du Nord se caractérisent par une volonté forte de faciliter et d'améliorer les perspectives de mobilité (promotionnelle et/ou externe) du salarié. » Cet objectif est d'autant plus fréquent dans les pays qui encouragent la

préparation des diplômes par les adultes et où le système en place favorise une forte reconnaissance par les employeurs des titres obtenus.

ANACHRONISME

Il existe en France des titres préparés spécifiquement en formation continue (CNAM, AFPA, chambres consulaires et plus récemment certificats de qualification professionnelle). La validation des acquis professionnels est également, depuis 1992, un moyen pour les publics adultes de préparer des diplômes de l'éducation nationale. Mais, note le Cereq, ces possibilités restent encore insuffisamment exploitées.

« Avant tout centrée sur les besoins de l'employeur, la formation continue en France s'inscrit dans une logique de formation des salariés occupant des emplois stables et effectuant leur parcours professionnel au sein d'une même entreprise, ou du moins d'une même branche professionnelle. » Une donne qui n'est plus de mise aujourd'hui : désormais, un salarié sur cinq change d'entreprise tous les cinq ans en moyenne. « Il faut, avance François Aventureur, trouver des moyens, reposant sur une mutualisation des efforts financiers entre employeurs, d'encourager les projets individuels de formation. »

Laetitia Van Eeckhout

Reprenons la Bastille

LE MODÈLE DE SOCIÉTÉ AU CŒUR DE L'EMPLOI

Hervé SÉRIEYX



En librairie

Annick RENAUD-COULON



ÉDITIONS VILLAGE MONDIAL



François Aventureur

● Economiste statisticien, François Aventureur a débuté sa carrière au ministère de la coopération.

● En 1984, il intègre le ministère de l'emploi comme chargé de mission, avant de rejoindre, en 1991, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) pour y animer le département Production et usages de la formation continue.